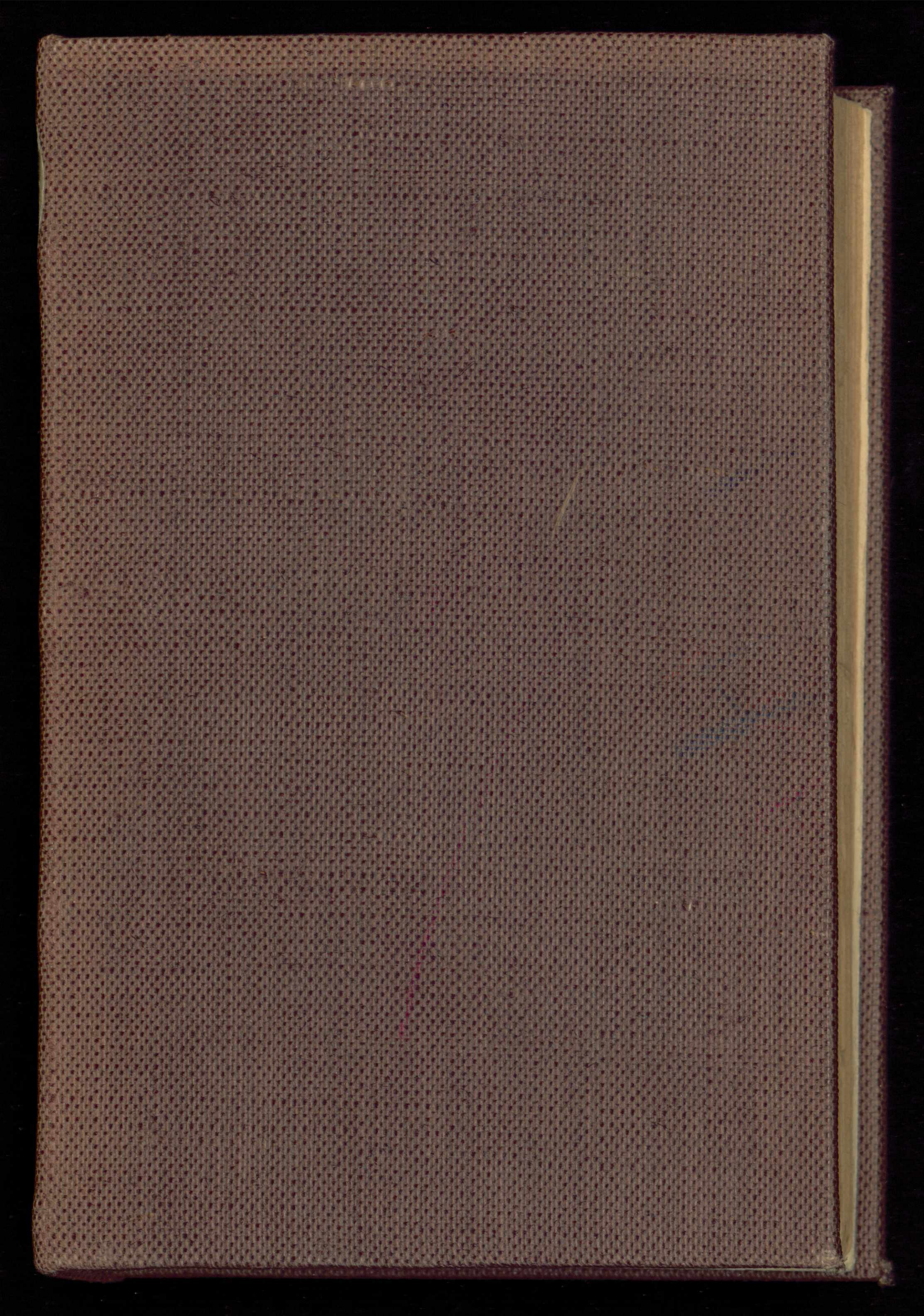
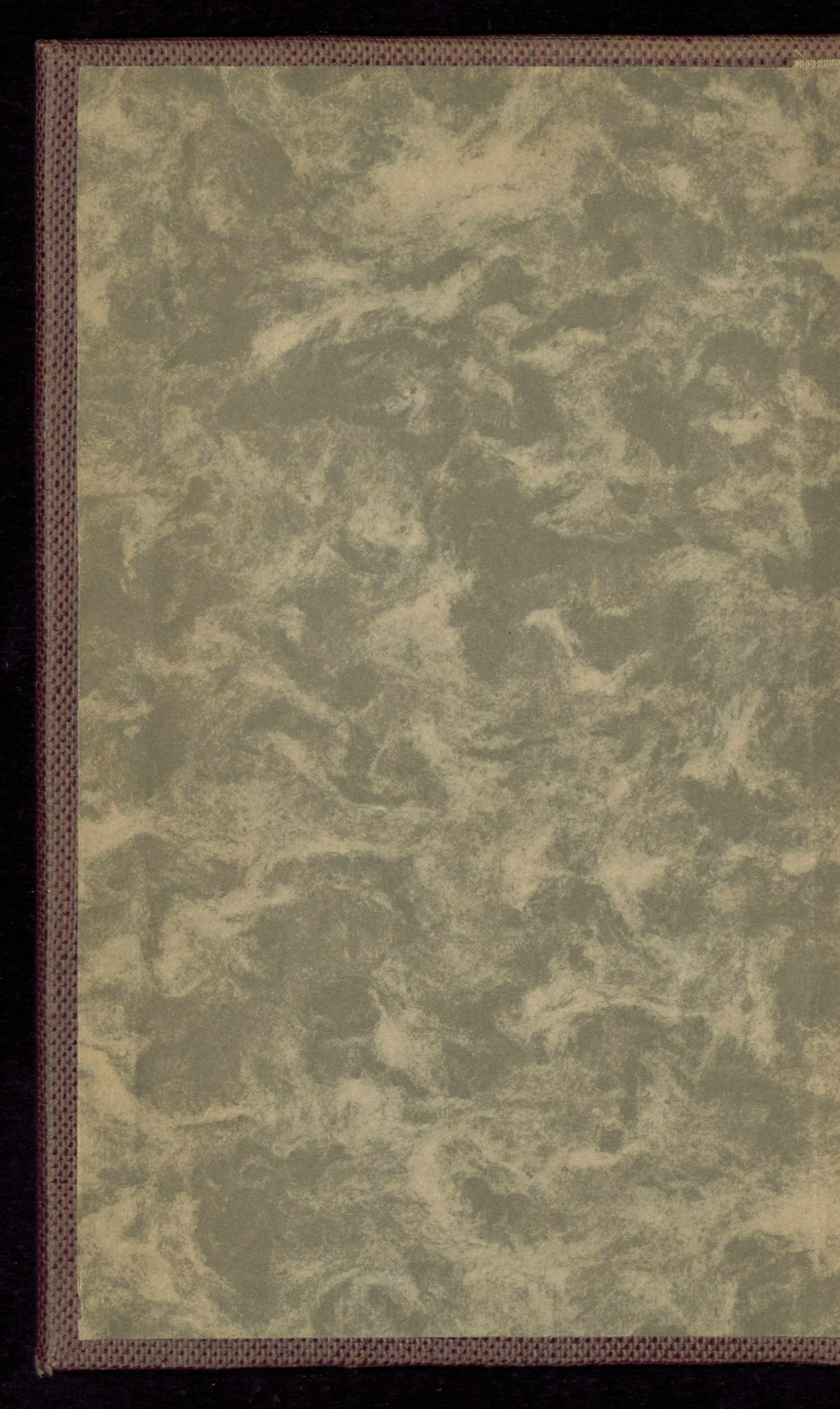
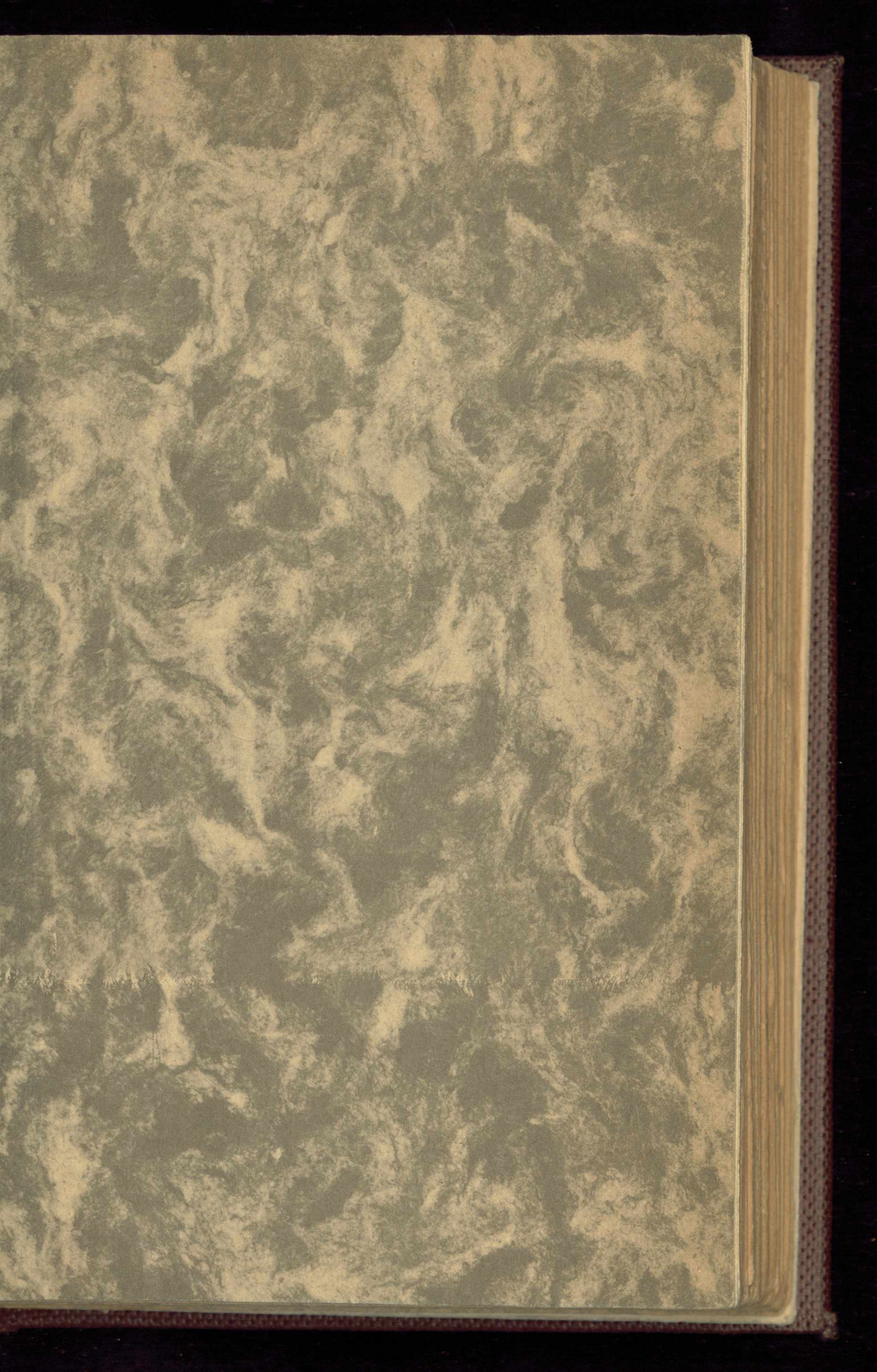
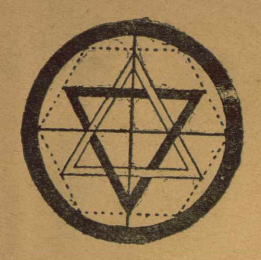

D
16768
Supp











L'ILLUMINISME EN FRANCE

1771-1803

LOUIS-CLAUDE DE SAINT-MARTIN

SA VIE — SA VOIE THÉURGIQUE
SES OUVRAGES — SON ŒUVRE — SES DISCIPLES

SUIVI

de la Publication de 50 Lettres inédites

PAR

PAPUS

PRÉSIDENT DU SUPRÊME CONSEIL DE L'ORDRE MARTINISTE

Avec la reproduction d'une lettre autographe de Saint-Martin et de documents inédits

PARIS
LIBRAIRIE GÉNÉRALE DES SCIENCES OCCULTES
BIBLIOTHÈQUE CHACORNAC
11, QUAI SAINT-MICHEL, 11

1902



LOUIS-CLAUDE DE SAINT-MARTIN



Au N. D. g. A. d. l. Amen

Joye, paix, salut et benediction à celuy qui m'entend! amen.

De l'orient de Bordeaux l'an M. 3. 3. 3 · du Monde 45 de la renaissance des vertus 1446 · de l'Ere heb. 5731 · du Ch. M. Vulg. 1771 le 25 mars de la susdite année.

Reçu le 12 avril 1771
Repondu le 9 e

T. C. M.

Je ne peux ny condamner ny remedier aux plaintes repandües dans votre lettre du 15 mars sur les langueurs que doit eprouver votre orient; je me mets aisement à la place de tous les freres qui le composent, et leur situation me paroit d'autant moins etrangere ~~que~~ qu'etant à la source de la lumiere j'en ressens quelquefois de plus rigoureuses. je les exhorte, et vous aussi M. et f., à ne point regarder ce tems la comme perdu tout à fait. c'est beaucoup avancer que de souffrir, il n'est point de tribulations dont la justice ne nous tienne compte si nous sommes assés fermes pour percer jusqu'au germe de bien qu'elles enveloppent toutes. Cependant comme je voudrois qu'il fut en mon pouvoir d'adoucir votre tache je vous envoye l'addresse du M.e à Paris. il loge aux grands augustins quay de la vallée, ou dans un hotel voisin dont j'ignore le nom parceque nous luy addressons toutes nos lettres sous enveloppe au Pere fournié augustin qui les luy fait passer. je souhaite de tout mon coeur que vous tiriés de luy des eclaircissements satisfesants sur tout ce que vous demandés tant pour votre instruction particuliere que pour l'avancement de vos enfants, et je crois en effet qu'une conversation avec luy vous sera plus avantageuse que ne pourroit l'etre la plus longue correspondance. si vous pouviés partir pour Paris avant le 15 vous seriés plus sur d'y trouver le M.e car les affaires qui l'y appeloient prennent une tournure favorable, et peutetre le reverrons nous

plustot que nous ne l'aurions pensé d'ailleurs [illegible] sera vous connu à vous même plus de tems pour avancer vos afaires auprès de luy. je [illegible] luy écrire avant votre depart.

quant à la confiance que vous daignez me temoigner en m'ouvrant sans scrupule votre pensée sur nos ceremonies il ne m'appartiendroit pas de votre dignité d'y faire aucune observation, et devant mon juge je ne devrois qu'écouter et me taire, cependant les dispositions pures que vous paroissez apporter à sa sagesse me font présumer que vous me pardonnerés d'avance si j'ose joindre quelques idées aux votres. je ne cherche comme vous qu'à m'éclairer, j'aime comme vous à faire connoître à ceux que je crois susceptibles de ma confiance ce qui se passe en moi. je leur demande comme je vous le demande à vous même de me redresser si je m'égare, c'est avec la sincerité de ces vües que je prends la liberté de m'étendre sur le point en question.

Vous avés raison de croire que notre sort depende de nos dispositions personelles, vous avés raison encore de croire que le grade de R + donne à l'initié un caracter ; et rien n'est plus vrai que le parfait accord de ces deux choses ne doive avoir un effet reel, qui s'augmente sans doute avec le tems par les instructions, et par les soins que chacun y peut apporter. ce qui vous tourmente et vous inquiete c'est que cet effet n'ait pas encore été sensible pour vous, ce qui fait que votre persuasion ne se soutient encore que par l'esperance, sans que la conviction vous donne aucun appuy. comment vous tranquilisés sans vous convaincre? comment vous rassurer sans frapper vos ieux? je vous avouë que l'entreprise me paroit penible. je ne trouverai des forces que dans ma propre conviction. je crois M. c. f, que lors même que nous nous croyons dans les meilleures dispositions, que lorsque toutes les ceremonies sont employées avec le plus de regularité, la chose peut encore garder son voile pour nous tant qu'il luy plait. elle est si peu à la disposition de l'homme qu'il ne peut jamais malgré tous ses efforts être certain de l'obtenir. il doit toujours esperer, toujours prier, voilà notre condition. L'Esprit soufle où il veut, quand il

veut sans que nous sachions d'où il vient ny où il va. Vous en auriez donc pris une idée contraire si vous aviez pensé que les ordinations et les cérémonies eussent un effet aussi infaillible et aussi prompt que celuy des loix de la nature corporelle; dans celle cy tout est passif, dans l'autre tout est libre puisque tout depend des faveurs de l'esprit. Cependant la convention qu'il a bien voulu faire avec l'homme a, comme je l'ay dit, un pouvoir qu'on ne peut pas nier quand même on ne le sentiroit pas. Si ce pouvoir ne se manifeste pas dans un tems c'est dans un autre; et d'ailleurs s'il n'opere pas sensiblement par la vision, il opere au moins infailliblement comme preservatif, et prepare la forme de celuy qui se tient prêt à recevoir des impressions salutaires lorsque l'esprit le juge à propos. N'attribuez donc point je vous prie, la disette où vous vous trouvez, ny au deffaut de disposition de votre part, ny à l'invalidité des cérémonies jusqu'à ce que vous sachiez parfaitement que l'homme ne peut rien, absolument rien. Employez toujours tous vos efforts à persévérer dans la confiance; vous y avez plus de merite que tout autre puisque vous croyez en aveugle, mais vous en serez aussi plus recompensé. Si je n'étois pas votre frere mon temoignage pourroit vous être suspect, mais je crois devoir m'exposer même à vos soupçons pour affermir encore votre foi, et pour vous prouver que l'esprit est absolument le maître. J'ay été persuadé de la chose avant d'avoir la moindre conviction, j'ay eu des convictions avant d'avoir eu les plus puissantes de mes ordinations, et je m'apperçois que les convictions se perpetuent et s'augmentent à proportion de mon zele et de ma fermeté, sans que j'aye encore le bonheur d'être revetu du caractere sacré que vous portez.

Voilà bien des mots, M. C. M., qui ne vous procureront pas sans doute toute la tranquilité que je desirerois; si je ne vous connoissois pas autant de foi et de courage, je reitererois mes exhortations de vous maintenir dans l'amour de la sagesse et de la verité; vous sçavez que vous y trouverez

aurons une paix intérieure qui doit surement à la fin vous faire obtenir les plus grandes félicités. je peux d'ailleurs vous engager à observer très exactement tout ce qui vous environne, et ce qui frappe vos sens de la vüe et de l'ouie; avec de l'attention vous ne vous trouverés peutêtre pas si abandonné. nous ne sommes souvent sourds et aveugles qu'autant que nous croyons l'Etre.

je vous salüe, T. P. M., par tous les nombres qui vous sont connus et je prie l'Eternel qu'il veille continuellement sur vous.

De St Martin Ond. D. C.

Monsieur

Monsieur Jean Baptiste

Willermoz Negotiant

à Lion

2e De St Martin à Bordeaux

le 25 mars 1771

Raisonnemens sur la conviction

TABLEAU DES FRERES



Composant la Respectable LOGE DE LA BIENFAISANCE, *à l'Orient de Lyon, réunie au Régime rectifié, sous l'autorité du Directoire général du Ressort Provincial séant à Lyon, & sous l'inspection particuliere de la Régence Ecossoise du Département.*

POUR L'ANNÉE 5786.

DIGNITAIRES PRÉSIDENS DU RÉGIME RECTIFIÉ

Dans le Ressort Provincial, & dans le Département de Lyon.

Le très-Illustre & très-Respectable Frere, LE DUC D'HAVRÉ ET DE CROY, Grand d'Espagne de la premiere Classe, Maréchal des Camps & Armées du Roi, Grand-Maître Provincial du Ressort, Président-né & perpétuel du Directoire général dudit Ressort, séant à Lyon. *En son Hôtel, à Paris.*

Le très-Respectable Frere CHEVALIER DE SAVARON, Premier Assistant & Substitut du Grand-Maître Provincial dans le Directoire général du Ressort séant à Lyon, Président perpétuel de la Régence Ecossoise du Département de Lyon.

Le très-Respectable Frere PERISSE DULUC, Membre du Directoire général, Membre Dignitaire de la Régence Ecossoise du Département de Lyon, & son Député Maître pour les Loges réunies du Lyonnois, Président perpétuel du College Ecossois de Lyon.

OFFICIERS DE LA LOGE.

NOMS DES FRERES.	QUALITÉS CIVILES	DIGNITÉS ET CHARGES.	GRADES.
Chevalier DE SAVARON,	*Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de S. Louis, ancien Lieutenant-Colonel d'Artillerie,*	VÉNÉRABLE MAÎTRE, continué pour les années 1786, 1787 & 1788	Membre Dignitaire du Directoire general & Presid de la Reg. Ecossoise de Lyon.
PAGANUCCI, ...	*Négociant,*	Premier Surveillant, .	Officier du Directoire général & de la Regence Ecossoise.
DE GRAINVILLE, . .	*Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de S. Louis, ancien Lieutenant-Colonel d'Infanterie,*	Second Surveillant, .	Officier du Directoire général & de la Regence Ecossoise.
MILLANOIS, ...	*Premier Avocat du Roi à la Sénchaussée & Siége Présid. de Lyon,*	Orateur, ...	Vice-Chancelier du Ressort Provincial & Chancelier de la Régence Ecossoise.
JOUTY cadet, ...	*Négociant,*	Secret. en Chef, Garde des Sceaux, Timbres & Archiv.	Membre du College Ecossois.
BRAUN, ainé, ...	*Négociant,*	Trésorier ordinaire de la L.	Officier du Directoire général & de la Régence Ecossoise.
DE MAISONNEUVE, . .	*Négociant, Administrateur de l'Hôpital général de la Charité,*	Trésorier des Aumônes, .	Officier du College Ecossois.
Chevalier DE RACHAIS,	*Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de S. Louis,* . .	Maître des Cérémonies,	Membre Dignitaire du Direct. général & Conseiller honoraire de la Régence Ecoss.
DUMOULIN, ...	*Agent de Change,* . . .	Économe, ...	Officier de la Régence Ecoss.

FRERES AGRÉGÉS, SANS OFFICES

NOMS DES FRERES	QUALITÉS CIVILES	GRADES
COMTE DE CASTELLAS,	*Doyen de l'Eglise, Comte de Lyon,*	Membre Dignitaire du Directoire general
Chevalier DE MONSPEY,	*Commandeur de l'Ordre de Malte,*	Visiteur general du Ressort Provincial
WILLERMOZ, ainé,	*Négociant,*	Chancelier genéral du Ressort Provincial & Conseiller honoraire de la Rég. Ecoss.
LAMBERT DE LISSIEUX,	*Ecuyer, Seigneur de Lissieux, Montfort & autres lieux,*	Officier du Directoire général & Membre Dignitaire de la Regence Ecossoise
PERISSE DULUC,	*Imprimeur-Libraire, Administrateur de l'Hôpital général de la Charité,*	Membre du Directoire general, Membre Dignitaire de la Regence Ecossoise, & Depute Maitre President du College Ecossois de Lyon
COMTE DE RULLY,	*Chanoine de l'Eglise, Comte de Lyon,*	Membre Dignitaire du Directoire général.
COMTE DE LESCOET,	*Chanoine de l'Eglise, Comte de Lyon,*	Conseiller honoraire de la Régence Ecoss.
COMTE DE CORDON,	*Précenteur de l'Eglise, Comte de Lyon, Président du Bureau de la Charité,*	Membre Dignitaire de la Régence Ecoss.
DE SAVARON, pere,	*Seigneur de la Fay & autres lieux,*	Membre Dignitaire de la Régence Ecoss.
BARON DE RIVIRIE,	*Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de S. Louis, Lieut. des Maréch. de France,*	Conseiller honoraire de la Régence Ecoss.
GAY, Pere,	*Ancien Echevin de la Ville de Lyon,*	Membre de la Régence Ecossoise.
Le Marquis DE REGNAULD, Seigneur de Bellescises & autres lieux,	*Mestre de Camp de Dragons, Lieut. des Maréch. de France, Chev. de l'Ordre R. & M. de S. L. Comm. du Château de Pierre-Scise,*	Conseiller honoraire de la Régence Ecoss.
Chevalier DE CASTELLAS,	*Chevalier de Malte, Sous-Lieutenant des Gardes-du-Corps de MONSIEUR,*	Membre de la Régence Ecoss. & son Député dans le Directoire général du Ressort.
WILLERMOZ, le jeune,	*Négociant,*	Membre de la Régence Ecossoise.
BRUYSET, fils ainé,	*Imprimeur-Libraire,*	Membre de la Régence Ecossoise.
MARTIN, cadet,	*Négociant,*	Officier de la Régence Ecossoise.
L'ABBÉ RENAUD,	*Prêtre,*	Membre de la Régence Ecossoise.
PLAGNIARD, ainé,	*Négociant,*	Officier du College Ecossois.
BELZ, pere,	*Négociant,*	Membre du College Ecossois.
DE FREMAINVILLE,	*Commissaire en Droits Seigneuriaux,*	Membre du College Ecossois.
BRUYSET SAINTE-MARIE,	*Libraire,*	Membre du College Ecossois.
HUBERT DE SAINT DIDIER,	*Capitaine de Cavalerie au Régiment des Cuirassiers du Roi,*	Membre du College Ecossois.
PERNON, fils,	*Négociant,*	Membre du College Ecossois.
REGAD, ainé,	*Maître Ecrivain juré,*	Membre du College Ecossois.
COMTE DE LA MAGDELAINE DE RAGNY,	*Chanoine de l'Eglise, Comte de Lyon,*	Affilié au College Ecossois.
DE SAVARON DE CHAMOUSSET,	*Capitaine au Régiment Dauphin, Cavalerie.*	Affilié au College Ecossois.
Chevalier DE SAVARON, neveu,	*Officier au Régiment de Poitou,*	Affilié au College Ecossois.
DE LA ROQUETTE, pere,	*Seigneur de S. André de Limonay, ancien Conseiller en la Cour des Monnoies,*	Affilié au College Ecossois
PAGANUCCI, fils,	*Négociant,*	*Maître Ecossois.*
DE SAINT-TRYS,	*Capitaine au Régiment de la Rochefoucault, Dragons,*	*Maître Ecossois.*
GARNIER,	*Négociant,*	*Maître Ecossois.*
DE CHATELUS,	*Gentilhomme,*	*Maître Ecossois.*
FABRE D'ATHENOR,	*Négociant,*	*Maître Ecossois.*
BERRUYER, fils ainé,	*Négociant,*	*Maître Ecossois.*
BRION,	*Docteur en Médecine;*	*Maître.*
DE L'ÉPINE,	*Receveur des Fermes du Roi,*	*Maître.*

FRERES AFFILIÉS, RÉSIDENS A LYON.

NOMS DES FRERES	QUALITÉS CIVILES.	GRADES.
DE BORY,	*Chev. de l'Ordre Royal & Milit. de S. Louis;*	Membre honoraire du Directoire général & Conseiller honoraire de la Régence Ecoss.
WILLERMOZ,	*Docteur en Médecine,*	Membre de la Régence Ecossoise.
GUILLIN,	*Procureur aux Cours & Jurisdict. de Lyon,*	Officier du College Ecossois.
ABBÉ FRANCHET,	*Prêtre,*	Membre du College Ecossois.
PROVENÇAL,	*Négociant,*	Membre du College Ecossois.
COGELL,	*Peintre de la Ville de Lyon,*	Membre du College Ecossois.
MANIN,	*Secret. du Chap. de MM. les Comtes de Lyon,*	Membre du College Ecossois.
STRAUB,	*Artiste,*	Membre du College Ecossois.
MOLIERE,	*Directeur d'Imprimerie,*	Membre du College Ecossois.
CHAMPEREUX,	*Caissier de la Verrerie de Givors,*	Membre du College Ecossois.
BASSET DE CHATEAU-BOURG,	*Capitaine en second au Régiment de Brie,*	Affilié au College Ecossois.
DUTREIK,	*Maître en Chirurgie,*	Affilié au College Ecossois.
CESAR DE CLUGNY,	*Maître du Chœur de l'Eglise, Comte de Lyon,*	*Maître.*
RAMBAUD DE MONCLOS,	*Garde-du-Corps du Roi,*	*Maître.*
RAMBAUD DE LA VERNOUSE,	*Lieutenant Particulier Civil en la Sénéchauss. & Siege Présidial de Lyon,*	*Maître.*
CATALAN DE LA SARRA,	*Lieutenant Général en la Sénéchaussée & Siege Présidial de Lyon,*	*Compagnon.*
COMTE DE JOUFFROY,		*Compagnon.*
CAILLAT,	*Avocat,*	*Compagnon.*
DE LA ROQUETTE, fils,	*Président du Bureau des Finances,*	*Compagnon.*
D'AMBÉRIEUX, pere,	*Gentilhomme,*	*Apprentif.*
DUVAL,	*Gentilhomme,*	*Apprentif.*

FRERES AFFILIÉS, NON RÉSIDENS A LYON.

Comte DE VIRIEU,	*Mestre de Camp Commandant du Régiment de Limousin,*	à Paris,	Membre Dignitaire de la Régence Ecoss. & Député Maître Présid. du College Ecoss. de Grenoble.
SELLONF,	*Négociant,*	à Saint-Gal,	Membre honoraire de la Régence Ecossoise de Lyon.
Comte DE SCORAILLES,		à Châlons-sur-Saône,	Membre Dignitaire de la Régence Ecossoise de Bourgogne.
ESMONIN Marquis DE DAMPIERRE,	*Ancien Président à Mortier du Parlement de Bourgogne,*	à Dijon,	Dignitaire de la Régence Ecoss. de Bourg. affiliée à celle de Lyon.
DE SAINT MARTIN,	*Gentilhomme,*	à Paris,	Conseiller honoraire de la Régen. Ecossoise de Lyon.
Chevalier DE BARBERIN,	*Capitaine au Corps Royal d'Artill.*		Membre du Coll. Ecoss. de Lyon.
BASILE ZINNOWIEF,	*Gentilhomme de la Chambre de l'Impératrice de Russie,*	à Saint Pétersbourg,	Membre du Coll. Ecoss. de Lyon.
GOMEZ Comte DE FREIRE,	*Commandeur de l'Ordre de Christ,*	à Lisbonne,	*Maître Ecossois.*
LE PRINCE MICHEL GALLITZIN,		à Moscow,	*Maître Ecossois.*
GIROUD,	*Ingénieur des Mines Royales,*	à Paris,	*Maître.*

NB. Tous les Dignitaires, Officiers & Membres du Directoire général de la Régence Ecossoise & du College Ecossois, ont les hauts Grades du Régime rectifié, & ne peuvent en être Membres actifs sans cette qualité.

FRERES SERVANS A LA LOGE.

BRIGUÉ, ... Concierge de la Loge & du Directoire.
FOUDRAS, ... attaché à la Loge & au Directoire.
DE LEUILLON, ... attaché à la Loge & au Directoire.
DU FRÊNE, ... attaché à la Loge & au Directoire.
MARTIN, ... attaché à la Loge, *Compagnon.*
GERMAIN, ... attaché à la Loge, *Apprentif.*
JORDAN, ... attaché à la Loge, *Apprentif.*

APPROUVÉ & certifié le présent Tableau général de la Resp^ble. Loge de LA BIENFAISANCE à l'Orient de Lyon, conforme à la délibération faite en Loge générale, régulièrement assemblée le jour de Saint JEAN d'hiver 27 Décembre de l'an Maçonique 5785, & à la publication faite le 9 Avril 5786.

Jouty

Secretaire en Chef, Garde des Sceaux, Timbres & Archives.

ADRESSE DE LA LOGE.

A M. LA FISAN DE BANECIE, *chez M.* JOUTY, *Négociant, rue Sainte Marie des Terreaux,*

A LYON.

La Loge s'assemble régulierement les seconds Dimanches des mois de Décembre, Janvier, Février, Mars, Avril, Mai & Juin, & le troisieme Dimanche de Novembre. Quant aux mois de Juillet, Août, Septembre & Octobre, les Assemblées ne sont pas fixées.

Bibliothèque Martiniste

L'ILLUMINISME EN FRANCE

1771-1803

LOUIS-CLAUDE DE SAINT-MARTIN

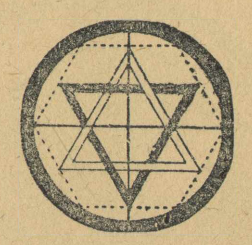
SA VIE. — SA VOIE THÉURGIQUE
SES OUVRAGES. — SON ŒUVRE. — SES DISCIPLES

SUIVI

de la Publication de 50 Lettres inédites

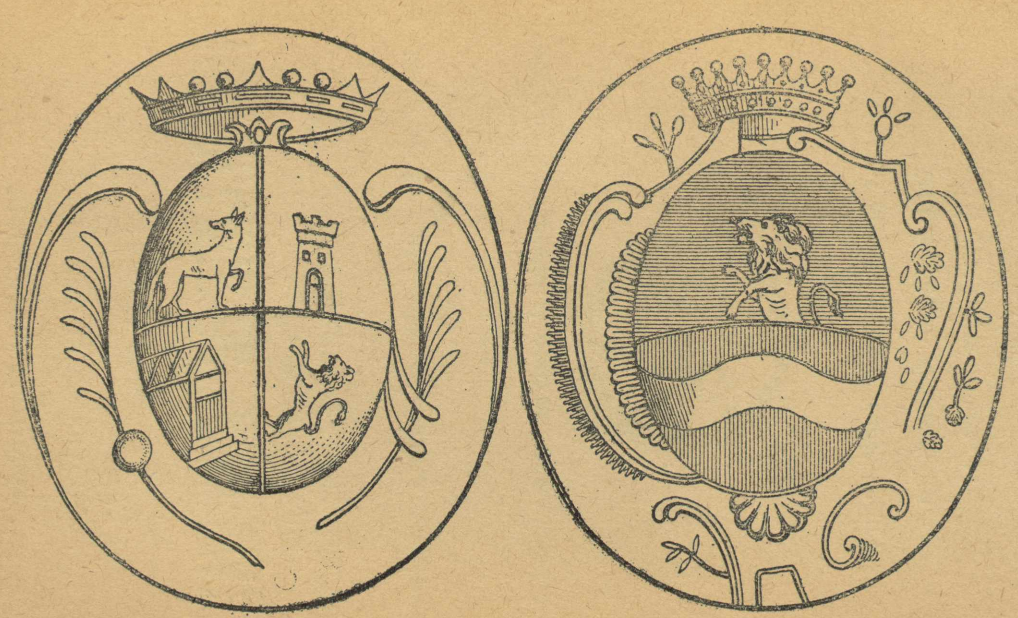
PAR

PAPUS
Président du Suprême Conseil de l'Ordre Martiniste



PARIS
LIBRAIRIE GÉNÉRALE DES SCIENCES OCCULTES
Bibliothèque Chacornac
11, QUAI SAINT-MICHEL, 11
1902





Cachets de Saint-Martin

A Monsieur E. DESCHAUX

PHARMACIEN HONORAIRE

Permettez-moi, cher ami, de vous dédier ce volume pour reconnaître l'intérêt spirituel que vous avez bien voulu porter aux idées et aux œuvres de Louis-Claude de Saint-Martin.

LA VIE
DE
CLAUDE DE SAINT-MARTIN

CHAPITRE PREMIER

Période Préparatoire

Louis-Claude de Saint-Martin naquit à Amboise, en Touraine, le 18 janvier 1743. Sa mère était morte peu de temps après sa naissance. Aussi fut-il élevé par sa belle-mère et son père, gens fort pieux nous dit M. Matter. Il fut placé au collège de Pont-Levoy. Parlant de son enfance, Saint-Martin remarque lui-même qu'il a « *peu d'astral* » ce qui doit s'entendre au point de vue actif, mais non, comme le montre sa vie, au point de vue réceptif. Nous avons affaire, en effet, à un admirable intuitif, mais à un piètre dispensateur de fluides physiques. Il se rattrapera sur le rayonnement intellectuel et surtout spirituel.

On le destine à la robe. Aussi, après le col-

lège, fait-il son droit et nous le trouvons un beau jour avocat du Roi au siège présidial de Tours.

Là commence la lutte entre l'Esprit, encore caché, qui illumine le corps du jeune avocat et le monde extérieur. Tout rempli des idées de Justice, le malheureux se butte aux taquineries de la jurisprudence (1) et s'écrie lui-même :

« Je n'ai jamais pu savoir, pendant l'espace de six mois, qui, dans une cause jugée, avait gagné ou perdu son procès, et cela, après plaidoiries, délibérations et prononcés du président entendus. »

Sur sa demande, son père lui fait quitter a robe et il embrasse la carrière des armes.

Le Régiment de Foix — L'initiation

Grâce à la recommandation du duc de Choiseul, il reçoit un brevet d'officier au régiment de Foix. Sa nouvelle carrière lui laissait des loisirs utilisés largement par la lecture et la méditation, car après avoir parcouru tout le cycle des philosophes à la mode,

(1) Et cependant les ouvrages de Burlamaqui devaient exercer une grande influence sur son esprit.

notre lieutenant cherchait toujours sa voie, peu satisfait des solutions proposées, au problème de la destinée humaine, par les systèmes du temps.

Il est amené à se lier avec un officier de son régiment, M. de Grainville. Cet officier est *initié* à une société occulte très importante ayant pour chef Martines de Pasqually. Ce dernier a épousé la nièce du major du régiment de Foix (1). M. Matter dit (p. 8) que ce régiment tenait garnison à Bordeaux. Des lettres de Martines et surtout celles du 13 août 1768 et du 2 octobre 1768 montrent que c'est là une erreur, ou tout au moins que la portion du régiment où était Saint Martin n'était pas à Bordeaux continuellement. En effet, le 13 août 1768, Martines dit : « Je vous fais part que *Monsieur* de Saint-Martin m'écrit qu'il doit venir passer son quartier d'hiver ici, peut-être avec le TP. *Maître* de Grainville. J'attends pareillement le TP. *Maître* de Balzac.

Saint-Martin est encore *Monsieur*, il n'est pas initié. Mais le 2 octobre de la même année nous apprenons l'arrivée des amis an-

(1) Voy. Lettres de Martines de Pasqually de 1767, dans notre ouvrage sur Martines.

noncés et cette fois il est le *Maître* de Saint-Martin. Il a été initié dans ce laps de temps. Par qui ?

Par le capitaine de Grainville ? Tout semble le faire supposer ; mais un passage d'une lettre de Saint-Martin lui-même (1) nous incite toutefois à attribuer la plus grande part dans cette action au Maître de Balzac. La vérité est que tous les deux doivent y avoir travaillé.

Saint-Martin a, à cette époque, vingt-cinq ans. Il est officier depuis l'âge de vingt-deux ans.

Influence de Martines de Pasqually

C'est à ce moment que Saint-Martin assiste au premier phénomène sensible produit par Martines et s'identifie avec le Phil... Inc... pour la première fois.

De tous les documents que nous possédons et de la lecture même des lettres de Saint-Martin à Willermoz, il ressort bien certaine-

(1) Il est vrai que j'ai reçu les trois grades (de cohens) à la fois ; mais je ne sais pas si cela en vaut mieux c'est M. de Balzac qui me les conféra.

Lettre du 12 août 1771 (p. 3).

ment que l'exercice de la Magie cérémonielle constituait la voie employée par Martines pour amener ses disciples à l'illuminisme.

Les critiques s'efforcent en vain de chercher par quels arguments philosophiques le maître amena le jeune lieutenant à ses idées. Il n'y a pas de discussions métaphysiques dans ce cas, il n'y a que des faits.

Après avoir tracé ses cercles, établi les noms sacrés, disposé les luminaires et placé les récipiendaires, Martines prononçait les invocations et les conjurations et alors apparaissaient une foule d'êtres jusqu'alors invisibles formant ce qu'on appelait des *Matérialisations* dans la langue des spirites contemporains. Mais il n'y avait pas de médium endormi et la Magie était seule mise en œuvre. L'effort des disciples portait ensuite sur l'obtention de pareils phénomènes sans l'assistance du maître.

Où M. Matter a vu juste c'est quand il déduit, des phrases de Saint-Martin, son peu de goût pour la Magie ; mais il faut ajouter que la Théurgie, synthétisée dans la Prière, la Méditation et l'exercice de la Charité, eut tous ses suffrages. N'anticipons pas, retenons seulement ce fait que Martines est surtout un

Mage et que Saint-Martin deviendra un Théurge.

Dès maintenant il est avéré, tant par les lettres de Martines (août et octobre 1768) que par celles de Saint-Martin (avril 1771) que ce dernier a passé par toutes la filière des grades de la Société-mère et qu'après avoir reçu, en une fois, les trois grades symboliques : apprenti, compagnon, maître ; il a reçu, aussi en une fois et par M. de Balzac, les trois grades d'élu et de cohen et qu'il en est là quand il arrive à Bordeaux le 2 octobre 1768. Les déductions de M. Matter (p. 72, chap. VI) sont donc erronées sur ce point.

De 1768 à 1771 Saint-Martin travaille à Bordeaux et il sert de secrétaire à Martines. C'est pendant ce temps qu'il est mis au courant des minutieux détails de la pratique. C'est cette fonction de secrétaire qui lui permet d'entrer en relation par correspondances avec Willermoz, chef de la Loge des Cohens à Lyon et dont nous avons déjà parlé antérieurement dans nos deux études précédentes. Occupons-nous-donc surtout de Saint-Martin.

Les lettres du 4 mars 1771 et du 25 mars ont trait à des détails de pratique. — Signa-

lons toutefois dans la dernière lettre la belle pensée suivante :

« C'est beaucoup avancer que de souffrir.
« Il n'est point de tribulations dont la Justice
« ne nous tienne compte, si nous sommes
« assez fermes, pour percer jusqu'à ce germe
« de bien qu'elles enveloppent toutes. »

Les lettres du 5 et 20 mai 1771 annoncent un voyage de Martines à Paris, celle du 24 mai annonce son retour. Saint-Martin est toujours à Bordeaux occupé à copier des cahiers et des rituels. — Notons, en passant, que l'initiation chez les Martinésistes est *individuelle* et faite en la seule présence de l'initié et de l'initiateur. Le nouveau frère est seulement présenté à la séance de loge, *après son initiation.*

C'est en cette année 1771 que, d'après M. Matter (p. 33), Saint-Martin quitte le régiment pour se livrer à sa vie mi-contemplative mi-active par rapport à la propagande des grandes vérités. Notre ex-lieutenant avait alors 28 ans.

M. Matter se demande si le philosophe en quittant l'armée n'alla pas soit à Amboise, à Lyon ou à Paris (p. 34). Les lettres que nous publions répondent qu'il resta tout simplement

à Bordeaux dont il ne partira que deux ans après, en mai 1773. — Toutes les déductions de M. Matter sont donc encore erronées sur ce point.

La lettre du 8 juin 1771 confirme la naissance du fils de Martines et les bonnes relations de ce dernier avec le prince de Rohan, alors archevêque de Bordeaux. Soulignons simplement l'apparition du futur cardinal, héros du procès du Collier. Toutes les autres lettres jusqu'à celle de janvier 1772 ont trait à la pratique ou à des frères dont nous reparlerons plus tard. Celle du 13 mai 1773 nous arrêtera un instant car elle nous annonce que Saint-Martin a quitté Bordeaux, pour la première fois sans doute depuis 1768, et qu'il est à Tours Citons-en cette belle pensée :

« Ce n'est point sur nos succès que nous de
« vons nous mesurer ; c'est sur l'état de paix
« de confiance, d'humilité et de courage où nous
« nous trouvons ; le reste est entre les mains
« de celui qui nous conduit *et si nous pouvions*
« *ne jamais oublier qu'il ne nous doit rien* la
« patience nous soutiendrait toujours et fer-
« merait la bouche aux murmures. »

Cette lettre est la première signée R. †

(Rose-Croix). Saint-Martin a été initié à ce grade le 17 avril 1772 et nous allons reproduire la lettre de Martines qui annonce ce fait, lettre dont nous avons donné une photographie p. 47 de notre étude sur Martines.

Ce 17 avril 1772.

Je vous fais part de l'acquisition que nous avons faite dans nos C^es vertueux de Bordeaux ✝ ✝ ✝

Après avoir passé et repassé nos émules de Saint-Martin et de Sères par notre scrutin ordinaire et extraordinaire *en conséquence des ordres qui nous ont été donnés* les avons reçus et ordonnés RR. ✝ ✝ en cette..... considération invitons sous peine de prévarication, de reconnaître nos susdits émules pour tels qu'ils ont été proclamés dans le cercle, assurant que foi doit être ajoutée en tout ce qu'ils profèreront pour ou contre l'avantage de l'ordre et de ses émules. Par cet effet leur avons délivré quatre chartes pour en faire l'usage qu'il conviendra selon leurs obligations à quoy ils persistent. En cette consi dération, avons mis nos caractères ordinaires

(Suivent les caractères secrets.)

Le 16 août 1773, Saint-Martin accepte d'aller à Lyon, maintenant qu'il a rendu ses devoirs à son père. Il écrit encore le 30 août

pour annoncer son arrivée pour le 10 septembre 1773. C'est là qu'il fait la connaissance de J.-B. Willermoz avec qui il correspondait depuis deux ans. Il a 30 ans.

Rencontre avec Willermoz — Lyon

A l'encontre de M. Matter, je ne pense pas que Saint-Martin ait encore de grandes relations mondaines. A part les frêres de l'école avec qui il est en correspondance, comme de Grainville (qu'il estime particulièrement) de Balzac, d'Hauterive, l'abbé Fournier, Willermoz, son cercle d'amis mondains est encore très étroit. Ce n'est qu'après son voyage en Italie et après l'apparition du premier volume qu'il s'étendra.

Le séjour de Saint-Martin à Lyon dure à peu près un an.C'est à ce moment qu'il se livre à des recherches hermétiques ; mais sans aborder les problèmes du mesmérisme, ce qu'il ne fera que bien plus tard.

En octobre 1774 il fait, en compagnie du frère de Willermoz, un médecin, un voyage en Italie.

Le 2 octobre 1774 il écrit de Gênes où il est arrivé après un voyage par mer depuis Nice.

Saint-Martin constitue sa Personnalité
Son Voyage en Italie

Les souvenirs relatés dans le « Portrait historique » ont du être infidèles car ce voyage est annoncé comme ayant été fait en 1775 alors que les lettres permettent de rétablir la vraie date. La cause du voyage nous apparaît aussi très claire. C'est l'accompagnement du frère de Willermoz. Ce dernier tombe malade à Cône d'où partent deux lettres le 11 et le 21 octobre ; mais il se rétablit vite et on revient vers Lyon. Je pense qu'il y a peu de propagande occulte à chercher dans ce voyage. Notons seulement un avertissement en rêve, raconté dans la lettre du 21 octobre. La grande occupation de Saint-Martin à ce moment est la préparation de son premier recueil ; composé avec les enseignements donnés par « *l'Agent inconnu* » qu'il a dû entendre pendant son séjour avec Martines et qui reviendra plus tard au milieu des frères de Lyon. C'est en effet en 1775 que paraît le livre *Des Erreurs et de la Vérité* et l'auteur fait les plus grands efforts pour rester une simple incarnation du « Philosophe Inconnu » de l'Ecole.

Ce livre fait une profonde impression dès son apparition, et nous trouvons Saint-Martin revenu à Paris le 30 juillet 1775.

Son séjour à Lyon (y compris ce court voyage d'Italie) a duré presque deux ans ; qu'il a sans doute consacré a réunir les notes pour son volume, et à se perfectionner dans la méditation et la pratique. Les divergences d'idées commençent à ce moment à se manifester avec Willermoz. Insistons un peu sur ce point.

Willermoz, officier de presque tous les rites maçonniques ; habitué aux loges et aux réunions est, avant tout, un réalisateur. Pour lui la diffusion progressive du Rite des Elus Cohens doit marcher de pair avec celle des autres rites. Aussi recherche-t-il particulièrement le travail collectif.

Saint-Martin, au contraire, plus il médite, plus il s'affermit comme un partisan des initiations individuelles. Chaque membre de l'ordre est choisi et instruit avec le plus grand soin et individuellement. Sa diffusion initiatique est aussi plus lente; mais plus sûre. Enfin les formes maçonniques qui plaisent tant à Willermoz répugnent à Saint-Martin.

Mais ces dissentiments seront toujours de surface et l'inaltérable amitié des deux grands initiés de Martines planera sans cesse bien au-dessus de ces boutades et de ces querelles passagères dans lesquelles Saint-Martin se donne toujours tous les torts pour ne pas froisser ses chers amis.

A ce moment, la vie mondaine du jeune philo sophe a commencé ; c'est-à-dire qu'il a décidé de se donner à son apostolat dans le grand monde parisien. Les dehors légers cachent, au contraire, la poursuite d'un but bien défini et qui a échappé à l'œil, pourtant si perspicace, des critiques. Nous aurons l'occasion de parler de ces relations sur lesquelles M. Matter donnedu reste, d'abondants détails.

Poursuivons l'analyse de nos lettres.

L'Abbé Fournier

Le 9 juin 1776, Saint-Martin annonce qu'il part pour Bordeaux rejoindre l'abbé Fournier. Il a été d'abord auprès de son père et de sa sœur. « J'ai trouvé les miens, ou au moins partie des miens, changés à leur avantage ; soit que je le sois moi-même au mien et je n'en doute pas après les leçons de prudence et de

conduite que j'ai prises près de vous, soit que les liens du sang se fassent sentir, je trouve que nous nous entendons mieux et que ma marche n'est plus ce qu'elle était il y a trois ans. »

Cette lettre nous apporte aussi quelques renseignements sur l'effet produit par « Le Livre » (*Les Erreurs et le Vérité*).

De Bordeaux où il est resté jusqu'au 12 juillet, il part à Toulouse (lettre du 6 juillet) il fait tout d'abord un grand éloge de l'abbé Fournier.

Nous voyons que le Philosophe vient de refuser l'appui d'une « personne considérable » qui voulait s'intéresser particulièrement à son sort. On verra le détail dans la lettre en question.

Il a eu aussi affaire à un « Général » instruit par d'Hauterive et devant qui il a gardé la plus grande réserve.

Toulouse

Parlons un peu en détail du voyage de Toulouse. Voici tout d'abord ce qu'en dit notre auteur : « Le marquis d'Hauterive, me sachant ici, m'a engagé de profiter du voisinage de Toulouse pour y accompagner l'abbé qui y est

annoncé et attendu depuis longtemps. L'abbé ne peut pas quitter la ville pour des raisons que vous verrez plus bas ; alors j'ai pris le parti d'écrire à M. de Percin et de lui faire part de l'invitation que me faisait d'Hauterive et des entraves qui retenaient l'abbé, sans cependant le mettre au fait. Je lui mande de me faire savoir s'il est à Toulouse et que, s'il y est, je me propose de l'aller visiter. Il m'a répondu une lettre très instante et très chaude. En conséquence, je pars demain et serai rendu près de lui le 12 du courant. »

C'est donc le 12 juillet 1776 que Saint-Martin arrive à Toulouse. Il faillit s'y marier, si l'on en croit son *Portrait historique* (303) cité par Matter.

« J'ai joui, à Toulouse, de la Société d'une très aimable famille, les Dubourg, et j'ai eu occasion d'y voir MM. Villenouvet, Rochemontès, Quellus, Labadens, Mazade, homme de beaucoup d'esprit. Les charmantes promenades de Rochemontès me resteront longtemps dans la mémoire. La situation est magnifique. J'ai été frappé de la bonté des âmes pures que j'ai rencontrées dans la délicieuse famille Dubourg. Il y a été question de quelques velléités

de mariage pour moi, premièrement avec l'aînée Dubourg et ensuite avec une anglaise nommée Mlle Rian. Mais tous ces projets se sont évanouis, comme tous ceux qui n'ont tenu qu'aux choses de ce bas monde. Car mille expériences m'ont appris qu'en vain le sort tenterait de me lier à lui et que je n'étais né que pour une seule chose. Heureux, heureux si les circonstances n'eussent pas laissé si souvent ma faiblesse à elle-même et ne m'eussent pas exposé par là à descendre au lieu de monter comme je n'aurais dû cesser de le faire. »

Pourquoi cela est-il daté 1778, alors que les faits se passent deux ans plus tôt ? N'a-t-on pas confondu la date du fait avec celle de sa relation ? C'est ce qui doit être probable, car nous relèverons plusieurs erreurs de ce genre dans les « Portraits ».

Le séjour à Toulouse n'a pas dû être très long. Mais rien ne nous permet de l'apprécier, car la lettre suivante est datée de Paris, 23 mars 1777. Nous y trouvons quelques indications. sur les relations parisiennes du jeune Philosophe qui a maintenant 34 ans.

C'est ainsi que nous apprenons que Mad. de La Croix (la dame de haute importance pré-

cèdemment indiquée) a reçu une réponse de Caignet, le successeur de Martinès à la tête de l'ordre.

On ue doit recevoir de femmes dans l'Ordre qu'après examensévère deleurs facultés suprahumaines et autorisation directe des Guides invisibles. Il faut attendre pour recevoir M. de Brancas ainsi que l'abbé de Grillon.

Versailles et Paris

Saint-Martin fréquente beaucoup chez le prince de Luzignan, et il va fréquemment à Versailles ainsi qu'en témoigne sa lettre du 1er avril 1778. Nous apprenons aussi, dans cette lettre, les relations des Martinistes avec Savalette de Langes qui s'accoupait tant des conférences et des réunions maç.·. à cette époque.

A Versailles Saint-Martin a vu plusieurs frères de l'Ordre : MM. Roger, Boisroger, Mallet, Jance (ou Gence se demande M. Matter), Moret, mais laplupart, dit-il, avaient été initiés pour les formes.

Les lettres vont maintenant se faire rares et apparaîtront seulement une fois par an ou peu s'en faut. Après celle du 24 août 1778

signalant l'arrivée d'un paquet de documents envoyé d'Amérique, nous n'en trouvons plus une que le 28 mars 1779. Nous y apprenons la mort du successeur de Martinès à la tête de l'Ordre le P. M^tre Caignet de Lester. On ne sait qui il a nommé pour lui succéder.

Les membres les plus actifs de l'Ordre sont à ce moment : Saint-Martin, poursuivant ses initiations individuelles, Villermoz continuant ses recherches poursuivies collectivement ; puis d'Hauterive, de Grainville et quelques autres. Savalette de Langes est à l'écart.

Le 18 décembre 1780, Saint-Martin prévient ses amis de Lyon de la curiosité de Mme la maréchale de Noailles, qui, devinant en lui le Philosophe inconnu, est après lui *comme un furet*. Toutes les précautions doivent être prises pour la dérouter. Cette année il a été passer quelques jours chez le duc de Bouillon.

Le 8 mai 1781 nous apprenons la maladie du F. Tavannes, qui part pour Lyon accompagné de Court de Gébelin. Outre ce dernier, nous voyons encore, cité dans cette lettre, Savalette de Langes dont il a déjà été question et Duchanteau, l'auteur d'un calendrier magique qui sera fort estimé plus tard par Éliphas Lévi.

Presque aussitôt suit une seconde lettre (18 mai 1781) annonçant, à mots couverts l'apparition du second volume de Saint-Martin (le *Tableau Naturel*) et nous faisant part d'une courte maladie de l'auteur.

Nous entendons parler de M. de Virieu et quelques notes concernant Court de Gébelin font pressentir qu'il a dû être initié aux grades inférieurs de la Société. D'Hauterive est parti de Toulouse pour Orléans.

La lettre du 7 juillet 1782 concerne des affaires de Willermoz pour lesquelles des Fermiers généraux peuvent être utiles. Parmi les noms de ces derniers, nous remarquons celui de Delaage. Saint-Martin parle aussi de l'*Influenza* dans sa lettre.

Passons sur le 10 février 1783 pour nous arrêter à l'envoi du 10 mars de la même année. Cette lettre est un morceau sublime par l'élévation des pensées autant que par son caractère vraiment chrétien.

L'année suivante (1784, 3 février) nous apprenons une grosse nouvelle. Le Philosophe vient de prêter serment à la Société occulte fondée par Mesmer. C'est cette société qui

forme le noyau d'où sortira plus tard la *Société de l'Harmonie*. C'est surtout avec Puységur, qui découvrit la lucidité somnambulique, que travailla Saint-Martin.

Le 29 décembre de la même année des détails complémentaires nous sont fournis. C'est ainsi que nous connaissons le quartier qu'habite Saint-Martin. (rue de Seine, faubourg Saint-Germain n° 72); la maison doit toujours exister.

Nous suivons aussi les recherches de notre auteur au sujet du magnétisme, car il raconte ce qu'il a vu à Busancy, chez Puységur, où il a pu constater de nombreux cas de guérisons rapides.

Incidemment nous constatons que Saint-Martin, s'est rendu à la loge la Bienfaisance. Nous apprenons aussi qu'il n'assistera pas aux séances du convent réuni par Savalette de Langes. Enfin remarquons ce jugement sur Cagliostro : « Je regarde cet homme comme le tourment de la Vérité ».

Ici se termine le grand séjour de Saint-Martin à Paris. Il a 42 ans. Les événements qui surviennent à Lyon vont avoir une grande influence sur son esprit.

Willermoz réussit enfin ses Opérations a Lyon

Voyage de Saint-Martin auprès de lui

Le 29 avril 1785 nous devinons que Willermoz et ses amis viennent d'obtenir un grand succès dans leurs opérations théurgiques. L'Agent ou Philosophe Inconnu que Saint-Martin avait probablement connu dans l'école de Martines, vient de se manifester à Lyon. Lorsque nous publierons, si Dieu le permet, notre étude sur Willermoz, on verra que cette manifestation était d'une grande importance puisque l'agent matérialisé dicta près de cent cahiers d'enseignement et qu'il vint lui-même en brûler plus tard une partie. Nous possédons dans nos archives, presque tout ce qui a été sauvé.

C'est avec le plus pur esprit de charité et d'humilité que Saint-Martin félicite son ami de son succès. Et il déclare avec la plus grande franchise que le nom qui signe ses livres est d'origine invisible et ne lui appartient pas à lui-même. « Les torts que j'ai eus de me laisser connaître ne me paraissent pas comparables à ceux d'avoir écrit. *Ces derniers offen-*

saient la chose même, en me mettant à sa place sans son ordre ».

L'Ordre viendra bientôt et lèvera bien des scrupules. Notons l'annonce de l'envoi d'un ouvrage de Puységur et des nouvelles de M. Tieman.

Un mois après, 13 mai 1785, on sent combien Saint-Martin brûle d'envie d'aller à Lyon. D'Hauterive est en Angleterre.

L'occasion se présente vite et le 30 juin, Saint-Martin annonce son départ de Paris. Un détail à retenir : la Loge Lyonnaise se réunit *aux Brotteaux*. C'est là que Saint-Martin, déjà Rose-Croix Martinésiste, est inscrit officiellement sur les registres maç.·., ainsi qu'on le verra plus loin. Il est reçu le lundi 4 juillet à 5 heures, nous apprend une note de la main de Willermoz. Signalons aussi les livres que Saint-Martin emporte pour charmer les loisirs du voyage : Une bible hébraïque et un dictionnaire pour en aider la traduction.

Le séjour à Lyon, partagé entre les études hermétiques et théurgiques dure du 30 juin 1785 au 1er janvier 1786. A cette date le Philosophe part pour Paris avec Zinnowief.

Nous voyons nommer le Mis de Bory, M. de

Saint-Didier, M. de Polomieu (qu'il appelle irrespectueusement la Grande Minette) ; le F. Barberin ; puis nous apprenons que, sur les récits, prudents cependant, de Saint-Martin, plusieurs frères, entre autres Savalette de Langes, veulent se rendre à Lyon.

Quelle prudence ne devait pas montrer Saint-Martin dans le récit des faits qu'il avait été appelé à voir aux Brotteaux et dans le choix des oreilles à qui il pouvait conter ces faits !

Dans le premier moment d'enthousiasme on se figure que le récit véridique des faits occultes, énoncé avec ardeur et conviction, va entraîner l'assentiment de l'auditeur. On expose les phénomènes avec toute la rigueur désirable, on parle, on parle, grisé par son propre contentement — puis vient le réveil.

L'auditeur n'est pas apte à s'élever si haut. Il se persuade aisément que l'imagination a dû être pour beaucoup dans ces faits qui déconcertent ses catégories mentales. Et loin d'être persuadé, il devient plus défiant et plus sceptique.

On a compromis le maître visible ou invisible, on a fait fausse route et il faut toute l'hu-

milité de notre philosophe pour se jeter à genoux en reconnaissant ses fautes et en se rappelant la remarque pythagorienne qu'on a une seule bouche et deux oreilles.

Hélas, que celui qui n'a pas péché jette la première pierre au philosophe ! Pour nous, nous savons combien l'expérience du silence lui fut dure, pour ne pas excuser de grand cœur le jeune maître.

Voyage a Londres

Un mois après, le 15 janvier 1787, il est à Londres, où il est arrivé le 10, après une mauvaise traversée pendant laquelle il a fait connaissance avec le mal de mer. Le but de son voyage ? Apparemment de retrouver Tieman et Zinnowief qui sont à Londres aussi. D'Hauterive, rencontré par hasard, a été froid. Il ne veut pas regarder comme frères (Martinésistes) ceux qui appartiennent à la Maçonnerie.

Saint-Martin fit, à Londres, la connaissance du mystique Law et surtout de M. Belz, un voyant remarquable, dont notre philosophe décrit avec enthousiasme les facultés dans cette lettre.

D'autre part, M. Matter signale (pp. 132 et 299), les connaissances aristocratiques de Saint-Martin, parmi lesquelles nous remarquons le comte de Divonne, Mme de Coislin, Milord Beauchamps, puis le savant Herschell chez qui notre auteur a déjeuné avec M. de Lauzun, M. Dutens et M. Horseley.

Ce *Dutens* est le célèbre auteur des *Découvertes des anciens attribuées aux modernes* qui ont demandé une érudition et des recherches considérables.

« Je demeurais, nous dit Saint-Martin, chez « le prince Galitzin et Tieman qui eurent « tant de bontés pour moi que j'en ai honte. »

Le prince Galitzin a-t-il été un des agents actifs de l'introduction du Martinisme (de Saint-Martin) en Russie ? Je l'ignore. Mais ce qui est sûr, c'est que l'Ordre Martiniste prit une telle extension en Russie que le théâtre impérial, un peu, dit-on, par ordre de la Grande Catherine, mit une attaque des Martinistes en scène et, qu'aujourd'hui encore, on peut voir exposés à Moscou, les bijoux et les cordons des Martinistes de cette époque.

Les noms russes cités par Saint-Martin sont les suivants : (Matter p. 136) Prince Galitzin,

Kachelof, Markof, Zinnowief, Stavronski, Vorrontzoff, comte Rasonmoski.

Nos frères martinistes de Russie feront bien de rechercher dans ces familles les traces de l'action de notre maître. A l'encontre de M. Matter, je ne crois pas qu'il s'agisse là des disciples de Martines, mais bien de ceux de Saint-Martin.

Notre philosophe cite lui-même les noms de Doyen, Grainville, Poisy, Millanois, Auchat.

Paris, Amboise, L'Italie

Le séjour de Londres est bientôt terminé car le 20 juillet 1787 nous retrouvons Saint-Martin à Paris, arrivant de Bussang. Son père est paralysé et il part à Amboise. Les frères Giraud et Millanois sont encore cités dans cette lettre.

Bientôt Saint-Martin part pour l'Italie et il passe par Lyon en septembre 1787. Il fait le voyage d'Italie, nous dit M. Matter, avec le Prince Galitzin. Notre philosophe dans sa lettre de Lyon parle surtout de M. Giraud et le reste se rapporte à des mots convenus au sujet de l'impression de ses ouvrages.

Le 23 octobre il arrive à Rome et le lende-

main il écrit pour raconter sa visite à Saint-Pierre et son admiration. Nous apprenons qu'il a passé par Sienne et par Florence sans s'arrêter dans cette dernière ville. A Sienne il a éprouvé quelques secousses de tremblement de terre et il a rencontré dans une auberge un ami de Willermoz, le comte Collovator.

On trouvera dans les livres de M. Matter (p. 141) la liste des relations mondaines en Italie. Elles ne nous intéressent guère pour l'étude que nous poursuivons que par les initiations que Saint-Martin aurait pu faire dans leurs rangs. Mais nous n'avons aucune lumière à ce sujet.

Le séjour en Italie dura à peu près quatre mois, et nous apprenons par la copie d'une lettre de Villermoz du 6 février 1788 qu'à cette date Saint-Martin revient vers Lyon.

Autre nouvelle, très importante, dans la même lettre : *l'Agent* a cessé ses apparitions et un sujet qui avait aidé les frères à faire quelques expériences de lucidité a aussi cessé ses services par suite de son mariage.

Or, d'après cette lettre, nous apprenons que Saint-Martin avait annoncé ce qui allait arriver deux ans et demi d'avance à certains frères à l'insu de Willermoz. De là les vifs repro-

ches de ce dernier et la justification facile de Saint-Martin.

« L'Agent a Lyon »

Nous verrons en étudiant Willermoz que ce départ de *l'agent* ne fut qu'éphémère puisqu'il revint en 1790 et resta, mais c'est à vérifier, jusqu'à 1796. Je dis c'est à vérifier parce que Willermoz nous dit que dans les premiers mois de 1790 « je rendis à l'agent « sur sa demande, plus de 80 cahiers qui « n'avaient pas été publiés et qu'il a dé- « truits. »

Retour a Paris

Le passage par Lyon a été rapide car, le 29 avril, Saint-Martin est à Paris. Il annonce le résultat de négociations poursuivies par le F. de Virieu. Le philosophe se fait écrire rue du Doyenné Saint-Louis du Louvre, n° 5. Nous savons aussi qu'il est en correspondance régulière avec Millanois, Grainville, Bory, Giraud, les frères de Lyon et la personne qu'il désigne par le nom énigmatique de *La Mère*.

Nous voyons aussi par cette lettre le zèle du frère Zinnovief pour la propagation de

l'ordre, car ses amis viennent tous rendre visite à Saint-Martin.

Il cite aussi Mme de Wurtemberg, Mme la duchesse de Brissac, Mme de Gléon, Mme de Saint Didier.

Il annonce son départ pour Amboise. Signalons aussi un petit voyage à Montbéliard chez la duchesse de Wurtemberg, cette même année.

Ici se termine une grande phase de la vie de Saint-Martin. Il a juste 45 ans et il va se rendre pour la première fois à Strasbourg où il sera conduit jusqu'à l'Esprit de Bœhme par les œuvres du célèbre théosophe allemand. Ses deux dernières lettres à Willermoz vont préparer la transition.

Influence des Idées swedenborgiennes sur Saint-Martin

Saint-Martin est arrivé à Strasbourg le 6 juin 1788. Il reparle à mots couverts du Vicomte qui a eu des accidents cérébraux graves et qui va mieux.

C'est sans doute pour rejoindre Tieman que Saint-Martin est allé à Strasbourg où il a vu les Turkheim, Mayer, Salzman. Il an-

nonce l'arrivée à Lyon d'un jeune américain du nom de Despallières.

Autre lettre le 16 décembre 1789 consacrée surtout à la question de savoir si Saint-Martin peut participer aux travaux de la Société des Initiés de Lyon sans être resté maçon.

Enfin dernière lettre de la série, le 4 juillet 1790, toujours datée de Strasbourg, mais annonçant un voyage en Touraine fait au printemps de la même année. C'est dans cette lettre que Saint-Martin demande à être définitivement rayé des registres maçonniques.

Là s'arrête la correspondance initiatique que nous publions. Nous nous adressons donc à M. Matter pour tout le complément de la biographie du jeune maître.

Influence décisive de Jacob Bœhme Correspondance avec Kirchberger

C'est une autre série de lettres adressées au baron de Liebisdorf qui a été surtout utilisée pour analyser les idées intimes de Saint-Martin depuis cette époque, en étayant ces renseignements sur ceux fournis par l'auteur lui-même dans son « Portrait Historique ».

La première impression qu'il ressent est

celle d'avoir autour de lui des âmes fermées aux objets qui lui sont chers. Les hommes sont tout à leurs affaires matérielles et c'est parmi les âmes féminines que Saint-Martin va rencontrer les plus immédiates compréhensions.

Parmi les personnes nommées citons les Frank, les Turckheim, M. D'Oberkirch (qui reparlera de Saint-Martin dans ses mémoires) de Lutzelbourg, de Saint-Marcel, Lefort, Falkenheim, Delort, etc...

On trouvera dans le beau livre de M. Matter tous les détails de l'enthousiasme de Saint-Martin pour l'âme de sa camarade intellectuelle Mme de Bœcklin.

Une autre remarque en passant. Citant (Matter p. 153) les personnes ayant fortement agi sur son esprit, notre auteur cite Willermoz par la seule initiale de son nom W. Or M. Matter cherche vainement, et pour cause, quelle est la jolie femme déguisée sous cette lettre. Nos lecteurs sauront à quoi s'en tenir.

Mais nos lecteurs ont le droit de nous demander autre chose qu'un simple analyse du livre de M. Matter, aussi allons-nous leur demander la permission de résoudre certai-

nes questions générales intéressant tous les occultistes et posées par la vie de notre philosophe.

De 1788 à 1791 cette vie s'écoule à Strasbourg, de 1791 à 1793 nous le trouvons à Paris en correspondance suivie avec son ami de Berne. (Sa première lettre à son ami est du 28 mars 1792.)

Nous apprenons incidemment que Saint-Martin était chevalier de Saint-Louis (1).

En janvier 1793 notre philosophe rend les derniers devoirs à son père et il retourne, et reste seul l'année suivante (1794) à Amboise.

Saint-Martin et la Révolution

Nul mieux que M. Ad. Franck, n'a mis en relief les événements auxquels se trouva mêlé le philosophe pendant la Révolution. Aussi prendrons-nous la liberté de faire appel à l'ouvrage : *La Philosophie mystique en France au XVIIIe siècle*, p. 58 et suivantes.

« En s'inclinant devant les principes et en partageant à bien des égards les passions de la Révolution Française, Saint-Martin se fait un devoir d'en accepter les épreuves et les

(1) Voir Matter, p. 208.

charges. De quel danger peut-elle d'ailleurs être pour lui ? Ne vous a-t-il pas déjà appris que sa destinée n'a rien de commun avec celle de ce monde, et qu'aucune des tribulations réservées à celui-ci ne saurait l'atteindre? « La paix passe par moi, écrit-il à son ami Kirchberger, et je la trouve partout à côté de moi. » Il en a eu, en mainte occasion, des preuves irrécusables, surtout pendant la journée du 10 août : car il était alors enfermé dans Paris, et il n'a cessé de le traverser tout le jour sans éprouver la plus légère crainte, sans rencontrer le moindre obstacle. Cela le frappe d'autant plus qu'il n'y est absolument pour rien ; il n'a par lui-même aucune force physique qui puisse lui donner le courage des sens. Mais qu'importe le courage des sens quand l'esprit, transporté dans les espaces imaginaires, n'a aucune idée du péril ? Veut-on savoir de quoi s'occupait Saint-Martin dès le lendemain de cette catastrophe du 10 août, qui venait de plonger la France et l'Europe dans la stupéfaction ? Il s'entretenait, avec son correspondant de Berne, de la lumière cachée dans les éléments et de la XLVII[e] épître de Bœhm.

Devenu libre, au commencement de 1793.

par la mort de son père, il résidait tantôt à Paris, tantôt à Petit-Bourg, près de son amie la duchesse de Bourbon, ou la citoyenne Bourbon, comme on disait dans ce temps-là. Il était à Paris, il venait de monter sa garde à la porte du Temple, devant la prison de ce même enfant royal dont l'Assemblée Constituante l'avait jugé digne d'être le précepteur, quand parût, le 27 germinal de l'an II, un décret de la Convention qui interdisait aux nobles le séjour de la capitale. Saint-Martin, obéissant sans murmurer, retourna dans sa ville natale, où la confiance et le respect de ses concitoyens adoucirent son exil. Lui, de son côté, soit par des dons patriotiques, soit par des services personnels, s'efforça, en toute circonstance, de prouver son attachement à la cause de la Révolution. « On doit s'estimer heureux, écrit-il, toutes les fois qu'on se trouve pour quelque chose dans ce grand mouvement, surtout quand il s'agit ni de juger les humains, ni de les tuer. »

Nommé commissaire pour la confection du catalogue des livres nationaux, il trouve dans l'accomplissement de cette tâche une jouissance inattendue pour son esprit ; c'est celle

que lui a procurée la découverte d'une légende de couvent, parfaitement ignorée hors de l'enceinte où elle prit naissance : *La vie de la sœur Marguerite du Saint-Sacrement.* Ici nous rentrons dans les excès d'imagination dont nous avons déjà eu un exemple à l'occasion de la vie de Gichtel. Il s'agit d'une pauvre carmélite du XVII[e] siècle, dont les perfections, les tortures et les souffrances surhumaines seraient une nouvelle confirmation des principes du mysticisme, ou, pour mieux dire, des principes de Bœhm et de Martinez. Inférieure à d'autres pour la science et la puissance, elle s'est élevée aussi haut que notre nature le permet, « dans l'ordre de la régénération et des vertus de l'amour ». Mais voici ce qui lui arriva. Pendant que la main divine la transportait dans ces sublimes régions, l'action spirituelle de l'ennemi la tirait en sens contraire. Il en résultait pour elle des souffrances épouvantables, dont toute son organisation fut ébranlée, mais qui s'attaquaient surtout à la tête. On appela à son secours les hommes de l'art : mais que pouvaient-ils dans leur ignorance, sinon la torturer en vain ? Ils épuisèrent sur elle tous les remèdes

de la pharmacie, ils lui appliquèrent sur le crâne un fer rouge, ils lui firent subir l'opération du trépan. La pauvre fille, quoique parfaitement sûre qu'ils ne changeraient rien à son état, supporta son martyre avec une héroïque résignation. Cette histoire, dont il ne conteste pas un instant la véracité, est pour Saint-Martin, une magnifique occasion de montrer que la médecine, quand elle ne tient pas compte de l'ordre surnaturel, n'est pas une science plus fondée que la philosophie, et qu'elle n'aboutit qu'à tuer le corps, comme celle-ci à tuer l'âme ! « Je ne veux point, dit-il, scruter ici l'ordre scientifique. Si cette fille eût joui de ses droits, elle eût pu renverser ses médecins, comme Jésus-Christ renversa les archers qui vinrent le saisir au Jardin des Olives. »

Un homme qui, sous le régime de la Terreur, se laissait absorber par de telles lectures, n'était certainement pas dangereux pour la république. Cependant, et malgré la prudence qu'il s'était imposée avec son ami Liebisdorf, même dans les controverses du mysticisme, Saint-Martin fit ombrage aux autorités du moment. Un mandat d'amener fut lancé contre

lui, et il était sur le point de comparaître devant le tribunal révolutionnaire, c'est-à-dire de monter sur l'échafaud, quand la chute de Robespierre et la réaction Thermidorienne vinrent le sauver. Il ne connut le danger que lorsqu'il fut passé, et naturellement, il fut persuadé plus que jamais qu'une puissance surnaturelle veillait sur lui comme une mère sur son enfant.

Il était seul, à quelque distance d'Amboise, dans sa petite maison de campagne de Chaudon, quand il fut nommé par son district élève des écoles normales, récemment créées par la Convention. C'était au mois de frimaire de l'an III, c'est-à-dire à la fin de 1794. Saint-Martin venait d'atteindre sa cinquante-deuxième année. C'était un peu tard pour s'asseoir sur les bancs de l'école. De plus, s'il ne nageait pas dans l'abondance à Chaudon, il y trouvait au moins le nécessaire; tandis qu'à Paris, au milieu de la saison rigoureuse, il ne pourra éviter la gène et les privations; il sera obligé, comme il dit, de se faire esprit pour ne manquer de rien. Enfin, il sera forcé de s'abaisser à des études de détail qui répugnent à son esprit et font vio-

lence à ses habitudes; il lui faudra aussi prendre part à la discussion, s'exercer à la parole, lui qui n'en voudrait entendre ni proférer d'autre que la parole interne. Aucune de ces considérations ne l'arrête, parce qu'il y en a d'autres d'un ordre supérieur qui lui font un devoir d'accepter, si humble qu'elle paraisse, la mission que lui ont confiée ses concitoyens. D'abord, il pense que tout est lié dans notre grande révolution ; dès lors, il n'y a plus rien de petit pour lui, et ne fut-il qu'un grain de sable dans le vaste édifice que Dieu prépare aux nations, il ne doit pas résister quand on l'appelle. Mais le principal motif de son acceptation, c'est l'espérance que, avec l'aide de Dieu, il arrêtera une partie des obstacles que *l'ennemi de tout bien* ne manquera pas de semer dans cette grande carrière qui va s'ouvrir et d'où peut dépendre le bonheur des générations.

Dernière Partie de la Vie de Saint-Martin
Sa Mort

C'est d'Amboise qu'il est envoyé à Paris comme élève de l'Ecole Normale et qu'il a ses fameuses discussions avec Garat (9 ventôse 1795)

Le 30 floréal il est revenu à Tours.

Les années 1795 à 97 le trouvent occupé à écrire et à publier ses études sur la Révolution française soit à Petit-Bourg soit à Paris où il passe toute l'année 1797. C'est à ce moment qu'il mit la dernière main à ses mémoires philosophiques.

Le 24 décembre 1799 il perd son ami Liebisdorff. De là un gros et légitime chagrin — bien que ces deux âmes ne se connussent que spirituellement.

De 1798 à 1801 paraissent édités par lui-même ses deux volumes sur *l'Esprit des choses et le Minstère de l'Homme-Esprit.*

Enfin de 1802 à 1803 ses traductions de Bœhme commencent à voir le jour.

Claude de Saint-Martin meurt d'une attaque d'apoplexie à Aulnaye, près de Sceaux, le 13 octobre 1803.

Tel est le coup d'œil d'ensemble sur cette dernière partie de sa vie que nous allons maintenant analyser avec plus de détail en traitant certains points nécessaires à bien mettre en lumière — au sujet des doctrines.

DEUXIÈME PARTIE

Commentaires sur la Vie de Saint-Martin

Avant tout, il nous faut poser la vie de Saint-Martin sur son véritable terrain en déterminant de notre mieux le caractère de la voie mystique et de ses diverses modalités.

Nous comprendrons ainsi pourquoi Saint-Martin appelle Strasbourg son *Paradis* et quel est le caractère réel de sa mission.

La Voie mystique

Il existe, dans la nature, une loi *d'évolution* qu'il est impossible à l'observateur un peu consciencieux de ne pas constater. Or cette loi gouverne tous les êtres naturels depuis le minéral jusqu'à la moindre cellule humaine. Son domaine s'étend même à l'esprit dans tous les plans de ses manifestations.

On oublie trop cette loi dans l'histoire de

la Philosophie et l'œuvre si remarquable du maître et ami Barlet *l'Évolution de l'Idée*, l'a cependant mise au jour d'une façon très lumineuse.

Un esprit qui se concentre vers son Principe prend d'abord conscience de ses moyens personnels d'action. Il abandonne toutes les idées qu'on a voulu lui imposer sans le contrôle de sa raison. Il prend enfin conscience de sa liberté. C'est un penseur libéré qui naît alors et cette phase d'évolution est souvent le terme ultime que peuvent atteindre les intelligences inférieures. De là le sectarisme étroit de ces libres-penseurs qui considèrent la négation de tout ce qui leur est supérieur, comme un devoir et le positivisme athée comme un dogme. Il est évident que ces penseurs, libérés de tout ce qu'ils ne peuvent digérer intellectuellement, sont d'un cran supérieur aux êtres sans personnalité qui acceptent tout ce qu'on leur raconte sans le discuter. Mais le libre-penseur confond souvent la phase qui précède son état avec celle qui le suit. En, effet l'Esprit débarrassé des idées non digérées par lui peut être comparé à une belle pierre débarrassée des herbes et de la

mousse dont elle était couverte. Mais une telle pierre nue peut être décorée et sculptée et elle n'en sera que plus belle.

De même l'Esprit de l'homme, après la phase critique et négative de la reprise de sa personnalité, peut encore évoluer et, alors, il se fait un système où, généralement le panthéisme tient la plus grande place, c'est-à-dire qu'après avoir pris conscience du plan physique par le naturalisme, il prend conscience du plan de la vie universelle et du monde des Lois par le Panthéisme. A cet instant il est incompris par ceux qui sont demeurés au plan inférieur et nous verrons Comte traité d'aliéné par ses disciples de la première heure parce qu'il aura évolué normalement jusqu'au Mysticisme.

Le Mysticisme est traité par les philosophes critiques qui ne peuvent aller jusque là, un peu comme le Panthéisme est traité par les matérialistes, comme une douce folie. Mais les mystiques seuls peuvent comprendre quelle est la grandeur de cette voie et nous allons essayer d'en indiquer, quoique bien imparfaitement, les sentiers d'approche.

Quand l'Esprit a atteint le développement

presque complet de ses organes rationnels, localisés dans le cerveau, il prend tout à coup conscience d'une autre série d'organes complémentaires des premiers, localisés dans les centres sympathiques et principalement dans le plexus cardiaque avec ramifications dans les centres conscients du cerveau. Ces organes sont destinés à l'exercice de facultés, toutes différentes des facultés cérébrales, et dont les effets sont connus sous le nom de vision directe, intuition, pressentiment, communications spirituelles, etc...

La voie mentale ou cérébrale a son point de développement ultime dans l'exercice de la Magie cérémonielle qui nécessite un entraînement et des connaissances toutes cérébrales, tandis que cette autre voie que nous appellerons *la voie cardiaque* se concentre et se résume dans la Théurgie. Autant la Magie développe la volonté personnelle et, souvent, l'orgueil, autant la Théurgie tue l'orgueil pour développer l'humilité et remplacer le commandement et les ordres donnés aux Esprits volontaires de l'Astral par la Prière et l'appel aux Anges du Plan divin.

Entre les deux voies, il en est une troisième,

mixte et souvent ténébreuse, qui pousse l'Esprit vers l'orgueil de se croire Dieu lui-même, qui apprend à mépriser la Prière et l'humble appel aux forces supérieures et qui erre entre les exercices de gymnastique astrale considérés comme le maximum d'évolution possible et les croyances les plus naïves aux réincarnations personnelles et aux pouvoirs d'entités indéterminées autant qu'inconnues. Cette voie a pris différents noms suivant les époques et que ce soient les Pythagoriciens et les Philosophes des XVII[e] et XVIII[e] siècles, les Adeptes de Cagliostro ou les anti-chrétiens modernes, on les reconnaît toujours à leur esprit de division et de dénigrement, à leur amour des racontars et des potins personnels et à mille autres signes qui n'ont pas plus trompé Saint-Martin quand on lui rapportait les prodiges de l'Ecole du Nord qu'ils ne tromperont aucun Martiniste contemporain, non plus qu'aucun adepte d'une école vraie de Théurgie.

Il y a donc aussi des phases d'évolution dans le mysticisme, comme il y en a dans toute voie philosophique et le tort des critiques a été de mettre tous les mystiques

dans la même catégorie sans faire les distinctions absolument nécessaires.

Ainsi Martines est surtout un Magicien, un magicien ayant conscience des grands problèmes divins et de la Prédominance du Christ dans l'Invisible ; mais enfin c'est un magicien avec ses cercles, ses lumières, ses noms divins et ses multiples cérémonies.

Claude de Saint-Martin est, par nature et par tempérament, un théurge. Il préfère le côté passif et contemplatif de la théurgie qui offre aussi d'autres aspects, mais enfin il demande à l'humilité et à la Prière ses plus grandes consolations. Pour le théurge, la Prière n'est pas seulement un exercice labial plus ou moins prolongé. La Prière est la mise en œuvre des puissances cérébrales vivantes qui doivent avoir été créées par l'exercice de la charité physique, morale ou intellectuelle et par la soumission aux épreuves. Toute peine, tout travail, toute souffrance est un acquit que la Prière va diriger sur le faible ou le désespéré. C'est alors que l'Invisible fait alliance avec un représentant sur la Terre et le guide pas à pas. Il devient un *illuminé*.

Or, que cet illuminé soit un brahmine de

l'Inde, un moine de France ou un marabout d'Afrique, les facultés mises en jeu sont les mêmes et tous se reconnaissent comme frères en Dieu par l'humilité vraie et la charité. Il faut bien se garder de confondre *l'illuminé* qui garde le contrôle entier de toutes ses facultés cérébrales et qui peut suivre ou ne pas suivre les incitations de l'invisible, avec *le médium* qui est l'instrument passif et le prisonnier de ces mêmes forces et qui est forcé d'obéir bon gré ou mal gré aux puissances qui le tiennent sous leurs coups. Socrate était un illuminé et aucun esprit sérieux ne s'aviserait de le confondre avec un Slade ou un Eglington.

On voit avec quelle prudence il faut se conduire dans le monde des mystiques et pourquoi les philosophes ont tant de peine à voir clair dans leurs critiques.

Les Communications actives
L'Illuminisme

Après avoir déterminé l'évolution de l'Esprit humain jusqu'au Mysticisme, il est utile de dire quelques mots des modes de communication entre le plan visible et le plan invisi-

ble, par la pratique consciente et en dehors de toute perte de conscience qui serait du ressort de la médiumnité.

Un illuminé est, en effet, pour *celui qui sait* et non plus pour celui qui critique, un être capable d'entrer en rapport conscient avec le plan invisible. Or ces rapports sont variés selon le tempérament psychologique du sujet et selon le développement plus ou moins intense de ses facultés transcendantes.

Le premier choc entre le plan astral de la créature et le plan mental du sujet se fera brusquement avec vision intense et directe comme dans le cas de Jacob Bœhm ou de Swedenborg, ou lentement et progressivement avec audition, vision et sensations cardiaques successives comme dans le cas de Gichtel et de Claude de Saint-Martin.

La première voie d'illumination est la plus rare. C'est celle qui est suivie lorsque l'Invisible agit directement sur l'être de son choix, sans que celui-ci le demande ou s'y attende. Le cas de Swedenborg et celui de Jeanne d'Arc sont typiques à ce sujet. Après un premier choc établissant les rapports entre les deux plans, la communication se fait

simplement : mais toujours sous la direction de l'Invisible et sans que le sujet perde même une seconde le contrôle de ses facultés.

L'autre voie d'illumination est plus facile, d'autant plus qu'elle peut être suivie avec méthode, soit seul, soit sous la direction de maîtres vivants. Quand nous disons plus facile nous devrions ajouter « d'accès » car, comme toute voie mystique elle est remplie d'épreuves, d'humiliations, de sacrifices constants qui découragent même les plus zélés au début. L'histoire des amis de Gichtel est lumineuse à ce point de vue. Ils étaient vingt ayant décidé de tout faire pour suivre cette voie et, aux premières épreuves de ruine, d'argent, de santé et de pertes d'espérances, dix-neuf quittèrent ; Gichtel resta seul et parvint au but.

Beaucoup de fraternités initiatiques conduisent leurs membres vers cette voie. On commence par la purification corporelle au moyen du régime, en général végétarien, et de l'entraînement mental. C'est là le tout petit début avec le danger d'égoïsme qui pousse le sujet à se croire *plus pur* que les autres humain et à ne pas vouloir souiller *sa pureté* par des fréquentations astrales ou physiques

de mauvais aloi. Le malheureux qui se lance dans ces idées se désorbite. Il quitte le plan cardiaque de charité et d'amour pour le plan mental farci d'orgueil et il est amené dans le séjour astral ou le Serpent Panthée l'illusionne à son aise. Pour un sujet ainsi sorti de la voie cardiaque,la gymnastique astrale, est tout, la Prière et le Plan de Personnalité divine n'existent pas ; car son orgueil le pousse à nier tout ce qu'il ne perçoit pas. C'est un débutant qu'il faut plaindre et aider si possible, sans le juger, car il est défendu de juger si l'on ne veut pas l'être soi-même.

Si l'on franchit ce premier pas et si l'on triomphe des illusions du Serpent astral, ce ne peut être que par les secours d'une Puissance invisible du Plan Divin ; appelons-la: Ange gardien, Receveur de lumière, Envoyé de la Vierge céleste ou tout autrement, cela importe peu ; le fait seul est intéressant. La notion de son humilité réelle, fortifiée par la notion exacte des autres êtres non démonialisés comme nous, pousse le sujet à se jeter *par la Prière ardente* dans les bras du Réparateur qui est tout, alors que lui n'est rien, et à s'entraîner à ne plus médire de ses

pauvres frères, ni à les juger ; encore moins à les condamner. Alors se développent soit l'audition directe par le Cœur, soit la vision directe par la Glande Pinéale et ses annexes, soit le toucher à distance par les centres du Plexus solaire ; toutes facultés inconnues de nos physiologistes *du torrent* comme dirait Saint-Martin.

Dans cette phase de développement, le régime importe peu : les forces divines qui naissent en l'être pour constituer en lui le mariage mystique de l'Agneau, c'est-à-dire l'union de son Astral illuminé et de son Esprit illuminateur, sont assez fortes pour brûler toute impureté corporelle et la prière remplace tout régime — à condition, bien entendu, de ne pas ternir ses sens extra-physiques par les « Esprits » matériels comme l'Esprit de vin et ses annexes — qui jettent encore le sujet dans l'astral inférieur. — Saint-Paul a, du reste, très bien remis à leur place les orgueilleux pour qui le régime était dogmatique.

L'être ainsi développé ne craint pas de perdre sa pureté, au milieu des impurs. De même que le Christ a montré la voie en vivant

parmi les souffrants et les humbles, de même l'illuminé chrétien se mêle aux malades, aux désespérés et aux pauvres. Et c'est par l'effort constant vers le partage de ce qu'on lui a donné avec ceux qui n'ont rien, que se fortifient ses aspirations et ses mérites, en même temps que ses facultés.

Alors la perception des personnalités divines devient plus aigüe, les avertissements sont constants et le sujet peut s'abandonner sans crainte à la direction du Père qui lui donne la vie, du Fils qui lui donne le Processus intellectuel par le Verbe et par l'Amour, et de l'Esprit qui l'illumine.

Voilà ce qu'il faut connaître pour comprendre Claude de Saint-Martin.

En dehors de ces voies générales,il y en a beaucoup d'autres, caractérisées par d'autres genres de communication, comme les avertissements symboliques en rêve corroborés par les visions conscientes.L'étude de lavie de Cazotte est très nette à ce point de vue. On trouvera dans les écrits et les traductions de *Paul Sédir* une foule d'indications précieuses à ce sujet et auxquelles nous renvoyons les lecteurs désireux d'en apprendre davantage.

C'est en effet par l'étude de la vie de chaque mystique que se détermine sa voie et il y a là un travail utile à faire. Nous n'avons voulu, dans ces courtes notes, qu'éclaier un coin du caractère de Saint-Martin, trop incompris, dans sa magnifique évolution spirituelle.

Vie patente et Vie cachée

Il faut bien comprendre que chaque illuminé, à moins d'ordres spéciaux, fait tous ses efforts pour jeter un voile profond sur ses relations avec l'invisible. Le philosophe a déjà assez de sarcasmes et d'outrages à subir en défendant ses idées sur l'existence d'un plan invisible d'êtres spirituels, sans aller bénévolement jeter ces perles en pâture aux pourceaux.

Quand on voit comment les clergés et les critiques bavent à l'envie sur les récits que Swedenborg, Jacob Bœhme et Gichtel font de leurs visions actives, comment ils se moquent de Lavater ou même du Comte de Saint-Germain et de l'inversif Cagliostro, on comprend la pudeur avec laquelle les initiés se taisent.

Et cependant la vie d'un mystique de la

taille de Claude de Saint Martin est incompréhensible si l'on ne perçoit pas ses deux activités vitales. La communication constante avec le plan invisible permet seule d'expliquer comment les ennemis contemporains ou futurs d'un tel Esprit ont vu et verront leurs procédés mesquins de dénigrement échouer piteusement et comment ils se retrouveront un beau jour devant l'histoire colorés, dans leur rage impuissante, de cette belle couleur *vert de raisins* célébré par le renard de La Fontaine.

L'homme qui s'appuie sur l'invisible, sans avoir besoin de médiums ni de sujets devenus inutiles. est bien tranquille ; car il a le temps avec lui, le temps qui se charge de tout mettre à sa place : les fidèles soldats et les traîtres impuissants et vils. Qu'importe à l'initié les petites coteries et les œuvres de haine, il agit par ordre avec toute la chaîne des maîtres derrière lui, il n'a rien à craindre que son Dieu, le Christ, dont il désire devenir un simple soldat. Dans cette lutte il ne faut plaindre que les malheureux qui osent s'attaquer à ces maîtres vénérables. Ils affirment leur petitesse en s'efforçant d'atteindre

leurs Supérieurs. Ils méritent plus de pitié que de mépris. Paix à leurs cendres.

Saint-Martin et les Influences féminines.

Une question mérite aussi de nous arrêter spécialement : c'est celle des relations d'amitié qu'a entretenues Claude de Saint Martin avec plusieurs femmes de grande intelligence. Le volume de M. Matter, à côté d'admirables qualités, contient à notre avis un défaut très grave, c'est de donner au lecteur une idée bien mesquine des fréquentations féminines du Philosophe Inconnu.

La Femme est la gardienne sur Terre du Principe plastique universel dénommé par Moïse Yonah (et dont les traducteurs ignares ont fait une colombe). La femme est capable de donner forme vivante à toute création humaine, soit un enfant soit une idée, que le cerveau de l'homme ne peut que créer brutalement et sans art. Or la femme, en tant que Principe de la Nature, existe, non seulement dans les êtres revêtus de jupons, mais encore dans l'organisme de tout être, mâle ou femelle, vivant ici bas. Toutes les facultés sentimentales et intuitives, entre autres,

sont du domaine féminin; et Stanislas de Guaita a parfaitement raison quand il affirme qu'en l'homme le cerveau est masculin et le cœur féminin, tandis qu'en la femme le cœur est masculin et le cerveau féminin. En effet le cœur et le cerveau sont complémentaires dans les deux pôles de la Nature humaine.

Il suit de là qu'une pensée ébauchée brutalement par la force de projection mâle du cerveau, ne prend corps et forme que grâce à *l'imagination* et aux autres facultés cérébrales dépendant de la Nature féminine universelle.

Aussi l'amitié d'une femme intelligente est-elle précieuse, pour un mystique, car c'est là qu'il fait l'épreuve réelle de ses idées et c'est en les discutant et en les développant dans ces discussions amicales qu'il mettra ses pensées au point pour toucher, non pas tant le cerveau, que *le cœur* de ses lecteurs.

Si les préjugés sociaux, si la crainte de calomnies bêtes et la recherche de mobiles sensuels dans des actes tout spirituels, empêchent certains hommes de former ces chaînes de camaraderie cordiale avec des femmes dignes de cet honneur et capables d'illuminer de tels cœurs, il faut plaindre et ces préjugés et ces sociétés.

Saint Martin vivait trop en dehors des hommes du torrent pour s'occuper de leurs jugements, aussi met-il en pratique cette cordialité de cœur à cerveau et de cerveau à cœur, et l'excellente influence de Mme de Bœcklin à cet égard fait plus d'honneur encore à la « Chérissisme B » qu'au Philosophe qui lui doit ses plus nobles inspirations.

Aussi est-ce avec peine qu'on voit un critique de la valeur de M. Matter se demander comment un homme comme Saint-Martin pouvait avoir une si grande affection pour une femme « déjà Grand Mère ».

Mais l'amitié des âmes n'à que faire des contingences de l'âge, car l'âme, comme la Science, est toujours jeune quand elle participe de l'Immortalité de l'Esprit, et les petites cuisines corporelles n'ont rien à voir là-dedans.

Celui qui n'aime une femme que pour son corps pourra lui faire procréer de beaux enfants ; mais son amour sera fragile comme la beauté du corps matériel, tandis que celui qui aime la femme dans son âme et dans son intelligence plus encore que dans son corps prépare à l'amour ce char d'éternité que tant de créatures

féminines recherchent dans une succession d'amants, en fuyant ainsi sa véritable et durable source.

Aussi trouvons-nous inutile de charger la biographie de notre philosophe de tous les noms féminins que les curieux trouveront énumérés avec recherche par M. Matter. Pour jeter quelques lumières sur les écrits de Saint-Martin sur la Révolution française, il est indispensable de résoudre la question de la conduite de l'initié vis-à-vis des lois sociales et celle de la génération des événements par les clichés astraux.

L'Initié et les Lois sociales

La loi sociale et religieuse de la contrée où la vie physique de l'initié a été placée, devient une règle qui ne peut être trangressée que dans des circonstances bien exceptionnelles Aussi voyons-nous Saint-Martin agir en conformité avec cette règle dans toutes les circonstances de sa vie. Soit que, comme noble, il se soumette sans murmurer à toutes les enquêtes imposées par le gouvernement, soit que, comme citoyen, il monte la garde, à titre de simple soldat lui l'ancien officier, à la porte du

Temple, où est enfermé Louis XVII, toujours nous le verrons suivre docilement la loi sociale. Cette conduite dérive de la certitude que rien n'arrive sans la permission d'En Haut.

Les événements qui doivent se reproduire sont d'abord visibles dans le plan astral sous forme de *clichés*; plus ou moins fugaces, plus ou moins lumineux selon le cas. Or les clichés les plus terribles, comme ceux de la Révolution, ne se matérialisent, n'arrivent à consommation que par suite de vues providentielles bien déterminées.

Beaucoup d'entre ces clichés peuvent être soit réformés, soit modifiés, soit même annihilés avant d'arriver à naître sur le plan des évènements physiques. Aussi certains voyants et certains prophètes sont étonnés de ne pas voir arriver les évènements qu'ils ont vu inscrits dans le plan invisible. Cela tient à l'action soit de collectivités humaines dirigées par des invisibles, comme les Illuminés, soit de Personnalités involuées ayant le droit *d'écrire sur le livre de vie* c'est-à-dire de modifier les évènements, soit même de puissan ces célestes.

Mais quand un cliché est manifesté, quand la loi sociale parle, du moment que c'est la

Loi, l'initié doit obéir, sans discuter son opportunité vis-à-vis de ses opinions personnelles ou de son intérêt.

Plus tard il se rendra compte, comme le montre Saint-Martin dans ses études sur la Révolution française, que les épreuves les plus terribles ont leur raison d'être et que les Nations comme les individus doivent connaître les humiliations, les calomnies et les oppressions despotiques.

L'initié et surtout l'illuminé sont gardés dans l'invisible assez jalousement pour n'avoir rien à craindre. La mort pour eux ne peut être qu'une délivrance qu'il sont toujours prêts à recevoir avec reconnaisance. Car la mort d'un homme n'arrête pas son œuvre, si cette œuvre est voulue d'autre part et les persécutions ne font jamais de mal qu'aux persécuteurs.

De 1795 à 1797 nous voyons Saint-Martin traiter, entr'autres questions importantes, celle des *Nombres*.

Comme c'est une des plus obscures de la Mystique, nous prendrons la liberté d'insister quelque peu sur ce sujet.

Les Nombres

Les nombres considérés dans leur expres-

sion totale occupèrent beaucoup Saint-Martin.

Depuis la scission opérée à l'époque de la renaissance entre la partie physique de chaque science portée au pinacle et devenue Physique, Astronomie, Chimie, etc. et la partie philosophique jetée aux oubliettes et dénommée Magie, Astrologie, Alchimie, etc., la Mathématique est devenue aussi morte que ses sœurs — Allez donc faire croire au héron prétentieux qui, souvent, synthétise un mathématicien contemporain, que le nombre est une des expressions du Verbe créateur ayant, non seulement une forme et des rapports physiques, mais encore un fond et une vie métaphysiques si intenses qu'ils évoquent de suite les mystères les plus actifs du plan invisible. Chaque nombre synthétise une idée, et opérer sur des nombres, c'est opérer sur des idées, des formes et des couleurs — Voilà ce qu'enseignent les mathématiques vivantes et voilà ce que jamais ne voudront admettre les défenseurs des cadavres chiffrés.

Ce n'est pas ici le cas de détailler toutes les idées de Saint-Martin sur les *Nombres*, idées exposées en son volume posthume paru sous ce titre. Signalons cependant la mise au

jour de la *Racine essentielle* venant s'ajouter à la Racine carrée et à la Racine cubique et indiquons en rapidement la genèee.

L'unité étant le soleil vivant des nombres, s'en éloigner c'est s'enfoncer vers les téné bres, s'en rapprocher c'est accourir vers la lumière du Verbe numéral. On peut s'éloigner de l'unité doucement en suivant une seule ligne dans un seul plan; c'est *l'addition* où des unités s'ajoutent paisiblement à d'autre. On peut s'éloigner plus vite en parcourant deux lignes dans le même plan grâce à la *multiplication* qui constitue l'*éloignement triangulaire* si l'on se reporte à la table de Pythagore.

En effet, dans cette table, le produit de 2×2 ou 4 se trouve occuper un des angles du triangle ainsi formé.

On peut s'éloigner encore plus vite de l'unité; toujours sur le même plan, par le *carré* en multipliant le nombre par lui même.

Enfin on peut aller au maximun de vitesse en s'éloignant de l'unité sur plusieurs plans à la fois par le *cube*

Pour revenir à l'unité il y a aussi plusieurs vitesses.

La plus lente manière de ramener les nombres vers l'unité c'est la *soustraction* ou opération linéaire. Retour de la ligne à son point initial.

La division ou opération triangulaire va déjà plus vite, c'est l'analogie contraire de la Multiplication. Retour du triangle au point initial.

L'Extraction de la Racine carrée ramène brusquement tous les nombres du carré au nombre central.

L'Extraction de la Racine cubique étend cette opération jusqu'au Cube dont tous les points se concentrent brusquement vers l'Unité.

Mais quelles sont donc les opérations agissant non plus sur des lignes, des triangles, ou des carrés, ou des cubes ; mais bien sur des circonférences, ou sur des sphères.

Sans rechercher les rapports des *nombres sphériques* avec ceux dont nous avons parlé, disons simplement que ces opérations ont été appelées *théosophiques* par Claude de Saint-Martin.

Ainsi *l'addition théosophique* prend un nombre quelconque et détermine tous ses reflets, en additionnant tous les nombres de-

puis l'unité jusqu'au nombre considéré. Ainsi 2 a trois points réflecteurs $1 + 2 = 3$ c'est-à-dire que le duel se reflète dans le triangle.

Trois a six points réflecteurs c'est-à-dire que le ternaire génère en réflexion le sexenaire $1 + 2 + 3 = 6$ ou l'Hexagone.

Quatre a dix points de réflexion et, comme dans l'Arithmétique sacrée, le Dénaire était la correspondance numérale du cube, nous pourrons dire $1 + 2 + 3 + 4 = 10$

Image de cette mystique circulature du Quadrant qui formera dans son analogue contraire la Quadrature du cercle.

*
* *

Voilà pour ce qui a rapport à l'éloignement de l'Unité vers la Diversité, ou de la Lumière centrale vers les Reflets extérieurs.

L'opération contraire, qui ramène mystiquement de l'Extérieur vers le Centre et des Reflets vers l'Unité sera dénommée la *Réduction théosophique*. Elle consiste à réduire à un seul chiffre par addition directe tous les nombres de plusieurs chiffres.

Ainsi $28 = 10 = 1$; $36 = 9$; $185 = 14 = 5$.

Saint-Martin appelle *racine essentielle* le

nombre obtenu par l'addition de tous les nombres depuis l'unité jusqu'au nombre considéré (addition théosophique).

Ainsi soit le nombre 4. Sa *racine* est constituée par le nombre obtenu en additionnant $1+2+3+4$ ce qui donne 10.

Dix est *racine* de 4.

Soit le nombre 7. Sa racine est constituée par $1+2+3+4+5+6+7=28$,

28 est racine de 7, et en réduisant encore on obtient $2+8=10$. Dix est aussi racine essentielle seconde de 7.

Saint-Martin donne le nom de *Puissance* à un nombre obtenu par multiplication du nombre lui même par lui même :

Ainsi soit 4.

Sa puissance est $4 \times 4 = 16$ (carré).

Une autre puissance est $4 \times 4 \times 4 = 64$ (cube).

Ceci bien établi et, quand on se rend compte de la différence d'une *racine* qui ramène le nombre vers l'unité et d'une *Puissance* qui éloigne le nombre de l'Unité, voyons les différents genres.

Il y a TROIS RACINES de tout être ou de tout nombre.

Soit 10.

10 est *racine carrée* de 100.

10 est *racine cubique* de 1000.

10 est *racine essentielle* de 4.

LA RACINE ESSENTIELLE donne à chaque être-nombre *la vie ou l'existence*; c'est son Principe.

LA RACINE CARRÉE lui donne le *progrès*, le *processus*, la faculté de s'étendre loin de l'Unité dans le Plan.

LA RACINE CUBIQUE lui donne le terme ou le complément de son évolution dans tous les plans.

On trouvera dans l'ouvrage de Saint-Martin *Des Nombres* formé par un recueil de notes publiées après la mort de l'auteur une foule de détails sur les nombres considérés sous le point de vue théurgique. Il y a deux autres façons de les étudier, moins élevées et que Saint-Martin n'a pas abordées dans son livre. De là quelques contradictions avec les auteurs mystiques, contradictions faciles à détruire quand on a la clef générale.

La Mort de l'initié

Sa carrière pouvait se clore. Il avait vu les

plus grandes choses qu'on puisse voir en aucun temps ; il avait passé, âme forte et sereine, par de rudes épreuves et avait accompli de notables travaux. Ni la gloire du monde, ni la fortune n'avaient salué sa vie ; mais il avait gouté les plus douces et les plus profondes de toutes les jouissances : aimé de Dieu et des hommes, il avait beaucoup aimé lui-même et beaucoup plus espéré de l'avenir que du présent.

Les diverses manières de concevoir la Mort et ses conséquences dérivent directement de la solution que chaque être humain donne au problème suivant : *Pourquoi est-on venu vivre sur terre ?*

La terre est, en effet, un des centres physiques ou, par suite de la grande scission adamique, les forces égoïstes et matérialisantes équilibrent l'action des forces altruistes et spiritualisantes (1).

(1)C'est ce problème qui a été posé par les Chinois dans la numération du triangle rectangle par 3, 4, et 5 ; où trois représente les forces de l'Esprit divin, 4 l'homme, et 5 des forces matérielles. Le carré, c'est-à-dire la plus grande activité dans le plan de chacun des trois Principes nécessite l'union des carrés des deux cotés du triangle (3×3 ou 9) et (4×4 ou 16) pour équilibrer le carré de l'hypothénuse matérialisante ou ($5 \times 5 = 25$) car $16 + 9 = 25$.

Si, l'homme a consacré tous ses efforts terrestres à l'acquisition des biens qui sont des domaines du Prince de ce Monde ou du Mammon terrestre, la mort est pour lui un affreux déchirement et le malheureux est semblable au riche financier obligé de troquer son palais et ses vêtements magnifiques contre une cellule de prison et un uniforme de forçat.

Si, au contraire, l'homme a consacré tous ses efforts à l'acquisition des biens spirituels qui sont du domaine du Seigneur de notre monde, de Notre Seigneur, sentinelle vigilante du Christ éternel, alors la Mort est le couronnement désiré d'un effort constant et, loin d'être douloureuse, elle est un bonheur et une joie.

Quelques considérations sur le mécanisme de ces deux tendances, entre lesquelles il y a beaucoup d'intermédiaire, vont éclairer quelques points qui pourraient rester obscurs sur cet important sujet.

Ce que les mystiques ont appelé la chute n'est pas un évènement si éloigné de la Nature humaine qu'il ne soit donné à chaque Esprit la possibilité de fournir son avis per-

sonnel et expérimental sur ce problème. En effet, il y a deux lois de Progression réalisant exactement l'analogie des contraires. L'une est celle de la Matière qui croît par l'obscurcissement progressif de l'Esprit et l'autre est celle de l'Esprit qui croît par l'illumination progressive de la Matière et son élévation au degré de force active.

La voie d'aveuglement a pour moyen la recherche des joies matérialisantes et la culture de l'orgueil, de la richesse pour soi et de l'égoïsme sous toutes ses formes.

La voie d'illumination a pour moyen la recherche des douleurs spiritualisantes, la culture des ennuis, des épreuves, de la pauvreté et des charges sociales et du dévouement sous toutes ses formes.

La faute adamique ayant consisté à croire qu'en donnant la vie au germe de la matière l'homme trouverait un *point d'appui solide* que l'Esprit pur semblait ne pouvoir fournir, chaque Esprit repasse par les phases qu'a connues l'Esprit universel humain ou l'Adam-Kadmon.

C'est ainsi que l'image de la Grande Chute est strictement reproduite par l'incarnation

ou le revêtement de l'Esprit par un corps de chair.(1)

Mais cet Esprit, une fois incarné, est mis à même de juger par sa propre expérience l'acte d'Adam-Kadmon.

En eflet, l'âge de raison lui permet de prendre conscience des deux ordres de forces bien distinctes qui agissent en lui. D'abord les forces égoïstes qui le poussent à se considérer comme centre de l'univers et à tout rapporter à lui avec le droit d'user de la fortune pour ses seuls plaisirs et ses seules satisfactions d'amour propre, en payant, au besoin, quelques messes ou quelques prières à des valets spirituels chargés de le débarrasser des ennuis posthumes ; ensuite les forces brûlantes de l'amour et de la charité qui le poussent à ne se considérer comme rien dans l'Univers qu'un pauvre délégué d'un autre pays, à n'user de la fortune qu'il peut avoir que pour les infortunés et à titre de caissier plus qu'à celui de possesseur exclusif, et enfin à prendre contact avec les êtres

(1) Ce que la Bible appelle *les Peaux de Bêtes* qui recouvrent Adam et Eve et ce que représente *vraiment* le tablier de l'app.·. Mac.·.

du plan invisible supérieur qui sont les vrais intermédiaires entre cette vie et l'état suivant.

La décision que prendra l'Esprit entre ce deux voies sera soit la seconde chute, soit la première réintégration. Pour l'éclairer en ses devoirs, il aura les révélations religieuses (quelles qu'elles soient, elles tendent toutes au même but) et surtout les révélations pratiques de la Mère céleste par l'Amour.

L'Amour qui sépare et détruit toutes les barrières élevées par les coteries et par les grandes civilisations voilà le grand appel du Créateur vers ses créatures, Et Platon a fait une révélation bien profonde en montrant que l'amour de l'homme pour la femme qui éveille à la vie universelle les cœurs les plus endurcis, n'est que le premier balbutiement de l'Amour de l'homme pour son Dieu.

Aussi tout être qui a aimé a participé à la vie Supérieure et le Christ s'écrie « Il lui sera beaucoup pardonné car elle a beaucoup aimé». Pour le plus affreux des égoïstes, l'amour est déja l'appel à une vie à deux et il montre la voie qui conduit à sacrifier sa vie à celle des autres, voie couronnée par la charité.

Si l'Esprit choisit cette seconde voie, toutes les soi-disant réalités matérielles dispa raissent pour lui .

L'Argent, les places, les honneurs ne sont plus considérés que comme de faibles attractions pour une âme qui aspire aux perceptions des forces supérieures, à l'union avec son Réparateur et à la vision de la Sophia céleste.

L'Homme prend de plus en plus conscience de la vie de l'Invisible par la Prière, son Esprit quitte souvent ce monde pour être enlevé par les Guides lumineux dans l'autre « appartement » et quand il revient ici-bas c'est seulement comme un acteur qui joue un rôle pour une galerie, alors que sa vie réelle est ailleurs. A mesure que les rapports entre les deux plans deviennent plus fréquents l'Esprit se sent davantage près du but et la Mort est la chose la plus simple du monde et aussi la plus heureuse, c'est le retour définitif dans cette vraie patrie qu'on venait visiter à la dérobée. Et ce retour s'effectue par des chemins déja souvent parcourus. L'Initié qui meurt à la terre a, pendant quelques instants, la sensation d'un délicieux enlèvement, il vogue sur un beau

fleuve, emporté par une gracieuse nacelle, où il vole doucement dans l'immensité céleste. Telle est la récompense de ceux qui, même une seule fois, ont été en rapports avec Notre Seigneur. La Mort c'est la rentrée à la Maison.

Telle fut la mort de Claude de Saint-Martin.

Faut-il maintenant décrire les angoisses de ceux qui ont bâti leur maison seulement dans le pays du Prince de ce Monde? Faut-il rappeler les déchirements de l'Esprit qui s'éveille sans autre demeure qu'un coffre de bois ou qu'un cimetière et qui pleure ses richesses terrestres qui sont devenus de vains fantômes. Faut-il évoquer l'intense douleur produite par la vue de la décomposition de ce corps de chair dont on avait fait le seul vrai temple et le seul centre d'adoration? A quoi bon. Il vaut mieux rappeler l'infinie bonté du Père qui n'a jamais jugé personne et qui envoit ses «Receveurs pacifiques» pour plonger cet Esprit dans le sommeil, pour l'arracher à cet état de trouble jusqu'au moment où la Vierge céleste étendra sur lui la pitié dont son cœur est plein pour tous les aveugles et les pécheurs.

La Mort n'est terrible que pour ceux qui ne la connaissent pas et, de tous les involués, tous ceux qui sont venus du plan divin jusqu'au plan terrestre, nul ni le Bouddha, ni Moïse, ni Krishna, ni Mahomet n'a repassé la porte de la vie, après avoir franchi la porte de la Mort; car ils avaient peut-être tous manifesté Dieu en créant en leur cœur un autel digne de lui; ils étaient des hommes-divins, mais des hommes. Dieu seul, Notre Seigneur Jésus Christ, après avoir tué les voies terrestres, a repassé la porte d'ivoire, a repris ce corps sur lequel les lois de destruction s'étaient vainement exercées et s'est écrié ; « O Mort où est ta victoire, o Mort où est ton aiguillon. »

Et cela n'est pas seulement écrit dans le livre terrestre des Évangiles ; cela est écrit en images ineffaçables dans le livre éternel et vivant où mon maître, que son nom soit béni, m'a fait épeler les visions que je suis trop indigne pour lire; car je ne sais qu'épeler et je ne sais pas encore lire. Et là, voyant comment il suffit à Claude de Saint-Martin, de lever un rideau pour passer d'un monde dans l'autre, grâce aux guides que lui four-

nit notre Réparateur qui leur a montré la voie, j'épèle avec Saint Paul « O Sépulcre où est ta victoire ! ô Mort où est ton aiguillon. ? »

CHAPITRE II

Références pour la vie de Saint-Martin

5.

CHAPITRE II

RÉFÉRENCES POUR LA VIE
DE
SAINT-MARTIN

CORRESPONDANCE INÉDITE DE SAINT-MARTIN A J.-B. WILLERMOZ

Au Nom D. G. A. D. L. Amen

Paix, joye, salut et bénédiction à celui qui m'entend.

Amen.

Du grand or[t] des or[ts] Bordeaux l'an M. 3. 3. 3. 3. 5. 7. 5. 7. 9. du monde 4. 5, de la renaissance des vertus 2448. de l'Ere hébraïque 5731 du ch. stile vulg. 1771. Le 4 mars.

T. P. M

Je voudrais pour la première fois que j'ay le plaisir de m'entretenir avec vous pouvoir vous donner

toutes les satisfactions que vous demandez au Me par votre lettre de février dernier, mais ne pouvant vous répondre que d'après moi, je sais le peu que vous en devez attendre. Le Me est parti pour Paris il y a un mois. Ce sont des affaires de famille qui l'y appellent ; nous espérons en voir bientôt la fin sans savoir au juste quand elle arrivera, en son absence nous avons l'ordre de décacheter ses lettres. Ce voyage vous affligera sans doute autant que nous par le peu d'espoir que vous avez d'obtenir de longtemps les explications que vous demandez sur le grade de G. A. Je n'ai point vu votre avant dernière lettre dans laquelle sont contenues les questions que vous aviez à faire sur ce grade, et quand je l'aurois vue, je n'entreprendrois pas d'y rien répondre sans l'œil et l'approbation du Me, je ne peux que vous louer de votre prudence envers vos émules ; mais il faut malgré vous attendre encore pour récompenser leur zèle.

Je crois pouvoir sans indiscrétion vous parler plus positivement sur les deux objets que le maître vous avait annoncés savoir l'ouvrage important qu'il a commencé pour l'avancement de ses disciples et en second lieu la délibération qu'il vous a mandé avoir fait passer aux R. R.†† du Régt de Foix. Cet ouvrage en question est en effet très important par les lumières qu'il peut répandre ; il embrasse un champ si vaste qu'il sera nécessairement très considérable ; et tous les disciples qui ne peuvent pas comme vous venir à la source ne peuvent rien faire de mieux que de chercher tous les moyens de se le procurer. Mais le Mtre a résolu de ne l'accorder que sous des conditions qui font l'objet de la délibération, ces condi-

tions imposent chaque R.✝ à cinquante écus par an, tant pour le salaire des travaux du M^tre que pour l'entretien d'un secrétaire chargé de faire toutes les copies. La délibération laisse cependant chacun son propre juge dans cette affaire ; elle n'entend pas imposer à qui que ce soit une taxe onéreuse ; elle ne demande de chacun que ce qu'il pourra donner. Les autres articles sont des règlements particuliers qui ne concernent que le temple de Bordeaux.

Quant au travail de l'équinoxe, si le M^tre ne vous fait pas savoir ses intentions sous peu de temps c'est une preuve qu'il ne s'en propose pas. Et en effet je doute que les circonstances où il se trouve lui permettent de faire toutes les préparations nécessaires à ce sujet ; il est entièrement à ses affaires et il tâche de les accélérer le plus qu'il peut afin de revenir au plus tôt icy. Au reste T. P. M^tre, c'est à luy seul à régler sa marche et la vôtre. Vous pouvez rester en paix tant que vous ne recevrez point d'ordres de sa part. C'est aussi sur ces seules considérations que vous vous déciderez pour ou contre le voyage que vous projetez.

Voilà, très puissant M^tre tout ce qu'il est en mon pouvoir de faire pour suppléer à l'absence du M^tre je crains de n'avoir fait en cela que vous jeter plus avant dans l'impatience et dans l'incertitude mais que ne m'est-il possible de vous en tirer ! je renvoye par ce même courrier votre lettre au M^tr. Ainsi si sous peu de temps vous ne recevez pas de ses nouvelles ce sera une marque que vous n'en n'aurez pas avant son retour mais sitôt qu'il sera ici je le presserai vivement de vous instruire ou je vous instruirai moi-même de son arrivée afin que vous puissiez luy

renouveller les demandes que vous aurez à lui faire.

Adieu T. P. M^{tre} que l'Èternel vous comble de ses plus saintes bénédictions. Tous nos frères vous saluent et en mon particulier je vous prie de recevoir toutes les assurances de la fidélité avec laquelle je suis votre frère.

DE SAINT-MARTIN.

Com^{r} d'Or.
Rue Sainte-Croix, près la Monnoie.

Quoyque je ne sois point connu de vous, j'ay souvent reçu des marques de votre amitié par le frère de Grainville mon ancien camarade, auxquelles j'ai été très sensible, je dis mon ancien camarade car je viens depuis peu d'abandonner le service afin de pouvoir mieux suivre la carrière que vous courez.

Au N. D. G. A. D. L. Amen.

Joye, paix, salut et bénédiction à celuy qui m'entend. Amen.

De l'orient de Bordeaux l'an M. 3. 3. 3. du monde 45, de la renaissance des vertus 2448, de l'ère hébraïque 5731, du Ch. S. Vulg. 1771 le 25 mars de la susdite année.

T . P. M^{tre}

Je ne peux ny condamner ny remédier aux plaintes répandues dans votre lettre du 15 mars sur les langueurs que doit éprouver votre Orient. Je me mets à la place de tous les frères qui le composent et leur situation me paroit d'autant moins étrangère qu'étant à la source de la lumière j'en ressens quelquefois de plus rigoureuses. Je les exhorte et vous

aussi M. Ch. frère à ne point regarder ce temps là comme perdu tout à fait. C'est beaucoup avancer que de souffrir ; il n'est point de tribulations dont la justice ne nous tienne compte si nous sommes assez fermes pour percer jusqu'à ce germe de bien qu'elles enveloppent toutes.

Cependant comme je voudrois qu'il fût en mon pouvoir d'adoucir votre tâche je vous envoye l'a-l'adresse du M^tre à Paris. Il loge aux Grands Augustins quai de la Vallée ou dans un hôtel voisin dont j'ignore le nom parce que nous lui adressons toutes nos lettres sous enveloppe au Père Fournié Augustin qui les lui fait passer. Je souhaite de tout mon cœur que vous tiriez de lui des éclaircissements satisfaisants sur tout ce que vous demandez tant pour votre instruction particulière que pour l'avancement de vos enfants et je crois en effet qu'une conversation avec luy vous sera plus avantageuse que ne pourroit l'être la plus longue correspondance. Si vous pouviez partir pour Paris avant le 15 vous seriez plus sûr d'y trouver le M^tre car les affaires qui l'y appelaient prennent une tournure favorable et peut-être le reverrons-nous plus tôt que nous ne l'avions pensé ; d'ailleurs ce sera vous donner à vous même plus de temps pour avancer vos affaires auprès de lui. Je crois très inutile que vous lui écriviez avant votre départ.

Quant à la confiance que vous daignez me témoigner en m'ouvrant sans scrupule votre pensée sur nos cérémonies, il ne m'appartiendrait pas vu votre dignité d'y faire aucune observation et devant mon juge je ne devrais qu'écouter et me taire. Cependant les dispositions pures que vous paraissez apporter

à la sagesse me font présumer que vous me pardonnerez d'avance si j'ose joindre quelques idées aux vôtres. Je ne cherche comme vous qu'à m'éclairer, j'aime comme vous à faire connaître à ceux que je crois susceptibles de ma confiance ce qui se passe en moi, je leur demande, comme je vous le demande à vous-même, de me redresser si je m'égare, c'est dans la sincérité de ces vues que je prends la liberté de m'étendre sur le point en question.

Vous avez raison de croire que notre sort dépend de nos dispositions personnelles, vous avez raison encore de croire que le grade de R.✝ donne à l'initié un caractère, et rien n'est plus vrai que le parfait accord de ces deux choses ne doive avoir un effet réel, qui s'augmente sans doute avec le temps par les instructions et par les soins que chacun y peut apporter. Ce qui vous tourmente et vous inquiète c'est que cet effet n'ait pas encore été sensible pour vous ; ce qui fait que votre persuasion ne se soutient encore que par l'espérance, sans que la conviction donne aucun appuy. Comment vous tranquilliser sans vous convaincre ? comment vous rassurer sans frapper vos yeux ? Je vous avoue que l'entreprise me paraît pénible. Je ne trouverai des forces que dans ma propre conviction. Je crois M. C. F. que lors même que nous nous croyons dans les meilleures dispositions que lorsque toutes les cérémonies sont employées avec le plus de régularité, la chose peut encore garder son voile pour nous tant qu'il luy plait, elle est si peu à la disposition de l'homme qu'il ne peut jamais malgré tous ses efforts être certain de l'obtenir. Il doit toujours espérer, toujours prier, voila notre condition. L'esprit souffle où il

veut, quand il veut, sans que nous sachions d'où il vient ny où il va. Vous en auriez donc pris une idée contraire si vous aviez pensé que les ordinations et les cérémonies eussent un effet aussi infaillible et aussi prompt que celuy des lois de la nature corporelle; dans celle cy tout est passif dans l'autre tout est libre puisque tout dépend des faveurs de l'esprit. Cependant la convention qu'il a bien voulu faire avec l'homme a, comme je l'ai dit, un pouvoir qu'on ne peut pas nier quand même on ne le sentirait pas.

Si ce pouvoir ne se manifeste pas dans un tems c'est dans un autre ; et d'ailleurs s'il n'opère pas sensiblement par la vision, il opère néanmoins, infailliblement comme préservatif et prépare la forme de celui qui se tient pur à recevoir des impressions salutaires, lorsque l'esprit le juge à propos. N'attribuez donc point, je vous prie, la disette où vous vous trouvez ny au défaut de disposition de votre part, ny à l'invalidité des cérémonies jusqu'à ce que vous sachiez parfaitement que l'homme ne peut rien, absolument rien. Employez toujours tous vos efforts à persévérer dans la confiance, vous y avez plus de mérite que tout autre puisque vous croyez en aveugle mais vous serez aussi plus récompensé. Si je n'étais pas votre frère, mon témoignage pourrait vous être suspect, mais je crois devoir m'exposer même à vos soupçons pour affermir encore votre foi et pour vous prouver que l'esprit est absolument le Maître. J'ay été persuadé de la chose avant d'avoir eu les plus puissantes de nos ordinations et je m'aperçois que ces convictions se perpétuent et s'augmentent à proportion de mon zèle et de ma fermeté, sans que j'ay

encore le bonheur d'être revêtu du caractère sacré que vous portez.

Voila bien des mots, M. C. M^{tre} qui ne vous procureront pas sans doute toute la tranquillité que je désirerais. Si je ne vous connaissais pas autant de foi et de courage, je réitérerais mes exhortations de vous maintenir dans l'amour de la sagesse et de la vérité ; vous savez que vous y trouverez au moins une paix intérieure qui doit sûrement à la fin vous faire obtenir de plus grandes félicités. Je peux d'ailleurs vous engager à observer très exactement tout ce qui vous environne et ce qui frappe vos sens de la vue et de l'ouïe, avec de l'attention vous ne vous trouverez peut-être pas si abandonné. Nous ne sommes souvent sourds et aveugles qu'autant que nous croyons l'être.

Jevous salue, T. P. M.,par tous les nombres qui vous sont connus et je prie l'Eternel qu'il veille continuellement sur vous.

DE SAINT-MARTIN.

Com^{r} d'Or.

De Bordeaux le 5 mai 1771

3 Nous travaillons à force, pour vous T.C.M^{tre}, nous nous employons tous pour vous faire passer les matériaux nécessaires pour l'avancement et l'instruction de vos limites. Mais comme le M^{tre} ne sait point au juste le nombre des ouvrages que vous avez déjà en main, non plus que leurs titres et les sujets qu'ils renferment, je vous prie de me faire passer incessamment

la note de ce que vous possédez afin que nous ne fassions pas de double employ. Vous aurez la bonté de détailler dans cette note les invocations qu'on a pu vous donner, et sur quel grade elles tombent; si vous avez quelque chose sur le cérémonial de vos assemblées et de tout ce qui s'y doit pratiquer pour la régularité de vos travaux avec vos frères car pour vos travaux particuliers je crois que M. de Grainville vous a donné par écrit les devoirs de votre grade et notre Mtre vous en a donné les instructions. D'ailleurs au cas que je me trompâsse ce ne serait point à moi à suppléer à ce qui pourrait vous manquer en ce genre. Je viens de copier pour vous le grade de G. A. Le Mtre va faire le tracé de la réception ou du tableau et l'on mettra sur une feuille séparée tous les mots que vous aurez à employer dans cette opération, le tout avec des renvois aussi exacts que nous le pourrons.

J'espère que cet objet là sera assez en règle pour satisfaire à toutes les questions que vous aviez fait au Mtre antécédemment; nous apporterons le même soin en rédigeant les autres objets ; nous nous y portons avec d'autant plus de zèle que notre Mtre nous assure tous les jours ne pouvoir rien faire de trop pour vous, je souhaite de tout mon cœur que vous en retiriez le succès que vous méritez.

Adieu G. Mtre que l'Eternel nous comble tous de ses bénédictions ; ne m'oubliez pas je vous prie dans vos travaux,

DE SAINT-MARTIN.

Tous nos frères vous saluent. Le Mtre change de logement et moi aussi, il va loger dans la rue Judaïque, vous m'adresserez vos lettres chez luy.

De Bordeaux le 20 mai 1771

Voicy, cher Maitre, le commencement des envoys que nous avons à vous faire. Je fais partir par ce même courier aux adresses que vous m'avez données un paquet de six feuillets dont cinq contiennent le grand cérémonial des G.A. Et la sixième une prière en invocation pour votre travail journalier. Je vous envoye directement le tableau du grade tout tracé. Vous n'aurez plus qu'à y placer les étoiles ou bougies selon l'instruction que vous trouverez dans le cérémonial ; je vous envoye aussi tous les mots qui sont nécessaires dans la réception et ordination, le tout avec des renvoys correspondant qui vous seront faciles à trouver. Sur le revers de la feuille qui contient les mots du grade vous y trouverez ceux que vous aurez à employer dans votre invocation journalière et que vous reconnaîtrez également aux renvois. Les marques ○ ∴ ▽ que vous trouverez sur cette feuille vous indiquent que c'est le même mot qu'il faut répéter, ce que j'ay fait

Quant à la manière d'user de cette invocation voicy ce que le M^{tre} me charge de vous mander, il vous permet de tracer un seul cercle ayant au centre le W et une étoile ou B. Vous en aurez une autre à la main pour lire votre papier. Cette prière se peut faire tous les jours, dans tous les temps, à toutes les heures, si vous le voulez.

Vous pourriez demander s'il vous est permis de tracer en effet les signes arbitraires de convention dont il est parlé à la fin de la dite invocation. Le M^{tre} n'est point icy pour m'en instruire, mais je ne crois pas que cela vous fût deffendu pourvu que tous vos desseins ne tendent qu'au bien comme j'en suis con-

vaincu. Du reste, c'est une chose qui est remise à votre prudence jusqu'à ce que vous vous en soyiez éclairé plus particulièrement, je ne parle point du feu nouveau, vous savez que la loi de Moïse ordonnait de ne manger que du pain sans levain et que tout chez nous doit être neuf.

Si le Mtre était icy je vous eusse envoyé par le même courier le cérémonial de la simple ordination de G. R. mais ce sera sans faute pour le prochain, ainsi que les conjurations que vous nous avez envoyées en latin par Fournié pour les traduire, ce dernier article vous servira encor de travail journalier, mais comme il demande plus de précaution que l'autre, le Mtre y joindra une instruction particu lière de la manière d'y procéder.

Je vois au moyen de cela avec plaisir tr. ch. Mtre que vous aurez au moins de quoi satisfaire en partie votre louable désir. Rien n'est petit dans le service du temple, les moindres fonctions y sont sublimes quand nous les remplissons avec respect et avec humilité. Vous pourrez recevoir également peu de temps après le grand et le petit cérémonial des trois grades bleus, de l'Elu et des trois Cohëns ; choses qui ne demandent de notre part que de copier ; pour celles où le travail du Mtre est nécessaire, nous le prierons de ne point vous oublier. Enfin, ch. Mtre nous mettrons tous nos soins pour remplir les vues de notre maître commun et les vôtres, je ne vous demande pour toute récompense que de vous souvenir de moi quand vous implorerez les grâces d'en haut.

Adieu, ch. Mtre, je vous salue par tous les nombres qui vous sont connus.

DE St-M.

Accusez nous exactement les réceptions de tous nos paquets.

J'ai reçu une lettre du Mtre de Grainville, le Régiment vient de quitter Lille pour se rendre à Aires.

Tout notre Orient vous salue.

De Bordeaux, le 24 mai 1771

Voicy C. Mtre les objets que je vous ay annoncés par ma dernière lettre. Je voudrois pouvoir ménager votre bourse, mais la nature des choses que le Mtre vous envoye ne permet pas qu'on courre les risques des adresses indirectes. Il vient d'arriver de la campagne et me donne dans le moment une instruction plus exacte que celle que je viens de vous donner sur votre travail journalier, aussi vous pourrez vous en tenir là, la voicy : « Le travail journalier, ne « peut se faire que depuis le renouveau de la lune « jusqu'à la fin du premier quartier et jamais depuis « le commencement de la pleine jusqu'au renouveau « de la lune suivante, parce qu'alors cette planette venant à décliner, sa vertu bonne décline également de sorte que sa puissance bonne de même que ses agents bons supérieurs qui la gouvernent ayant opéré en elle pendant deux fois sept jours conformément à leurs lois et ordres, ils la laissent à la direction et puissance des Esprits ternaires inférieurs parmy lesquels il se trouve le plus souvent de mauvais Esprits élémentaires qui induiroient sans doute l'opérant en grande erreur. On peut fixer soi-même le jour dans l'intervalle prescrit entre le renouveau de la lune jusqu'à son plein, c'est-à-dire depuis le 1e 2e 3e des jours de la lune jusque vers le 13e et 14 Cela n'a rien de fixe. L'on peut répéter trois fois de

suite dans un jour de travail la première conjuration, et ainsi les deux jours suivants les deux autres conjurations ce qui fera dans les trois jours neuf répétitions de conjuration. Vous tracerez un seul cercle avec le W et une étoile, l'autre étoile à votre main pour lire votre travail. Vous parfumerez avec les ingrédients que vous avez le cercle pendant trois tours en partant devers Ouest et allant vers Nord. La circonférence avec un pied et demy d'elle à son centre ».

Cette instruction concerne uniquement les opérations en trois jours de suite que vous avez envoyées icy par le F∴ Fournié pour les faire traduire de la tin en français et dont la traduction est cy-jointe en trois feuillets de six pages et sur lesquelles les jours sont désignés ainsi que les mots et toutes les autres parties tant de l'opération que du cérémonial, au moyen de quoy je crois cet article en règle.

Pour l'invocation que je vous ay envoyée par le dernier courrier vous pouvez suivre exactement toute l'instructionqui la concerne, c'est-à-dire que vous pouvez l'opérer tous les jours sans avoir égard à la Lune, en traçant toutefois votre cercle avec le W, l'étoile au centre et celle qui vous sert à lire, mais sans parfums. Vous pouvez également tracer dans votre cercle votre convention quelconque pour cette dite invocation.

La simple ordination de G. A. se donne dans un seul cercle comme vous le voyez dans la figure. *(Voir fin vol., fig.4)* Il y aura une seule étoile entre les deux mots qui y sont tracés. Vous ferez mettre le candidat dans votre cercle, la face à l'est, la tête basse, les deux genoux par terre et les deux mains

en croix sur la poitriue. Dans cette attitude, vous tracerez sur sa tête le triangle désigné dans le grand cérémonial; aprés l'avoir tracé des deux mains, l'une après l'autre, vous désignerez par un autre triangle la plaque triangulaire qu'il doit porter sur le front et imposerez sur son front votre main droite en équerre en prononçant les prières et mots qui sont déja en votre possession.

Après cette cérémonie, vous ferez laver les pieds et les mains au candidat et luy ferez parfumer les quatre angles avec les parfums que vous savez et en commençant par le côté prescrit etc.

Ensuite vous ferez remettre de nouveau le candidat dans votre cercle, dans la même posture qu'en commençant et finirez là son ordination qui commence par les mots : je t'ordonne et t'institue grand arch. de l'ordre, etc, avec les mots et prière qui y sont attachés.

Puis vous communiquerez au candidat les mots, signes, attouchements, marches et cordons de son grade et le faites reconnoitre à l'assemblée qui suit sa réception.

Voicy l'Exconjuration du midy pour les équinoxes.

Je te conjure *Satan, Beizébuth, Baran Leviatham*
5 5 5 5 11
à vous tous, êtres formidables êtres d'iniquité, de confusion et d'abomination, à vous tous alerte, terreur et frémissement, prompts à ma voix et commandement, à vous tous Grands et Puissans Démons des quatre régions universelles, et à vous tous légions démoniaques, esprits subtils de confusion, d'horreur et de persécution, écoutez ma voix, frémissez lorsqu'elle se fera entendre chez vous tous en géné-

ral, sans destination et en particulier dans chacune de vos opérations maudites, je vous commande par celuy qui a prononcé peine de mort éternelle contre vous tous chefs des Démons régionnaires ainsi que contre vos adhérents séducteurs des mineurs spirituels Divins. A toi directement, *Satan*, je t'exconjure, te lie et te borne dans ta région formidable par le nom du Très Haut Dieu Eternel Vengeur et rémunérateur *Vaur*, 10e nom que le créateur a mis reversible à la puissance de son Etre mineur pour avoir puissance et autorité sur toi et sur tous ceux qui sont à ta Domination Diabolique que par ce même nom trois fois Saint t'arrête éternellement et t'anéantis dans tes abîmes de ténèbres et de privation spirituelle, *supérieure* 10, *majeure* 7, *inférieure* 3 et *mineure spirituelle Divine* 4 que ma pensée s'opère sur toi, Satan, par ma toute puissance, et par celle de ceux qui m'environnent, que le Créateur a assujetti spirituellement pour être mon appuy, mon guide et mon bouclier invincible par toi et par aucun de tes adhérents contre lesquels je proteste pour une éternité et que j'abjure et maudis pour un tems immémorial. Je te commande, Satan, par les quatre puissances Divines, Vabaham 10, Vakiel 10, Diamel 10, Araï 10 et par celle des quatre chefs spirituels Divins régionnaires Diaphas 8 Darmaïn 7 Memaiaï 3 Heli 4 que tu sois par l'éternel contenu dans les bornes que je te fixe, que tu sois dépourvu à jamais de toute puissance et correspondance avec moi que toute action d'opération de ta part ne puisse parvenir chez moi que pour y être confondue et anéantie par moi selon mon pouvoir sur toi et sur tous les tiens, tes semblables et

égaux comme toi en vertu et puissance Démoniaque, que je borne et lie dans la région méridionale pour ta plus grande honte et pour celle de toute ta cour impie, qu'il soit fait ainsi que je l'ay conçu et que la puissance de l'homme Dieu de la terre l'a prononcé.

Amen.

L'on fera la même exconjuration pour *Belzebuth Baran* et *Léviathan* immédiatement après celle de Sathan, en plaçant le nom de chacun au commencement de chaque exconjuration.

L'on présente le talisman dans l'angle du midy lorsque l'on fait les quatre exconjurations.

Voilà, très cher maître, tout ce que nous pouvons vous faire passer pour le présent, Le M^tre va continuer de travailler à tout ce qu'il vous a promis. Les premiers grades sont fort avancés, quant à leurs simples ordinations, il vous sera aussi facile de les tirer du grand cérémonial qu'il vous le sera pour l'arch. c'est le même plan pour tous.

Mme de Pasqually vous laisse absolument le maître de choisir la couleur, le dessin, et le gout du gros de Tours broché que vous vous êtes chargé de luy faire faire. Elle vous fait mille compliments ainsi que tous les frères de notre Orient ; elle est brune claire.

De Bordeaux le 8 juin 1771

J'apprends avec bien du plaisir, T. P. M^tre l'heureuse arrivée de tous les paquets que nous vous avons envoyés.

Aussitôt votre lettre reçue j'ay fait part au M^tre de vos observations. Ce que vous dites avoir entendu de luy verbalement à Paris l'a fait appercevoir en

effet qu'il avoit fait une erreur dans l'instruction des différents travaux que nous venons de vous faire passer. Voicy le résultat de ma conversation avec luy à laquelle vous pouvez vous en tenir d'autant plus sûrement que cela s'accorde assez avec vos remarques.

Au lieu de deux travaux journaliers vous n'en employerez qu'un qui sera l'invocation du premier paquet et qui commence par le mot ô Kador etc. Vous pouvez faire cette invocation tous les jours sans avoir égard ny aux mois ny aux jours de lune, ny même aux heures ; en observant toutefois de tracer le cercle et le W ainsi qu'il vous est permis et enseigné précédemment.

L'invoc. et exconj. de trois jours que vous avez n'est plus pour un travail journalier comme je vous l'avois annoncé ; ce sera réellement votre travail d'Equinoxe et je joins icy la manière d'y procéder.

Ce travail sera de trois jours en commençant du jour que le M^tre vous indiquera dans le tems par sa lettre d'avis.

Le premier, vous commencerez par l'exconjuration du midy que vous avez vue toute écrite dans ma dernière lettre ; cela fait, vous proférerez toute l'invocation de G. architecte que le M^tre dit que vous devez avoir et en troisième lieu l'invocation du premier jour, du grand travail de trois jours que je comptais comme vous pouvoir servir au travail journalier.

Voilà le travail du premier jour.

Pour le second, vous répéterez comme au premier, l'exconjuration du midy, l'invocation de G. arch. et vouspasserez à la secondeinvocation dugrand travail.

Voilà pour le second jour.

Au 3e vous répéterez encore l'exconj. du midy, l'invoc. de G. arch. et de là passerez tout de suite à la grande exconj. du serpent sans répéter les deux invoc. attachées à ce travail.

Si dans le premier jour ou dans le second il se présente quelque chose, vous avez votre bouclier avec lequel vous pouvez être en sûreté.

Pour la grande invoc. de minuit précis et les petites invoc. particulières que vous demandez, le M. juge à propos avant de vous les envoyer que vous vous exerciez au travail que vous avez et que vous vous en teniez là pour l'Equinoxe prochain.

Je me hâte de vous faire passer la nouvelle résolution du Mtre dans la crainte que la lune devant bientôtrenouveler vous ne fissiez mal à propos usage des grandes invoc. que vous avez et qui ne sont pas faites pour le temps présent.

Nous avons des paquets assez considérables à vous faire passer, mais on attend la fin des copies des catéchismes et instructions relatives que vous demandez et sans lesquelles les grades vous seraient inutiles. D'ailleurs je ne vous cacherai point que le Mtre est un peu détourné tant par ses affaires personnelles que par l'assiduité qu'il doit avoir auprès du Prince de Rohan, notre archevêque qui le comble de bontés. Mais nous espérons dans quelques jours retrouver le calme. Ce qui nous retarde encor c'est la tonsure de C. F. Fournié, il y a eu des anicroches dans son affaire et il ne sera entièrement à nous que lorsqu'il sera satisfait de ce côté-là. Mme de Pasqually vient d'augmenter sa famille d'un gros garçon à la satisfaction générale de tous ceux qui

tiennent à la maison. Elle se porte à merveille ainsi que le nouveau né. Recevez les amitiés de tous nos frères et les assurances de la mienne en particulier.

Je vous salue par tous les nombres qui vous sont connus etc.

DE S^{t}-M.

S'il se présentait quelqu'un de confiance qui fit le voyage de Lyon à Bordeaux et de Bordeaux à Lyon, instruisez-nous-en afin que nous puissions profiter de l'occasion pour vous faire passer les plus gros paquets.

De Bordeaux le 7 juillet 1771

J'ay attendu pour répondre à votre lettre du 18 juin dernier T. P. M. que je puisse vous donner quelques nouvelles sur tous les objets qu'elle contient.

Je commencerai par vous dire que M. J. David à qui vous nous engagiez de nous adresser, se prête de la meilleure grâce à nos désirs; il part du 18 au 23 de ce mois pour Lyon. Nous lui donnerons un paquet considérable pour vous. Le cérémonial qui doit s'observer dans la tenue des assemblées, pour l'ouverture, la fermeture, les illuminations, les consignes etc., ce cérémonial est suivi des trois grades bleus que vous savez devoir être donnés dans une seule réception, plus des grades d'Elu et des trois Coëns. Nous y joignons un catéchisme des trois grades bleus avec une explication commencée des différentes questions de ce catéchisme. Cette explication est bien loin d'être achevée, par le peu que vous recevrez vous pourrez juger quelle en doit être la longueur. D'ailleurs puisque vous avez déjà quelques connaissances du traité, vous devez voir que l'on

peut suppléer à l'autre en grande partie. Aussi quand ce traité sera fini et que nous pourrons vous l'envoyer vous pourrez vous passer du reste. Peut-être même avec ce que nous vous envoyons, vos lumières naturelles et vos travaux serez-vous en état de faire face à tout. Vous recevrez de plus par le même paquet le recueil alphabétique des noms que vous avez demandé dans une de vos lettres. Le M^tre y joint des hyérogliphes de prophètes et apôtres pour que vous sachiez où les trouver quand il vous dira de vous en servir. Quoique tous ces articles soientprécieux, nousne croyons pas faire d'imprudence en les confiant à M. J. David. Ils ne luy seront donnés que sous le titre de papiers d'affaires et de famille; d'ailleurs celuy des FF ∴ qui luy en a fait la proposition est de sa connaissance M. David luy a fait là-dessus toutes les politesses qu'on peut désirer.

Quant à l'Exconj. et aux inv. de trois jours que le M^tre vous a prescrit pour votre travail d'équi. prochain, j'ignorois que vous en eussiez reçu un autre à Paris qu'il vous est recommandé d'employer de préférence à toute autre. Votre lettre le luy a rappelé malgré cela il persiste dans sa dernière décision dont je vous ay fait part,sçavoir que pour l'équi. prochain vous employerez l'invoc. de G. ar. que vous avez; vous y joindrez la première partie du travail de trois jours que l'on vous a renvoyé traduit en français pour le premier jour, Le second jour vous y joindrez la seconde partie ; et, pour le troisième jour, la troisième partie ne jugeant pas à propos que vous vous serviez encore pour cette année du du travail que vous avez reçu de M. de Grain-

ville à Paris et réservant le travail pour une autre année.

Je suis étonné que l'article qu'on vous a envoyé pour votre travail journalier et qui est intitulé *travail journalier de R.* ne commence pas par les mots *o Kadoz. etc;* autant que je peux me rappeler il n'est pas copié par moi et, peut-être a-t-on oublié de mettre ce mot au commencement pour que vous puissiez mieux vous assurer si l'on ne vous auroit pas envoyé une chose pour l'autre. Voicy mot pour mot comment le dit travail commence.

O Kadoz, o Kadoz, o Kadoz. « Qui m'accordera d'être comme j'ai été dans mon premier principe de création Divine ? qui m'accordera encore d'être remis en vertu et puissance spirituelle éternelle etc. »

Cecy suffira pour savoir à quoy vous en tenir ; si l'on n'avoit oublié que les mots *o Kadoz* il vous seroit facile de les ajouter. Si l'on a au contraire, envoyé une chose pour l'autre, ayez la bonté de me faire passer une ligne ou deux du commencement et nous rectifierons l'erreur.

J'ay fait part au Mtre combien vous désireriez l'instruction pour les femmes ; il vous prie de ne pas vous impatienter sur ce point, il vous tiendra sa parole mais il est si peu disposé à présent à ces sortes de travaux qu'il ne croit pas devoir encore l'entreprendre. Je vous dirai de plus que pour la grande invoc. de minuit qu'il vous a promise à Paris, il la juge inutile pour le travail qu'il vous prescrit cette année à votre équinoxe ; il vous enverra seulement les petites inv. particulières au moyen de quoy tout votre travail de cette année sera en règle.

Voilà, très G. Mtre tout ce que je suis chargé de

vous annoncer de la part du Mtre. Permettez qu'en mon particulier, je vous assure du désir sincère que j'aurois de pouvoir nous rapprocher l'un de l'autre et du véritable regret que j'ay de ne vous connoître que par lettres; j'espère que le tems achèvera une connoissance si heureusement commencée et de laquelle j'attends toutes sortes de satisfactions.

Le Mrte de Graiville a reçu des nouvelles du Mtre et nous a donné des siennes. V ous avez comme moi qu'il n'est pas aussi content qu'il voudroit l'être mais je ne peux luy offrir que le tems pour remède. Ce n'est que comme cela que je me traite.

Madame ainsi que tous nos frères sont fort sensibles à votre souvenir, ils me chargent de vous saluer de leur part.

Adieu, T. P. Mtre priez l'Eternel qu'il m'accorde ses bénédictions, je vous payerai de retour. C'est un service que nous nous devons les uns aux autres.

de Saint-Martin.

Le 14 Juillet 1771

Nous avons remis hier, M et ch. Mtre à la personne dont nous sommes convenus tous les objets dont vous avez dû trouver la note dans ma dernière lettre Cette personne doit être dans votre ville dans les premiers jours du mois prochain, Août ; et vous remettre le paquet en question aussitôt son arrivée. D'après les indices marqués sur le cahier des G. il vous sera facile de trouver dans le cahier des noms ceux qui conviennent à chaque endroit; la lettre et le nombre sont tout ce qu'il faut en fait de renseignement. Vous trouverez dans le cahier des noms

quelques lacunes; le M^tre n'a pu encore les remplir et ne peut savoir même quand il le pourra, mais elles sont en très petite quantité et ce que vous recevrez est plus que suffisant pour ce que vous aurez à faire. Je ne vous cache pas ch.M. que les travaux que nous faisons pour vous et pour les autres chefs sont dans le cas d'éprouver quelque interruption. Le M^tre se dispose à faire incessamment un voyage à Paris pour des affaires d'intérêt très importantes; nous ignorons combien de temps il sera absent et nous ignorons si en son absence il nous sera libre de disposer des matériaux, c'est ce qui fait que je me félicite d'avoir pu avant son départ vous donner au moins de quoy attendre. Je ne sais point au juste quand il nous quitte mais j'imagine que nous pouvons encore recevoir de vos nouvelles avant son départ, ainsi je vous prie de nous accuser la réception de l'envoy dont il s'agit.

Adieu, Monsieur, Recevez les salutations de tous nos amis.

Du 1er/3 août 1771 samedy.

J'écris au S^n M^e lui demande des instructions pour le travail qu'il m'a prescrit pour l'Equinoxe de 7e.

Je luy fais part des motifs de la retraite du f^re Sellonf et lui demande son avis pour la suite.

Du 3 aoust 1771.

Je propose à M. de Saint-Martin 8 questions qui m'ont embarrassé pour conférer le grade de G. A. et luy demande quelques instructions pr conférer les 3 grades simboliques réunis en un seul et les 3 grades Coëns réunis de même

(Note de Willermoz)

Bordeaux le 12 aoust 1771

Je suis fort satisfait, T. P. M^{tre} que notre envoy soit arrivé à bon port, je voudrois qu'il fut en mon pouvoir de vous faire passer aussitôt que vous le désireriez les autres objets. Mais le M^{tre} qui est parti pour Paris le 5 de ce mois ne nous a laissé aucun ordre là-dessus. Son absence vous met également dans le cas d'être retardé dans les réponses aux questions que vous luy faites sur votre prochain travail d'E. Nous luy ferons passer votre lettre au premier jour, mais je crains que pour cette année cela n'aille pas encore selon vos désirs. Le Maître est tellement occupé d'affaires temporelles qu'il m'a fait entendre qu'il n'y auroit aucun travail cet équi Mais il vous fera sçavoir plus particulièrement sa volonté nous luy demanderons aussi par le premier courrier la permission de travailler à vos affaires et nous nous y mettrons aussitôt que nous en aurons reçu l'ordre. Nous observerons à l'avenir tout ce que vous me faites remarquer sur l'ordre dont nous aurions pu accompagner votre dernier envoy. Si l'on a écrit dans toute l'étendue des pages c'est pour diminuer les volumes autant qu'il est possible, le principal est que vous ayiez les choses sauf à vous s'il vous reste du loisir de les rédiger ensuite selon votre commodité mais nous vous épargnerons autant de peines que nous pourrons.

Quand aux éclaircissements que vous daignez me demander directement, je crains de ne pouvoir vous satisfaire parfaitement sur ce point mais comme le M^{tre} est absent je suis forcé de vous dire ce que je pourrai.

Vous me demandez premièrement les tableaux de

chaque grade. je n'en ay aucun, je n'en ay même jamais vu qu'entre les mains de M. de la Chevalerie mais je crois qu'ils sont plus nécessaires pour votre instruction particulière que pour conférer les grades ; puisqu'il vous a été dit de n'en conférer jamais en entier cérémonial tant que vous n'aurez pas un monde suffisant et que vous devez vous en tenir à la pure et simple ordination pour laquelle vous n'avez ebsoin que d'un seul cercle selon l'instruction que vous avez reçue sur le grade de G. A. je vais suivre toutes les questions que vous me faites en dernier lieu sur ce d. grade.

1° Vous pouvez seul faire les ouver. clôtures, consignes, donner les mots et les batteries parce que les officiers que vous pourriez avoir en personne ne seroient que des figures des sujets spirit. que vous faites mouvoir à votre gré.

2° pour la conse. des céré. je crois qu'il est mieux de dire le psaume entier *quam dilecta* etc. 83. qu'un seul verset, au moins dans l'incertitude je vous conseille de prendre le parti le plus sûr.

3° Pour la conse. et exor. des 4 angles, je crois qu'ils ne consistent qu'à conjurer et molester vivement le mauvais et à le contenir par quelques mots puissants que vous attachez à chaque angle. Cette molestation est arbitraire et tire sa plus grande force de l'intention qui donne vertu aux paroles que vous prononcez. J'ay toujours vu faire au M^tre cette cérém. debout, je ne peux vous fixer les mots pour cet article.

4° De toutes les batteries qui appartiennent aux grades qu'on vous a envoyés, je ne connois que celle de 101 du G. R. qu'il soit permis d'abréger en décri-

vant un carré et un coup au centre. Il n'est rien dit sur les autres batteries, je pense même que celle de 81 ne doit souffrir aucun changement parce qu'elle contient en elle une double puissance qui n'est point à la disposition de l'homme.

5° Pendant que le candidat fait la purification, votre prière dans l'angle d'est doit se faire à basse voix et prosterné. Cette prière, je crois, n'est appelée sûreté qu'en ce qu'elle est remise au choix de l'opérant. C'est vous même qui devez la produire selon votre désir et vos besoins ou ceux de vos sem blables, je crois que c'est là le vrai moment de demander des grâces.

6° Pour les mots et paroles qu'il faut communiquer au cand. je trouve ceux-cy dans le registre original des grades : *ïaïn, ïwa, moseph, aaron, ur betsaleal, heïbli, lauagaï, harmoñ, zezbaoth, abigaï.* Je crois pas cependant qu'il faille les donner tous, cela est remis à votre prudence ainsi que le choix de ceux que vous voudrez communiquer.

7° Dans la réduction des 98 boug. à 17 il n'est question que de boug. des cercles et nullement des correspond. ny vautours. Je ne sais pas même si dans la simple ordination il ne vous est pas dit de supprimer les vautours et les angles et de vous en tenir à un seul cercle, mais en tout cas que vous les employiez il leur faut leur lumière.

8° Pour l'encouragemcnt des angles et des vautours je crois qu'il se fait tout simplement sans invocation et vous contentant de prier sans cesse à votre gré pendant cette cérémonie ainsi que dans tous les autres intervalles où votre parole n'est pas occupée par la loi du travail. Je le crois ainsi parce qu'avant cet

encensement tous les angles sont consacrés et vous n'avez pu y attacher aucun mot sans invocation de même que pour les effacer ou les relever soit dans les cercles du centre, soit dans les correspondances vous ne pouvez vous dispenser de l'invocation si c'est sur le bon et de l'exconjuration si c'est sur le mauvais, je regarde cecy comme une règle générale.

Quant aux trois grades symboliques réunis en un vous pouvez en commençant le trav. donner tout de suite la batterie de M. vous ne ferez non plus sur votre cand. que ce que vous trouverez de plus essentiel dans chacun des trois grades. Sans cela la cérémonie serait très longue.

Vous me dites que vous suivrez la même règle pour les 3 grades de coën.

Je vous observerai que l'on n'est pas dans l'usage de les donner tous trois à la fois comme les 3 symboliques, il laisse même d'assez longs intervalles entre chacun selon toutefois les dispositions du sujet, il est vrai que je les ay reçu tous trois à la fois, mais je ne sais pas si cela vaut mieux. C'est le M^tre^ de Balzac qui me les conféra.

Voilà, très C. M^tre^ tout ce que je suis dans le cas de vous dire ; vous voyez par mes doutes à moi-même combien vous devez peu compter sur les éclaircissements que j'entreprends de vous donner. Je ne doute point que vos lumières n'y suppléent. Si cependant vous étiez dans l'incertitude je ne vois d'autre ressource que de vous adresser directement à notre général. Je ne sais point encore son adresse, sitôt que je l'aurai je vous la ferai passer ou plutôt je laisserai ce soin à M. l'abbé Fournié. Je luy réserve cette occasion pour vous remercier de l'intérêt que vous prenez à ses af-

faires. Il est enfin tonsuré depuis le mois dernier, il ne luy faut plus qu'une abbaye pour être tout à fait tranquille, en attendant il sue sang et eau après son latin, car il n'en sait pas un mot, et il voudrait bien ne pas exposer l'honneur de sa robe.

Madame me charge de mille compliments pour vous, elle est fort contente de l'échantillon, elle vous prie d'envoyer la pièce par l'occasion la plus favorable et la moins coûteuse, elle vous demande en même temps d'envoyer le prix.

Adieu T. Ch. M^tre^ je me recommande toujours à vos bonnes prières et suis avec tout l'attachement que je vous dois etc.

DE S^t^-M.

Tous nos frères vous saluent.

Bordeaux le 18 janvier 1772

Au nom de l'Eternel, amen, joye paix salut et bénédiction à celui qui m'entend.

T. P. M^tre^

Nous sommes tous très sensibles aux vœux que vous voulez bien faire pour nous au renouvellement de cette année. Les nôtres ne sont pas moins sincèrespour votre satisfaction.

Vous devez avoir reçu dernièrement une lettre qui vous donne avis du jour où vous commencerez vos travaux et qui contient aussi la petite invocation qui vous manquoit, mais puisqu'il vous reste encore quelque incertitude sur l'espèce de tracé qu'il vous faudra employer, le M^tre^ vous enverra incessamment un plan complet de trois cercles qui lèvera toutes les difficultés. Il ne peut guère vous envoyer encore

maintenant l'instruction que vous a promise X pour la réception des femmes ; il vient de se remettre à son traité qui l'occupe tout entier. Les voyages continuels qu'il a faits l'année dernière l'ont empêché de vous tenir sa promesse au sujet de cet ouvrage, mais il ne l'a point oublié pour cela ; il va faire copier ce qu'il y a de fait de ce traité et vous le fera passer par la premièce occasion favorable ou par l'adresse que vous voudrez bien nous indiquer car nous avons eu l'étourderie de perdre celle que vous nous aviez donnée à Paris. J'espère enfin, très cher maître, que l'Eternel exaucera la persévérance de vos désirs et que vous jouirez un jour des convictions que vous méritez au moins par votre confiance mais quand cela ne serait pas ou que cela fut différé, il ne faudrait pas vous en alarmer. Si vous avez la conviction du cœur, elle est au dessus de toutes les autres,

Permettez qu'en particulier, je vous fasse mes remerciements de toutes les honnêtetés que vous avez la bonté de m'adresser ; ce que j'ay fait pour vous n'est rien auprès de ce que je voudrois faire et, d'ailleurs, sans avoir l'honneur de vous connaître particulièrement, je sais qu'en travaillant pour vous, on est complètement payé de ses peines.

Adieu R. Ch. M^{tre} que l'Eternel veille sur vous, sur moi et sur tous les hommes. Amen.

DE SAINT-MARTIN.

Ce 27 janvier 1772

Voicy, monsieur et Ch. M^{tre} le plan qui vous a été annoncé dernièrement. Je crois que vous avez été prévenu dans l'avis qu'on vous a donné qu'il seroit de quatre cercles. Mais depuis, le maître a jugé à

propos de n'en mettre que trois pour ne pas trop nous surcharger. Ce plan est tiré de celui du G. A. qui vous a été envoyé l'année dernière. Vous voyez que la partie du Sud est séparée de tout le reste par des lignes ponctuées qui vont depuis le centre jusqu'à l'extrémité du dernier cercle c'est pour vous indiquer qu'il n'y a rien à ajouter ny à diminuer dans la partie qui se trouve renfermée entre ces deux lignes et que vous ayiez à tracer fidèlement tout ce qui appartient à cette partie du sud. Quant aux autres parties, vous observerez qu'elles sont composées dans chacun de vos trois cercles de quatre noms, ce qui fait douze. Vous tracerez également ces mêmes noms avec les hiéroglyphes et les caractères auxquels vous les voyez attachés; mais la petite ligne ponctuée que j'ay mise au dessus de chacun de ces douze mots est pour vous marquer la place où vous placerez vous même dans le plan ou le tracé douze autres mots qui se joindront chacun aux douze premiers en cet ordre, Vous choisirez soit parmi tous les noms de votre invocation de G. A. que vous avez, soit dans le cahier des 2400 noms que vous avez aussi: trois Dénaires, trois huiténaires et vous distribuerez ces douze noms dans vos trois cercles selon votre gré, mais de manière que dans chacun de vos cercles vous ajoutiez quatre des noms que vous aurez choisis en observant que ces quatre noms portent chacun l'un des quatre nombres indiqués, savoir un dénaire, un huiténaire, un septénaire et un ternaire. Vous prononcerez dans votre travail chacun de ces douze mots par jonction avec chacun des douze premiers mots auxquels vous les aurez attachés.

Le mot du centre reste seul et n'est point compris dans la présente instruction.

Vous pouvez remarquez qu'au dessous de chacune des petites lignes ponctuées dont je vous ay parlé, il y a un caractère ou un hiéroglyphe qui est seul et sans aucun mot. Vous les tracerez tels qu'ils sont sans y rien ajouter, ce sont des caractères ou hiéroglyphes de Patriarches, de Prophètes et d'Apôtres que le M^tre joint à votre travail pour en augmenter la force et contenir d'autant plus le mauvais. Vous aurez néanmoins la plus grande attention d'observer si quelqu'une de ces figures ou des autres quelconques vous est rendue et de l'envoyer au Maître qui en fera l'usage qu'il jugera à propos pour votre avantange et pour votre instruction. Il me reste à vous parler des quatre petits cercles de correspondance. La lettre qui est marquée dans chacun de ces quatre cercles vous indique que vous ayiez à prendre dans votre cahier de 2400 noms quatre mots qui commencent chacun par l'une des quatre lettres marquées et qui portent chacun le nombre écrit auprès de la lettre. Ce seront ces quatre mots qui garniront vos quatre cercles de correspondance dans votre travail. Le nombre et la place des bougies sont désignés. Vous en avez 7 au cercle du centre y compris celle du double V., trois au cercle du milieu, trois au cercle extérieur et quatre dans les correspondances ce qui fait en tout 17. Vous savez que ce sera parmi les noms de votre invocation de G. A. et parmi ceux du travail que vous aurez à choisir les sept mots que vous emploierez dans votre invocation particulière et que parmi ces sept vous prendrez pour chef celui qui vous agréa le plus, avec la liberté de prendre parmi ces

sept un autre chef si celui que vous aurez choisi d'abord ne vous convient pas. Vous sçavez de plus tout ce qui est relatif à l'illumination, aux parfums, aux conjurations et autres préparations, ainsi Tr. Ch. M^{tre} je n'ay plus qu'à former des vœux pour votre satisfaction, je ne vous demande pour toute récompense que de me mettre au nombre de ceux pour qui vous demanderez des grâces ; je suis encore trop jeune pour pouvoir porter la main à l'encensoir et tout ce qu'il m'est permis c'est de solliciter les bénédictions des prêtres du Très Haut. Adieu, T. Ch. M^{tre} que l'Eternel vous tienne pour un temps immémorial à sa sainte garde Amen.

DE SAINT-MARTIN.

Tenez vous toujours prêt pour le 5 du mois de mars prochain.

Réponse s'il vous plaît à lettre vue.

Au nom de l'Eternel Amen.

Bordeaux le 14 Février 1772.

Je réponds à vue à votre lettre du 5 de ce mois, très P. M^{tre} selon vos désirs ; il n'est pas possible au M^{tre} de remettre au 9 mars le travail qu'il vous a pres crit, tous ses arrangements et tous ses ordres sont donnés pour le cinq. Il ne pourroit les changer sans un embarras considérable et sans exposer peut-être des R. ✠ éloignés qui sont déjà avertis à manquer l'époque fixée pour les travaux qui doivent se faire de concert. Tâchez donc de surmonter de votre mieux les inconvénients du carnaval ; si sans nuire à votre préparation vous pouviez vous prêter aux réjouissances en usage dans les familles, cela n'en seroit

que mieux pour sauver la singularité ; le M^{tre} prétend même que votre travail pour cette année n'étant point encore de la première force, il n'exige pas des préparations aussi rigoureuses, cependant comme il n'a rien déterminé de fixe sur ce point, je vous exhorte toujours à observer exactement tout ce qui vous aura été enseigné et si vous croyez même que la présence du monde y soit un obstacle, livrez-vous à tout le recueillement que vous croirez nécessaire, dans ce cas vous pourriez feindre quelque indisposition pour colorer votre retraite ou votre jeûne, enfin employez toute votre prudence pour concilier vos devoirs avec les complaisances mondaines dont vous ne pourrez absolument vous dispenser. Voicy ce que le maître me charge de vous dire sur les quatre autres questions relatives à votre travail.

1e Vous ferez en tout quatre prosternations en commençant par l'ouest, de là à l'est puis au nord et enfin au sud. Vous n'en ferez point au centre, cela demandant plus d'usage et de force que vous n'en pouvez avoir encore.

2e Vous prendrez les consécrations des 4 angles ou cercles de correspondance dans le travail des 4 c. remis par M. de Grainville. 3e Vous placerez les bougies des absents sur la circonférence du cercle de correspondance de l'Est et cela sur la partie de cette circonférence qui regarde les cercles. Vous placerez dans cette partie cinq bougies pour les personnes suivantes, M. de Luzignan, M. de Grainville, M. de Champoléon, M. de Balzac et le M^{tre}. 4e Pour la contemplation des passes, vous vous placerez dans le cercle d'ouest.

C'est là, je crois, très P. M., tout ce que vous dési-

riez pour le moment présent, si, d'après l'examen que vous avez dû faire du travail en question il vous est survenu quelques autres difficultés, je me ferai un plaisir de vous faire passer toutes les solutions que le M^tre^ en donnera.

Je n'ay plus qu'une chose à ajouter et qui me regarde personnellement, c'est de vous représenter qu'il est inutile que vous me qualifiiez sur mes adresses d'ancien officier au Régt de Foix. Je me suis retiré trop jeune du service pour en avoir pu mériter les réconmpenses et encore moins les grâces.

Aussi je n'ay plus d'autre titre vis-à-vis des hommes que mon nom. Je suis néanmoins sensible à votre politesse, mais comme elle me donne une qualité qui ne m'est pas due, vous me ferez plaisir de la supprimer.

Adieu T. P. M^tre^ que l'Eternel veille éternellement sur vous, je me recommande toujours à vos bonnes prières. Tout notre Orient vous salue.

Le M^tre^ de Grainville m'a fait part de ses afflictions.

Au N. D. G. A. D. L.

J. P. S. et B. à Celui qui m'entend. De l'or. de Tours. Style V. le 15 mai 1773.

T. H. et T. P. M^tre^.

J'ay eu, en effet, le plaisir de recevoir de vos nouvelles par les f∴ de Bordeaux que j'ay prié également de vous assurer combien j'étois sensible à votre souvenir et à votre amitié, mais je suis infiniment plus flatté d'en recevoir de vous directement les témoignages. Je désirerais de tout mon cœur

pouvoir satisfaire vos désirs sur le sujet de votre lettre mais je n'ay, ni n'ay jamais vu aucune pièce relative à cet objet. Cependant il ne faut pas que cette disette prive Madame votre sœur de la faveur que vous lui voulez faire, il faut suppléer à ce qui vous manque et je n'y vois pour moi aucune difficulté. L'âme féminine ne sort-elle pas de la même source que celle qui est revêtue d'un corps masculin ? n'a-t-elle pas le même œuvre à faire, le même ennemi à combattre et les mêmes fruits à espérer ? Ne doit-elle donc pas par conséquent avoir les mêmes armes? Je ne verrois donc nul inconvénient à employer les mêmes emblêmes de puissances sçavoir le triangle, le réceptacle et la circonférence que vous traceriez sur les différentes parties du corps selon qu'il est indiqué dans les grades que vous avez pour les réceptions des hommes. Vous allumeriez le feu nouveau comme pour eux, traceriez le *cer.* simple ou avec le triangle soit simple, soit double en raison de ce que vous voudriez figurer dans la réception. Enfin vous observeriez les mêmes préparatifs et les mêmes cérémonials qui vous sont indiqués dans tout ce que vous avez d'écrit sur ces matières et j'ose répéter avec assurance que je n'y vois nul inconvénient. Comme il y a néanmoins une différence dans les privilèges qui sont accordés aux hommes en ce qu'ils sont les aînés je n'emploierois à votre place pour toutes les femmes que des mots de simple puissance mineure quaternaire pour constituer leur infériorité à l'égard de l'homme à qui la double puissance est réservée ; en usant de cette prudence T. Ch. M^tre^ je ne crois pas que vous puissiez errer, d'ailleurs ce ne peut être dans les premiers pas que l'on fait dans

l'ordre que les extensions en tout genre soient si à craindre ; il faudra du tems sans doute avant que l'on prenne les dernières précautions avec Madame votre sœur et que les erreurs qu'elle ou vous pourriez commettre sur elle soient dangereuses. Tout votre objet actuel doit être de la mettre dans le cas d'entendre les instructions que vous aurez à lui donner et je présume que tout ce que je vous indique est suffisant. Le temps nous indiquera davantage ; à mesure que les besoins naîtront, il faut espérer que les lumières vous viendront aussi. Je souhaite que ce petit exposé vous tranquillise assez pour vous engager à nous donner une sœur qui nous sera chère à toute sorte de titres.

Je loue votre constance, T. Ch. M^tre et ne cesserai de vous exhorter à y persévérer. Ce n'est point sur nos succès que nous devons nous mesurer, c'est sur l'état de paix, de confiance, d'humilité et de courage où nous nous trouvons. Le reste est entre les mains de Celui qui nous conduit et si nous pouvions ne jamais oublier qu'il ne nous doit rien, la patience nous soutiendroit toujours et fermeroit la bouche aux murmures. Je ne pourrois guères à la lettre me féliciter plus que vous des résultats de mes travaux mais j'espère, Dieu aidant, n'en jamais attribuer la cause qu'à moi même, d'autant que j'ay eu d'ailleurs assez de satisfactions pour me faire sentir qu'il y en a bien d'autres à avoir et que le seul secret est de travailler à se rendre digne de les mériter.

Je reçois dans ce moment une lettre du f^re Jance qui m'indique les mêmes adresses que vous me donnez, je vais lui récrire pour le prévenir que je n'en ferai point usage pour ce moment.

Adieu T. Ch. M^{tre} conservez moi toujours l'attachement dont vous voulez bien me donner des assurances aujourd'huy. Si de tems en tems il vous prend envie de m'en rafraîchir la mémoire, soyez sûr que rien ne sera plus agréable pour moi que d'entretenir un pareil commerce avec vous, ils devroient tous être de cette espèce et n'avoir pour base que l'amitié et la vertu. Tant que vous n'aurez que des lettres simples à madresser, dispensez-vous, je vous en prie, de les affranchir ; comme je dois partager les plaisirs de notre liaison, il n'est pas juste que je vous en laisse porter toutes les charges. Adieu, que l'Eternel veille sans cesse sur vous, c'est le plus bel adieu que je puisse vous faire.

DE St-MARTIN R. ✠

Si vous me faites l'amitié de m'écrire avant votre départ de Paris, ayez soin que votre lettre parte ou un lundi ou un jeudi, parce que sans cela il y auroit beaucoup de retard vu que n'ayant pas de chez moi je suis obligé de suivre les miens à la campagne pour tout l'été.

Au N. du G.A.d.L.Amen J.P.S. et B à celui et ceux qui m'entendent. Amen.
De l'o. de Tours. Stile vulgaire

Le 16 Août 1773.

T. h. et. t. p. M^{tre}.

Le M^{tre} d'Hauterive me fait beaucoup de grâce de me juger digne de vous être utile et à votre temple. Si le désir et la bonne volonté se comptent pour quelque chose je pourrois espérer de répondre à ses vues ; quant aux lumières, il sait qu'habitant une

forme de matière les ténèbres sont mon partage. N'importe, mon zèle pour la vérité et l'espérance d'en jouir un jour me donnent de l'ardeur pour tout ce qui peut m'y conduire et je ne négligerai jamais, Dieu aidant, l'occasion d'y travailler. Je suis donc tout prêt de me rendre auprès de vous, je n'ay point d'affaires majeures qui me retiennent icy ; Je suis libre de vous donner le tems que vous voudrez et de partir au premier jour, je serais même charmé de pouvoir vous joindre avant le prochain *Eq.* afin de joindre mes travaux aux vôtres et de pouvoir nous soutenir mutuellement. Je ne vous demande que de me donner quelques renseignements sur ma route. Si vous le pouvez selon la carte, le court me paroit être par le Berry et par le Bourbonnois; alors je serais obligé de faire la route à cheval n'y ayant point de voitures publiques dans les traverses. Si par vos connaissances à Paris vos pouviez me fournir quelques occasions j'yrois les prendre dans la capitale, mais sans cela je n'y passerai point, ce seroit le plus long et le plus dispendieux. Je vous demanderois aussi de me retenir un logement pour moi, le plus à portée de vous qu'il seroit possible, je ne connois point du tout votre ville et n'ay de préférence pour aucun quartier si ce n'est le vôtre. Si vous pouviez m'y trouver une pension honnête, sans luxe, je la prendrois volontiers plutôt que de vivre à l'auberge ; outre la tranquillité, j'y trouverois de l'économie et ma fortune quoi que devant être considérable un jour, demande cependant que j'y regarde encore aujourd'huy. Adieu, Monsieur et T.Ch. M^tre^. Saluez de ma part tous les membres de votre Orient et particulièrement Madame votre sœur que je félicite de tout mon cœur de son

admission dans l'O. Je me fais une fête de les saluer tous en personne, je n'attendrai que votre réponse pour me mettre en route . Adieu, priez pour moi comme je le fais pour vous afin que l'Eternel veille sur nous tous, ce n'est que là que nous trouverons la science et la paix.

de St-Martin R. ✠

Au N. D. L.✠. amen
De Tours le 30 aoust 1773

Depuis ma dernière, T. ch. Mtre j'ay trouvé un moyen de faire ma route qui rend inutiles tous les soins que vous vous êtes donnés pour moi : on me prête une chaise de poste que l'on m'engage même à vendre à Lyon si je le puis ; j'ai fait mon calcul et je trouve qu'il ne m'en coûtera pas plus en poste que par toutes les autres voitures auxquelles j'avois pensé vu la célérité et que je porte avec moi tous mes équipages, ainsi telle est la manière dont je voyagerai. Si Mtre Razuret m'écrivent, je leur ferai cette réponse. Je voulois même leur écrire sur le champ pour les prévenir de cesser leurs recherches mais j'ay réfléchi que c'étoit fait à présent ou le seroit avant qu'ils eussent ma lettre. Il faut donc les voir venir. Quant aux frais de ma route, je vous prie, ainsi que les membres de votre F. de ne pas songer à m'en tenir compte ; je suis décidé à ne vous être à charge en aucune manière. L'argent n'est rien en comparaison des profits que je compte faire avec vous et j'espère bien que les sommes que je vais dépenser me rendront plus que leurs intérêts par les travaux et les fruits que je serai à portée de cueillir chez vous. Pour la pension que je vous ay

engagé de me trouver s'il étoit possible, pourquoy l'aller chercher si loin et seroit-il si difficile de nous arranger ensemble. Si cela se pouvait, je vous avoue que je le préfererois à tout ; je suis persuadé que personne ne pourroit être difficile avec raison chez vous, mais pour vous mettre plus à votre aise, je vous préviens que je le suis moins que qui que ce soit et que ma vie animale n'est presque rien. D'ailleurs ce seroit une occasion journalière de nous voir et vos affaires sont si multipliées que nous ferions bien l'un et l'autre de profiter de tous les moments. En mon particulier, je le souhaite beaucoup, vos lettres m'intéressent, j'ay la plus grande envie de vous connoître et je ne doute point du plaisir que j'en retirerai, enfin c'est une proposition que je vous fais et que vous pèserez à votre loisir.

Il ne reste plus qu'à vous parler du tems où je pourrais me rendre à Lyon ; ce sera toujours, comme je vous l'ay promis, je compte même avoir le plaisir de vous embrasser avant le 10 du mois prochain, ainsi nous aurons le tems de nous disposer à l'ouvrage.

L'état de Mme votre sœur me fait beaucoup de peine. Dieu est bon. Dieu est puissant et avec lui le courage et la confiance mènent bien loin. Il ne défend pas cependant les secours naturels qu'il a remis à notre disposition, au contraire il les ordonne, ainsi je vous exhorte de tout mon cœur à en faire usage, je vous exhorte encore plus à en accélérer la vertu par la prière. Adieu, T. ch. M^tre^ que le S. M. veille sans cesse sur vous et sur moi ✝ amen. Adieu, vous me verrez problablement peu de tems a près ma lettre.

Au N. de L. A. ✠

De Gênes 2 8bre 1774

Nous sommes arrivés icy T. ch. Mtre en fort bonne santé avant hier et après une assez heureuse traversée, respirant l'un et l'autre après le moment désiré de recevoir de vos nouvelles, mais quel rabat-joye pour nous quand on nous dit que le courrier de France a déja retardé de deux jours, nous attendons le troisième, rien. Enfin, il arrive le quatrième, mais ce n'est que pour nous faire encore plus enrager puisqu'il n'apporte rien de votre part, ni de celle de la mère.Je vous avoue que j'ay été vivement contrarié. Cependant, mon compagnon de voyage me fait faire une réflexion qui vous décharge pleinement et qui par conséquent retombe sur luy; il m'a dit vous avoir donné jusqu'au 25 pour nous écrire icy, mais il n'a pas fait attention que le 25 n'était pas un jour de courrier et que les lettres que vous écriviez ce jour là qui étoit un Dimanche ne pourroient partir que le vendredy suivant. Je ne doute donc pas que le courrier prochain ne nous fasse voir de votre écriture, mais nous ne pourrons la recevoir qu'à Alexandrie où nous nous rendons demain et où l'on nous enverra d'icy nos lettres si nous en avons. Je n'ay rien répondu, T. ch. Mtre aux choses obligeantes que vous voulez bien me dire dans votre lettre que j'ay reçue à Marseille ensemble avec celle de la mère, vous devez être sûr de ma reconnoissance et de mon amitié et ma lettre d'Aix peut vous en servir de témoignage.

Attendons patiemment les envoys que d'Hauterive nous annonce de la part du Mtre quant à sa personne je n'ay jamais compté sur la promesse qu'il

nous faisait de repasser en France cette année. Je désire sûrement de le revoir, mais ce sont des désirs qu'il nous apprendra je crois longtemps à dévorer. La volonté de Dieu soit faite ; remerciez, je vous prie le T. ch. Mtre Orsel des marques d'amitié qu'il veut bien me donner en son nom et en celui de tous les nôtres, assurez les tous de la mienne et qu'aucun de vous ne m'oublie dans ses parfums. Adieu, j'attendrai avec impatience notre sort que le courrier prochain vous apprendra. Adieu, que l'Eternel veille sur vous ✠.

De Coni le 11 8bre 1774

Il y a deux jours. T. Ch. Mtre. que nous sommes arrivés icy Mon compagnon de voyage y a apporté un petit mouvement de fièvre occasionné par une constipation laquelle provient d'une mauvoise nourriture dans l'auberge d'Alexandrie et de la fatigue du voyage. Nous espérons que cela ne sera rien. En arrivant on l'a fait évacuer par des lavements en un vomitif ; on comptait le purger aujourd'hui mais la fièvre s'y est opposée. On lui a tiré un peu de sang ce qui a déchargé la tête et demain si la fièvre tombe on le purgera. Je ne vous donne cet avis que pour que vous ne soyez pas inquiet de ne pas recevoir de nos lettres de Turin aussitôt que vous l'auriez compté Nous ne nous y rendrons qu'après le rétablissement de votre cher frère et je ne souffrirai pas qu'il se mette en route imprudemment, quelque plaisir que j'eusse à accélérer le moment de vous embrasser. Son état n'est nullement inquiétant, si la fièvre ne s'était pas montrée dès le premier jour, j'aurais fait usage de mon sel qui aurait dégagé toutes les voies et rétabli

la communication mais j'aurais craint de trop irriter et d'occasionner peut-être de l'inflammation.

Je l'ai remis entre les mains du médecin, chirurgien et apothicaire, je me borne à être le garçon de la chambre. Vous aurez très exactement des nouvelles de votre malade sur le compte duquelje vous exhorte à être fort tranquille ; il est en bonnes mains. Le médecin qui le voit me paraissant sage et instruit. Vous pourrez nous écrire à Turin jusqu'au 21 du courant, il me charge de tous ses compliments pour ses frères, sœurs, neveux et nièces etc. et pour preuve que je ne l'ai pas encore vendu pour boire, il va lui-même signer ma lettre.

A. Villermoz.

En mon particulier, T. Ch. M^tre je me recommande à votre souvenir, à vos bonnes prières et à celles de tous les nôtres ; je me faisais une fête d'arriver à Turin, ne doutant pas que je n'y trouvasse un courrier intéressant. Mon étoile en dispose autrement et veut absolument différer mon plaisir, sa volonté soit faite. Tout ce que je souhaiterais, c'est que ce ne fût aux dépens de mon compagnon de voyage dont la santé se serait très bien passée de cette aventure; nous avions été trop heureux jusque là, on a voulu nous apprendre que nous ne pouvons compter ici bas sur deux pas assurés. Je vous prie d'embrasser de tout votre cœur la petite Mère — ; moi je ne lui écris pas aujourd'hui par l'occupation que me donne notre malade et parce que j'ay plusieurs lettres à faire pour Paris et pour Bordeaux. Je m'en dédommagerai le plutôt que je pourrai, elle peut compter ainsi que vous que malgré notre séparation je trouve moyen de

me rapprocher souvent de la maison paternelle. Adieu, T. et digne ami, Adieu bonne petite mère, je vous embrasse tous aussi tendrement que Ch. Mtre je vous chéris. Adieu, Adieu, Adieu.

De Coni le 21 8bre 1774

Le cher frère est entièrement hors d'affaire, T. Ch. Mtre. Voilà sept jours qu'il est sans fièvre, il a pris l'air ces deux derniers jours et ayant fini hier toutes ses affaires, il a résolu de partir aujourd'hui plutôt que de rester un jour de plus comme on le lui conseillait, il donne pour ses raisons qu'il se trouve bien et qu'il s'ennuirait de passer icy une grande et belle journée à ne rien faire. Moi je ne m'y oppose pas, d'autant plus que nous ne ferons aujourd'hui que deux postes 1/2, n'allant qu'à Saluce et que le chemin est comme le plancher d'une chambre, notre voiture est bonne, je ne vois donc à cela pas la moindre imprudence, je cède et me laisse entraîner; de vous dire qu'il m'en coûte je mentirais. Je trouve mon séjour icy bien long, mon compagnon doit encore le trouver beaucoup plus long puisqu'il était le patient et que je n'étais que le spectateur. Enfin de son côté comme du mien, vous pouvez être sûr qu'il y a un vrai désir de se rapprocher de nos foyers.

Je ne peux vous en dire bien long cette fois attendu que nous avons une malle et tous les paquets à faire, tous les mémoires d'apothicaires à payer et que nous voulons partir dans deux heures afin de marcher par la chaleur du jour. Je vous quitte donc en vous souhaitant bien de la santé et de succès dans tout ce que vous désirez mais principalement dans l'objet qui vous est essentiellement utile comme à tous les

hommes. J'ay eu la nuit d'avant celle-cy quelques légères indications dans lesquelles Grainville jouait le principal rôle, mais je m'y reposerais peu si le soir qui a précédé cette même nuit je n'eusse eu tout èveillé et me tenant au pied du lit de M^r votre frère plusieurs traits, globules et sensations qui m'annonçaient qu'alors je n'étais pas seul. Quant aux interprétations j'y suis tout aussi neuf qu'à l'ordinaire et je ne crois pas y acquérir jamais de grandes satisfactions tant que je ne jouirai pas des circonstances propres à y travailler à loisir, ce n'est que la répétition et la persévérance dans le travail qui peuvent mener au but ; je me propose sans doute de profiter de mon loisir chez vous, pour réparer ma négligence sur ce point. Dieu veuille me seconder. Je me recommande à vos prières et à celles de tous les nôtres.

Embrassez bien tendrement la petite mère pour moi, mes compliments à son cher fils et à toute la famille etc.

Je ne vous promets pas de lettres par le premier courrier mais aussi je ne jure pas de ne point écrire; ce sera la disposition de notre marche qui en décidera car nous ne savons au juste quand nous arriverons à Turin, prenant le plus long pour nous y rendre.

Paris le dimanche au soir 30 juillet 1775

Depuis vendredi, T. Ch. M^{re} que j'ay reçu votre lettre du 21, je me recueille, je prie, je lis l'Evangile pour obtenir des lumières plus sûres touchant les objets qui nous occupent actuellement et surtout pour ne jamais perdre de vue les traces de la charité et de la douceur. J'espère que mes vœux ne seront pas rejetés et par conséquent que l'ennemi commun

ne retirera de ses entreprises contre nous que de la confusion.

J'ay bien du malheur ou de la maladresse, T. Ch Mtre si je vous ai donné à croire que je voulusse absolument vous faire penser comme moi, je rétracte hautement tout ce qui, dans mes lettres, ou mes conversations peut avoir ressemblé à l'exigence, à l'obstination et je demande à Dieu de ne me laisser jamais oublier que la vérité se persuade mais ne se commande pas. J'ay encore eu plus grand tort si j'ay osé juger des préjudices que *l'affaire en question* pouvoit vous faire, n'imputez ce jugement qu'à mes craintes que cela ne soit et n'imputez la manière dont je les ai exprimées qu'à la précipitation dont ma lettre a été écrite. Non T. ch. Mtre je ne vous juge point et ne veux juger que moi-même, je vous crois les vues les plus pures, je vous crois l'âme en paix et Dieu me garde de jamais la troubler; le reproche que vous me faites à ce sujet est une leçon trop pénible et trop douloureuse pour que je me mette dans le cas de m'exposer à de pareils chagrins, je ferai plutôt tous les sacrifices qui seront en mon pouvoir. Aussi je contemple sans aigreur l'alternative que vous m'offrez; j'en cherche le motif, je le trouve juste et louable, cela me suffit pour me faire faire plus de réflexions et pour tâcher d'écouter un meilleur maître que l'amour propre. Par cette même raison, je ferme les yeux sur quelques autres passages qui m'auroient allumé peut-être en d'autres tems mais qui aujourd'huy et venant de vous ne feront que me rendre plus humble sur moi-même, plus attentif et plus sage. Je le répète donc, je chérirai à jamais votre tranquillité et s'il m'est encore impos-

sible d'avoir sur *l'objet dont il s'agit* des vues aussi paisibles que les vôtres, je les renfermerai en moi-même et j'attendrai que le temps vienne à mon secours. D'ailleurs cette discussion se trouve liée à des circonstances qui me sont si contraires, vous avez si beau jeu contre moi que je ne ferois que vous tourmenter et me nuire d'autant dans votre esprit puisque les erreurs où je suis sur ce point, vous êtes par devoir obligé de m'y laisser toute ma vie, ainsi le silence est, à tous égards, le seul et vrai parti qui me convienne, je m'y condamne sur cet article, je me suis vu forcé par vous de le rompre.

Mais T. Ch. M[tre] si votre paix m'est chère, il est bien naturel que la mienne me le soit aussi et que je cherche tous les moyens de conserver celle qui m'est donnée et dont je suis sûr de jouir quand j'y pense procéder en liberté. C'est un point sur lequel ma faiblesse est si grande qu'il n'y a pas la plus petite précaution qui ne me soit nécessaire par la raison qu'il n'y a pas une négligence que je ne paye. Mille expériences cruelles m'ont appris combien je m'abusois quand je comptois un instant sur mes forces, et combien j'avois encore besoin d'être loin des obstacles avant d'être au point d'oser les braver. Cette vérité m'a été confirmée principalement par l'objet qui nous divise. J'ay fait cent fois des efforts pour le concilier avec mes idées et cent fois il a été pour moi comme un foudre qui les renversoit toutes. Si à force de prières et de soins j'amassois quelque repos ,au premier mot, au premier geste il me l'enlevoit. Voilà au vrai, mon Ch. M[tre] la situation par où j'ay passé, je voudrois de toute mon âme qu'il en fût autrement mais je n'ose croire que l'heure en soit encore arrivée

Je sens quelle imprudence ce seroit pour moi de m'exposer encore à un pareil danger, j'y perdrois peut-être le reste de mes forces, vous de votre côté, votre charité vous engageroit sans doute à vous gêner encore plus pour m'épargner des souffrances, c'est-à-dire que, vivant tous deux dans la contrainte, nous ne jouirions ni l'un ni l'autre et nous viendrons mutuellement au point de nous nuire au lieu de nous servir. C'est une vérité dont nous avons malheureusement trop de preuves et il nous suffit de jeter les yeux sur le passé et le présent pour prévoir ce que nous aurions à attendre de l'avenir si nous n'y mettions pas ordre. Je vous l'avoue donc T. ch. M^{tre} pour notre bien commun, il faut malgré moi que je fasse le sacrifice de votre maison, de tous les agréments de la société la plus douce qu'aucune famille puisse procurer et de tous les avantages que votre ingénieuse générosité m'a fait trouver chez vous avec abondance. Quand je dis pour notre bien commun, c'est que j'ay la croyance que le vôtre s'y trouvera et pour le mien je n'en fais nul doute, car je ne crains point de vous avouer que l'ordre de faire ces sacrifices m'a été donné spirituellement et que les fruits m'en ont été promis par la même voie et cela non seulement pour moi, mais encore pour bien d'autres. Cependant cela ne suffiroit point encore et en cherchant à faire notre bien il faut soigneusement éviter le mal de nos frères ce qui ne manqueroit pas d'arriver si nous faisions à leurs yeux une entière séparation et si nous n'avions aucun motif apparent pour servir de prétexte au plan que je vais vous présenter.

Je croirais exposer nos frères à des remarques

très préjudiciables au bien de l'ordre si je quittois Lyon dans ce moment et surtout s'ils soupçonnoient quelle seroit la cause de ma fuite. Je peux leur épargner cet écueil en passant dans leur ville le reste du tems convenu, peut-être plus mais en vivant chez moi et dans l'entière liberté dont j'ay besoin pour ne rien perdre de moi-même. Quant au prétexte, la chymie nous en sert à merveille. Je paraîtrai y avoir pris un goût infini, désirer vivement d'être plus à portée de suivre M. Privat dans ses opérations et pour cet effet avoir jugé nécessaire de prendre un logement dans ses cantons. J'en ay même lorgné un d'icy et si ma proposition ne vous paroit pas insensée c'est à vous même à qui je m'adresserai pour le visiter et l'arrêter si vous le trouvez convenable, rien ne couvriroit mieux ma marche qu'en daignant vous même y participer. La maison où je désirerois pouvoir me caserner est un bâtiment neuf placé au haut du chemin neuf à main gauche avant d'être à la pente qui mène au gourguillon, j'y ai vu souvent un écriteau de logements à louer. S'il y en avait encore je vous prierois de les examiner. Je souhaiterais pour tout une chambre à coucher et un *local de Physique*. S'il se trouvoit de plus un cabinet cela ne feroit pourtant qu'améliorer la chose. Vous savez les conditions requises pour le *local de Physique*. Mais comme ceux qui bâtissent ne les connoissent pas, je ne prétends pas les trouver toutes et je me contenterai de ce que je trouverai. La vie animale ne me seroit point un obstacle, il y a un traiteur dans le canton, je verrois à m'arranger avec luy, cela me coûteroit moins qu'un ménage et seroit beaucoup moins embarrassant. Enfin, il me semble que c'est une chose

faisable et pour quelques anicroches nécessairement attachées aux choses de la vie je crois que le bien que j'attends de ce projet me feroit facilement les oublier. Le premier de ces biens seroit la paix dont nous jouirions l'un et l'autre en pouvant nous livrer sans gêne à ce que nons sentons nous être propre. Nous serions libres quoique rapprochés, nous serions seuls quoique non séparés. Je descendrois fréquemment à la ville, j'y porterois une humeur gaye parce que j'aurois joui à ma manière. Nous nous verrions peut-être autant qu'en vivant chez vous et ce seroit sûrement avec plus de fruits pour tous les deux, je volerois de cœur près de ma bonne mère qui, malgré tout l'ennui que je dois lui causer, auroit encore assez d'amitié pour moi pour ne pas me fermer ses bras. Les assemblées iroient leur train autant que vous le jugeriez nécessaire.

En un mot je ferois en sorte que tout le monde fut content sans que rien parût et j'ay la persuasion que j'y parviendrais en me rendant content moi-même. Faute de cette précaution vous avez vu en moi un tout autre être que je ne suis ; j'ay couru les risques de perdre votre amitié et il faut une âme aussi belle que la vôtre pour en avoir conservé encore pour moi après ne m'avoir vu que sous des faces si désavantageuses. Je dois en outre avoir sûrement perdu votre confiance ayant aussi peu fait pour la mériter ; si je continuois, je viendrois peut-être au point de perdre votre estime et tous ces malheurs viendroient que de ne nous être pas entendus. Oh ! jugez quelle victoire pour notre ennemi ! non, ne la laissons pas remporter, coupons le mal pendant qu'il en est encore tems. Peut-être que quand vous m'aurez vu tout entier

me rendrez vous tous les sentiments que vous pourriez me retirer aujourd'huy sans que j'eusse droit de me plaindre.

Si ce tempérament vous agrée, T.Ch. M^tre Vous me ferez plaisir d'annoncer à tous les nôtres que je désire remplir mon loisir par les occupations chimiques et surtout suivre quelques grandes opérations en ce genre avec M. Privat, que cela m'oblige à me loger près de lui et que comme il ne sort point, c'est vous que j'ay prié de me faire la découverte d'un local dans vos moments perdus ou un jour de fête. Vous pourrez vous concerter avec ma mère auparavant et si vous êtes d'accord tous deux vous rendrez la chose beaucoup plus simple et plus naturelle à leurs yeux. Quant aux meubles il m'en faudra si peu que je n'aurai pas grands soins à prendre ni grand argent à dépenser pour me les procurer, d'ailleurs je ne rougirai point de recevoir en forme d'emprunt, de l'un une chaise, de l'autre une table, une pelle etc. quand ils pourront s'en priver pour un tems sans gêne. J'ay déjà préparé Périsse à ce projet chymique, j'y préparerai Bruyset quand il sera à Paris; il vous sera facile d'y préparer les autres et tout se pourra arranger pour le mieux. Je ne parle point à d'Hauterive de voir Privat c'est un homme avec qui il faut le langage des sciences humaines; cependant s'il veut y aller dans huit à dix jours je l'y annoncerai et je crois qu'il le trouvera assez préparé sur nos matières pour pouvoir s'en faire entendre. Je ne suis point surpris, T.Ch.M^tre que vous trouviez dans d'Hauterive tout ce que vous en attendiez, je ne suis auprès de lui que comme l'ombre d'un tableau pour en faire mieux ressortir la lumière; c'est sans contredit le

plus fort sujet de l'ordre et auprès duquel il y ait le plus à gagner. Je sais pour moi combien il me seroit utile et combien je suis puni de mon escapade à Paris puisque j'y consomme inutilement mon tems et mon argent et que je me suis privé d'une occasion si favorable d'être encouragé par l'exemple d'un homme que j'aime et éclairé par ses instructions, me voilà pourtant collé icy pour au moins cinq semaines encore. Mon compagnon ne sera à Lyon que pour le payement du 10 7bre. Si toutefois des raisons plus fortes que celle qu'il prévoit ne l'y retiennent pas plus longtems. En attendant, je passe les trois quarts et demi de ma vie dans ma chambre qui, par parenthèse, est tournée de manière que je n'y peux pour ainsi dire rien faire étant à découvert de par tout, mais les inconvénients ne sont rien quand nous le voulons et celui qui n'a pas les moyens de faire n'en est pas dispensé pour cela car alors il faut qu'il les crée. Je vais tous les deux ou trois jours au Luxembourg, je vois l'abbé à peu près aussi souvent ; pour Savalette c'est un peu plus rarement mais il y a discrétion de sa part, car si nous le voulions croire nous l'aurions toute la journée sur les bras étant désœuvré et curieux ; avec tout cela je crois que son chemin sera long. Nous l'avons traité une fois à souper chez nous, il y prend goût mais nous ne pouvons répéter la fête aussi souvent que nous le voudrions.

Vous voyez à quoi s'emploie mon tems, car tout celui que je ne donne point aux autres, je l'occupe avec moi-même et j'aurois besoin d'en employer tant, j'aurois besoin de me sevrer de tant d'obstacles j'aurois tant besoin enfin d'un local et d'un genre de

vie à mon gré que c'est ce qui me fait soupirer après l'accomplissement du projet dont je vous ay fait part et que je désire bien sincèrement qu'il ait votre approbation. Vous savez par vous-même qu'on peut avoir des motifs purs, les miens le sont, je vous jure et j'espère, Dieu aidant, que la suite des tems vous en convaincra de manière à n'en pas douter ; j'espère enfin, qu'après n'avoir pu vous empêcher de me blâmer vous viendrez au point de ne plus faire que me plaindre, ce sera une grande consolation pour moi car je serai sûr alors d'être bientôt tranquille sur votre amitié quand elle n'aura en moi que des faiblesses à excuser et qu'elle sera fermement persuadée que je ne cherche que le bien de tous en cherchant le mien, car il n'y a qu'un seul point de réunion pour tous les hommes.

Le M^tre^ de Sere m'a écrit pour m'engager d'aller constituer un temple à Meaux ; c'est le M^tre^ Corby qui lui a écrit à ce sujet et de Sere me mande lui avoir envoyé mon adresse pour qu'il me fasse lui-même sa convocation. J'ay répondu au M^tre^ de Sere que cette fonction seroit beaucoup mieux entre les mains de d'Hauterive qui doit être plus longtemps que moi à Paris. Je lui mande en outre mon peu de goût pour tout ce qui peut donner à notre affaire l'air juridique et humain mais que, malgré cela, je suis prêt à me rendre à ses ordres et à ses désirs, qu'en conséquence il ait la bonté de régler ma marche dans tous les points, ne sachant pas le premier mot de ce qu'il y a à faire en pareil cas. J'attends sa réponse et la lettre de M^tre^ Corby qui n'a point encore paru. Nous ne nous connaissons l'un et l'autre ni d'Eve ni d'Adam et je crois qu'il eut

mieux aimé que le M^{tre} de Sere l'eut adressé à tout autre qu'à moi surtout au M^{tre} d'Hauterive qui sûrement l'aura au moins connu par sa correspondance à Versailles. Faites lui part, je vous prie de cette affaire et dites lui que pour le bien de la chose je le croirois mieux entre ses mains ; ainsi pour peu qu'il en ait d'envie, je lui remets d'avance tous mes futurs pouvoirs. J'ay vu ce matin chez moi Monsieur son frère le Ch^{er} que m'a fait l'honneur de me visiter; c'est un jeune homme fort doux et que je trouve très louable de n'avoir pas voulu entrer encore dans notre affaire sur ce qu'il ne s'en croit pas digne, vu sa jeunesse, sa dissipation et l'empire que les goûts mondains ont encore sur lui.

Il est plus que probable que je n'irai point en Touraine. Je n'entends plus parler de mon père; mes autres parents m'écrivent comme s'il n'y avait rien de commun entre nous. Je règlerai d'icy mes affaires avec eux et j'économiserai au moins l'argent du voyage. Dans le règlement de mes affaires, j'aurai peut-être recours à vos bontés et soins officieux pour moi ; il s'agit d'une somme de mille écus dont je dois recevoir le remboursement à la fin d'Aout à Paris. Je ne voudrais pas la manger mais la placer puisque mon beau-frère ne veut pas s'en charger, je vous demanderai vos conseils pour la placer à Lyon. Vous ne doutez pas que je ne préférasse votre créance à toute autre, mais je ne sais si vos affaires sont montées sur le pied de prendre de l'argent étranger, ainsi je ne vous propose que ce qui sera proposable. Adieu. T. Ch. M^{tre}. Fiat Pax.

DE SAINT-MARTIN.

De l'O. de Tours le 9 Juin 1776.

T. P. M^tre,

Je crois que vous serez bien aise d'apprendre où j'en suis avec l'abbé Fournier. Il m'a écrit une seconde lettre si pressante que je n'ay pas pu résister. J'ay fait retenir une place à la diligence de Paris à Bordeaux qui part aujourd'hui de Paris ; en conséquence, j'ay quitté hier la maison de *Meun* pour venir passer au moins quelques heures avec ma famille avant de partir. J'ay vu mon père hier et ce matin ; de là je suis venu chez ma sœur où je resterai encore la journée de demain puis je pars le mardi 11 à 4 heures du matin. J'ai trouvé les miens ou au moins partie des miens changés à leur avantage ; soit que je le sois moi-même au mien et je n'en doute pas après les leçons de prudence et de conduite que j'ay prises près de vous soit que les liens du sang se fassent sentir, je trouve que nous nous entendons mieux et que ma marche n'est plus ce qu'elle étoit il y a 3 ans.

Recevez mes remerciements, T. P. M^tre, d'un pareil service c'est un bien que je n'oublierai jamais. Je ne me propose pas d'être plus de quinze jours ou trois semaines à Bordeaux pour bien des raisons. Je crois ce temps là suffisant pour ce que je suis en état de faire car, en vérité, j'y vais moins par confiance dans mon crédit que par des scrupules inséparables de la charité et je voudrais si peu mériter de reproches de cette vertu que je me rends sans peine aux mouvements qu'elle m'a inspirés dans la circonstance présente. 2° ma sœur devient intéressante pour moi et si cela se soutient, j'aurai peut-être quelques con-

solations auprès d'elle. 3e on m'attend de nouveau à Meun, l'Evêque m'a fait amitié il est un peu secoué ainsi qu'un de ses parents avec qui j'ay eu des conférences, qui lit le livre et qui me paraît très chaud par dessus le marché, Mtre de la Croix désire aussi que je retourne et tout cela va devenir comme autant de crochets qui me mèneront je ne sais où, Dieu le sçait. *D'Haut* vous aura sûrement fait les détails de son entrevue avec Desanges ; il n'y a plus rien à faire à Paris.

L'ouvrage n'est assez favorable à aucun des deux partis ennemis sçavoir les théologiens et les matérialistes, malgré cela on ne doute pas que l'édition ne se consomme. J'ay appris par ma mère la réception du général, je crois que vous aurez en lui une bonne acquisition. Je vous prie de me rappeler au souvenir de tous les vôtres, engagez-les à me tenir présent parmi eux dans leur pensée comme je le suis continuellement par la mienne. Sur toutes choses qu'ils me secondent par leurs prières dans la tâche immense que j'entreprends et dans laquelle tous les secours possibles ne seroient pas de trop. Adieu, T. P. Mtre je prie l'Eternel qu'il veille sur vous et sur nous pour un tems immémorial. Amen.

Je vous prie de faire faire par M. Lambert des compliments de ma part nomément à M. Privat, je ne lui écris point dans la crainte qu'il ne se croye obligé à des réponses et en effet je serois enchanté d'en recevoir de lui, mais je sçais qu'il aime peu à écrire. Malgré cela je ne renonce pas à me rappeler incessamment par écrit à son souvenir.

Mon adresse à Bordeaux est chez Mme Pasqually, rue Saintonge, près la porte Ste-Eulalie.

De l'O. de Bordeaux

Le 6 Juillet 1776.

T. P. M.

Je vous remercie très sincèrement des renseignements que vous me donnez sur la *personne*. J'en sçavois une partie par elle et une partie par d'autres Sa vanité m'a été connue dès les premiers jours et d'après cela son indiscrétion est facile à supposer. Je l'ay vue de plus près dans la résidence que nous avons fait ensemble et j'ay aperçu qu'elle avoit encore du travail à faire pour se défendre entièrement de ces deux défauts. Je la crois revenue aujourd'huy des écarts que la renommée lui reproche et son âme me paroît pénétrée d'un vrai désir. Le même enthousiasme qu'on lui a reconnu dans d'autres tems et pour d'autres objets m'a été avoué par elle-même. Elle a été jusqu'à se jeter dans un couvent d'un ordre fort austère, mais elle m'a ajouté que c'était pour se soustraire à un mariage sur lequel on la pressoit et qui ne lui convenoit pas. Au reste, quelles qu'ayent été quelles que soient aujourd'hui ses vues ou ses vertus je m'applaudis de la marche que j'ay tenue à son sujet et le chef seul décidera de son sort. Je me félicite bien davantage de pouvoir éviter un genre de vie auquel j'étois sur le point de ne plus être libre de me refuser, c'étoit de la suivre à Paris où elle doit être à présent. Sçachant la modicité de mon sort actuel, son cœur généreux l'entraînoit à me combler de secours temporels si j'avois voulu les accepter. Je m'en défendais par toutes sortes de motifs ; dans le nombre il y en avoit d'humains, c'est cette répugnance insensée en moi de faire porter

à d'autres le poids de mon existence, mais il y en avait aussi de spirituels et c'étoient sûrement les plus vifs. J'aurois eu la perspective d'être toujours à combattre contre mes propres indiscrétions envers elle ou contre le chagrin de la voir souffrir en m'occupant sous ses yeux de ce qu'elle désire et de ce que je ne pourrois lui communiquer ce qui auroit mis une telle gêne dans ma marche que je n'aurois été utile ni aux aspirants ni aux admis, ni à elle ni à moi. Enfin j'aurois eu à combattre encore les réflexions du vulgaire qui ne jugeant que sur les apparences m'aurait regardé comme un homme que le personnage s'étoit approprié. Jugez si c'est à nous qu'il est permis de donner seulement le moindre sujet à de pareils soupçons. Cependant je voyais aussi quelques avantages pour moi c'étoit d'être à portée de nos connaissances et de nouvaux sujets qu'elle et moi avons raccrochés dans nos courses mais les inconvénients l'emportoient. Mon trouble, mes craintes ont été connues de celui qui connoit tout et comme tous ces sentiments l'avoient uniquement pour objet, il est venu à mon secours au moment que je m'y attendois le moins et d'une manière qui concilie tout. Voicy comment.

Le M^tre *d'Haut* me sçachant icy m'a engagé de profiter du voisinage de Toulouse pour y accompagner l'abbé qui y est annoncé et attendu depuis longtems. L'abbé ne peut pas quitter la ville pour des raisons que vous verrez plus bas. Alors j'ay pris le parti d'écrire à M. de Percin et de lui faire part de l'invitation que me faisoit *d'Haut* et des entraves qui retenoient l'abbé sans cependant le mettre au fait. Je lui mande de me faire savoir s'il est à Toulouse et que s'il y est je me propose de l'aller visiter ; il

m'a répondu une lettre très instante et très chaude. En conséquence je pars demain et serai rendu près de lui le 12 courant c'est-à-dire un jour avant que vous receviez cette lettre, de façon que j'y serai quand vous l'aurez. J'ay préparé depuis deux courriers la Dame à cet événement et j'espère d'après les raisons que je lui donne qu'elle ne m'en voudra pas. En tout cas, je n'y pourrois que faire, je préfère sûrement la vie que je vais mener quelque gênée qu'elle doive être à toutes les belles choses qu'on m'offroit : appartement, bonne table, domestique à moi, carrosse les trois quarts du jour etc. Dieu m'a fait la grâce de me faire connoître des choses meilleures que les richesses et les grandeurs ; je préfère les frères avec qui je vais vivre aux Ducs que je devois voir à Paris parce qu'au moins les premiers seront abordables dans uneville qui n'est pas immense et où l'agitation pour le temporel n'est pas à son comble comme dans la capitale. Enfin je regarde cecy comme une faveur d'en haut ; Percin m'a prévenu pour Lui partout ce qu'on m'en a dit.Je connois moins le f.Marié,non plus que plusieurs aspirants dont Percin me parle mais à qui je lui ay recommandé de ne point m'annoncer jusqu'à ce que nous ayions conféré ensemble. Ce nouveau projet m'engageant à des dépenses inattendues j'écrivis dernièrement à *d'Haut* de ramasser le peu de récolte qu'il pouvoit y avoir à Paris et de me la faire passer à Toulouse, attendu que par des arrangements pris à Lyon avec la masse on m'abandonnait la rentrée de ce qui étoit dû au dehors ; j'en ay écrit autant à Granville et j'ay pris ici 21[te] qui est toute la récolte de l'abbé. Mais votre lettre m'apprenant envoi de Lavallette m'apprend en même temps que

d'Haut n'aura rien à me faire passer. Sur ce, T. P. Mtre je me remets entre vos mains, je ne réclame point devant vous les arrangements pris, ils me sont trop avantageux pour être entièrement conformes à mon goût et trop gratuits de votre part à tous pour avoir seulement l'apparence d'un titre. Je sçais combien celui qui donne gagne sur celui qui reçoit ; mais si sans blesser les intérêts de nos amis et frères, vous aviez à m'envoyer quelque chose sur les sommes qui viennent de rentrer, ma délicatesse seroit forcée de l'accepter car en passant chez moi, j'ay été obligé de rembourser à ma belle-mère une dette de 300 sur les 480 que j'avois pris sur maison neuve je n'ay pris en retour chez mon beau-frère que le prix des commissions que je lui avois faites, là-dessus j'ay fait ma route, j'en vais faire une autre, de façon que j'arriverai à Toulouse avec six louis, peut-être moins.

La proposition de Savalette me paroit si honnête que jamais je n'aurois pris sur moi de l'accepter. Pourquoi charger un autre de mes infirmités ? ne me demandez pas ma voix, je ne la donnerois jamais. Mais comme la réponse est probablement faite à présent, je ferme les yeux là-dessus et je vous laisse faire.

Le général a été trop poussé, j'en conviens, et vous savez parfaitement que ce n'est pas par moi, à peine l'ay-je vu ; encore, ç'a toujours été devant la Dame dont la présence m'arrêtoit plus qu'elle ne me poussoit à m'ouvrir trop. Je le juge instruit par la Dame même qui, en effet, a été fort loin quoique seule ; il l'a été aussi sans doute beaucoup par *d'Haut* qui est encore dans son premier feu et ne croit pas encore

devoir mâcher ses paroles; mais j'espère que votre prudence ramènera tout à son point d'équilibre. Ce que vous me dites de M. Revoire me fait plaisir, j'ignorois à la vérité votre correspondance avec lui sur cette partie et dès qu'elle rouloit aussi sur d'autres objets, je vous remercie de me l'avoir cachée. Je respecte votre marche, T. P. M^tre je ne la juge point, ni ne la condamne, je ne troublerai jamais votre paix s'il plait à Dieu mais je défendrai la mienne. Or, j'ay si bien appris à connaître où elle est et où elle ne peut pas être que je serois très coupable d'en douter. Vous désirez des preuves pour vous convaincre sur cet article, pour moi j'ay le bonheur de croire à celles qui existent depuis le commencement du monde et si j'en demandois d'autres, je mériterois qu'il ne m'en fut point donné. Voilà pourquoi, Très P. M^tre je suis sensible à votre attention de m'avoir tant ménagé sur ce point c'est vraiment me rendre service que de m'en épargner jusqu'au nom. Venons à l'histoire de notre cher abbé.

C'est un ange pour la pureté du cœur et pour la charité, c'est un élu pour l'intelligence ; quant aux faveurs physiques je ne sçais si notre défunt M^tre en a jamais eu en aussi grand nombre et d'aussi directes. Je le regarde comme étant à un point d'élévation dans cecy que tous les R. ✠ de France et peut-être le Souverain à leur tête n'atteindroient pas. Ce qu'il a eu est suivi, conséquent, et beaucoup plus intelligible en discours que dans ses lettres où vraiment on ne sçait les trois quarts du tems ce qu'il veut dire. Sa mort lui a été figurée dans toutes les règles, ceux qui ne l'ont pas quitté pendant plusieurs semaines

l'y ont préparé. Tout le cérémonial funèbre s'est opéré sous ses yeux si bien qu'il a cru pendant 24 heures être réellement dans l'autre monde et jamais a-t-il dit il n'a connu de semblable félicité. Il a été ordonné pendant sept heures de suite par nombre d'agents spirituels dont plusieurs avoient eu des liens très puissants avec lui pendant leur vie corporelle, tels que le M[tre] son père et sa mère etc. Aprés avoir subi plusieurs autres épreuves en tout genre et qu'une lettre ne pourroit pas contenir on l'a condamné à toutes les observances de l'Eglise sans exception; on lui a même prescrit d'entendre la messe tous les jours à six heures du matin et en outre de ne point boire de vin, si bien qu'il fut tancé l'autre jour de la bonne manière pour avoir mangé de la salade où il ne fit pas attention qu'il y avoit du vinaigre qui vient du vin. Cette multitude d'attractions et de faits physiques m'a fait croire que le sujet étoit plus digne qu'aucun d'être admis au travail; en conséquence, j'ay écrit à son insu au M[tre] Caignet et, sur le compte que je lui rends, je l'engage à faire pour lui tout ce qu'il croira convenable et tout ce qu'il pourra. Ce n'est point un travail anticipé qui a prouvé au sujet tant de choses, ce sont de simples prières et le désir ardent de sortir de dessus luy quelques taches, qu'il y avoit laissé entrer. Ce n'est point dans sa quarantaine que le tout est venu, ce n'est que depuis et quoiqu'il soit beaucoup plus tranquille aujourd'huy il n'y a point de jours qu'on ne le dirige comme un enfant dans toutes les actions. L'ordonnance de la messe à six heures du matin est ce qui l'empêche de sortir du pays, parce que n'ayant pas de voiture à luy, il ne pour-

roit disposer de son temps dans les routes de manière à exécuter les ordres qu'il a reçus. Enfin il faudroit des livres pour contenir tout ce qu'il a vu, entendu, senti depuis six semaines et vous sçavez que les livres sont peu propres à contenir de pareilles matières. Ainsi je me bornerai à l'extrait que je viens d'en faire.

Mme *De Pasq* vous remercie beaucoup de vos soins pour elle, la lettre de 216 fr. a été présentée et acceptée pour être payée dans 10 jours. On n'a pas insisté sur ce que la somme étoit échue depuis trois mois parce que Mme a encore quelques sols pour attendre jusqu'au terme de l'acceptation. J'écrirai par le même courrier à d'Hauterive et lui parlerai de sa lettre de 57 fr. qu'on vous a renvoyée protestée. J'éclaircirai en outre les choses moi-même sur les lieux et je vous rendrai compte fidèlement des motifs qui ont empêché la lettre d'être acquitée.

Adieu T. P. M^tre^, je me recommande à votre souvenir et à vos prières pour la nouvelle carrière que je vais courir, demandez aussi les secours de tous les vôtres pour moi, on n'en peut avoir trop pour se soutenir dans de semblables entreprises A. A. A. A.

J'ay à ajouter au sujet de la Dame que je ne crois rien de ce que les bruits rapportent de sa liaison scandaleuse avec son oncle, mais bien avec un certain nonce *aqua viva*. Cela a été comme public; je crois enfin que tant pour les aveux de la Dame, que pour les accusations publiques, il y a un terme moyen à prendre, parce que d'un côté le decorum personnel, de l'autre la malignité nuisent étrangement à la juste mesure du vrai. — J'aurois aussi une attention à vous faire faire au sujet de Mr Revoire, c'est

de savoir si l'homme est bègue de naissance ou par accident car vous n'ignorez pas nos lois sur la lettre B. mais il est vrai que quand il le serait de naissance, vous auriez beau jeu pour vous justifier puisqu'il paroit qu'il n'est pas bègue dans la chose. — Je vous réitère mes adieux, T. ch. & P. M^tre^, et me recommande de nouveau à votre amitié et à vos prières.

Avez-vous des nouvelles du Baron de la Valdizère? — *d'Haut me manda* il y a quelque temps que Desanges ne pouvoit prendre aucun de nos livres pour son compte parce que cet ouvrage n'étoit favorable ni aux théologiens ni aux matérialistes, qu'ainsi il n'y avoit pas d'espoir de le pousser davantage à Paris. Voilà tout ce que j'en sais.

De l'or. de Paris le 23 Mars 1777

J'ay attendu, T. P. M^tre^ pour vous faire réponse sur ce qui concerne ma parente que j'eus pu la voir elle-même ; j'ay couru après inutilement pendant plusieurs jours. Enfin je l'ay jointe aujourd'hui. Elle désire sa robe aussi-tôt qu'il sera possible de l'avoir. Elle compte partir pour sa terre à la fin de mai ; croyez vous qu'en ne perdant point de tems, elle puisse être satisfaite avant son départ ? Je recommande cette affaire à vos soins ; quand même la chose ne seroit pas possible pour le moment désiré cela ne doit point empêcher de la commencer, ainsi je vous prie de vouloir bien solliciter sitôt ma lettre reçue.

Je n'ay rien à blâmer ni à approuver dans votre conduite par rapport à Mme de Brancas. L'exemple que Caignet vient de nous donner relativement à Mme de la Croix peut vous laisser connoître la réponse que vous avez à en attendre. Je persiste dans

l'opinion que les femmes doivent être en petit nombre chez nous et surtout très scrupuleusement examinées. Voilà pourquoi je donne la plénitude de mon suffrage à l'article de nos statuts qui nous défend de les recevoir sans une preuve directe et physique de la chose même. J'ai demandé les preuves dans mon dernier travail pour Mme de la Croix et comme je n'ai pas le bonheur de les obtenir à mon commandement, je suis déterminé à ne rien faire pour elle, que la chose n'ait parlé affirmativement soit à moi, soit à ceux de mes frères qui ont plus de puissance que moi. D'après cela, je crois que telle doit être notre règle à tous et que quand même vous receviez du M^tre^ Caignet une réponse favorable cela ne devroit pas vous rassurer davantage à moins qu'il ne vous mandât la tenir lui-même de la bonne main.

Quant à L'abbé de Crillon j'attendrai pour prendre un parti que vous ayiez acquis sur son compte quelques lumières de plus. Je vois quelquefois sa famille chez les Luzignan, mais je ne pourrois prudemment prendre là des informations d'autant que les indiscrétions de Mme de la Croix ont répandu sur moi certain vernis de singularité qui m'oblige à plus de précaution qu'un autre. Enfin la robe du dit Seigneur sera toujours un épouvantail pour moi et je crois que nous devrions traiter les prêtres comme les femmes.

Je vous apprendrai T. P. M^tre^ que l'abbé qui a pris notre livre avec passion vient d'être nommé curé de St-Sulpice où il étoit vicaire ; cette nouvelle place le mettra à portée d'étendre encore son zèle pour notre ouvrage.

Dites, je vous prie, au M^tre de Granville que j'ai vu dernièrement M. de Nieul qui revenoit de Versailles et qu'il a beaucoup d'espoir pour le succès de son affaire.

Adieu, T. P. M^tre, je me recommande à votre souvenir, à vos prières et à celle de tous vos amis, embrassez s'il vous plait ma mère et son fils pour moi.

Ce dimanche 28 mars

C'est au sortir de *table* T. Ch. et P. M^tre que je prends la plume pour vous écrire. Le repas a été frugal mais cependant il y avait de quoi vivre, il est vrai qu'il falloit un peu crier pour se faire entendre et mon pauvre ventre percé ne s'en trouve pas mieux de cette affaire là. D'*Haut*... qui me cherche pour manger avec lui à cette table là et qui me fuit quand il faut manger à d'autres m'a promis la connoissance d'un homme qui a un remède souverain. Je verrai peut-être à en faire usage car c'est une chose très gênante qui devient même douloureuse et qui me tient toujours sur le bord de la fosse.

On a reçu au bureau de la Marine un avis certain de la mort du souverain Caignet et sa place de Commissaire Général de Marine est donnée à un homme que j'ay vu à Bordeaux ; quant à son autre *place* j'ignore absolument quelles dispositions il en a fait nous en désirons fort les détails et si sous peu nous ne les recevons pas, nous nous proposons d'écrire à son frère qui a été mon camarade au Régt. de Foix et qui est R ✝ . Je vous dirai aussi T. P. M^tre que nous avons enfin reçu de Bordeaux trois *plans* relatifs à l'instruction contenue dans les statuts secrets. L'un à *Moïse*, l'autre à *Iosué*, l'autre à *Zorobabel.* Il nous

en manque encore un 4e que l'on est après copier à Bordeaux. J'ay fait pour vous une copie de ces trois plans qui paroissent beaux, s'il suffit pour l'être d'être fort abondants en broderies. Vous m'indiquerez un moyen de vous les faire passer en sûreté .*D'Haut.* ravaille à les copier pour le M^{tre} de Grainville.

Voila T.P. M^{tre} toutes les nouvelles que j'ay à vous apprendre. Je souhaite que vous soyez satisfait de la besogne où par votre lettre je vois que vous êtes occupé jusqu'à demain au soir. Je souhaite que la mère se trouve bien de sa lessive,que vous ne vous ressentiez plus de votre vilaine goutte. Quant à moi si Dieu n'y met ordre ma santé n'ira plus qu'en dégringolant j'en vois la preuve tous les jours mais tout est pour le mieux quand ce n'est pas la main de l'homme qui conduit la barque. Que Dieu me fasse la grâce de ne jamais oublier combien je suis loin de lui ici-bas, qu' il me soutienne au dessus des vices de ma nature faible et corrompue et quand il lui plaira de m'appeler· j'espère moyennant lui que je ne regretterai pas la terre.

J'ay vu avant de m'enfermer le cher fr. Bruyset, il me flatte qu'il passera à Paris 6 semaines, il m'a promis de venir déjeûner avec moi mardi prochain, je m'en fais une fête car à peine ay-je pu jouir de lui, je ne l'ay vu qu'avec une compagnie qui était chez lui et qui sembloit avoir à lui parler affaires.

Mille choses, je vous prie, à tous les vôtres. J'oublie peut-être quelques articles de votre dernière je ne l'ay point sous les yeux mais j'y regarderai avant de fermer la mienne.

Je confie mon état corporel à Privat; peut-être me fournira-t-il de son côté quelques bonnes idées. J'en

attends bien plus sûrement cependant de mon con frère

Je viens de relire votre lettre, et jevois que je n'ay rien oublié dans la mienne qui soit essentiel.

Paris le 11 Avril 1778

Je reçois avec le plus grand plaisir, T. Ch. M^{tre} de vos nouvelles et de celles de ma chère bonne petite mère. J'y réponds sur le champ ayant dans ce moment du tems à moi et n'étant pas sûr d'en avoir demain, devant me rendre à Versailles dans la matinée. Vos réflexions sur mon aveu à l'abbé de St *Sim.* ne sont pas sans fondement; il est certain que la discordance est un très grand vice dans ces objets mais 1° il n'est pas si grand que celui de l'opposition directe, ou sur le point plaidé pour la négative, j'ai seulement dit que j'en attendais l'évidence 2° le danger auquel je me suis exposé par là me paroit infiniment moindre que celui d'enseigner affirmativement une chose dont on n'est pas sûr et qui vous met dans le cas de passer pour un imbécile ou pour un Charlatan si la chose venait à s'éclaircir difféamment de ce qu'on l'aurait annoncée. Franchise et droiture sur tout ce que je communique aux autres voilà ma méthode; Si tous mes confrères la suivaient il est certain que quelque chose que nous disions pourvu que ce soit avec prudence et sincérité, nous serons toujours à l'abri des reproches de contradiction par ce que nous savons tous ce qui est démontré dans notre affaire et ce qui ne l'est pas. Du reste la blessure de l'abbé est inguérissable sur cet article et je ne crois pas l'avoir aggravée par là. Peut-être même que quand j'aurois l'évidencc sur cet ar-

ticle je ne la lui confierais pas parce que sa tête ne me paroit pas assez fine pour supporter de pareilles vérités. J'attendrais de pied ferme le nouveau système de M. de Grainville, j'y répondrai de mon mieux, mais j'ay peur pour lui qu'il n'en soit pas pour cela plus satisfait que de sa première tentative. Je crois comme vous ne pas devoir rejeter en total l'examen des points proposés de sa part, je ne rejetterai point sa nouvelle requête; je ferai là-dessus tout ce qu'il désirera et néanmoins j'insiste à dire qu'il n'en sera pas ou qu'il ne s'en trouvera pas plus avancé. J'ajoute encore que peut-être de la part des autres ne trouvera-t-il pas plus de complaisance que par le passé mais je vous assure d'avance qu'on me fera une grande injustice si on m'accuse encore de gêner leur suffrage car mon projet est même de ne pas leur en parler. A vue de pays le M^tre de Grainville finira en effet par se jeter entre les mains de Champoléon et je crois en outre qu'il finira par en sortir. Son embarras est moins à mon avis de rencontrer des hommes en état de lui être utiles que de sçavoir en profiter. Puis il auroit je crois, un travail essentiel à faire avec lui-même, ce seroit de ne pas rejeter sur la mauvaise volonté des autres ce qui tient aux broussailles qui embarrassent le chemin de son intelligence. C'est un si digne homme, d'ailleurs que je ne l'estime ni ne l'aime pas moins sincèrement malgré cette réflexion. Je ne sçais encore aucun détail sur le M^tre de Balzac, je presserai Jance pour aller aux informations par rapport à sa femme, à ses papiers etc.., Je vous assisterai sûrement le 6, 7 et 8, je resterai même à Versailles tout le mois d'Avril, sauf quelques courses que je pourrai faire à

Paris, principalement pour vous y voir, je vous prie, en conséquence, de me donner avis de votre arrivée, quand vous aurez fixé votre marche. Vous pouvez m'écrire d'avance à Versailles chez M. Calon ou remettre à votre arrivée si vous n'avez pas le temps d'écrire une lettre avant votre départ, mais alors vous prendriez la précaution d'envoyer sçavoir à mon logement de Paris si je n'y serois pas, car il se pourrait que je m'y trouve, ayant comme je vous le dis quelques courses à faire à Paris. Je viens d'écrire un mot à de Langes pour le prévenir de la botte que vous allez lui porter ; il m'a dit l'autre jour que la vente alloit mal. Adieu,T. Ch. M^{tre}, je me recommande à votre bon souvenir et à celui de la mère. J'ai écrit il y a trois jours à son fils et à M. de Grainville, j'espère que quand sa lessive sera faite, elle dira bien quelque chose à son enfant. Je vous prie de ne pas m'oublier auprès de M. de Borry, je crains de n'avoir pas été honnête de ne pas lui écrire directement, mais vous raccommoderez cela merveilleusement. J'ai presque toujours été en l'air depuis mon arrivée, dites-lui donc s'il vous plaît de ma part tout ce que vous croirez de plus honnête et de plus tendre et soyez sûr que je ne vous désavouerai point. J'ay vu la marquise, elle va toujours au grand trot, mais aussi il lui arrive de culbuter quelquefois dans les ornières. On va mieux au Luxembourg ; j'y vais porter vos politesses, car je n'y ai point été depuis que j'ai votre lettre entre les mains. Vous voudrez bien faire mes amitiés à mon confrère ; j'ai vu hier Orsel, il expédie ses affaires tant qu'il peut, il ne sait pas que je vous écris, car sûrement il me chargerait de quelque chose pour vous et pour la mère.

Je fais réflexion que le silence que je projète de garder auprès de nos collègues par rapport aux questions de Grainville n'est point conforme à vos vues qui sont plutôt pour la conciliation générale, j'y ferai donc de mon mieux, mais tout ce que j'espère pouvoir obtenir c'est de les engager à communiquer leurs idées, encore n'en dois-je pas jurer pour tous.

Paris le 24 Aout 1778

J'ay à vous apprendre. T. Ch. M^{tre}, qu'enfin le paquet fameux est entre nos mains. D'Hauterive s'est chargé d'en faire une copie pour vous et de vous l'envoyer incessamment. Je me suis chargé de celle de M. Grainville. Vous aurez l'un et l'autre à peu près dans le même temps. Je ne veux point diminuer vos plaisirs, si vous vous êtes promis beaucoup de cet ouvrage mais je ne voudrois pas non plus trop abuser vos espérances ; il renferme plusieurs choses que nous connoissions déjà et peu de celles que nous ignorions. Il est vrai qu'il est tronqué en plusieurs endroits et que sûrement le M^{tre} Caignet a fait les lacunes exprès en suprimant ce qui les remplissoit et sans doute destinant le reste à un autre envoi. Vous y verrez aussi des transpositions de numéros dans les articles, quelques répétitions et le style ordinaire de notre défunt M^{tre} cependant il ne faut pas nier que ce soit une excellente chose à avoir surtout si nous avons un jour ce qui y manque. Il faut au moins vous dire de quoi cela traite, c'est une instruction en forme de statuts sur le cérémonial des travaux et sur la préparation, *invoc... conjur...* sur les noms des planètes et les jours correspondants etc : vous voyez que le champ est vaste.

Je ne puis vous dire que ce peu de mots pour aujourd'huy étant pressé par le courrier et par un petit voyage à la campagne dont je reviendrai ce soir. Je vous prie de dire à ma mère que ma santé se rétablira j'espère ; on me fait faire usage des eaux de Sedlitz et je m'en suis déjà assez bien trouvé.

La mq^se^ est toujours la même, toujours vertueuse et toujours ardente; le moment de la crise approche, celui du déménagement. Mille choses s'il vous plait à tous les notres et ne manquez pas d'en prendre une bonne part pour vous.

Paris le 18 X^bre^ 1780

Je me hâte de vous donner avis T. Ch. M^tre^ que Mme la Maréchale de Noailles est comme un furet après l'auteur du premier enfant. Elle m'a poursuivi dans deux ou trois maisons mais comme on m'avoit averti et que d'ailleurs je connoissais la manière d'être du personnage, j'ay tant fait la bête en sa présence qu'elle est bien loin de me soupçonner aujourd'hui et même on lui montrerait toutes les preuves de ma paternité qu'elle n'y croirait plus. Ce n'est donc pas pour moi que je vous écris, c'est pour nos amis de Lyon. Elle a sçu (je crois par Monory) que l'enfant avoit été élevé à Lyon, elle a questionné votre archevêque un comte de Lyon parent de Luzignan etc, mais peu satisfaite de leurs réponses, je ne doute pas qu'elle m'écrive, qu'elle ne fasse écrire dans votre ville pour y faire toutes les informations qu'on pourra. J'exorte donc votre prudence et celle de tous les nôtres à prévenir les éclaircissements qu'elle pourroit attendre et à faire en sorte que ses découvertes ne soient pas telles qu'elle les désire. Faites part de ceci su-

tout à l'ami Perrisse qui pourra faire la leçon à M. de la Tourette etc. Mon seul désir est de ménager votre tranquillité à tous car la mienne est solidement établie par l'idée qu'on a près de moi comme d'un homme léger, d'un agréable, ayant peu d'étoffe, attendu que je joue du violon.

Voilà, mon cher maitre, l'objet de cette missive, j'y joins les vœux de la nouvelle année pour vous et pour tout les vôtres. Je ne vous parle pas du second enfant, je suis persuadé que vous partagez le dégoût des lenteurs qu'on vous fait éprouver ainsi que les embarras de la nourrice, mille choses tendres, je vous prie, à la mère, à Docteur et à toute la famille.

Paris le 8 mai 1781

Le frère de Tavannes que vous connaissez, T. P. Mtre est affecté depuis quelque temps d'une maladie de nerfs qui non seulement le fait souffrir mais encore lui ôte ses facultés morales et répand sur sa vie un ennui,une variété d'idées et de goûts qui le rendent assez à plaindre. Cet état lui est venu 1° de la perte qu'il a faite de sa femme il y a six mois et auprès delaquelle il a fait pendant sa maladie le métier pénible d'ami, de garde, de prêtre, de consolateur, soit pour elle, soit pour les personnes de sa famille ; il a vraiment excédé ses forces en cette circonstance car il a un physique qui ne répond pas à ses vertus ; 2° un changement extraordinaire de son intérieur domestique qui de charmant qu'il était auparavant est devenu une entière solitude et ne lui produit plus que des idées noires ; 3° du conflit qu'ont fait dans sa tête déjà trop occupée les diverses personnes qu'il a approchées et dont les systèmes opposés

l'ont plongé dans une fâcheuse incertitude en lui ôtant réciproquement le peu d'appui qu'il eût pu rencontrer dans chacun d'eux.

Vu son état tout le monde l'a engagé de se distraire et de faire un léger exercice, on n'en a pas imaginé de meilleur que celui de voyager. En conséquence, il part ce matin 8 mai pour arriver à Lyon vendredi dans la journée, il y passera à peu près une huitaine de jours et de là reviendra à Paris pour se rendre ensuite à son régiment. M. Court de Gébelin que bien connaissez aussi l'accompagne dans son voyage et prendra soin de lui ; il m'a fort engagé d'en être, mais vous savez les raisons qui me retiennent. Je me suis borné à présenter des affaires indispensables et je ne lui ay pas dit lesquelles. Je regrette beaucoup de le laisser partir pour vous aller voir et que je n'en sois pas, mais je n'eusse osé violer le traité pour plus de 24 heures et j'aurais craint de faire de la peine à la nourrice, j'avais cependant bien des choses à traiter avec le petit comité.

Pour vous dire mon sentiment sur le malade (mais que ce soit pour vous seul) je ne lui crois pas une tête assez vaste pour contenir notre ensemble qui me paraît trop grand pour lui ; il se plaint de Delange, de Duchanteau, de d'Hauterive, de moi peut-être mais à mon insçu et dans le vrai je ne sais pas sur quoi poseroient ses plaintes car depuis le départ de son maître, le M^tre^ d'Hauterive je ne me suis pas permis de l'appliquer à rien de nos affaires ne l'en jugeant pas réellement susceptible, ainsi ce que j'ay fait n'a pas pu lui nuire, ce seroit plutôt ce que je n'ay pas fait. Mais indépendamment de ce que je

le jugeais petit dans sa mesure, je sçavois qu'après s'être nourri un moment à mes conversations il retournoit en d'autres mains qui lui faisaient rendre tout ce que son estomac avait pris dans les miennes. Il le remplissait de choses indigestes que je lui faisait rendre à mon tour et c'est cette alternative destructive qui lui a fait tort et qui m'a engagé à en rayer.

J'espère que vous daignerez l'un et l'autre lui accorder quelques moments pendant son séjour, il ne peut que se trouver bien de vos soins charitables pour lui. Vous serez secondés sans doute par M. Tieman qui doit arriver un jour ou deux avant lui. Je vous prie même aussitôt la lettre reçue d'envoyer à l'hôtel d'Artois chez M. Tieman pour le prévenir que M. le vicomte de Tavannes et M. Court de Gébelin arriveront à son hôtel vendredi jour où ma lettre doit vous être remise. Ils prendront des noms supposés, ainsi priez M. Tieman de ne les pas nommer jusqu'à ce qu'ils se soient vus et qu'ils soient convenus de leurs faits.

Vous voilà instruit du sujet de cette lettre. Je n'ay à y ajouter que mes regrets de manquer une si belle occasion de vous embrasser et causer avec vous. J'ay aussi à vous prier de profiter de leur retour pour me faire parvenir les paquets que j'ay demandés par ma dernière. Concertez-vous avez la nourrice pour cela et comme c'est de votre main que ces messieurs recevront *les papiers d'affaires* ils ne se douteront sûrement de rien.

Je m'étois toujours dit que l'aîné viendrait à Paris, j'ay envoyé chez ses correspondants, point de nouvelles, il faut que j'en fasse le sacrifice. Adieu, T.

P. M^{tre} Adieu petite mère, car je ne sais lequel des deux ouvrira la lettre. Mille amitiés à tous les vôtres y compris M, de Tieman.

Paris le 10 May 1782

Je vous rermercie de votre attention mon cher M^{tre} de ne m'avoir appris votre maladie qu'avec votre rétablissement mais mon amitié vous reproche néantmoins de m'avoir privé du plaisir de vous soigner au moins de prières et d'intention ne le pouvant faire en réalité

J'attendrai le reste de vos entrevues avec la nourrice. Je n'ay rien à luy apprendre pour le moment, les malheureux paquets partis le 2 Avril n'arrivent point. Notre libraire est comme un cerbère après nous. Mon Dieu qu'il y a eu de mal entendus dans toute notre besogne !

Je garderai le produit de la vente jusqu'à la somme de 625 fr. et je ferai passer le reste à la nourrice par les voies qu'elle m' indiquera.

Quant à la question pécuniaire que je vous ay faite, je trouve votre réponse fort sage. Je ne veux pas même me permettre de conjecture quoi qu'il fut assez facile d'en faire sur votre exposé, mais pour vous mettre tout à fait à votre aise je vous dirai que la personne qui m'a fait agir n'est pas capable de commettre une indiscrétion semblable à celle que vous paraissez craindre et si vous voulez me promettre à votre tour de taire son nom à l'univers je vous la nommerai. Alors vous péserez la chose et vous verrez s'il y a quelque danger à faire à cette personne la confidence que je vous ai demandée. J'attendrai de vos nouvelles sur ce point.

Tout le bien que vous me dites de M. de Virieu, T.Ch.M^{tre} ne fait qu'augmenter mes regrets d' avoir vécu si près de luy sans qu'il me fut permis de le connoître. Je sens en moi tout ce qu'il fallait pour remplir vos vues : désir de ne point contrarier votre marche, attention la plus scrupuleuse à me montrer autant qu'il est en moi à votre ton, justice de vous laisser la gloire de l'avoir formé et pour mon compte profit à faire par l'exemple de ses vertus et de sa manière d'être. Malgré tous ces motifs et quoiqu'il soit admis parmy nous, quoique même mon dessein subsiste d'établir à Paris une petite école, je vous préviens d'avance que je ne l'y laisserai pas venir sans votre aveu.

Une nouvelle à laquelle vous ne vous attendez pas ou peut-être à laquelle vous vous attendez est que d'Hauterive n'est plus à Toulouse. Il s'y est trouvé si en paix qu'il en est parti il y a trois semaines. Il est actuellement chez son frère à la campagne près d'Orléans où il parait occupé de rétablir sa santé qui, m'écrit-il, a beaucoup souffert de toutes ces contrariétés et notamment de mon second enfant qu'il n'a pas encore vu. Il restera là je ne sais combien, ni pour aller où. Pour moi je présume qu'il ne résistera pas au désir de revenir faire une tentative à Paris quand il croira les bruits publics apaisés. C'est en partie ce qui m'empêche de répondre à l'invitation qu'il me fait d'aller passer une huitaine avec luy, ayant, dit-il, beaucoup de choses à me communiquer. Comme je ne doute pas que ces choses ne m'arrivent sans me déplacer je ne bougerai pas d'autant que cela m'avoisine trop de mon pays où je ne me propose d'aller cette année. Sa rentrée dans Paris ne me fera que plaisir s'il veut y être sage. Elle ne me

fera rien changer à mon plan auquel il prendra part s'il le juge à propos mais que je me garderai bien de luy laisser gouverner sachant par expérience que le but auquel il dirige la barque est mixte tandis que le mienest simple comme la vérité et le sera toujours s'il plait à Dieu de me conserver les intentions qu'il m'a données. Aussi l'ami d'Hauterive me donnera des coups de rame s'il le veut et j'en serai bien aise. Mais je ne luy confierai jamais la barre du gouvernail.

Adieu mon cher Mtre embrassez tous les nôtres pour moi, dites à la mère et au marquis que je leur écrirai incessamment. J'en ay un peu long à leur dire pour répondre à tout le contenu de leurs lettres mais je leur donnerai mon temps bien volontiers. Dites cependant à la mère que j'ai vu Gébelin au sujet des remarques envoyées par M. Ch. de Monspey, il les trouve intéressantes et curieuses et ayant des rapports instructifs avec notre affaire. Pour moi qui ne les ay point vues, je prétends néanmoins que dès qu'il y est question de rapports de nombre, vous, la mère et tous les vôtres en pourriez juger miëux encore que Gébelin.

Paris le 2 Juillet 1782

J'ay reçu une lettre de Lyon T Ch Mtre par laquelle on me mande que le duc de Wurtemberg sollicitoit pour vous ce que vous savez et qu'il désirait connaître ceux des fermiers généraux auxquels il faudroit qu'il écrivit. J'ay consulté le F. Savalette de l'Ange et voicy ceux qu'il m'a nommés:

MM.

Couturier, rue Tison.
D'Arlincourt, rue St-H-onoré.

De Laage, rue Neuve-des-Petits-Champs.
St-Amand, place-de-Louis-le-Grand.
Mazière, rue des Vieilles-Audriettes.
Puissant, rue des Capucines.
Rollin, rue Basse-du-Rempart.

En voilà plus qu'il n'en faut pour votre affaire. Je souhaite de tout mon cœur qu'elle réusisse. J'ay écrit à la mère en dernier lieu et luy ay envoyé un petit mot pour vous qu'elle vous fera passer attendu que je ne sçavois où vous l'adresser. On m'annonce aussi que je n'aurai guère de vos lettres pendant votre voyage, je vous avoue que je ne me suis pas flatté que cela pût être autrement mais on me promet de me faire savoir de vos nouvelles quand vous en enverrez à Lyon et je désire qu'on ne me manque pas parole.

Adieu T. Ch. M^tre souvenez-vous de moi dans vos prières. A A A A

Tout le monde parle icy de la maladie qui règne à Londres sous le nom d'influenza. On disoit que tout Paris étoit malade et j'e n'ay encore vu personne qui en soit attaqué.

Paris le 10 Fèvrier 1783

Une demi heure après avoir fait partir ma dernière lettre T. Ch. M^tre j'ay reçu la vôtre et j'ay été étonné de ne recevoir que le 8 février une lettre datée du 31 janvier. Si je l'eus reçue plus tôt je serais entré dans de plus grands détails; il faut réparer cela aujourd'huy.

Quoique je vous aye peu parlé de ma conduite à votre sujet dans l'affaire en question, elle a été

moins froide que vous ne le croyez et si l'on vous a fait des récits fidèles on aura dû vous dire que j'ay défendu hautement votre honnêteté, vos vertus et la droiture de vos intentions, que j'ay déclaré formellement que j'étois bien loin de trouver assez purs les motifs qui dirigeaient les postulants pour que je dusse me prêter à leurs vues et que ce n'étoit point en déclamant contre les chefs d'un ordre qu'on se disposoit ordinairement à y entrer et ce serait Delanges lui-même que j'interpellerois sur tous ces points. Malgré ces sentiments qui sont très sincères je crus sentir en moi que s'il y avoit de l'inconvénient à me mêler de ces réceptions il y en avait davantage à ne m'en point mêler et pour éviter un schisme qui pouvait refluer sur la chose je fis le sacrifice de mon goût véritable et je promis de faire les réceptions. Je ne fus pas longtems à reconnoître que le premier parti que j'avois pris était le meilleur. De nouvelles lumières vinrent fortifier ma première idée et accoutumé dès longtemps à sacrifier jusqu'à ma réputation à ce qui me paroît être la vérité et mon devoir j'allay le lendemain retirer ma parole, quelque idée qu'on pût prendre de ma légèreté et finalement je ne me suis mêlé de rien et je n'ay voulu assister à rien.

Jusque là si vous êtes juste j'espère que vous ne me condamnerez pas. Mais vous me reprochez de ne vous avoir pas averti plus tôt de tout ce qui se tramait : 1° Quant aux réceptions elles se sont trafiquées si promptement que malgré mes avis vous n'auriez pas eu le tems d'y parer. 2° Quant à l'affaire maçonnique de Delanges n'étant point de sa loge je ne l'ay sçue que quand tout a été fait et que les coups

étaient déjà portés. 3° Enfin et je vous l'ay déjà dit je sçavois qu'une autre main, témoin de tout, vous en instruisoit fidèlement, il étoit donc inutile que je m'en mêlas et l'énigme prétendue que je vous envoyais n'a pas dû rester longtemps obscure pour vous, voilà, mon cher M^tre l'exposé vrai de tout ce que j'ay fait et dans tout cela ni vous ni aucun autre ne m'accusera de n'avoir pas pris le parti de votre personne qui dans tous les tems me sera toujours infiniment chère.

Je vous tromperais si je vous disois qu'il en est de même de votre cause et j'en suis incapable. Je vous ay peint partout comme un homme vertueux par excellence et dont le cœur était fait pour intéresser ceux qui avaient le bonheur de vous connaître, mais je n'ay point caché que je ne crovois pas votre manière de voir nos objets aussi heureuse. En fait d'amitié, je serai toujours prêt à m'immoler pour vous. En fait de vérité, après Dieu, je me croirais coupable d'avoir des considérations pour personne. J'ay donc dit tout haut et je vous le répète que j'étois bien loin de louer le peu que je connoissais de vos entreprises. Que j'estimais vos désirs d'avancer et de découvrir des sages mais que j'aurois désiré que vous l'eussiez fait avec moins d'appareil et moins d'éclat, que je craignois même que le fardeau énorme que vous avez pris ne vous écrasât à la fin et ne vous laissât bien loin derrière ce que vous cherchez. Dans mon intérieur j'en pensois encore plus que je n'en disois et que je n'ay pas pu dire à d'autres qui ne m'auroient pas entendu je vous le dis à vous mon cher M^tre, J'aurois désiré qu'avant de lever l'étendart d'Israël vous vous fussiez longtemps stylé au métier des ar-

mes, j'aurois désiré que rempli de cette foi que vous sçavez si bien exprimer vous l'eussiez employée à votre propre avantage et qu'au lieu de vous lancer dans le tourbillon des nations, vous vous fussiez lancé dans Dieu qui peut-être vous auroit déjà rendu un homme et cela à beaucoup moins de frais et avec moins de fatigues et de tribulations que vous n'en éprouvez de la part des mortels. Il est beau d'avoir du zèle pour la maison du Seigneur mais il fut recommandé aux apôtres même d'être prudents comme des serpents et le premier degré de cette prudence est à mon avis la science d'attendre. J'y ay beaucoup manqué moi-même, soit en parole, soit en écrits et je me le reproche. J'implore l'indulgence d'en haut sur les erreurs de ma jeunesse; je remercie Dieu de m'avoir laisser arriver à un âge assez avancé pour que la raison m'ouvre les yeux et me fasse sentir qu'à quarante ans je ne me devrois plus croire excusable s'il se trouvoit dans ma conduite spirituelle la moindre inconsidération. C'est là tout ce dont nous sommes comptables, le reste est entre les mains de Dieu. Vous pouvez maintenant, mon cher M^tre^ composer le tableau de ma manière d'être à votre égard, je vous en envoye toutes les couleurs. Vous l'auriez même dès longtemps car, au milieu de tous les reproches que vous avez cru avoir à me faire dans bien des occasions, Dieu sait combien vous m'auriez chéri si vous aviez voulu m'entendre. Il sçait ce Dieu qui par sa grâce est mon tout sur la terre, il sçait que j'ay été quelquefois dans le cas de faire le petit St-Paul et de demander pardon lorsqu'on me faisait des injures, il le sçait, dis-je, et c'est une de mes joyes les plus vives car je suis plein

d'espérance que cela se trouvera sur mon livre de compte au dernier jour et que cela pourra balancer une grande partie de mes péchés.

Malgré tout cela mon cher M^tre je ne me flatte pas de vous persuader ni de rien changer à votre marche, vous y avez des succès qui vous attachent, vous y avez une bonne foi qui vous sera, j'espère, imputée à justice, mais cependant évaluez ces succès, balancez les circonstances et prononcez dans votre for intérieur. J'ay peu, dites vous, approfondi votre objet, il y auroit pour vous autant de choses que je veux bien le croire, il y en auroit toujours d'évidemment vicieuses, sçavoir l'éclat d'un côté et de l'autre l'espoir de concentrer l'Esprit dans des codes et dans des écoles. Il a été le défaut de notre défunt M^tre, tel a été celuy de nous autres tous ses disciples. J'en suis tellement revenu que j'abjure aujourd'hui toutes ces ordonnances où l'homme se montre et dont Dieu l'éloigne. Quant à votre bonne foi, elle pourra sans doute vous préserver de bien des précipices s'il s'en trouvoit sur votre chemin mais j'aurois regret que votre bonheur fût borné à cela et je sens qu'un homme vertueux comme vous est fait pour les récompenses. En voila assez, mon cher M^tre et même j'aurais voulu en dire moins. Voyez donc ce que vos pas dans cecy ont engendré, combien d'explications, de justifications, d'accusations, de condamnations, tout est en feu et je ne vois pas encore une goutte d'eau pour le calmer, et vous même, quelle énormité d'écritures ! quelles sollicitudes ! tandis que vous avez laissé là tant d'objets dont la culture paisible eut rempli vos jours de délices et ne vous eut exposé à aucune espèce de tribulation. Mais hélas ! qui est-

ce qui est en mesure sur la terre! mon Dieu, veillez sur moi, éclairez moi sur mes propres fautes et soutenez mes frères dans la route qui mène à vous.

Ce n'est pas d'aujourd'huy que je connois les inconséquences de la personne en question dont vous avez à vous plaindre. Je vous avoue que je me félicite de n'avoir rien à traiter avec elle car il en est peu de ceux qui l'approchent avec qui cela ne finisse mal.

Vous me ravissez de me parler de mon cher confrère, de ma tante et surtout de m'apprendre que la mère éprouve du mieux de tems en tems. Vous ne me dites jamais rien du M^{tre} Grainville, au moins dites-luy quelque chose pour moi.

Le M^{tre} Ribas part au premier moment. Vous aurez sans doute de ses nouvelles ainsi je ne vous en parle point.

Paris le 10 mars 1783

Plus nous nous occupons de nos discussions T. Ch. M^{tre} plus nous embrouillons la matière. Vous m'accusez de faire chorus avec vos adversaires pendant que j'ay défendu ouvertement votre personne et qu'ils l'accusent. C'est même là le seul objet de leurs déclamations car, quant à notre cause c'est peut-être plus par jalousie que par persuasion qu'ils y paroissent opposés. Pour moi qui grâce à Dieu, porte mes vues plus loin qu'eux sur cette partie c'est un autre mouvement qui m'anime et c'est là où je trouverais fort sages vos conseils sur le silence que je devrois garder à leur égard, mes motifs sont trop purs pour eux, ils ne peuvent que difficilement les entendre, raison de plus pour ne leur en pas parler. Au

demeurant j'en ay parlé si rarement et à si peu de gens que les suites n'en peuvent pas être très importantes et je dois répéter icy que tout était fait parmy ces tripoteurs avant que je le susse et que je pûs vous en instruire. Il n'est plus question de tout cela, je vis dans ma retraite où je m'enfonce plus que jamais ; j'ai rompu toute association et presque toute communication avec des êtres dont je n'attends rien et auxquels il ne m'est pas donné d'être utile.

Vous présumez sans doute que malgré cette conduite, je n'en garde pas moins mon opinion et vous avez raison de le croire. La conclusion que vous tirez de mon exposé ne me pénètre point. Il ne prouve, dites vous, autre chose sinon que je me crois toujours dans la lumière et vous toujours dans les ténèbres. Ce seroit là le comble de l'orgueil, mais, mon cher M^{tre} eussè-je ce vilain vice, eussè-je la vertu opposée, il me semble que ni l'un ni l'autre ne ferait rien sur la question qui nous occupe. L'idée d'un honneur peut être vraie et son moral faux comme son idée peut être fausse et son moral vrai. Je pense donc qu'il faut toujours distinguer un point de discussion d'avec la personne et c'est ce que j'ay fait à votre égard dans les événements qui se sont passés. Vous avez une manière d'argumenter, mon cher M^{tre} qui empêche bien quelquefois qu'on ne vous donne de nouvelles raisons mais qui ne détruit pas celles qui sont venues. C'est le cas où vous êtes encore tombé en récriminant sur ce que vous n'aviez pas trouvé un *homme* dans notre affaire depuis 17 ans. Quel est celuy de nous qui a suivi cette marche simple et divine dont je vous parle? aucun, pas même moi qui en suis si profondément persuadé.

Mais je n'en suis que plus affligé que vous ne l'ayez pas suivie parce que comme vous êtes beaucoup plus vertueux que nous tous, vous auriez été beaucoup plus loin. Vous auriez fait ce que nos faiblesses et notre négligence nous ont empêché de faire, enfin vous eussiez bâti en profondeur et en élévation ce que vous avez répandu en surface. Voilà mon cher M[tre] la sincérité de ma manière d'être et de voir; elle ne peut vous offenser quand même elle ne s'accorderoit point avec la vôtre. De quelle illusion puis-je jamais être tiré par cela ? Serait-ce sur l'histoire de sages élus sur la terre pour y manifester les vertus Divines? Hélas, cette conviction est au fond de mon âme, je l'ay écrite, imprimée, prêchée. Seroit-ce sur les moyens d'approcher d'eux ? ou la parole de Dieu est fausse ou il faut croire que quand on le cherche avec cette vertueuse activité dont je vous crois susceptible il feroit plutôt naître un prophète d'une pierre que de nous laisser à l'abandon. Ainsi donc, mon cher M[tre] quand même tous les sages que vous poursuivez viendraient à ma connaissance (ce dont je suis bien loin de me flatter) je persisterais encore dans ma persuasion qu'il vous étoit possible de les trouver à moins de frais. Voilà toute ma thèse. Vous me dites que je tourne le dos à tous les moyens. En vérité c'est de bien bonne foi et sans le savoir. Je n'ay de rapports avec aucun autre de ces moyens qu'avec vous seul. Vous êtes le seul télescope par lequel tous vos entours prochains ou éloignés m'aperçoivent, et je ne les aperçois jamais. Il est bien sûr que ne me voyant que par vos yeux, ils doivent être peu empressés de courir après quelqu'un qu doit leur paraître si opposé. Quant à moi, je ne peux

leur tourner le dos puisque je n'en connois pas la moindre trace, mais je ne le tourne pas plus à vous qui êtes leur organe au contraire je vous tourne la face la plus gracieuse qu'il me soit possible de vous faire. J'attendrais dans le calme l'accomplissement de ce que vous m'avez fait espérer jadis et de ce qui semblerait selon vos lettres s'approcher de vous de plus en plus si j'en dois jouir j'en remercierai Dieu et je l'en remercie d'avance ; si je n'en dois pas jouir, je le remercierai encore au nom de ceux qu'il aura jugé à propos de mieux traiter que moi, parce qu'ils en auront été plus dignes. Vous voyez, mon cher M^tre^ que de toutes façons je retomberai, j'espère, sur mes pieds. Si je connoissais même des obstacles qui dussent nuire en quelque chose à mon avancement, je me croirais coupable de ne pas les combattre comme vous le seriez de ne pas me les faire connoitre. Mais, en attendant, je me porte de toutes mes forces vers le grand consolateur et plus je marche par là, moins je me trouve dans la dépendance des événements.

Je vous avouerai que si c'est de vos maîtres que vous tenez l'instruction que vous m'envoyez sur J. C. ils auroient par là un faible titre à ma confiance. Je trouve que soit eux, soit vous, on tranche bien hardiment dans une question qui a divisé le monde chrétien tout entier dans les premiers siècles de l'Eglise et qui a occupé les meilleures têtes. Je ne parle point de la condamnation authentique que cette docrine a reçue dans les conciles. Je parle des conséquences importantes qui doivent en résulter et qui seules auroient dû au moins faire suspendre la décision. Je sçais qu'il y a une partie de nous-même qui

s'accomode mieux de ce point tel que vous le présentez mais je sçais aussi que ce n'est pas la meilleure ou plutôt la plus vaste et j'aurois souhàité qu'avant de prononcer on eut attendu qu'on les eût parcouru toutes. Le tems nous en apprendra sans doute davantage. Quant à moi je ne me sens point en état de l'entreprendre. La seule chose que j'implore de vous, mais comme en me mettant à genoux à vos pieds, c'est de n'enseigner sur ce point votre doctrine à personne jusqu'à ce que vous ayez parcouru un plus grand cercle. Je ferai tous les sacrifices que vous exigerez de moi, faites-moi celuy-là, je vous en supplie, et bornez-vous à enseigner la Divinité de J. C. sa toute puissance et éloignez autant que vous pourrez l'idée de vos disciples de la recherche de la composition de J. C. qui a été une pierre d'achoppement pour un si grand nombre.

Mes hommages et amitiés s'il vous plaît à tous les vôtres. Je n'ose écrire à la mère dans la crainte de fatiguer ses yeux ; je crains aussi qu'elle ne soit affligée de mon silence. Dites moi ce que je dois faire et ce qui lui plaira le plus.

Paris le 3 Février 1784

Par ma dernière, je vous ay promis T. Ch. M^tre^ une autre épître et la voicy. J'irai par ordre de matières, comme vous et loin de vouloir continuer à approfondir je me bornerai à vous exposer sur quoy reposoient mes observations antérieures relativement à votre manière de voir ainsi que les nouvelles observations que vous me suggérez.

J'avois cru votre opinion sur J. C. être le fruit de quelque enseignement d'après un passage de vos

anciennes lettres où vous me marquiez formellement: *on m'a expliqué tout cela.* J'avois cru que vous aviez communiqué cette opinion à vos disciples en trouvant M. de Ribas imbu et voyant par la réponse que vous me fîtes alors qu'il ne l'avoient pas inventée. Quant aux deux portes, le Cœur et l'Esprit, je crois comme vous mon cher M^tre^ que la première est de beaucoup préférable à l'autre surtout quand on a le bonheur d'être partagé comme vous dans cette partie, mais elle ne doit point être exclusive principalement quand on a à parler à des gens qui n'ont à peine que la porte de l'Esprit d'ouverte et, comme vous dites très bien, il faut être très scrupuleux sur cet enseignement jusqu'à ce que la lumière vienne. Aussi me suis-je moins occupé de vouloir rien enseigner sur cela que de peser l'enseignement pour lequel je vous voyais pencher et je vous réitère que le point où vous sçavez qu'en est mon idée sur cela remplit mieux tout mon être que celuy où vous tenez encore, mais c'est au tems et à Dieu à ramener l'unité d'intelligence entre nous comme il a ramené l'unité d'intention et de désir pour le bien.

à l'Emauation,

Il me semble que vous laissez subsister la difficulté en son entier quoique vous donniez aux mineurs le complément des facultés nécessaires pour la contemplation Divine car dès que vous les laissez dans la suspension de l'action spirituelle temporelle, cela me suffit pour rendre à mon objection toute la force et m'empêcher d'être de votre côté. *L'adjuvamentum* même ne change rien à la thèse parce que pris comme général, pris comme particulier,

il luy auroit toujours fallu un concours pour justifier les suites que vous voulez expliquer par là et ce concours ne se trouve plus dès que l'action qui le devoit produire est suspendue.

Au secret qui court les rues. Je suis bien loin de vous taxer d'être l'auteur de cette facheuse indiscrétion et je vous assure que je me mets très sincèrement au rang des coupables en ce genre. Je ne sçais même comment vous êtes surpris de ce que je vous dis sur cela. L'éclat de Martinez, de tout ceux qui ont fait du bruit en Allemagne de mes écrits et ne favorise-t-il pas assez l'opinion publique pour faire croire que c'est aussi là le but de votre association quand même vous ne le diriez à personne. Quant à moi pourrois-je en douter en voyant dans vos anciennes lettres ce qui est promis à certains grades et dans celles de 7bre dernier que l'on devient chef et maître visible en qualité, de *disciple immédiat et éprouvé* de J. C. Je vais plus loin, mon cher M^tre^ si les sciences religieuses ne se terminent pas par ces preuves évidentes elles laissent l'homme loin du but et de la lumière quoique par ses vertus et l'imitation de notre divin M^tre^ il puisse arriver au salut ; mais voilà précisément à quoy doit tendre cette vraie science dans la main de ceux qui la possèdent c'est à veiller secrètement sur les aveugles humains et à écarter d'eux les obstacles invisibles qui les environnent. Or pour cela il faut que le M^tre^ les connoisse et de même ceux qui aspirent à l'Etre. Ne vous défendez donc point de ce but ce seroit en vain que vous voudriez l'effacer de ma pensée mais redoublez d'efforts pour concentrer dans le secret car ce n'est que sa publicité qui m'en paroit répréhensible! En

un mot c'est manquer à la prudence et à la sagesse que de la faire connaître aux esprits que ne sont pas propres à la voir sous son vrai jour. Mais prétendre mener les hommes à une vérité complète où ce point ne soit pas compris, je persiste à regarder cela comme impossible. Les sciences religieuses sont une grande chaîne où tout est lié. Si l'on n'a pour but que la partie morale et vertueuse, la partie scientifique est inutile souvent même dangereuse par les abus qu'on en peut faire mais dès le moment qu'on touche à l'arbre de la science on tromperoit l'homme si l'on voulait l'empêcher de croire qu'il peut en manger les fruits. Je vous vois les mêmes idées, mon M^tre^, et sûrement je ne suis pas votre ennemi. Je suis de votre avis sur la réserve que j'ay à garder envers votre régime tant qu'il n'en sortira pas des étincelles qui me soient analogues. Je suis fâché que les tracasseries qu'on vous a faites paroissent éloigner le moment; mais la providence par dessus tout.

aux engagements'

Ce n'est point de l'homme en question que je tiens l'idée que vous combattez, elle vient de la persuasion où je sais que nous ignorons si parfaitement la marche de l'Esprit qu'il nous est impossible de répondre de ce que nous devenons quand il nous prend. Il se peut qu'il ne nous interdise pas de suivre un sentier dans lequel nous sommes entrés comme il se peut qu'il nous l'interdise et s'il le faisait, il n'y a point d'engagement humain qui dût arrêter. Votre objection des charlatans et des gens de mauvaise foi n'est pas de mise dans cet ordre de choses.

Les chefs les connoitroient, les puniroient et empêcheroient les faibles d'en être la victime. Voyez comment Jérémie traita Hananias qui abusoit le peuple; comment Elie traita les prophètes de Samarie etc. Ces exemples doivent servir à ma cause car en pareilles matières et pour gouverner les humains dans les régions spirituelles il faut être à l'instar de ces grands modèles ou bien cela rentre dans la classe commune dans laquelle il n'y a plus que des moyens humains de se prémunir contre les surprises.

aux nombres,

L'intention est une bonne chose mais elle ne suffit pas. Voyez Oza. Mais sans aller jusques là je sçais ce qui m'est arrivé pour avoir employé un nom qu'on m'avait donné comme merveilleux. Je ne l'écrirai pas mais j'en ai eu assez pour n'y pas revenir. Je croirois donc que nous devrions nous borner à ceux qui sont parfaitement connus : anges, archanges etc. Je suis bien loin de regarder comme vous le 666 de la bête plutôt comme mystérieux que comme numérique. Le règne absolu de la matière ne seroit pas le règne absolu de l'iniquité que vous sçavez devoir exister un jour. Puis il est dit formellement que c'est le nombre d'un homme, puis détourner ainsi des expressions positives dans des sentiers compliqués me paroît sortir de l'esprit de s'implicité qui a gouverné les écrivains sacrés. J'ay sur cet article trois ou quatre explications dans ce genre qui me sont venues mais il n'y en a aucune qui me satisfasse et à laquelle je m'arrête.

Voilà, mon chez M^{tre} l'esquisse de ce que je vous ay annoncé. Vous ne m'y voyez point endoctriner ni

approfondir mais vous m'y voyez la sonde à la main et ne faire autre chose qu'engager mon frère et mon ami à en faire autant. Je vous réitère les assurances de ma sincère amitié pour la vie. Puisque vous en avez pour moi, ne soyez pas si longtemps sans me donner de vos nouvelles quand même ce seroit plus en abrégé.

Je vous remercie de tous les détails du ballon ; j'ay mandé l'année dernière mon avis à la mère sur cette découverte, je crois que la société peut y perdre autant qu'y gagner mais pour l'homme moral je regarde cela comme un piège de plus pour lui.

Je ne vous ai dit qu'un mot de Mesmer par ma dernière. Je vous en dirai davantage aujourd'hui mais c'est sous la condition expresse que ce sera pour vous seul exclusivement à tout autre. Je dois ce retour à votre confiance mais si vous ne vous promettez pas à vous-même de garder ce que je vais vous confier, je vous supplie de ne pas aller plus loin.

Il y a une école, informe encore mais qui prendra plus de consistance. On y est sous le serment d'honneur de n'en rien divulguer et je l'ai fait, je le tiendrai ; mais on ne m'a pas fait jurer de ne pas convenir de mon admission quoiqu'on m'ait engagé au silence même sur ce point. C'est donc ce point que je vous confie. Quand je serai plus avancé, je vous dirai si je suis content ou non car je n'en suis encore qu'à la formalité de mon admission et n'ai pas même reçu la première leçon. J'ai des devanciers qui sont fort satisfaits ce qui me fait croire que je le serai de même. Adieu, T. CH. M^tre^, brûlez cette lettre. Je soupire pour vous voir tout à fait en équilibre sur tous les points ci-dessus.

Paris le 29 Septembre 1784

Quoique j'aye chargé le Mtre Pagamini, T. CH. Mre, de vous souhaiter de ma part une bonne année, à vous et à tous les vôtres, je me fais un plaisir de vous renouveler moi-même l'assurance des sentiments que je vous ai promis solennellement de garder pour vous toute ma vie. Ce n'est pas que vous me gâtiez par de trop fréquents signes de souvenirs. J'espérois qu'étant plus libre depuis que vous avez laissé le commerce, vous pourriez plus souvent que par le passé me donner de petits rafraichissements d'amitié mais mon marché est fait avec vous sans réserve et sans restriction et je vous aimerai jusqu'au tombeau de quelque manière que vous me traitiez.

Je voudrois être moins paresseux, je vous faisois un long détail de ce que j'ai vu à Buzancy et dont je n'ai parlé à la mère qu'en courant. En somme, un jeune homme sourd depuis quinze ans mais complètement guéri en huit jours à entendre comme vous. Ce même homme guérissant ensuite en quatre jours une femme rongée d'une sciatique épouvantable depuis nombre d'années et la mettant en état de marcher et de se servir de tous ses membres ; ce même homme attaqué le lendemain de cette cure, d'une maladie de nerfs mèlée de paralysie universelle et de catalepsie et guéri en huit jours au point d'avoir une force double de celle antérieure, un usage plus parfait de tous ses organes qui tous avoient été altérés dès sa jeunesse et enfin d'avoir crù de près d'un pouce dans ce court intervalle. Tout son pays est dans l'admiration, je ne vous parle point de mille autres petits faits dont j'ay été

également témoin mais je dois ajouter que toutes ces cures avec tous leurs symptômes sont annoncées par les malades eux-mêmes plusieurs jours d'avance et je n'ay vu aucune de ces annonces qui ne soit arrivée à l'heure dite et avec toutes les circonstances indiquées. Je ne me suis mêlé en rien de tous ces traitements. J'assistois, j'aidois seulement à prêter les secours ordinaires qu'on donne à tous les malades mais je ne magnétisois point, mon physique ne me paroissant pas assez robuste pour cela. En revanche j'ay beaucoup observé et je me suis rendu de tous ces phénomènes un compte suffisant pour croire que la raison n'ait point à s'en plaindre. Rien de cela ne paroîtra dans le public. Ce n'est pas dans l'état de combustion où sont les choses que les idées froides comme les miennes peuvent trouver place et cela restera dans le portefeuille avec beaucoup d'autres choses. Si quelque jour nous ne faisons pas comme les montagnes qui ne se rencontrent point, je vous communiquerai ces observations magnétiques.

De votre côté si vous jugez à propos de me mettre au fait de l'état des choses en votre ville je suis prêt à vous entendre. Fait-on des cures par les procédés admis dans votre école ? êtes vous content des succès ? voilà des choses que vous pouvez me dire. Quant à ce que le M[tre] Giraud a bien voulu me confier d'après l'aveu de votre société, je vous avoue que j'en crains les suites ou plutôt je vois que la chose ne peut pas rester au point où elle me paraît être d'après l'exposé qu'on m'a fait. Elle montera ou elle descendra. C'est à l'évènement à m'instruire. Vous ne doutez pas que j'aimasse mieux la voir monter, alors elle seroit tout à fait spiritua-

fisme et il n'y auroit plus besoin d'image, chose dont je souhaiterois que l'on pût se passer. Je pense tout haut avec vous, mon cher M^tre^. Mais je ne tiens point à mes idées et j'attendrai tranquillement les vôtres.

Quant à l'objet principal, je persévère plus que jamais dans mon goût pour la retraite et l'obscurité. Je trouve que c'est là où je me parfume le mieux de cette huile de joye dont parlent Isaïe et St Paul s'il plait un jour à la sagesse suprême de m'employer à autre chose, je ferai en sorte qu'elle me trouve prêt. Si elle ne le juge pas à propos, Sa volonté soit faite ! cela ne m'empêche pas chemin faisant de donner la main à mes semblables quand j'en trouve d'enfoncés dans le bourbier, et tous les prodiges magnétiques que j'ay vus ne m'ont pas peu servi à faire ouvrir les yeux à quelques aveugles. Cela ne m'empêche pas non plus de causer avec eux quand il y a lieu. Mais cela ne va pas plus loin. Je ne compte pas mon apparition il y a six mois à la loge de la bienfaisance. J'y aurois même été encore hier à la fête de St Jean où l'on m'a fait la faveur de m'inviter si j'eusse été libre. Je n'y peux voir que les grades inférieurs et je n'y suis que fauteuil : ainsi cela ne discorde point avec mon gout et mon titre d'indépendant. Enfin cela ne m'empêche pas de prendre communication de toutes les idées et écrits que l'on veut bien me communiquer et j'attends en conséquence que vous autorisiez vos lieutenants à me confier la lecture de la rédaction des grades dont vous m'avez parlé cet été et dont je vous dis que je ne me permettrois pas la demande. En effet si vous ne m'appla-

nissez les voies sur cela, je verrois cent ans tous les membres de la bienfaisance que je ne leur en ouvrirois pas la bouche. Bien entendu que cela m'empêche moins encore de me mettre aux pieds d'un Gamaliel s'il s'en rencontroit sur mon chemin. Personne n'en sent plus que moi le besoin, et j'ai eu dans ma cellule des mouvements assez positifs pour me convaincre combien il me seroit utile d'en rencontrer. Vous m'avez promis aussi dans le tems de vous souvenir de moi, s'il y avoit du bonbon. Je compte toujours sur votre amitié pour cela si le cas y échoit. Vous savez que je suis un enfant gâté et que c'est vraiment du bonbon qu'il me faut ce qui me rend tiède sur tout le reste.

Vous jugez bien que d'après tout cela je cours peu la cohue de chercheurs que l'ami Delanges va rassembler des quatre coins du monde le 15 février prochain. J'ay reçu une belle circulaire à cet effet dont problablement vous aurez connoissance. Mais ma réponse est toute faite, je n'y mettrai pas les pieds. Ce sera le festin de l'Evangile à cela près que le principal hôte n'y sera pas le plus honoré. Car si on croyait en luy on ne se rassembleroit pas pour chercher à qui l'on doit croire. Que ferai-je là mon Dieu ! Je regarde cet homme comme le tourment de la vérité.

Adieu, mon cher M[tre] je me recommande toujours à vos bonnes prières et à celles de tous les nôtres. J'avais prié la mère de deux petites commissions. L'une étoit bien pressée. C'était du sel pour mon malade. N'entendant parler de rien j'ay écrit directement à Pay et j'attends chaque jour de ses nouvelles. L'autre étoit pour l'ami Pernon : il s'est chargé de me faire reteindre un habit de velours de coton bleu.

Voila trois mois qu'il l'a ; j'avois pourtant bien compté m'en servir cet hiver. Adieu encore une fois, mon cher M^{tre}, ora pro nobis.

Mettez sur mon adresse rue de Seine faubourg St-Germain n° 72, il y a deux rues de Seine.

Le 29 Avril 1785

Quoique mon bonheur ne soit qu'en espérance. mon cher M^{tre} je ne puis vous peindre les ravissements que goûte mon cœur de sçavoir que le soleil s'est levé sur Israël. L'homme choisi n'est plus pour moi que l'homme de Dieu, je me dévoue à lui payer chaque jour de ma vie le tribut de vénération et de prières qui est dû à l'oint du Seigneur. Je le supplie d'oublier ~~tous~~ les torts qu'il peut avoir à me reprocher dans ma conduite à son égard. Ils ont eu pour source mon ignorance, les difficultés que j'ay senties insurmontables de nous entendre alors et l'idée trop vive qui fermentait en moi sur la simplicité de la marche de l'esprit de Dieu. Celuy qui juge le fond des cœurs sçait qu'il n'y a eu dans le mien sur ces objets aucun autre motif qui méritât sa réprobation et si dans ces tems malheureux, si même aujourd'hui l'illusion me cachait encore en moi des plantes vénéneuses qui eussent germé à mon insçu, je le prie par l'auteur de notre salut, par celuy auquel il ne refuse rien de vouloir bien les déraciner luy-même car je peux bien les ignorer, mais ce que je ne puis ignorer c'est l'horreur que j'ay pour elles et l'abjuration authentique que j'en fais en sa présence, et dans la sincérité de mon cœur.

Quant aux torts que j'ay eus contre la chose, je voudrois en vain me les dissimuler, je sçais que dans

mon for intérieur la publication de mes écrits n'a jamais eu mon assentiment complet, que j'ay toujours senti un choc secret qui même au milieu des suffrages de mes f. f. me laissoit voir combien mon œuvre étoit loin des œuvres actives pour lesquelles l'homme a reçu l'existence et si je ne regardois pas ces entreprises comme des œuvres mortelles, je les regardois presque toujours comme des œuvres mortes. Je pourrois même sur cela vous faire un jour des aveux qui vous montreront combien je crois mes torts réels en ce genre mais je ne puis me confier au papier. Intercédez pour moi, je vous regarde comme libérateur, je m'unirai à vous mais c'est vous qui seul pouvez obtenir d'en haut l'abolition de mon péché. Les torts que j'ay eus de me laisser connoître ne me paroissent pas comparables à ceux d'avoir écrit. Ces derniers offensoient la chose même en me mettant à sa place sans son ordre. Les autres n'exposoient que ma personne si ce n'est que cela m'ait mis dans le cas peut-être d'être recherché de trop près des curieux et curieuses et de me laisser aller à des admissions que je me reproche d'autant plus que je les ay faites presque toutes par faiblesse et contre mon goût. Je ne vous parle point de mes péchés de matière; j'en ay commis dont je rougis de honte et qui me font verser des larmes de sang sur le peu de fruit que j'ay tiré des grâces que Dieu m'avoit faites de me laisser connoître de toutes les manières possibles, que la matière étoit le royaume de notre ennemi. Voilà, mon maître, mon saint ami, mon père en Dieu et en J. C. l'état fidèle et malheureux de celuy qui auroit pu ne passer sur la terre que des jours de sagesse et de vérité et qui a laissé

accumuler sur luy un tas énorme d'immondices qui le resserrent et l'ensevelissent dans les ténèbres de la privation,

Dieu cependant ne veut pas que je me croie mort, il permet que je pleure, abondamment dans ce moment même sur mon état et sur mes fautes. Offrez luy mes pleurs, il les recevra de votre main, la mienne est encore trop indigne, il n'y a point d'explication à laquelle je ne me résigne avec autant de joye qu'aux faveurs les plus douces puisque cela doit me conduire à rentrer en grâce avec luy. Soyez mon ange médiateur, je m'arrête, les pleurs et les sanglots me suffoquent.

Tieman n'a pu vous écrire jusqu'à ce moment. Son œil l'en a empêché, il a eu une rechute pour avoir voulu écrire quelques mots à M. Milanois. Cependant il feia des efforts pour vous faire part de ses résolutions. Le Vte est dans l'admiration et dans la joye que donne la récompense de la vertu. Je vois leur sort avec une douce satisfaction ; j'ay même actuellement en moi quelques mouvements consolateurs qui me persuadent que Dieu ne veut pas m'abandonner non plus et qu'en persévérant dans l'activité des œuvres et de la prière, je peux trouver icy-même quelques moments de calme et de paix Divine, quand même je serois condamné par la justice suprême à ne point partager les hautes fonctions de ses élus privilégiés. Cette paix que St Paul met au dessus de tout entendement est le but essentiel de mes désirs ; je vous renouvelle mes supplications pour que vous m'aidiez à chasser de moi ce qui peut y nuire. Eclairez moi sur les défauts de mon cœur, sur les erreurs de mon es rit et de mes ouvrages. J'aime

le bien, j'aime le vrai, Dieu le sçait et pour mon propre intérêt je n'hésiterai jamais une minute à laisser de côté tout ce que l'on m'indiqucra de nuisible à l'attrait que je me sens pour la lumière et pour la vertu. Recommandez-moi au M^{tre} Grainville. Il sçait que je suis son enfant. Il m'a comblé lui-même des soins paternels dans un tems où je ne pouvois y prétendre. Il ne m'abandonnera pas, je l'espère, dans un tems où j'ai si grand besoin de ses faveurs. Recommandez-moi à tous ceux des vôtres qui voudront bien me regarder en piété et comme un objet de leur charité. Priez tous pour moi, tracez-moi ma route, prononcez-moi ma sentence, je subirai mon jugement sans murmure. Il est plus doux de tenir à Dieu par les effets de sa miséricorde mais c'est toujours luy appartenir que d'éprouver les effets de la justice et pourvu que je tienne à luy je ne connoîtrai plus de maux sur la terre.

J'ai obtenu de M. de Puységur l'ouvrage qu'il a fait sur le magnétisme et que Tieman enverra à la société de la concorde par une Dame qui partira incessamment pour Lyon. Quant à moi j'avois des projets de voyage que je suspens tous depuis la lettre que j'ay vue hier. Vous me direz si je peux es faire, je n'y tiens point du tout. Je ne veux plus bouger que par vos ordres. Adieu, mon M^{tre}, mille choses à la mère pour moi, je luy ay écrit il y a douze jours, je ne sçais si elle a reçu ma lettre. Je n'avais point alors votre nouvelle adresse.

Paris le 13 Mai 1785

Vous pouvez vous peindre ma joie, mon cher ami, par celle que vous avez éprouvée vous même. Dieu

soit loué ! et sa volonté soit faite ! je tâcherai de me tenir prêt à tout ce qu'il pourra ordonner de moi. Je vous dirai, mon cher f. que le lundi 3 Mai, jour auquel je jugeois que ma lettre vous arriveroit j'eus dans ma prière un mouvement intérieur bien délicieux et que l'idée me vint que ma lettre avait produit un heureux effet dans votre région. J'en parlai aux ff. *Tav...* et *Tiem...* j'en apprends la confirmation avec grand plaisir et surtout que vous ayez la preuve de la sincérité de mes sentiments pour Dieu et pour vous.

Quant au tems qu'il me faut encore attendre je serai soumis à tout ce qu'on m'imposera. Je ne vous demande point d'enfreindre ce qui vous sera enjoint, ni de marcher par vous. Je vous demande de faire ce que vous avez fait par le passé, de vous souvenir de moi aux pieds de votre crucifix et de consulter s'il y aurait de l'inconvénient d'aller attendre mon tems auprès de vous, au lieu de l'attendre ailleurs. Je vous avoue que depuis la nouvelle que vous m'apprenez, je ne sais plus où aller tant j'ai peur de commettre quelque indiscrétion ou de laisser croire par mes réserves que je cache quelque chose tandis que juqu'à présent j'ai été si ouvert avec des personnes qui me doivent devenir étrangères aujourd'huy. Une fois le f. Tav... parti pour son Rgt. et ce sera dans quinze jours je n'aurai pas icy une âme avec qui je puisse m'entretenir, sans être fort dans-la contrainte puisque personne n'y est au fait de ce qui se passe. Mes connoissances de campagne avec qui j'avois quelque rapport, je ne sçaurois plus querôle y jouer et je les éviterai au lieu de les chercher. Si la chose n'était pas trop contrariée de me voir anticiper mon arrivée, je me ferois un autre tableau de mon existence. Vivant au milieu de vous tous, vos

exemples me soutiendroient, le peu de conversations que j'entendrois m'aideroit toujours à faire mon chemin et peut-être mon temps s'abrégerait-il par votre présence. Mais, je vous le répète, je ne veux point me consulter seul sur cela. Ce n'est point mon plaisir qu'il faut écouter, ce sont les lois de la chose et de même que ce ne doit point être offensant pour elle qu'on la consulte ce ne sera point pour moy qu'on me refuse. Mettez-vous donc fort à l'aise là dessus mais ne m'oubliez pas dans vos consultations c'est tout ce que je demande.

Une seconde question sur laquelle je vous prie de me répondre en même tems c'est sur l'étendue du séjour que j'aurai à faire à Lyon; sera-ce un séjour passager? sera-ce un séjour permanent? j'aurais besoin de le sçavoir pour l'arrangement de mes affaires dans la capitale. Elle ne me tient point attaché en esclave, partout où mon devoir m'appellera, ce sera une patrie pour moi, heureux si cette patrie était votre ville! Je ne vous demande que deux mots sur cela quand vous pourrez me les dire. Je ne bougerai pas que vous ne me les ayez dits. Faites-les tant brefs que vous pourrez, je sçais que vous ne devez pas avoir un moment à vous, faites-les même écrire par la mère puisqu'elle trouvera bien un petit moment pour son enfant.

Quelques jours avant votre lettre je causois avec M. le Baron Lefort, de Strasbourg, sur l'éternité des peines, il m'est arrivé de leur dire des choses sur cela qui ne sont point dans mes écrits et qui se rapprochent beaucoup de la nouvelle idée que vous me communiquez. On m'avait peut-être déjà changé. J'ay écrit depuis ces mêmes choses et je vous les

communiquerai quand nous nous verrons. Je m'occuperai plus que jamais de recueillir, ce qui se passera et que je croirai susceptible d'attention. Ce seront toujours des provisions qui vaudront ce qu'elles pourront s'il était vrai qu'un jour on m'imposât quelque tâche en ce genre. Tout ce que je sçais c'est qu'il ne m'arrivera plus de marcher par ma tête, dans cecy, et que je n'adopterai rien qui n'ait *l'approbation du censeur.*

Je n'aurai pas de peine non plus à reprendre sur les Prêtres des opinions plus fidèles. Je n'étois mené que par des apparences. La lumière me trouvera, j'espère, toujours disposé à la suivre.

Quelles merveilles vous devez avoir entre les mains! mon Dieu, mon Dieu, quand est-ce que vous permettrez que ma soif s'étanche! Adieu, mon cher ami, nous resterons unis pour la vie et pour l'éternité. Cette idée est la plus consolante dont mon âme puisse se nourrir. Mes amitiés à tous les vôtres et un petit mot aussitôt que vous le pourrez.

Le f. *Tav...* poursuit ses recherches grecques mais il n'est pas encore fort avancé. Il espère cependant avoir découvert quelques traces quoique obscures, qui pourroient le mettre sur la voie. Cela n'est encore qu'en espérance et cela ne peut se réaliser promptement vu que la bibliothèque n'est ouverte que deux fois la semaine. Vous ne doutez pas de son zèle, vous ne doutez pas de son amitié pour vous, ainsi je vous crois tranquille sur son compte.

Sa lettre du 30 a retardé de deux jours parce qu'il l'a mise à la poste à midy et que probablement elle aura tardé jusqu'au lundi, attendu que le samedi étoit le 30 et que le Dimanche il n'y a point de poste.

Quant à d'Hauterive, je luy écrirai sitôt que je sçaurai s'il est encore en Angleterre. Car il vient de perdre sa mère et je ne sçais si cet événement ne le fera pas revenir en France. Du reste je m'avancerai peu pour mon compte et point du tout pour le vôtre jusqu'à ce que je voye comment il prendra la la chose.

Si l'on n'agrée pas la requête que je vous prie de présenter aux pieds du Crucifix, je resterai à Paris jusques vers la moitié du mois prochain ; de là j'irai à une terre à une petite journée d'icy où je serai plus libre qu'ailleurs parce qu'il y aura moins de chercheurs et mes lettres m'arriveront sans faute tous les jours. Ainsi vous pourrez toujours m'écrire à Paris.

Paris le 30 juin 1785

Les jours se suivent et ne se ressemblent pas, mon cher frère, hier je vous disais que je ne partirois d'icy sans vos ordres. Aujourd'huy je prends la plume pour vous annoncer que je pars vendredy 1er de Juillet avec l'ami Julienas.

Il est venu me faire part de son voyage après que ma lettre étoit à la poste, il étoit instruit des recherches que nous faisions icy et cela par des voies indirectes comme je vous l'ay mandé. Alors j'ay cru pouvoir en convenir avec luy sans le mettre au fait du grand objet. Je luy ay peint ma situation icy: l'inutilité de mes recherches jusqu'à ce jour, et je luy ay dit que vendredy prochain étoit le dernier jour où j'eusse quelque chose à attendre de mes tentatives, si je n'avais pas de renseignements plus sûrs que ceux qu'on m'avait donnés. Sur cet exposé il a parn

croire que je ne manquerois pas à la commission dont on me charge si je partais après m'en être acquitté comme je l'avais fait, que pour me mettre plus en règle il m'attendait jusqu'à midy, vendredi et qu'alors soit que j'eusse trouvé ou non, je pouvois partir en sûreté de conscience. Je vous avoue que j'ay goûté cet avis sans répugnance. En conséquence j'irai m'installer vendredi à la bibliothèque pour y chercher les n^os dont je vous ay parlé hier. Si je trouve, tant mieux ; j'en prendrai note très exacte et puis nous aviserons au moyen de nous procurer la chose. Si je ne trouve pas, tant pis, j'en aurai des regrets, mais je ne me sentirai pas coupable et je ne me ferai point de reproche. J'ai même dans l'un et l'autre cas jeté les yeux sur le Mre de Barberin pour me suppléer, soit qu'il faille poursuivre l'objection de ce que j'aurois trouvé, soit qu'il y ait de nouvelles recherches à faire sur de nouveaux renseignements que vous pourriez recevoir. Je ne croirai point commettre d'indiscrétion en ne m'ouvrant avec luy que sur ce seul article puisqu'il doit un jour participer au total. Voilà, mon cher frère, l'accusation de mon péché si c'en est un que de suspendre une recherche qui se suspend d'elle-même puisque je ne trouve rien, de me rendre dans un lieu où en hommes et en choses je suis sûr de trouver à me nourrir si solidement et de profiter de l'occasion si favorable d'un ami qui veut bien que je fasse la route avec luy au lieu des voitures publiques qui seroient ma seule ressource; je vous fais cette accusation d'avance afin que d'avance aussi vous me teniez l'absolution prête quand j'arriverai. Je serais inconsolable si venant près de vous le cœur si calme et si tranquille je trouvois

le vôtre affligé et que ce fût moi qui en fusse la cause. Dites bien à la petite mère et à tous les nôtres quelle fête je me fais de les embrasser tous. J'accepte avec plaisir et reconnaissance le gîte que vous m'offrez. Votre table ne sera pas plus mesquine pour moi qu'elle l'est pour vous. Le luxe que j'ay souvent vu de près dans ma vie ne m'a point gâté au contraire j'ay toujours déclamé contre luy. Il fait mal au corps et à l'esprit. Je suis bien loin de craindre de manquer de quelque chose chez vous et je serois honteux que vous me crussiez si abandonné à la gourmandise.

J'enverrai par la diligence une petite caisse de livres qui me seront utiles dans mon travail jour nalier, tels que ma bible hébraïque, les dictionnaires hébreux et d'autres que je craindrois de ne pas trouver à Lyon. J'adresse le tout au fr. Périsse du Luc afin que sous son nom cela ne souffre point de visite longue et rigoureuse. Prévenez l'en, je vous en prie. Il pourra bien y avoir aussi quelques manuscrits. Voilà pourquoy je redouterois la visite des étrangers.

La caisse à son adresse sera marquée: *A. A.*

Adieu, mon très cher frère. C'est la dernière fois que j'employe ce fâcheux à Dieu, qui sera j'espère bientôt remplacé par un *bonjour*. S'il plaît à Dieu nous pourrons arriver dans la journée du Lundy. Aussitôt que j'aurai mis pied à terre je vole aux Brotteaux, j'embrasse le frère, la petite mère, tous les nôtres et je serai dans la joye de mon cœur.

Lorsque vous recevrez cette lettre, je ne serai pas loin de vous.

Le Cher me reçoit et me mande que nous ne pourrons partir que sur les deux ou trois heures vendredi, ainsi

si nous arrivons lundy, ce pourra être un peu tard.

Lyon, ce dimanche matin 1er de l'an 1786

Le Doyen ne peut s'engager à ce que vous sçavez mon cher f. sans vous avoir parlé auparavant. En conséquence,il vous attendra ce soir chez la cruche, à quatre heures et demie ou cinq heures, il s'y rendra. Elle ne sort point et vous vous concerterez avec lui. Bonjour mon cher f. Je vous écris de chez le f. O' Brenau où je vous ay désiré mais où je vois que ma réflexion vous a empêché de venir. Mille choses à la mère pour moi, mille choses au marquis, à tous les vôtres. Que Dieu vous comble de plus en plus de ses bénédictions.

Aimez-moi, priez pour moi.

Paris le Ier Xbre 1786

C'est moi seul qui suis coupable mon très cher f. et je suis inconsolable du préjudice que je cause à vos jouissances. Ce que vous m'aviez confié, vous l'aviez confié par amitié ; je le rendis au Vte par légèreté et indiscrétion et cédant trop facilement aux questions qu'il me faisait sur l'état des choses dont il se lamentait de ne pouvoir s'approcher cette année. Je me reproche surtout ma négligence à ne luy avoir pas recommandé le secret envers le Cher au sujet du f. Doyen car le Vte a cru au contraire devoir luy tout dire n'en présumant pas les conséquences. Seroit-il impossible, mon cher frère, d'obtènir une grâce spéciale que je demande à genoux et les larmes aux yeux: ce serait qu'étant le seul coupable je n'eusse pas les douleurs de voir punir de tendres amis que les motifs bons et sensibles qui les ont dirigés paroitroient devoir rendre excusables ? Je sais que

je ne dois pas attendre de longtems les faveurs d'assister qui vous sont accordées depuis le renouvellement. Je ne me cache pas même que pour le tems à venir toutes espérances se bornent à ce que l'exclusion n'a pas été encore prononcée. Mais quelque certaines, quelques consolantes que fussent ces espérances à venir j'en offre de tout mon cœur le sacrifice absolu pourvu que l'on daigne vous réintégrer dans vos jouissances. Ce sacrifice me sera doux pourvu que je vous sçache heureux et content. Unissez-vous à moi pour demander que mon cœur goûte cette satisfaction. Trop heureux si, à ce prix, je vous faisois recouvrer ce que je vous fais perdre ! Je remets à votre prudence de sçavoir s'il vous sera permis de faire part de mes intentions à cet égard. Je ne crains point qu'on les lise à découvert, au contraire, je le désire ardemment. Comme elles sont sincères, j'espèrerois qu'elles pourraient être exaucées. Mercredi matin je fus tout surpris de voir entrer dans ma chambre le Cher qui venait de Versailles pour y retourner le soir. Il me parla de tous ces objets. Je tâchai de pallier le mal de mon mieux, en disant qu'en effet les sommeils avoient repris, qu'on nous avait lu même quelques résultats un ou deux lundis mais que c'était à bâtons rompus et que nous n'étions que fort peu au courant de ce qui se passait, que ce que j'avois mandé au Vte je l'avois appris par cy par là comme à la volée, que probablement je l'avois mal entendu, que je le luy avois mal rendu et que luy en avait fait autant de son côté, qu'au demeurant notre grande affaire paraissait pour cette année souffrir quelque calme que cependant on avait lu depuis peu un cahier fort

intéressant sur les psaumes. Voilà le fonds de tout ce que je luy ay dit ; voilà certainement tout ce que je luy dirai désormais à luy et aux autres, car le Vte même, je me suis contenté de luy parler en gros des contretems que sa langue et la mienne ont occasionnés et je ne luy ay pas même montré votre lettre.

Par ma dernière au Doyen que je compte bien que vous aurez lue, vous aurez vu que le Cher comptoit réellement m'emmener au mois de Janvier, mais je luy ay répété ce que je mande au Doyen et que rien n'étoit moins sûr que j'avois seulement voulu sçavoir ses intentions à tout événement. En effet la besogne donne un peu icy ; au milieu de ce tourbillon infernal il y a par cy par là de bonnes âmes et d'autres qui ont envie de le devênir. Puisque j'y suis et que quelquefois moyennant Dieu je peux leur donner un coup d'épaule, je ne crois pas devoir me presser de les fuir avant mon époque de Mars à moins que des événements majeurs que je n'attends pas n'en décidassent autrement. Je suis fâché des peines que vous éprouvez par la manière de penser de plusieurs des vôtres sur les objets en question mais je ne me permets plus de juger ni les personnes ni les choses. Je trouve que j'ay tant à faire avec moi-même que je veux désormais porter vers ce point là toutes mes forces. J'ay souvent la tentation de regarder le joug des crisiaques comme une loi de fer par les arrêts sévères et irrévocables qu'elle prononce, mais je me retiens même sur cette tentation et je finis par penser qu'apparemment cette loi de fer est nécessaire pour nos têtes et nos cœurs qui sont si durs (du moins le mien) avant de nous amener à cette loi de miel dont le fardeau est

doux et indulgent comme elle, alors peut-être daignera-t-elle nous faire participer à la douceur. Ce n'est que là que nous trouverons la vie, ce n'est que là que nous serons introduits dans la terre promise. Jusque là nous pouvons bien nous croire sortis de la captivité d'Egypte mais nous sommes encore sous ces tentes et campés au milieu des déserts. Dieu de paix et de lumière, que votre règne arrive Amen. !

Vous m'avez fait un vrai plaisir de m'apprendre le rétablissement de mon confrère. Le f. de Bory me le confirme par sa lettre d'hier où il il me donne de bonnes nouvelles de tous nos amis. Il m'y parle de Mme de St Didier auprès de qui je vous prie de vous constituer l'interprète de mes sentiments et respects ainsi qu'auprès de la grande Minette, (c'est-à-dire Mme de Polomieux). Il m'y parle d'un M. Sigismond qui paroît être un personnage intéressant. Je luy écrirai incessamment pour le remercier de son bon souvenir, mais j'ay à faire passer auparavant le f. de Grainville et quelques autres amis et parents à qui je dois des réponses plus anciennes.

Le paquet de M. de Virieu et la lettre de Paris me sont en effet revenus sans le timbre et la taxe de la poste qui probablement aura ouvert les premières enveloppes. Une autre fois, si le cas y échoit, attendez plutôt des occasions.

Julienas me paroît toujours aller bien. Je présume que quelque événement important a été son mobile depuis sa séparation. Il ne s'en ouvre point, je ne le luy demande point, mais je ne puis me l'ôter de l'idée. En même tems je le crois dans une bonne ligne parce qu'il est pieux, aimant et que ses idées ont un caractère de vie qui prouve pour la bonté de

la source d'où elles découlent. Je n'entreprends pas de le rallier à tous nos régiments; il paroît, au moins pour un tems, devoir s'interdire toute association. C'est au point que même notre société Philantropique qui est purement civile, il ne veut pas encore se permettre d'en être quoiqu'il en ait bonne envie.

Le duc d'Havré doit vous écrire incessamment; quant à Delanges je crois que vous ferez bien de rendre avec luy vos lettres brèves et rares. J'ay quelques motifs de croire que tout ce qu'on luy dit et tout ce qu'on luy écrit n'a d'autre sort que de devenir un article de ses gazettes. Il parle avec beaucoup d'éloge de la société de Lyon et dit que si l'on voulait l'y admettre, il ferait volontiers le voyage à quatre pattes. (Le tout sans sçavoir ce que c'est). En attendant il va se mettre de la société mesmérique icy dont il a déjà été président sans avoir jamais sçu un mot du magnétisme. Quelques femmes qui ont la tête vive entre autres une duchesse le désirent là parce qu'il passe pour avoir des principes et qu'il peut être utile à la société, de façon que je présume que toutes les archives vont filtrer dans les écoles de la matière et de la déraison. Giraut viendra par là-dessus avec une autre Duchesse et Dieu sçait la belle besogne que nous verrons!

Adieu, mon très cher f. je me recommande toujours à votre bon souvenir et à vos prières. Le cher f. V[te] en fait autant : il est fort incertain du tems où il pourra aller à Lyon cette année prochaine. Il n'en est pas moins empressé de vous embrasser tous. Dites bien des choses pour moi à la mère, au marquis, au f. Doyen, Grainville et priez le bon ami Milanois

de prendre sur luy de m'aimer encore comme il a eu la bonté de le faire par le passé. Il peut être bon sans que je sois méchant, il peut avoir raison sans que j'aye tort. Luy et son cercle me font des inculpations plus graves que celles par lesquelles je me défends. Ils m'accusent de plusieurs choses très répréhensibles et que je maudirois en moi si je les y croyois et moi je ne les accuse que d'une erreur, que de se tromper sur mon compte et de ne pas mettre le doigt sur mes véritables défauts. En bonne justice le défendeur a ordinairement pour luy de la part de ses juges les présomptions les plus favorables. Je serois pourtant bien fâché que vous lui eussiez fait le moindre reproche pénible au sujet de nos conversations.

Voudrez-vous bien dire au chat que je l'aime toujours et que je le prie d'en faire autant pour moi.

Excepté l'article de la 1re page de ma lettre que Je consens et désire qui soit mentionné dans les Som.. n'y parlez jamais de moi en quoy que ce soit, je ne demande rien du tout pour moi. Si quelque chose m'est destiné on sçaura bien me le donner dans le tems qu'il le faudra je vous prie de même de n'écouter en rien votre amitié pour moi dans tout ce qui aura rapport à cet ordre de peur que par bonté vous ne m'en parliez trop. J'userai icy avec tout le monde de la même réserve.

Le F. Barberin vient de passer un moment che moi. Il est arrivé d'hier, il se porte bien et vous embrasse. Nous nous verrons cet hiver, mais je ne luy dirai rien qui puisse me faire gronder. Soyez en sûr...

Londres le 15 Janvier 1787

Je suis arrivé icy le 10, mon cher f. après un assez bon voyage excepté que j'ay été un peu trop long tems sur la mer où moi et mes compagnons de passage avons payé le tribut très en conscience. J'ay trouvé icy tous nos bons amis en bonne santé. Tieman et Zinovief me chargent de mille choses pour vous. Le 1er reviendra en France dans trois ou quatre mois et ira en Italie l'hiver prochain. J'avois fait à Paris la partie d'y aller dans le même tems avec Giraut. Ainsi nous pourrons nous y voir. Zinovief s'occupe de mathématiques et est toujours aussi vertueux et aussi tendre que vous l'avez connu. J'ay rencontré par hasard d'Hauterive le surlendemain de mon arrivée. L'entrevue a été froide de sa part je ne sçais pas même s'il n'avait pas dessein de l'esquiver. Je luy ay demandé son heure pour aller le voir, il m'a offert de venir le lendemain me prendre pour aller à la messe ensemble ce qui s'est fait. Après quoi nous avons promené. Il m'a voulu questionner ironiquement sur nos affaires, je luy ay fait replier ses voiles et luy ay fait entendre que je ne pouvois nullement m'expliquer. Il se dit d'ailleurs très content et nullement curieux de nos secrets. J'ay voulu le mettre à même de voir Tieman, il n'a pas voulu prétendant qu'il ne pouvoit regarder comme étant de ses frères tous ceux qui tenaient à la maçonnerie. Vous voyez ce qu'il y a à en attendre. Je le laisse fort tranquille ; j'irai seulement lui rendre sa visite et s'il en veut davantage il le dira, mais j'aurai beau le voir, il n'en sçaura pas un mot de plus sur ce qui se passe.

Vous avez dû voir dernièrement un Polonais très intéressant qui venoit de ce pays cy où l'on en a la plus

grande idée. Il devoit me voir à son passage à Paris et je ne sçais ce qui s'y est opposé. Je crois qu'il a vu Delanges. Ce dernier m'a beaucoup parlé de vous avant mon départ et de ses correspondances avec vous. Je vous en supplie, mon cher f. ne vous pressez pas avec lui. S'il ne s'agissait que de votre bien, à la bonne heure. Mais c'est le bien d'un autre, c'est le bien de notre maître. Regardons-y à plus d'une fois avant de le dépenser. Le Polonais doit être à présent en Italie; je souhaite qu'il y soit encore l'année prochaine. Il vous aura peut-être parlé d'un homme singulier qu'il a vu icy et que je viens de voir aussi tout à l'heure. C'est un homme de 77 ans à qui on n'en donnerait guère que 45. Il y a dix mois qu'il ne dort point et il se dit éveillé pour l'éternité. Il a une sorte d'inspiration qui se manifeste par des passages de l'Ecriture S^te^ qu'il cite avec une justesse si frappante qu'on ne peut s'empêcher d'en être étonné. Je sçais que pour moi qu'il n'a jamais vu et dont personne ne lui a jamais parlé il m'a dit les choses les plus étonnantes sur ma tournure personnelle dans la carrière spirituelle et sur les différentes sortes d'épreuves que j'y ay eu à subir. C'est un homme du peuple et qu'on dit avoir été fol. Pour moi je ne prononcerai pas s'il l'est encore ou non, mais je ne puis nier les faits et je vous assure qu'il est impossible à une tête humaine qui n'aurait d'autre ressource que sa mémoire de citer si promptement, si juste, et si abondamment les passages de nos Ecritures. On voit trop clairement que ce n'est pas l'ouvrage de la réflexion. Je le verrai encore quelquefois et je l'étudierai encore mieux que je n'ay pu faire à la première.

Adieu, mon très cher f. plus je suis loin de vous,

plus je sens le besoin de vos bonnes prières et de celles de tous nos bons amis. J'ay reçu avant mon départ une lettre du f. Doyen pour laquelle je vous prie de le remercier. Mille choses, s'il vous plait, à la mère au f. Grainville, Milanois, Borry, au chat, au marquis etc.etc.etc. Je n'entre dans aucun détail sur le pays que je suis venu voir, il faut que je le parcourre avant. Il m'offre néanmoins un spectacle curieux et intéressant, mais j'aurai beau admirer l'Angleterre je ne lui donnerai jamais le pas sur la France à qui je dois tout: la vie corporelle, spirituelle, les plaisirs de l'âme par tous les liens de l'amitié qui s'y attachait. En voilà assez pour être sûr que je mourrai fran çois.

Ne m'oubliez pas je vous prie auprès de Mesdames Sr-Didier et de Polomieu. Je ne sçaurai guère plus d'anglais en partant qu'en arrivant car je parle presque toujours françois ; dites-le, je vous prie, à M. de Borry qui le rendra aux dames Mermier avec des respects de ma part.

La mère et le jeune f. ont mon adresse. Je voudrois bien qu'on s'en servît un peu pour me donner des nouvelles de nos bons amis. Chargez en quelqu'un je vous prie si vous n'avez pas le temps. Il faudra que ce soit prompt, la distance est grande et mon séjour icy ne doit pas être long.

Le prince de Galitzin avec qui je loge est un jeune homme plein de mérite et de qualités solides. Il a une sagesse au dessus de son âge et beaucoup de goût pour les connoissances. Rappelez-moi, je vous prie, au souvenir du prince son frère et à celui du f. Massenet.

Dites-leur qu'on me gâte icy à force de soins et, d'attentions. Je ne sçais comment faire pour y répondre

Paris le 26 juillet 1787

J'arrive de Busancy, mon cher f. et c'est pour me rendre auprès de mon pauvre père qui vient de tomber en paralysie. Il a été secouru à temps ; on paroit ne pas craindre pour ses jours, mais les suites de cette maladie sont si cruelles ! j'en suis affecté jusqu'au fond de l'âme. Quel spectacle je vais avoir, et quels moments je vais passer, je supplie nos bons amis de ne pas m'oublier ni le malheureux malade que je vais soigner.

Faites passer s'il vous plait cette triste nouvelle au f. Giraud. Je ne peux plus faire aucune espèce de projets, ma vie désormais étant subordonnée à l'état de mon père. Quand je l'aurai vu je manderai au juste ce que j'en pense, j'écrirai au f. Milanois et si j'ay assez ma tête je luy répondrai à sa dernière mais plus j'y pense plus je trouve l'entreprise difficile.

Adieu, mon cher f. priez pour moi.

Mon adresse à Amboise à M. de St Martin, le fils. J'apprends dans le moment que mon père est mieux malgré cela je pars.

Lyon le 10 septembre. 1787

La mère me charge de vous dire, mon cher frère, qu'elle a reçu votre lettre. Son fils va beaucoup mieux, la fièvre lui a manqué deux fois, mais en revanche Jeannette a une fièvre très forte; on l'aurait saignée ce soir sans les portes; elle le sera demain pour prévenir l'inflammation. Tout va bien chez Mme Villermoz Toni. Au lieu de faire venir la nourrice, Docteur a fait partir toute la famille pour la campagne. La petite s'est trouvée fort bien de la nourrice, la mère fort bien de ne l'être plus et Toni est revenu seul ce soir

fort content de tout son monde. Giraud est arrivé hier fort peu satisfait des procédés de sa Duchesse qui dans le vrai sont peu flatteurs. Il vous contera cela à son retour.

M. Perrin est venu me voir samedi matin et a voulu m'étaler tout plein de raisons. J'ay tenu ferme et il s'en est allé résolu de vous poursuivre aussi vivement que je lui ay paru disposé à poursuivre son frère. Je luy ay dit que j'attendrai la réponse de son frère à la lettre que vous lui avez écrite à Paris. Je luy ay répété la proposition de dix mille livres avec promesse d'être tranquille pendant un an; il n'en veut point et m'a offert la moitié des 9 mille livres en vous laissant la charge de l'autre moitié, je n'en ay pas voulu non plus et nous en sommes là.

Adieu, mon cher f. je me recommande à votre bon souvenir, recommandez moi à celui de vos aimables hôtes. Je désire beaucoup n'être pas parti avant votre retour mais j ignore encore si je puis m'en flatter je ne le sçaurai qu'à la fin de la semaine.

N'ayez nulle inquiétude sur la santé de la mère, elle est fort bonne; elle ne s'est reposée sur moi du soin de vous écrire qu'en raison des embarras que lui donnent tous ses malades.

Rome le 24 8bre 1787

Je suis icy depuis hier, mon cher f. et je n'ay pu m'empêcher de courir tout de suite à la fameuse église St Pierre. Je suis tout étourdi de ce merveilleux ouvrage, je n'ay encore satisfait que ma première faim.

Mon éblouissement ne m'a pas empêché de prier Dieu pour tous nos bons amis et par conséquent pour

vous, mon cher f. dans le temple de notre premier apôtre.

La mère Provensal a du recevoir une lettre de moi datée de Sienne où je lui mandais que je ne m'étois point arrêté à Florence et où je la priais de dire au f. Giraud de m'envoyer désormais mes lettres à Rome chez M. Pio place d'Espagne. Cette lettre j'ay été obligé de la confier sur les grands chemins à un courrier qui passait et, dans la crainte qu'elle ne soit pas arrivée je prends le parti de vous retracer icy ce qu'elle rcontenoit en vous priant d'en faire part à qui il appartient et notamment au f. Giraud pour que mes lettres ne retardent pas davantage. Il y a un article dont je ne parlois point à la mère de peur de l'inquiéter c'est qu'en passant à Sienne j'y trouvois tout le monde dans une consternation générale. Depuis vingt-quatre heures on y avoit senti dix huit secouses de tremblement de terre dont une avait été assez forte pour faire sonner les cloches des églises. Il y en eut une dix-neuvième pendant que nous dînions mais il se pourroit qu'il y eut quelque chose de grave ailleurs et dont Sienne n'auroit eu que les éclaboussures. La veille nous avions eu une forte tempête du côté de Bologne.

Les gazettes nous l'apprendront, mais quant à ce pays-ci tout y est fort tranquille et on ne s'y est aperçu de rien.

J'ay vu icy à mon auberge le comte Collovatz que bien connoissez; il m'a reconnu. Pour moi je ne l'aurais jamais reconnu, il ne me paroît pas plus avant que par le passé.

Adieu, mon très cher f. je me recommande toujours à vos bonnes prières et à celles de tous les nôtres. Il fait aussi froid icy qu'à Lyon.

Paris, le 29 Avril 1787

J'ay reçu les deux malles que le cher f. W. le jeune a eu la bonté de m'envoyer et je le remercie des soins qu'il a bien voulu se donner pour cela.

J'ay vu le cher f. Virieu qui a fait lire au Duc la lettre en question. Il doit vous en écrire, mais d'avance je peux vous dire, mon cher f. qu'il y a apparence que tout est fini de ce côté-là et qu'il n'y a pas à espérer qu'on revienne sur ses pas, d'autant que le parti étoit pris dit-on depuis longtemps. Je laisse au f. Virieu à vous rendre un compte plus détaillé.

Quant au Vte les choses sont toujours dans le même état et malheureusement cela commence beaucoup à transpirer dans le public. La plus grande partie ne l'attribue qu'au magnétisme mais gare à nous, notre tour viendra et je prévois avec douleur combien ce sera un grand obstacle au bien que l'on auroit pu faire.

J'ay fait retirer tous mes effets de chez lui et je les ay déposés dans une maison où l'on veut bien les garder jusqu'à ce que j'aye pris un poste fixe. Je vous prie en conséquence de ne plus m'écrire à son adresse, mais à la suivante rue du Doyenné. S-Louis-du-Louvre N° 5.

Je vous serai obligé de la donner au f. W. le Jeune et à tous ceux qui auroient la bonne volonté de me gratifier de quelques unes de leurs lettres : la mère, Milanois, Grainville, Bory, Giraud.

Le f. Milanois m'avait chargé de lui faire sçavoir ce que j'apprendrois au sujet Mme de Varton Leben.

Elle n'est plus à Montbéliard. Elle est partie pour la Saxe. Voilà tout ce que je sçais sur son compte.

Je vois souvent icy les Russes qui sont de la connoissance du f. Zinovief. Lorsque vous le verrez, dites

lui je vous prie que nous parlons souvent de lui et que nous l'aimons bien.

Je n'ai rien appris ici au sujet de Mme la Duchesse de Brissac mais j'avois vu en passant Mme de Gleon qui arrivoit de Nice et qui ne me parut pas entièrement persuadée de sa bonne santé.

Voudrez-vous bien lire cet article au f. Giraud.

Je pars dans l'instant pour chez mon père ; le défaut de places dans les diligences m'a retenu jusqu'à ce moment. En conséquence j'y resterai peu et si l'on a quelque chose à me faire sçavoir on peut toujours l'envoyer à l'adresse cy-dessus qui sera le dépôt de toutes mes correspondances quoique je loge ailleurs dans un hôtel garni attendu que je ne suis icy qu'en passant. Adieu, mon très cher f. je me recommande à votre bon souvenir et à vos bonnes prières, j'en demande autant par votre organe à tous nos amis.

Ne m'oubliez pas auprès de ma tante, de mon confrère et de Mesdames de St Didier et priez M. de Bory de ne pas m'oublier auprès de Mesdames Mermier.

Strasbourg le 10 juin 1788

Votre lettre m'a été renvovée icy, mon T.Ch.f. où je suis arrivé depuis quatre jours. Elle m'a fait plaisir en m'apprenant la bonne santé de toute la famille.

En partant de Paris j'ay appris que le Vte allait mieux, Dieu veuille que cela se soutienne !

On va remettre sa fille au couvent. L'instituteur de son fils se retire car ses jours ont été souvent en danger dans les accès de notre malheureux ami. Je ne sçais rien de plus. Le f. de Virieu qui est sur les lieux pourra vous en apprendre davantage. On ne sçait rien icy de toute cette aventure. Je m'en suis

seulement ouvert à Tieman. On n'y sçait rien non plus du coup que le directoire va recevoir et en général tout ce qui concerne cet établissement paroit absolument oublié icy. Ny en bien ny en mal on n'en ouvre seulement pas la bouche. J'ay vu les Turkeim, Mayer Salzman. Chacun est occupé daus son coin les uns à leur banque et commerce, les autres aux affaires municipales, d'autres à des somnambules qui paroissent intéressantes mais que je ne peux juger que sur des extraits qu'on me traduit parce qu'elles ne parlent que l'allemand dont je ne sçais pas un mot ; et moi je m'occupe à mon ordinaire dans la route simple qui me convient. Je ne suis point étonné que vous n'ayez pas compris ma dernière, je ne me proposais pas de l'être encore, je ne me prescris même aucun tems pour vous parler plus clair, ce seront les circonstances qui me régleront et vous avez trop de peines à présent

Peut-être dans quelque temps d'icy se présentera t-il à vous un jeune américain nommé M. Despallières avec un billet où son nom sera écrit de ma main. C'est un jeune homme que la Providence a tiré de la corruption et de l'abomination des systèmes philosophiques. Il a une grande démangeaison d'aller plus loin; il est venu me chercher en Touraine, il voulait me suivre dans tous mes voyages. Je l'ay parfaitement assuré de mon impuissance et j'ay fait tous mes efforts pour le ramener à la marche simple et aux pratiques de notre église. J'ay gagné quelque chose sur lui mais non pas tout. Il a eu le désir de faire votre connoissance et même d'être admis dans la maçonnerie. Je l'ay assuré qu'il ne pouvait mieux faire et je vous l'adresse, car par moi même je n'aurois pas pu le mener loin dans ce sentier. Je vous prie donc de faire pour lui ce

que votre sagesse vous dictera. C'est un excellent cœur, la tête un peu ardente comme on l'a dans son climat mais il est doux et a de l'esprit. Avec cela il y a toujours de la ressource. Je l'ay laissé à Paris où il demeure et où il reviendra après son voyage de Lyon pour s'en aller ensuite en Amérique dans quelques mois.

Adieu, mon très cher f. ne doutez point que mon amitié ne vous soit acquise pour l'éternité, je me plais à croire qu'il en est de même de la vôtre. Je me recommande à vos prières et à celles de tous nos amis.

Le f. Tieman me charge de mille choses pour vous et pour eux.

Mon adresse à Strasbourg poste restante.

Je vous prie de présenter mes hommages à M. le Doyen et à son aimable mariée; si je ne lui envoye pas encore de présent de noces, elle voudra bien m'excuser, attendu que nous ne sommes pas encore en vendanges.

Strasbourg le 16 D^{bre} 1789

La réponse laconique que je désirois, mon cher frère, aurait mieux rempli mes vues que celle détaillée que vous avez la bonté de me faire et elle eut ménagé votre tems. Indépendamment de mes raisons de délicatesse qui sont vraies, j'en ay d'autres qui sont vraies aussi. Je ne vous en parlais point parce que vous devez les connoitre, au moins en partie, et que je voulais éviter de revenir avec vous sur des objets que je ne pourrois traiter sans vous déplaire. Ce même motif d'attention pour vous qui m'a toujours animé lors même que vous lui prêtiez des couleurs si différentes, me retiendra encore aujourd'huy et, sans entrer

dans d'autres détails je vous supplie de me faire sça voir par un oui ou par un non si sans tenir à la société maçonnique ni intérieure ni extérieure, je serois néanmoins apte à participer aux instructions secrètes de l'initiation, dans le cas où mes pas se dirigeroient vers votre bonne ville. Un article de votre lettre sembleroit décider la question pour la négative, puisqu'il y est dit que je ne pouvais participer à l'initiation annexée au régime rectifié qu'autant que je serois préalablement membre d'une loge symbolique du régime et je sens bien que la loi qui a prononcé ainsi au commencement se désistera difficilement mais je désirerois d'avoir sur cela quelque chose de plus positif que ma conjecture. En attendant le parti quelconque que je prendrai d'après votre réponse, je vous prie de faire rayer le titre de gentilhomme qu'on a toujours joint à mon nom sur la liste des membres ; il y a longtems que j'avois prié le frère Paganucci de me rendre ce service mais il ne l'a pas jugé à propos.

Adieu, mon tr. ch. f. je me recommande toujours à vos bonnes prières et à celles de tous nos amis. Je fais les vœux les plus sincères pour votre bonheur et pour le leur dans la nouvelle année qui nous arrive.

Strasbourg, le 4 juillet 1790

Je vous remercie de votre attention, mon cher f. et je suis faché de toutes les peines que vous avez prises.

Ce ne sera ni sur vous, ni sur M. Julien que je tirerai. Je vous renvoye votre mandat ; on prend difficilement icy du papier sur Lyon et sur Paris à cause de la perte qu'il éprouve. Mais la maison Frank a tout arrangé, vous pouvez faire porter la somme de 625^{tt} chez Mb. Braun, Bergasse et Cie, correspondants de

cette maison. Ils sont prévenus par ce même courrier et ils vous donneront sur cette maison [Frank une lettre de change que vous m'enverrez et qui sera acquittée icy sans la moindre difficulté. Quand à l'avenir, nous verrons d'icy là ce qu'il y a à faire.

Je pense comme vous, mon cher f. que les intérêts humains ne devroient pas diviser les hommes. Je me mêle peu de ces choses terrestres, au moyen de quoi je garde la paix avec mes semblables autant que je peux. Vous faites bien de jouir tranquillement de votre bonheur domestique tant à la ville qu'à la campagne, et je regrette de tout mon cœur de ne pas être à portée de le partager avec vous. Vous ne me parlez pas d'une seule personne de la famille. Dites, je vous prie, à M. le Marquis que malgré le décret contre les titres, je lui conserve le sien et qu'il devient d'autant plus beau qu'il sera le seul dans le royaume. Dites à la mère et à mon confrère que je les prie toujours de m'aimer un peu.

Dites aussi s'il vous plaît au cher f. ainé que j'attendois de lui une réponse qui n'auroit pas été bien longue, que ne la voyant pas venir je peux présumer d'avance de quelle nature elle seroit ce qui me détermine à prendre mon parti, qu'en conséquence je le prie de présenter et de faire admettre ma démission de ma place dans l'ordre intérieur et de vouloir bien me faire rayer de tous les registres et listes maçonniques où j'ay pu être inscrit depuis 85. Mes occupations ne me permettant pas de suivre désormais cette carrière.

Je ne le fatiguerai pas par un plus ample détail des raisons qui me déterminent. Il sçait bien qu'en ôtant mon nom de dessus des registres il ne se fera aucun tort puisque je ne lui suis bon à rien. Il sçait d'ailleurs

que mon esprit n'y a jamais été inscrit, or ce n'est pas être liés que de ne l'être qu'en figure. Nous le serons toujours, je l'espère, comme cohens, nous le serons même par l'initiation si toutefois ma démission n'y met pas d'obstacle car alors je ferai même le sacrifice de l'initiation, attendu que tout le régime maçonnique devient pour moi chaque jour plus incompatible avec ma manière d'être et la simplicité de ma marche. Je n'en respecterai pas moins jusqu'au tombeau celle de ce cher frère et il peut être sûr que je ne la troublerai de ma vie. Adieu, cher frère, présente mes hommages à toute la famille et à tous nos frères spirituels et temporels.

Ora pro nobis.

Vous avez sçu qu'au printemps dernier j'ay été faire un voyage en Touraine où j'ay trouvé mon père et toute ma famille très bien portants et préservés de tout trouble et de toute inquiétude au milieu des bagarres de la France. J'ay vu à mon retour à Paris quelques uns de nos amis. Tous ces objets remplis, je n'ay pu m'empêcher de revenir à mon Strasbourg qui semble avoir été pour moi dans ce monde la terre promise par les consolations et le bonheur dont j'ay joui, et cela dans ma solitude, avec un très petit oemnrb de connoissances et sans aucune espèce de vertige de ces routes compliquées qui m'ont toujours gêné et dont je crois devoir me séparer pour jamais. Cependant je présume qu'à la fin de l'été je rentrerai dans mon Paris où quelques devoirs semblent m'obliger de fixer ma demeure principale car icy je n'y suis que par égoïsme et pour mon propre compte.

Ma sœur qui étoit en Dauphiné dans une maison

de mécontents de tout ce qui se passe en France vient de se sauver avec eux à Chambéri.

*
* *

Nous avons utilisé cette correspondance seulement pour reconstituer une partie de la vie de Claude de Saint-Martin.

Mais on verra par sa lecture combien de problèmes elle permet de résoudre. C'est ainsi que le rituel des cérémonies magiques de Martines de Pasqually y est presque entièrement décrit ; c'est ainsi que les problèmes les plus élevés qui peuvent intéresser l'avenir de l'être humain et son évolution sont clairement posés et souvent résolus. Enfin, nous sommes persuadé que les critiques de l'avenir qui voudront marcher sur la trace des Matter des Caro et des Franck trouveront là une foule d'indications de grande valeur qui seront encore complétées par la suite d'une publication sur les maîtres du Martinisme.

Aussi comprenons-nous pourquoi nous avons été incité à livrer à la publicité cette partie de nos archives.

L'ŒUVRE DE SAINT-MARTIN

En parcourant les critiques inspirées, soit

dans les milieux profanes, soit dans les milieux demi-profanes ou maçonniques, soit dans les groupes d'illuminés par l'œuvre de Saint-Martin, on comprendra combien cette œuvre est complexe et combien il faut de prudence pour la juger sous son véritable caractère.

L'œuvre écrite est relativement facile, sinon à analyser, du moins à étudier et c'est par elle que nous commencerons.

Mais que de choses à dire sur l'œuvre occulte, sur cette libération individuelle des âmes à laquelle Saint-Martin consacra toute sa vie, sur ces communications incessantes avec l'invisible auxquelles il doit son courage dans les épreuves et son insouciance des dangers matériels! Nous avons déjà essayé d'esquisser une théorie générale de ces faits à la suite de la vie du grand philosophe. Nous nous efforcerons d'aborder quelques autres points de vue dans ce court chapitre.

Commençons par l'œuvre écrite.

L'ŒUVRE ÉCRITE

Nous avions l'intention de faire une analyse spéciale des ouvrages de Saint-Martin ; mais nous avons bientôt considéré la difficulté réelle d'éviter le rôle de critique qui pouvait

nous conduire à juger quelquefois le plus illustre des créateurs du Martinisme.

Aussi, avons-nous résolu de livrer la parole à un ami de la dernière heure de Saint-Martin, à un disciple ayant pu éclairer son opinion par les conversations avec le maître, nous avons nommé Gence.

Nos lecteurs seront d'autant plus heureux de posséder cette relation qu'elle a été le plus souvent tronquée dans les publications ultérieures. Nous la donnons aussi complète que possible,

BIBLIOGRAPHIE

I *Des Erreurs et de la Vérité* ou Les Hommes rappelés au Principe universel de la Science, par un Ph... Inc...
Edimbourg (Lyon), 1775, in-8.
(Prétendue *Suite des Erreurs*, est frauduleuse et apocryphe. Salomonopolis (Paris), 5784, in-8
II *Tableau naturel des rapports qui existent entre Dieu, l'Homme et l'Univers.*
Deux parties. Edimbourg (Lyon), 1782, in-8
III *L'Homme de Désir*, Lyon, 1790, in-8.
Revu et plusieurs fois réimprimé. Metz, an X (1802), in-12.
IV *Ecce Homo*, Imprimerie du Cercle social, an IV (1792), in-12.
V *Le Nouvel Homme*. Paris, au IV (1792), in-8
VI *De l'Esprit des Choses* ou Coup d'œil philoso-

phique sur la nature des êtres et sur l'ojbet de leur existence.

Paris, an VIII (1800), 2 vol. in-8.

VII *Lettres à un ami, ou Considérations politiques philosophiques et religieuses sur la Révolution française.*

Paris, an III (1795),

A — *Éclair sur l'Association humaine.* Paris, 1797, in-8.

B — *Réflexions d'un observateur* sur la question proposée par l'Institut : *Quelles sont les institutions les plus propres à fonder la morale d'un peuple* (1798).

VIII *Discours* en réponse *au citoyen Garat*, professeur d'entendement humain aux écoles normales, sur l'existence d'un sens moral et sur la distinction entre les sensations et la connaissance (27 février 1795).

Essai relatif à la question proposée par l'Institut :

Déterminer l'influence des signes sur la Formation des idées. An VII (1799) in-8.

Le Crocodile ou la Guerre du Bien et du Mal.

Paris, an VII (1799), in-8 de 460 pages.

IX *Le Ministère de l'Homme-Esprit.*

Trois parties : De l'Homme, De la Nature, De la Parole.

Paris, Mignart, an XI (1802), in-8.

X Traduction d'ouvrages de Jacob Bœhm, savoir :

1 — *L'aurore naissante* ou la Racine de la Philosophie, contenant une description de la Nature dans son origine, etc. Traduit sur l'édition allemande de Gichtel, 1682, par le *Philosophe*

Inconnu, avec une notice sur Jacob Bœhm. Paris, an IX (1800), in-8.

2 — *Les Trois Principes de l'Essence Divine.* Paris, an X (1802), 2 vol. in-8.

3 — *De la Triple vie de l'Homme.* Edition revue par M. Gilbert. Paris, Mignart, 1809, in-8.

4 — *Quarante questions sur l'âme*, etc., suivies des Six paroles et des Neuf textes.

Édition revue par le même. Paris, 1807, in-8.

Les ouvrages de Saint-Martin ont pour but, non seulement d'expliquer la nature par l'homme, mais de ramener toutes nos connaissances au Principe dont l'esprit humain peut devenir le centre. La nature actuelle, déchue et divisée dans elle-même et dans l'homme, conserve néanmoins dans ses lois, comme l'homme dans plusieurs de ses facultés, une disposiion à rentrer dans l'unité originelle. Par ce double rapport, la nature se met en harmonie avec l'homme de même que l'homme a coordonné à son Principe. Il suit de là que le *Nosce-te ipsum* doit embrasser dans l'idée du *moi*, la notion du moi rationnel et celle du *moi* spirituel.

Cette connaissance n'est donc pas la simple théorie d'un type ou *sujet* de nos idées, que Platon conclut de la notion d'un archétype, tirée elle-même des idées d'unité et *d'objet*. Descartes et Leibnitz descendent aussi, par une idée commune, de l'abstrait au sensible, mais après s'être élevés du sujet à l'objet, le premier par voie de *conception*, le second par la voie de l'*apperception*. Kant, ne dépassant pas la limite du sensible, sépare l'objet abstrait d'avec le sujet, et le

laisse dans le rang des notions générales dont sa raison intuitive ne peut rendre compte.

Suivant Saint-Martin, l'homme, pris pour sujet, ne conçoit ni n'aperçoit pas simplement l'objet abstrait de sa pensée : il le *reçoit* mais d'une autre source que celle des impressions sensibles. De plus l'homme qui se recueille, et qui fait abnégation, par sa volonté, de toutes les choses extérieures, opère et obtient la connaissance intime du principe même de la pensée ou de la parole, c. a. dire de son Prototype, ou du Verbe, dont il est originairement l'image et le type. L'être divin se révèle ainsi à l'esprit de l'homme ; et, en même temps, se manifestent les connaissances qui sont en rapport avec nous-mêmes, et avec la nature des choses. C'est à cette nature originelle, où l'homme se trouvait en harmonie avec son Principe, qu'il doit tendre par son œuvre et son désir, en réunissant sa volonté à celle du Réparateur ! Alors, l'image divine se reforme ; l'âme humaine se régénère ; les beautés, de l'ordre se découvrent, et la communication entre Dieu et l'homme est rétablie.

I. — Des erreurs et de la vérité

Ou *Les hommes rappelés au Principe universel de la science,* par un Ph... inc... Edimbourg (Lyon), 1775, in 8°. L'auteur, qui suivait rarement sa propre volonté en écrivant mais bien plutôt le conseil de ses amis, indigné de lire dans Boulanger, que les religions étaient nées de la frayeur causée par les catastrophes de la nature, fit ce livre pour montrer,

comme on l'a dit, dans la nature même de l'homme, la connaissance sensible d'une cause active et intelligente, véritable source des allégories, des mystères, des institutions et des lois. Tandis que l'école holbachique, par l'organe de Voltaire traitant ce même livre, parfois énigmatique, d'insensé et d'absurde, et que néanmoins elle se piquait d'y donner une suite, le philosophe de Berne frappé des vérités qu'il lui paraissait renfermer sous le voile, provoquait une correspondance avec son auteur, dont il regardait l'ouvrage comme celui de l'écrivain le plus profond de ce siècle : La prétendue *suite des Erreurs et de la Vérité*, etc,(Salomonopolis (Paris), 5784, in 8o.), a été signalée, par Saint-Martin, comme frauduleuse,et entachée du vice de faux systèmes qu'il combattait. En effet, le *Philosophe inconnu* avait dit que la volonté constituait la faculté essentielle et fondamentale de l'homme; et c'est en la démentant qu'on ose l'interpréter, lorsqu'on dit (page 7) que la volonté n'est qu'une modification de cerveau par laquelle l'homme est disposé à mettre en jeu ses organes. Ne croit-on pas entendre déjà la doctrine matérielle de Cabanis et de l'école de Gall ?

II. — Le tableau nature

Dans cet ouvrage, composé à Paris d'après le conseil de quelques amis l'auteur infère de la supériorité des facultés de l'homme et de ses actes sur les organes des sens et sur ses productions, que l'existence de la nature, soit générale, soit particulière, est également le produit des puissances créa-

turées supérieures à ce résultat. Cependant l'homme est dans la dépendance des choses physiques, dont il n'acquiert l'idée que par l'impression qu'elles font sur ses organes. Mais il a en même temps, des notions d'une autre classe, des idées de loi et de puissance, d'ordre et d'unité, de sagesse et de justice. Il est ainsi dépendant de ses idées intellectuelles et morales de même que des idées tirés des sens. Or celles là n'en viennent pas : elles partent donc d'une autre source, de facultés extérieures qui produisent en lui les pensées. Mais d'où est née cette dépendance ?

Du désordre produit par une cause inférieure, qui s'est opposée à la cause supérieure et qui a cessé d'être dans sa loi. L'homme est tombé : dès lors ce qui existait en principe *immatériel* à été *sensibilisé* sous des formes matérielles. L'ordre et le désordre se sont manifestés. Néanmoins tout tend à rentrer dans l'unité d'où tout est sorti. Si, par suite de cette chûte, les vertus ou facultés morales et intellectuelles ont été partagées par l'homme, il doit travailler, en revivifiant sa volonté par le désir, à recouvrer celles dont il a été séparé. Mais sa régénération ne peut s'opérer qu'en vertu de l'acte du Réparateur, dont le sacrifice a remplacé les expiations qui avaient lieu avant la loi de l'Esprit.

III. — L'homme de désir

Lyon, 1790, in. 8°; revu et plusieurs fois réimprimé ; nouvelle édition, Metz, an X (1802), in 12.

Ce sont des élans à la manière du Psalmiste, dans lesquels l'âme humaine se reporte vers son premier

état, que la voie de l'Esprit peut lui faire recouvrer par la Bonté divine. L'auteur composa *l'Homme de désir* à l'instigation du philosophe religieux Thieman durant ses voyages à Strasbourg et à Londres. Lavater, ministre à Zurich, dans son journal allemand de décembre 1790, a fait un éloge distingué de cet ouvrage, comme étant l'un des livres qu'il avait le plus goûté, quoiqu'il avoue ingénument, quant au fond de a doctrine, l'avoir peu compris. Mais Kirchberger, familiarisé davantage avec les principes de ce livre, le regarde, au contraire, comme le plus riche en pensées lumineuses; et l'auteur même convient qu'en effet il s'y trouve des germes épars çà et là, dont il ignorait les propriétés en les semant, et qui se développaient chaque jour en lui, depuis qu'il avait connu Jacob Bœhm.

IV. — Ecce homo

Imprim. du Cercle social, an IV (1792), in 12. Ce fut à Paris qu'il écrivit cet opuscule, d'après une notion vive (dit-il), qu'il avait eue à Strasbourg. Son objet est de montrer à quel degré d'abaissement l'homme infirme est déchu, et de le guérir du penchant au merveilleux d'un ordre inférieur, tel que le somnambulisme, les prophéties du jour, etc. Il avait plus particulièrement en vue la duchesse de Bourbon, son amie de cœur, modèle de vertu et de piété, mais livrée à ce même entraînement pour le merveilleux.

V. — Le nouvel homme

Paris, ibid., an IV (1792), un vol. in 8°. C'est

plutôt une exhortation qu'un enseignement. Il l'écrivit à Strasbourg, en 1790, sur le conseil d'un chevalier Silverhielm, ancien aumônier du Roi de Suède et neveu de Swedenborg. L'idée fondamentale de cet ouvrage, est que l'homme porte en lui une espèce de texte, dont sa vie entière devrait être le développement, parce que l'âme de l'homme, dit-il, est primitivement une *Pensée de Dieu :* de là, il résulte que le moyen de nous renouveler en rentrant dans notre vraie nature, c'est de penser pour notre propre Principe, et d'employer nos pensées comme autant d'organes pour opérer ce renouvellement. Malgré la source élevée où l'auteur remonte, il avouait plus tard qu'il n'aurait pas écrit ce livre, ou qu'il l'aurait écrit au-trement, si alors il avait eu la connaissance des ouvrages de Jacob Bœhm.

VI. — De l'Esprit des choses,

Ou Coup d'œil philosophique sur la nature des êtres et sur l'objet de leur existence, avec l'épigraphe : *mens homini rerum universalitatis speculum est.*, Paris, an VIII (1800), 2 vol. in 8°. Notre philosophe pensait qu'il devait y avoir une raison à tout ce qui existait, et que l'œil interne de l'observateur en était le juge. Il considère ainsi l'homme comme ayant en lui un miroir vivant, qui lui reflèchit tous les objets, et qui le porte à tout voir et à tout connaître : mais ce miroir vivant étant lui-même un reflet de la divinité, c'est par cette lumière que l'homme acquiert des idés saines, et qu'il découvre *l'éternelle nature* (voyez n° X), dont parle Jacob Bœhm. Cet ouvrage est

sans doute celui des *Révélations naturelles*, dont l'auteur annonçait le projet en 1797, à Kirchberger, et au sujet duquel celui-ci conseillait à Saint-Martin de supprimer tout ce qui peut sentir le mystère.

Mais ce que J. Bœhm avait pu, d'après ses notions à priori esquisser en grand S[t]-Martin avec toute la mesure de ses connaissances propres ou acquises pouvait-il le développer en détail d'une manière toujours claire et intelligible. Si *l'Anthropologie* dont nous savons que s'occupe un de ses disciples, secondé de tout ce que les connaissances modernes ont pu découvrir embrassait les principes applicables aux diverses branches de la science de l'homme physique, moral et intellectuel c'est alors qu'on aurait en effet un véritable *Esprit des choses.*

VII. — Lettre à un ami,

Ou *Considérations politiques, philosophiques et religieuses, sur la Révolution française,* Paris, an III (1795). Ce fut après sept années, que Saint-Martin, sur les instances d'un de ses amis publia sa grande pensée sur la scène qui se passait dans le monde. Il regardait la Révolution française comme celle du genre humain, et comme une image en miniature du Jugement dernier, mais où les choses devaient se passer successivement, à commencer par la France. Kirchberger trouvait que l'auteur de ce livre, en considérant ce grave événement dans son origine et dans son résultat, quoique jugeant

peut-être avec trop de sévérité de malheureux instruments qui en ont été victimes, avait su résoudre avec sagesse et modération les grandes difficulté, de théorie de l'édifice social, dont les constructions dit-il, sont toujours à recommencer, si elles ne sont fondées sur une base élevée et fixe, et coordonnées à un but grand et moral.

A. — *Eclair sur l'aszociation humaine*, Paris, an V (1797), in 8-. — Cet *Eclair* est comme une vue de l'esprit, qui découvre, dans le Principe de l'ordre social, le foyer d'où émanent la sagesse, la justice et la puissance,sans lesquelles il n'existe point d'association durable, soit qu'on l'établisse avec Helvétius sur les besoins et la prévoyance naturels à l'homme, soit qu'on l'appuie avec Rousseau sur une volonté prétendue générale, mais toujours particulière, dans l'homme plus ou moins vicieux.—

B. —*Réflexions d'un observateur* sur la questionproposée par l'Institut: *quelles sont les institutions les pluspropres àfonder la morale d'unpeuple,* an VI (1798) Après avoir passé en revue les divers moyens qui peuvent plus ou moins tendre à ce but, en liant la morale à la politique, l'observateur montre l'insuffisance de ces moyens,si le législateur n'asseoit lui-même,sur les bases intimes de notre nature, cette morale dont un gouvernement ne doit être que le résultat mis en action. L'auteur avait traité, quinze ans auparavant, un sujet analogue, proposé par l'Académie de Berlin, sur *la meilleure manière de rappeler à la raison,des peuples livrés à l'erreur ou aux superstitions*, question qu'il démontra insoluble par les seuls moyens humains (Mém.inséré dans ses œuvres posthumes).

VIII. — Discours

En réponse *au citoyen Garat, professeur d'entendement humain aux écoles normales,* sur l'existence d'un sens moral, et sur la distinction entre les sensations et la connaissance Ce discours, prononcé à la suite d'une conférence publique du 9 ventôse an III (27 février 1795), se trouve imprimé dans la collection des Ecoles normales (tome III des Débats), publiée en 1801. La discus sion qui eut lieu entre le professeur et l'élève,dit M. Tourlet dans sa *Notice historique* sur Saint-Martin « a mis au jour toute la puissance de son adversaire ; il en est résulté que la question la plus abstraite a été traitée à fond ; » et, nous ajoutons, entièrement à l'avantage du sens moral. —

Essai relatif à la question proposée par l'Institut : *Déterminer l'influence des signes sur la formation des idées*, avec l'épigraphe : *Nascuntur ideœ, fiunt signa.* an VII (1799) in 8°. Un passage où le professeur soutenait l'antériorité des signes sur les idées, paraît avoir donné naissance à la question de l'Institut, qui suppose cette antériorité, et à laquelle l'auteur répond non moins victorieusement, en traitant la question suivant des formes moitié théosophiques, moitié académiques. Dans l'allégorie facétieuse dont nous avons parlé, cet Essai qui s'y trouve intercalé, quoique d'un ton bien différent, est censé l'ouvrage d'un petit cousin de madame Jof (la Foi), tracé par un Psychographe dans le cabinet de Sédir (le Désir).Ce sont les deux personnages allégoriques principaux du livre qui a pour titre : **le Crocodile**

ou *la Guerre du bien et du mal, arrivée sous le règne de Louis XV, poème épicomagique en 102 chants, etc,* en prose mêlée de vers : *œuvre posthume d'un amateur de choses cachées,* Paris, an VII (1799), in 8 de 460 pages.

IX Le ministère de l'homme-esprit,

Paris, Migneret, an XI (1802), in 8, 3 parties: *De l'homme* ; — *De la nature ;* — *De la parole.* L'objet de ce livre est de montrer comment l'homme-esprit (ou excerçant un ministère spirituel) peut s'améliorer, et régénérer lui-même et les autres, en rendant la *Parole* ou le *Logos* (le verbe) à l'homme et à la nature. C'est dans cette parole que Saint-Martin, plein de la doctrine et des sentiments de Jacob Bœhm, puise la vie dont il anime ici ses raisonnements et son style.

Cependant cet ouvrage, quoique plus clair en général que les précédents, est encore, dans plusieurs endroits, trop éloigné des idées humaines pour-être pleinement conçu et senti. La grande amélioration que le théosophe propose, consiste dane le développement radical de notre essence intime. Tous ses écrits reposent plus ou moins sur cette base : mais en résumé le *Tableau Naturel,* établissant pour l'œuvre de la régénération, la nécessité d'un Réparature, a fait voir la grandeur du sacrifice dans lequel la victime s'est immolée elle-mème, au lieu des holocaustes sanglants qui avaient lieu auparavant.

L'Homme de désir a montré que le sang de cette victime étant esprit et vie, la miséricorde se trouvait ainsi réunie à la justice, *le Ministère de l'homme-esprit* apprend, enfin à opérer en lui-même l'action du

Réparateur, en s'immolant, à son exemple, pour se séparer du règne matériel, organe du mal : la renaissance de l'homme par cette voie, où Jacob Bœhm est entré si profondément, selon Saint-Martin, étant bien préférable aux voies qu'ouvrent les visions contemplatives des mystiques, ou les manifestations sensibles produites, soit par l'exaltation de l'âme chez Swedenborg, soit par l'assoupissement des sens corporels dans le magnétisme somnambulique.

X. —Traductions d'ouvrages de Jacob Bœhm

savoir ; 1° l'*Aurore naissante* ou la *Racine de la philosophie*, etc., contenant une description de la nature dans son origine, etc. ; trad. sur l'édition allemande de Gichtel, 1682, par le *Philosophe inconnu*, avec une Notice sur Jacob Bœhm, Paris, an IX (1800), in 8. Cette nature originelle, que Bœhm appelle *l'éternelle nature*, et dont la nôtre serait une altération, n'est point une nature sans *engendrement*, puisqu'elle est l'émanation d'un Principe un et indivisible que Bœhm, pour se faire entendre, considère comme trinaire dans son essence, et septenaire dans ses formes ou modes. C'est donc à tort qu'elle a été confondue, ainsi que sa cause, avec la Substance Principe de Spinosa.

Un précis de l'origine et des suites de l'altération de cette nature, suivant Jacob Bœhm, donné dans le *Ministère de l'homme-esprit* (page, 28-31), montre comment, en voulant dominer par le *feu*, dans le premier Principe, au lieu de régner par *l'amour* dans le second, l'esprit prévaricateur entraîna dans sa

chute l'homme, qui lui avait été opposé ; comment 'homme ayant été absorbé dans sa forme grossière l'amour divin voulut lui présenter son modèle, pour lui faire recouvrer sa ressemblance par son union avec son type. Les points, en général, n'ont rien sans doute que de biblique mais, dans l'énoncé des formes des Trois Principes, les expressions des diverses propriétés de l'Être qui tendent à *comprimer*, *attirer*, *émouvoir*,(formes essentielles du premier Principe) ; celles de même qui en sont la manifestation, et qui consistent à *échauffer*, *éclairer*, *produire*, et *opérer* (formes appartenant au second et au troisième Principe), peuvent sembler, en partie, extraites des qualités de l'ordre sensible : cependant malgré les termes de physique ou de chimie, trop souvent mêlés à l'expression des notions les plus élevées, c'est toujours dans un sens immatériel et spirituel qne Bœhm veut qu'on l'entende ; et c'est aussi dans ses propres aperçus, sans rien emprunter à Paracelse, qu'il a puisé les notions, qui sont la base de sa philosophie.

Saint-Martin avoue au reste, avec Poiret, que l'auteur est à la fois sublime et obscur, et qu'en particulier son *Aurore* est chaos, mais qu'elle contient tous les germes développés dans ses *Trois Principes* et dans les productions subséquentes, sur lesquelles nous ferons peu de remarques. —

2°. *Les Trois Principes de l'Essence divine*, Paris, an X (1802),2 vol. in 8. Cet ouvrage,composé sept ans après *l'Aurore naissante* , est bien moins informe ; et l'on peut le regarder comme un tableau complet de la doctrine de l'auteur, sauf les éclaircissements et les nouvelles explications que présentent les

ouvrages suivants, quoiqu'ils ne forment encore qu'une portion de ses œuvres : mais elle est suffisante pour en donner idée ; et l'œuvre entière ne satisferait pas ceux des lecteurs qui n'auraient pu comprendre les mêmes choses répétées et expliquées souvent jusqu'à satiété par l'auteur même.

3° *De la triple vie de l'homme*, édit. revue par M. Gilbert, Paris, Migneret, 1809, in 8°. C'est sur la manifestation de l'origine, de l'essence et de la fin des choses suivant les *Trois Principes* qu'est établie cette *Triple vie* comprenant la vie extérieure et corporelle, la vie propre et interne, et la vie divine, où l'âme entre par une nouvelle naissance, et pénètre dans l'esprit du Christ. —

4° *Quarante questions sur l'âme* etc. suivies de *Six points* et des *neuf Textes*, éd. revue par le même, Paris, 1807, in 8. Ces questions qui roulent sur la nature et les propriétés de l'âme, avaient été proposées à l'auteur, par un amateur de théosophie, son maître en chimie, le docteur Balthazar Walter. Les réponses sont annoncées comme n'étant point selon la raison extérieure, mais selon l'esprit de la connaissance, d'après les principes dont l'auteur a donné les bases, et dont elles sont une récapitulation.

Ces diverses traductions forment à peu près le tiers des Œuvres de Bœhm, dont il n'y avait que deux ouvrages traduits jusqu'alors, en vieux langage : le 1er, la *Signatura rerum*, imprimé à Francfort, en 1664, sous le nom de *Miroir temporel de l'Eternité* et la seconde à Berlin, 1722, in 12, intitulé le *Chemin pour aller à Christ.*

Œuvres Posthumes de Saint-Martin.

2 vol. in 8 Tours 1807.

1° Un choix de Pensées de Saint-Martin par M. Fournier.

2° Un journal depuis 1782, de ses relations, de ses entretiens et sous le titre de Portrait de Saint-Martin fait par lui-même (Portrait historique.)

3° Plusieurs questions et fragments de littérature de morale et de philosophie, entre autres, divers morceaux sur la *Poésie prophétique*, sur *l'admiration*, sur les *Voies de la Sagesse* et les *Lois de la justice divine*.

4° Des poésies où comme on le pense bien, l'auteur s'attache plus au fond qu'à la forme ; cependant on trouve dans le *Cimetière d'Amboise* et surtout dans les stances sur *l'Origine* et la *Destination de l'homme*, des pensées profondes exprimées avec sentiment et avec énergie.

Enfin des méditations et des prières où se peint véritablement l'homme de désir, qui forme des vœux pour que ses semblables recherchent les vraies connaissances, les jouissances pures de l'esprit en puisant dans leur propre centre et en s'élevant de là vers la source de la lumière, après laquelle il n'avait cessé de soupirer.

A cette énumération il faut ajouter, d'après celle de Matter.

Traité des nombres — Lithographié à 100 exemplaires par M. Léon Chauvin en 1844. Réimprimé par les soins de M. Schauer avec préface de M. Matter.

Correspondance de Saint-Martin avec Kircberger

Lettres à Willermoz (Publiées dans le présent volume.)

Inédits

Divers traités d'occulte faisant partie des archives de l'ordre Martiniste.

*
* *

M. Matter cite un certain *LivreRouge* qu'il nous a été impossible de retrouver. A notre avis il doit y avoir une erreur à ce sujet.

L'ŒUVRE ORALE

Le rôle de Saint-Martin, vis-à-vis de la Franc-Maçonnerie ou des initiations symboliques en général a été fort mal compris.— Cela tient, d'une part à ce que les critiques universitaires se sont, pour la plupart, tenus éloignés des loges et cela tient d'un autre côté à ce que les francs-maçons qui ont pu atteindre jusqu'à l'illuminisme sont très rares et ont préféré se taire que de juger ces hautes questions.

La Franc-Maçonnerie, surtout en France a un très beau rôle si elle consent à ne pas en sortir. Elle prend des pierres encombrées de lierre, de mousse et de mauvaises herbes et elle les en débarrasse assez bien c'est-à-dire en langage ordinaire qu'elle prend des hommes encore aveuglés et alourdis par les préjugés, et qu'elle en fait des penseurs personnels et relativement libres.

Mais si elle *dégrossit la pierre brute* elle est

incapable de la tailler et de la sculpter. Car cela nécessiterait une initiation active des facultés endormies de l'âme, une étude attentive des forces cachées de la Nature et de leur réaction sur les divers centres humains, et cette initiation ne peut qu'être absolument individuelle. — L'Esprit dégrossi et devenu capable d'agir par lui-même doit être orné et fleuri par la mise en action des facultés du cœur la grossière pédagogie philosophique doit faire place à la délicate culture sentimentale et, après un bain nécessaire de matérialisme, *l'homme de désir* doit devenir un *nouvel homme*, sortir par ses propres forces, de ce matérialisme, et s'élever jusqu'à la constitution en lui de *l'homme-Esprit*.

Cet accouchement individuel des âmes fut le rôle que s'attribua Saint-Martin et qu'il impose à tous ses vrais disciples. Faites si vous voulez, des centres particuliers pour dégrossir les pierres brutes et les nettoyer ou prenez les pierres toutes préparées dans les centres maçonniques ; mais apprenez à les sculpter une à une et à les creuser, faites sortir l'homme-harmonieux qui sommeille dans les épaisseurs de la pierre.

Alors vous serez aidé par l'invisible et vous saurez non pas par la foi aveugle mais bien par la vision directe de la vérité vivante pourquoi il faut tout sacrifier et subir toutes les calomnies pour devenir un vrai chevalier du Christ.

Et ici répétons ce que nous avons dit tant de fois. Un matérialiste, athée ou non, auditeur assidu des loges du Grand Orient ne peut pas comprendre qu'il existe des centres d'initiations symboliques où les chefs affirment constituer une chevalerie chrétienne.

Pour lui, et très sincèrement,de tels hommes sont des arriérés, des non évolués, des ignorants qu'i faut éclairer,etc.—Et quand il se trouve que ces hommes ont presque tous passé par les écoles de sciences, quand il se trouve qu'ils ont été eux-mêmes matérialistes et qu'ils ont évolué disent-ils, en montant jusqu'au spiritualisme scientifique, alors il les croit des imposteurs ou des aliénés ou encore des jésuites déguisés.

D'autre part, les jésuites, outrés que des illuminés dont les initiations rappellent les formes symboliques s'avouent franchement des chevaliers du Christ, prétendent que ces chevaliers ne sont que des envoyés du diable et les combattent de leur mieux.

Ces luttes, Saint-Martin eut à les subir et cela fut d'autant plus dur, qu'il n'était pas taillé pour la bataille violente.

Devant tous les *Anti-Martinistes* qui se dressaient parfois jusqu'à ses chevilles il s'écriait : « Je suis le balai et les balayures combattent le balai qui les renvoie dans leur Principe. »

Un critique qui ne connait que les tournois universitaires a bien pu appeler cela de l'orgueil. S'il avait eu affaire à ces faux frères, à ces faux disciples à ces demi initiés qui veulent mordre la main qui les a nourris, quand ils atteignent jusqu'à elle, il aurait vu que ce jugement si dur est encore plein de pitié pour les malheureux aveugles qui veulent voir mieux que les voyants.

Reprenez la vie de Saint-Martin et vous verrez comment il la consacra tout entière à l'évolution des âmes par l'initiation individuelle.

Ses maîtres eurent sur lui l'action d'une teinture

sur un tissu solide ; la couleur extérieure pouvait changer, le fonds était inébranlable.

La vie de Saint-Martin est caractérisée en effet par une triple teinture ; 1° Celle de Martines ; 2° Celle plus légère de Swedenborg ; 3° Celle très profonde de Bœhm. Mais la Personnalité du voyant et ses méthodes individuelles de communication avec l'invisible par les Prières restèrent toujours intactes sous les diverses influences et lui donnent son caractère de haute spiritualité.

*
* *

Si l'on ne connaissait même pas la façon d'écrire le nom de Martines, si l'on n'en savait pas davantage au sujet de l'œuvre réelle de Willermoz, avant l'apparition des lettres de Pasqually que nous avons publiées, par contre on a beaucoup écrit, et de bien drôles de choses, sur Claude de Saint-Martin.

Les critiques, les analyses, les suppositions et aussi les calomnies faites à ce propos sont uniquement basées sur les œuvres et les lettres exotériques du *Philosophe Inconnu*. Sa correspondance d'initié, adressée à son collègue Willermoz, montre quelles erreurs de fait ont commises les critiques et, en particulier, M. Matter. Il est vrai qu'on ne pouvait pas tirer mieux des documents actuellement connus, surtout quand on ne possède aucune lumière sur les clefs que donne l'Illuminisme à ce sujet.

Si Willermoz fut surtout chargé du groupement des éléments martinistes, et de l'action en France, Claude de Saint-Martin reçut la mission de créer l'initiation individuelle et de porter son action aussi loin que possible. A cet effet, il fut admis à étudier

complètement les enseignements de l' « Agent inconnu » et nous possédons, dans les archives de l'Ordre, plusieurs cahiers copiés et annotés de la main de Saint-Martin.

Ainsi que nous l'avons dit précédemment, le livre *des Erreurs et de la Vérité* est presque entièrement dû à cette origine invisible, et c'est là qu'il faut voir a cause de l'émotion provoquée, dans les centres d'initiation, par l'apparition de ce livre, émotion que les critiques cherchent avec tant de peine à expliquer. Ce point, comme bien d'autres, sera éclairci quand il le faudra.

Outre ses études se rattachant à l'Illuminisme, commencées auprès de Martines et poursuivies avec Willermoz, Claude de Saint-Martin s'occupa activement d'hermétisme pratique et un peu d'alchimie. Il avait à Lyon un laboratoire organisé à cet effet.

Ayant à porter son action au loin, Claude de Saint-Martin était obligé de faire certaines réformes dans le Martinésisme. Aussi les auteurs classiques de la Franc-Maçonnerie ont-ils donné le nom du grand réalisateur à son adaptation et désignent-ils sous le nom de *Martinisme* le mouvement issu de Claude de Saint-Martin. Il est bien amusant de voir certains critiques s'efforcer de faire croire que Saint-Martin ne fonda jamais aucun ordre. Il faut vraiment croire les lecteurs bien mal informés pour oser soutenir une telle affirmation. C'est l'Ordre de Saint-Martin qui, ayant pénétré en Russie sous le règne de la Grande Catherine, obtint un tel succès qu'une pièce fut jouée à la cour, entièrement consacrée au Martinisme qu'on cherchait à ridiculiser. C'est à l'Ordre de Saint-Martin que se rattachent les initia-

tions individuelles rapportées dans les mémoires de la baronne d'Oberkirch ; enfin l'auteur classique de la Franc-Maçonnerie, le positiviste Ragon, qui n'est cependant pas tendre pour les rites d'Illuminés, décrit pages 167 et 168 de son *Orthodoxie maçonnique* les changements opérés par Saint-Martin pour constituer le Martinisme (1).

Mais pour répondre à cette question : *Saint Martin a-t-il été un* INITIATEUR *ou un simple philosophe ?* des documents probants peuvent être nécessaires. Anssi allons-nous passer rapidement en revue quelques volumes, tous imprimés depuis longtemps, qui, vont résoudre la question d'une manière définitive.

(1) Nous avons été surpris de voir le judicieux auteur de *l'Histoire de la Fondation du Grand-Orient de France* se plaire à déprimer «l'Ecossisme» réformé de Saint-Martin, dans lequel il ne trouve que des *superstitions ridicules et des croyances absurdes*. Nous n'ignorons pas que la plupart des copies existantes de ce rite sont tellement altérées qu'elles peuvent induire en erreur l'homme le plus instruit ; mais nous observerons : 1° que de grandes lumières, jointes au talent d'écrire, assurent *à* Saint-Martin un rang distingué parmi les « Sectaires particuliers » ; 2° que c'était du moins une entreprise louable que celle de resserrer dans un cercle étroit ce dédale de grades incohérents, enfantés par le caprice ou l'orgueil ; 3° que la filiation des grades de Saint-Martin, nous paraît présenter un système assez suivi, un ensemble que peut saisir facilement tout initié dans l'art royal. Enfin, chaque grade en particulier suppose une connaissance profonde de la Bible, que personne, en effet, ne possédait mieux que lui-même dans les textes originaux, connaissance assez rare parmi les maçons. On pourrait peut-être seulement lui reprocher de s'être trop appesanti sur les détails.

DE L'AULNAYE

Thuileur Général.

Le Martinisme,nous l'avons dit,a été très florissant en Russie sous l'Impératrice Catherine II. Les bijoux des Martinistes sont encore exposés publiquement dans le musée de Moscou.Mais quelques critiques pourraient se demander : ces Martinistes Russes sont-ils vraiment des *initiés* de Saint-Martin et par quelle voie ?

— Car le philosophe inconnu avait grand soin de distinguer ses vrais Martinistes, initiés en forme régulière sous son influence, des philosophes et des lecteurs se disant Martinistes parce qu'ils ont quelques vagues lectures.

Voilà pourquoi nous avons demandé à un ouvrage considérable sur le Martinisme,celui de Longuinoff, imprimé en 1847, la solution définitive de ces problèmes.

Voici un extrait caractéristique de ce volume :

LE PRINCE ALEXIS BORISOWITZ GALITZINE A ÉTÉ INITIÉ PAR SAINT MARTIN LUI MÊME EN SUISSE VER LA FIN DES ANNÉES 1770-1780.

Novikof et le Martiniste de Moscou monographie de M. N. Longuinoff Moscou 1867 in 8 (Édition de l'Archive Russe) Imprimerie Gratchow et Cie (p. 159 de l'Édition Russe).

*
* *

Voici la liste des Martinistes existants en Russie vers cette époque.

Nicolas Novikof chef des Martinistes Russes.

Brigadier Tchoukow
Docteur Bagrinasky
Colonel Ladijensky
Colonel Prince Tcherkasky
Alexis Novikow
Jean Lopouchine
Brigadier Jean Tourgueneff
Major Alexis Koutosow
Prince Nicolas Troubetskoï
Général lieutenant Prince Georges Troubetskoï
Simon Gamaleia (a donné toute sa fortune)
Lieutenant Nicolas Novikoff
Le Prince Engalitcheff
Cap. au service de Prusse Baron Schrender (avendu)
Brigadier Pierre Loponchine

Schwartz mérite une mention spéciale parce qu'il a été l'agent international de Saint Martin.)

D'autres questions de détail sur l'initiateur Martiniste pourraient aussi trouver place en ce lieu, surtout dans les rapports de cette initiation avec l'Ordre contemporain.

L'emploi, par les Martinistes, des six points est d'usage très ancien dans les centres d'illuminés. On en trouve des exemples dès le XVIe siècle. Mais pour rester sur le terrain des documents imprimés, on trouvera dans l'*Apocalypse hermétique*, vu par une société de Ph... Inc... et parue vers 1792 les six points employés couramment, en place de trois points maçonniques ordinaires.

La clef du Pantacle qui orne les publications Martinistes contemporaines a été donnée par saint Martin lui-même p.63 de l'édition imprimée des Nombres.

L'Union des lettres S.I. et le nom mystique du

Christ en hébreu remonte très loin dans les pratiques del'Illuminisme puisque Khunrath les emploie dans sa dernière planche, à propos des critiques de ses ennemis.

Nous savons bien que ces critiques ne valent guère la peine d'être prises au sérieux et que certains francs-maçons pardonneront difficilement à Saint-Martin d'avoir, toute sa vie, méprisé la Franc-Maçonnerie positiviste, au même titre que Martines, et de l'avoir ramenée à son véritable rôle d'école élémentaire et de centre d'instruction symbolique inférieur. Quand on veut nier des faits historiques, on se ridiculise, et voilà tout. Celui que les critiques universitaires ont appelé le Théosophe d'Amboise était donc un réalisateur très pratique sous son apparence mystique. Il employa, de même que Weishaupt (Voy. *Lettre à Caton Zwach*, 16 février 1781), l'initiation individuelle et,grâce à ce procédé, donna à l'Ordre une facilité d'adaptation et d'extension que lui envient bien des rites maçonniques. Il est tellement vrai que Saint-Martin fut le grand diffuseur de la Chevalerie chrétienne de Martines,que les attaques les plus violentes ont été portées contre son œuvre, son caractère, et même sa vie.

ATTACHEMENT DE SAINT-MARTIN POUR L'ENSEIGNEMENT DE MARTINES

« Mon premier maître, à qui je faisais de semblables questions dans ma jeunesse, me répondait que si, à soixante ans, j'avais atteint le terme, je ne devais pas me plaindre. Or, je n'en ai encore que cinquante. *Tâchez de sentir que les meilleures choses*

s'apprennent et ne s'enseignent point,et vous en sau rez plus que les docteurs.

« Notre première école a des choses précieuses. Je suis même tenté de croire que M. Pasqually, dont vous me parlez (et qui, puisqu'il faut vous le dire était notre maître) avait la clef active de tout ce que notre cher B... expose dans ses théories, mais qu'il ne nous croyait pas en état de porter de si hautes vérités. Il avait aussi des points que notre ami B... ou n'a pas connus, ou n'a pas voulu montrer, tels que la *résipiscence* de l'être pervers,à laquelle le premier homme aurait été chargé de travailler : idée qui me paraît encore être digne du plan universel, mais sur aquelle cependant je n'ai encore aucune démonstration positive, excepté par l'intelligence. Quant à *Sophia* et au *Roi du Monde*, il ne nous a rien dévoilé sur cela ; il nous a laissés dans les notions ordinaires du monde et du démon. Mais je n'assurerai pas pour cela qu'il n'en eût pas connaissance ; et je suis persuadé que nous aurions fini par y arriver, si nous l'eussions conservé plus longtemps.

« Il résulte de tout ceci que c'est un excellent mariage à faire que celui de notre première école et de notre ami B... C'est à quoi je travaille ; et je vous avoue franchement que je trouve les deux époux si bien partagés l'un et l'autre que je ne trouve rien de plus accompli : ainsi prenons-en ce que nous pourrons, je vous aiderai de tout mon pouvoir. »

L'INITIATION MARTINISTE. — SON CARACTÈRE DE HAUTE SPIRITUALITÉ

« La seule initiation que je prêche et que je cher-

che de toute l'ardeur de mon âme est celle par où nous pouvons entrer dans le cœur de Dieu et faire entrer le cœur de Dieu en nous, pour y faire un mariage indissoluble, qui nous rend l'ami, le frère, et l'épouse de notre divin Réparateur. Il n'y a pas d'autre mystère pour arriver à cette sainte initiation que de nous enfoncer de plus en plus dans les profondeurs de notre être, et de ne pas lâcher prise, que nous ne soyons parvenus à en sortir la vivante et vifiante racine ; parce qu'alors tous les fruits que nous devrons porter, selon notre espèce, se produiront naturellement en nous et hors de nous, comme nous voyons que cela arrive à nos arbres terrestres parce qu'ils sont adhérents à leur racine particulière et qu'ils ne cessent pas d'en pomper le suc. »

FEU-SOUFFRANCE

« Lorsque nous souffrons pour nos propres œuvres, fausses et infectées, le feu est corrosif et brûlant, et cependant il doit l'être moins que celui qui sert de source à ces œuvres fausses ; aussi ai-je dit, plus par sentiment que par lumière (*L,Homme de désir*), que la pénitence est plus douce que le péché. Lorsque nous souffrons pour les autres hommes, le feu est encore plus voisin de l'huile et de la lumière ; aussi. quoiqu'il nous déchire l'âme et qu'il nous inonde de pleurs, on ne passe point par ces épreuves sans en retirer de délicieuses consolations et les substances les plus nourrissantes. »

CARACTÈRE ESSENTIELLEMENT CHRÉTIEN DU MARTINISME

Les cléricaux ont fait tous leurs efforts, à toute

époque, pour conserver pour eux seuls la possibilité des communications avec le plan divin. D'après leur prétention toute communication qui ne vient pas par leur influence est due soit à Satan, soit à quelques autres démons. Ils ont même poussé la calomnie jusqu'au point de prétendre que les Martinistes n'étaient pas chrétiens et que ce n'était pas le Christ qu'ils servaient, mais je ne sais quel diable, déguisé sous ce nom.

Voici, en attendant, la réponse de Claude de Saint-Martin à ces niaiseries :

« Mais j'ajoute que les éléments mixtes sont le médium que le Christ devait prendre pour venir jusqu'à nous, au lieu que nous, nous devons briser, traverser des éléments pour arriver jusqu'à lui, que tant que nous reposerons sur ces éléments, nous sommes encore en arrière.

« Néanmoins, comme je crois parler à un homme mesuré, calme et discret, je ne vous cacherai point que dans l'école où j'ai passé, il y a plus de vingt-cinq ans, les *communications* de tous genres étaient nombreuses et fréquentes, et j'en ai eu ma part comme beaucoup d'autres, et que, dans cette part, tous les signes indicatifs du Réparateur étaient compris. Or, vous n'ignorez plus que ce Réparateur et la cause active sont la même chose.

« Je crois que la parole s'est toujours communiquée directement et sans intermède depuis le commencement des choses. Elle a parlé directement à Adam,

à ses enfants et successeurs, à Noé, à Abraham, à Moïse, aux prophètes, etc., jusqu'au temps de Jésus-Christ. Elle a parlé par le grand nom, et elle voulait si bien le transmettre elle-même directement, que, selon la loi lévitique, le grand prêtre s'enfermait seul dans le Saint des Saints pour le prononcer; et que même, selon quelques traditions, il avait des sonnettes au bas de sa robe pour en couvrir la prononciation aux oreilles de ceux qui restaient dans les autres enceintes.

« Lorsque le Christ est venu, il a rendu encore la prononciation de ce mot plus centrale ou plus intérieure, puisque le grand nom que ces quatre lettres exprimaient est l'explosion quaternaire ou le signal crucial de toute vie; au lieu que Jésus-Christ, en apportant d'en haut le *Shin* ש des hébreux, ou la lettre S, a joint le saint ternaire lui-même au grand nom quaternaire, dont trois est le principe. Or, si le quaternaire devait trouver en nous sa propre source dans les ordinations anciennes, à plus forte raison le nom du Christ doit-il aussi attendre de lui exclusivement toute son efficacité et toute sa lumière. Aussi nous a-t-il dit de nous enfermer dans notre chambre, quand nous voudrions prier : au lieu que, dans l'ancienne loi, il fallait absolument aller adorer au Temple de Jérusalem; et ici, je vous renverrai aux petits traités de votre ami sur la pénitence, la sainte prière, le vrai abandon, intitulée : *Der Weg zu Christ;* vous y verrez, à tous les pas, si tous les modes humains ne sont pas disparus, et s'il est possible que quelque chose vous soit transmis véritablement, si l'esprit ne se crée pas en nous, comme il se crée éter-

nellement dans le principe de la nature universelle, où se trouve en permanence l'image d'où nous avons tiré notre origine, et qui a servi de cadre au *Menschwerdung*. Sans doute, il y a une grande vertu attachée à cette prononciation véritable, tant centrale qu'orale, de ce grand nom et de celui de Jésus-Christ qui en est comme la fleur. La vibration de notre air élémentaire est une chose bien secondaire dans l'opération par laquelle ces noms rendent sensibles ce qui ne l'était pas. Leur vertu est de faire aujourd'hui et à tout moment ce qu'ils ont fait au commencement de toutes choses pour leur donner l'origine ; et comme ils ont produit toute chose avant que l'air existât, sans doute qu'ils sont encore au-dessus de l'air, quand ils remplissent les mêmes fonctions ; et il n'est pas plus impossible à cette divine parole de se faire entendre auditivement, même à un sourd et dans un lieu privé d'air, qu'il n'est difficile à la lumière spirituelle de se rendre sensible à nos yeux même physiques, quand même nous serions aveugles et enfoncés dans le cachot le plus ténébreux. Lorsque les hommes font sortir les paroles hors de leur vraie place, et qu'ils les livrent par ignorance, imprudence ou impiété, aux régions extérieures ou à la disposition des hommes du torrent, elles conservent sans doute toujours de leur vertu, mais elles en retirent toujours aussi beaucoup à elles, parce qu'elles ne s'accommodent pas des combinaisons humaines; aussi ces trésors si respectables n'ont-ils fait autre chose qu'éprouver du déchet, en passant par la main des hommes ; sans compter qu'ils n'ont cessé d'être remplacés par des ingrédients ou nuls ou dangereux, qui, produisant aussi des effets, ont fini par remplir d'i-

doles le monde entier, parce qu'il est le temple du vrai Dieu, qui est le centre de la parole. »

Ne terminons pas cet extrait sans faire remarquer que c'est à Saint-Martin lui-même que l'Ordre est redevable, non seulement du sceau, mais encore du nom mystique du Christ (IEOSCHOUAH), qui orne tous les documents officiels du Martinisme.

Il faut vraiment la mauvaise foi d'un clérical pour venir prétendre que ce nom sacré se rapporte à une autre personne que N.-S.Jésus-Christ, le Verbe divin créateur. M. Antonini qui dans son livre *Doctrine du Mal* prétend que le schin hébraïque satanise tous les mots où il entre, montre simplement qu'il est incapable de rien comprendre au symbolisme.

LE MARTINISME EST CHRÉTIEN : MAIS SON ESPRIT EST NETTEMENT ANTICLÉRICAL

« C'est bien l'ignorance et l'hypocrisie des prêtres qui est une des causes principales des maux qui ont affligé l'Europe depuis plusieurs siècles jusqu'à ce jour.

« Je ne compte pas la prétendue transmission de l'Église de Rome, qui à mon avis, ne transmet rien comme Eglise, quoique quelques-uns de ses membres puissent transmettre quelquefois, soit par leur vertu personnelle, soit par la foi des ouailles, soit par une volonté particulière du bien. »

LA PRATIQUE.— LES ÊTRES ASTRAUX

Comme tout illuminé, Saint-Martin sait insister sur le danger des communications avec les astraux. Témoin cet extrait de la correspondance des deux amis.

« Ne pourrait-on pas nommer les trois royaumes que votre école désignait «*naturel,spirituel* et *divin* » *naturel astral* et *divin* ?

Toutes ces manifestations qui viennent à la suite d'une initiation,ne seraient-elles pas du règne astral, et dès que l'on a mis les pieds dans ce domaine,n'entre-t-on pas en société avec les êtres qui l'habitent dont la plupart, s'il m'est permis, dans un sujet semblable, de me servir d'une expression triviale, sont mauvaise compagnie ? N'entre-t-on pas en société avec des êtres qui peuvent tourmenter, jusqu'à l'excès l'opérateur qui vit dans cette foule, au point de lui susciter le désespoir et de lui inspirer le suicide, témoin Schropfer et le comte de Cagliostro ! Sans doute qu'il restera aux initiés des moyens plus ou moins efficaces pour se garantir des visions ; mais en général, il me semble que cette situation qui est hors de l'ordre établi par la Providence peut plutôt avoir des suites funestes que favorables pour notre avancement. »

SAINT-MARTIN ET CAGLIOSTRO

Cela nous amène à montrer en quelle méfiance l'illuminé français tenait l'envoyé des frères Templiers d'Allemagne. Nul mieux que Saint-Martin ne pouvait juger de la réalité de certains faits produits par Cagliostro, des influences très élevées qui, parfois, se manifestaient ; mais aussi des détestables entités qui ne manquaient pas, à d'autres moments,de s'emparer de l'esprit et des âmes des assistants.

CAGLIOSTRO

« Je découvris, par des discours, que leur maître,

malgré l'abjection de son état moral, avait opéré par la parole et qu'il avait même transmis à ses disciples la connaissance d'opérer de la même façon pendant son absence.

Un exemple marquant dans ce genre, et que j'ai appris, il y a un couple d'années, est celui qui arriva à la consécration de la loge maçonnique égyptienne à Lyon, le 26 juillet 556, suivant leur calcul, qui me paraît erroné. Les travaux durèrent trois jours, les prières cinquante-quatre heures ; il y avait vingt-sept membres assemblés. Dans le temps que les membres prièrent l'Éternel de manifester son approbation par un signe visible, et que le maître était au milieu de ses cérémonies, le Réparateur parut, et bénissait les membres de l'assemblée. Il était descendu devant un nuage bleu qui servait de véhicule à cette apparition ; peu à peu il s'éleva encore sur ce nuage qui, du moment de son abaissement du ciel sur la terre, avait acquis une splendeur si éblouissante, qu'une jeune fille C., présente, n'en put soutenir l'éclat. Les deux grands prophètes et le législateur d'Israël leur donnèrent aussi des signes d'approbation et de bonté. Qui pourrait, avec quelque vraisemblance, mettre la ferveur et la piété de vingt-sept membres en doute ? Cependant, quel était l'instituteur de la loge et l'ordonnateur, quoique absent des cérémonies ? Cagliostro ! Ce seul mot suffit pour faire voir que l'erreur et les formes empruntées peuvent être la suite de la bonne foi et des intentions religieuses de vingt-sept membres assemblés.

MARTINISME ET MATÉRIALISME

L'œuvre dangeureuse de Cagliostro n'était pas la

seule que Saint-Martin se soit efforcé de combattre. Il a aussi fait ses efforts pour lutter contre les progrès des « philosophes » (comme on les appelait) s'efforçaient de précipiter la révolution en répandant dans toute l'Europe les principes de l'athéisme et du matérialisme. C'étaient encore les Templiers qui menaient ce mouvement parfaitement organisé et que les extraits de Kirchberger vont nous révéler.

« L'incrédulité s'est formée actuellement un club très bien organisé. C'est un grand arbre qui ombrage une partie considérable de l'Allemagne qui porte de bien mauvais fruits, et qui pousse ses racines jusques en Suisse. Les adversaires de la religion chrétienne ont leurs affiliations, leurs observateurs et leur correspondance très bien montée ; pour chaque département, ils ont un provincial qui dirige les agents subalternes ; ils tiennent les principaux journaux allemands dans leur manche : ces journaux sont la lecture favorite du clergé qui n'aime plus à étudier ; dans ces journaux, ils prônent les écrits qui donnent dans leur sens et maltraitent tous les autres ; si un écrivain veut s'élever contre ce despostime il ade]la peine à trouver un]libraire qui veuille se charger de son manuscrit. Voilà les moyen pour la partie littéraire ; mais ils en ont encore bien d'autres pour affermir leur puissance et abaisser ceux qui soutiennent la bonne cause.

S'il y a une place vacante d'instruction publique quelconque, ou s'il y a un seigneur qui ait besoin d'un instituteur pour ses enfants, ils ont trois ou quatre personnages tout prêts qu'ils font présenter à la fois par des voies différentes ; moyennant quoi ils sont presque toujours sûrs de réussir. Voilà comme est

composée l'Université de Gœttingue,quiest la plus célèbre et la plus fréquentée de l'Allemagne, et où nous envoyons nos jeunes gens pour étudier.

Ils intriguent aussi pour placer de leurs affiliés dans les bureaux des ministres, aux cours d'Allemagne ; ils en ont même dans les dicastères et dans les conseils des princes.

Un second grand moyen qu'ils emploient, c'est celui de Basile... la calomnie. Ce moyen leur devient d'autant plus aisé, que la majeure partie des ecclésiastiques protestants sont malheureusement leurs agents les plus zélés ; et comme cette classe a mille moyens de s'immiscer partout, ils peuvent à leur gré faire courir des bruits qui portent coup avant qu'on ait eu connaissance de la chose et le temps de se défendre.

Cette coalition monstrueuse a coûté trente-cinq ans de travail à son chef, qui est un vieil homme de lettres de Berlin, et en même temps un des libraires les plus célèbres de l'Allemagne. Il rédige, depuis 1765, le premier journal de ce pays ; il s'appelle Frédéric Nicolaï. Cette *Bibliothèque germanique* s'est aussi emparée, par ses agents, de l'esprit de la *Gazette littéraire d'Iéna*, qui est très bien faite et se colporte dans le pays où la langue allemande est connue. Nicolaï influence, outre cela, le *Journal de Berlin* et le *Museum allemand*, deux ouvrages très accrédités. L'organisition politique et les sociétés affiliées furent établies lorsque les journaux eurent suffisamment déployé leur venin. Ils ont marché lentement, mais d'un pas sûr ; et, à l'heure qu'il est, leurs progrès sont si effrayants et leur influence si énorme, qu'il n'y a plus aucun effort qui puisse y résister ; il

n'y a que la Providence qui ait le pouvoir de nous délivrer de cette peste.

« Au commencement, la marche des Nicolaïstes était très circonspecte ; ils associaient les meilleures têtes de l'Allemagne à leur Bibliothèque universelle; les articles des sciences étaient admirables, et les rapports des ouvrages théologiques occupaient toujours une partie considérable de chaque volume. Ces rapports étaient composés avec tant de sagesse, que nos professeurs en Suisse les recommandaient dans leurs discours publics à nos jeunes ecclésiastiques. Mais, petit à petit, ils glissaient du venin, quoique avec beaucoup de ménagement. Ce venin fut renforcé avec adresse. Mais, à la fin, ils jetèrent le masque, et, en deux de leurs journaux affiliés, ces scélérats osèrent comparer notre divin Maître au célèbre imposteur tartare Dalaï Lama (Voir. l'art. de *Dala-Lama*, dans Moreri). Ces horreurs circulaient chez nous, sans que personne, dans toute la Suisse, donnât le moindre signe de mécontentement. Alors, en 1790, je pris la plume, et, dans une gazette politique, à laquelle était jointe une feuille de mélanges, je réveillai l'indignation publique contre ces illuminants, *Aufklarer*, ou éclaireurs, comme ils s'appelaient. J'appuyais sur l'atrocité et la profonde bêtise de ce blasphème.

« Dans ce moment, ces gens font encore moins de mal par leurs écrits que par leurs affiliations, par leurs intrigues et leurs accaparements de places; de sorte que la majeure partie de notre clergé, en Suisse, est gangrené jusqu'à la moelle des os. Je fais, de mon côté, tout ce que je puis pour retarder du moins la marche de ces gens. Quelquefois je

réussis : mais quelquefois mes efforts sont impuissants, parce qu'ils sont très adroits, et que leur nombre s'appelle légion. »

SAINT-MARTIN ET LA FRANC MAÇONNERIE

Si le Willermoisme s'appuyait, pour le recrutement de ses cadres inférieurs, sur la Franc-Maçonnerie, il n'en était pas de même du mouvement individuel de Saint-Martin. Ce dernier ne recherchait que la qualité sans jamais se soucier du nombre, et il a toujours eu un mépris mélangé de pitié pour les petites intrigues, les petites cabales et les mesquineries des loges maçonniques.

Certains maçons, pour lesquels un ruban tient lieu d'érudition, se sont figurés que Claude de Saint-Martin professait pour son maître et pour son œuvre le même détachement que pour les loges inférieures. C'est là une erreur dérivée de la confusion de l'Illuminisme avec la Maçonnerie. Pour montrer à quelles naïves erreurs peuvent en arriver ceux qui portent des jugements sans documents sérieux, nous allons faire un extrait de la correspondance inédite de Saint-Martin, relatif à cette question.

« Je prie (notre f.) de présenter et de faire admettre « ma démission de ma place dans l'ordre intérieur, « et de vouloir bien me faire rayer de tous les regis- « tres et listes maçonniques où j'ai pn être iuscrit « depuis 1785 ; mes occupations ne me permettan « pas de suivre désormais cette carrière, je ne le « fatiguerai pas par un plus ample détail des raisons « qui me déterminent. Il sait bien qu'en ôtant mon « nom de dessus les registres il ne se fera aucun

« tort, puisque je ne suis bon à rien; il sait d'ailleurs
« que mon esprit n'y a jamais été inscrit ; or ce
« n'est pas être liés que de ne l'être qu'en figure.
« Nous le serons toujours, je l'espère, comme co-
« hens, nous le serons même par l'initiation... »

Cet extrait est instructif à plusieurs égards.

Tout d'abord il nous montre que Saint-Martin ne fut inscrit sur un registre maçonnique qu'à dater de 1785, et que c'est seulement en 1790 qu'il se sépara de ce milieu. (1)

Ainsi que tous les illuminés français, il avait refusé de prendre part à la réunion organisée par les Philalèthes et qui ouvrit le 15 février 1785. Non seulement les illuminés français, mais encore Mesmer délégué d'un centre d'Illuminisme allemand, et tous les membres du Rite Écossais Philosophique refusèrent de prendre part à cette réunion, où Cagliostro fut mis en demeure de prouver ses affirmations.

Mais si Saint-Martin ramenait la Franc-Maçonnerie à son véritable rôle, il ne cessa jamais de faire de nombreuses initiations individuelles. Un de ses élèves, Gilbert, fut aussi, plus tard, élève de Fabre d'Olivet. Un autre de ses élèves directs, M. de Chaptal fut grand-père de Delaage, si bien qu'on peut suivre historiquement, en France, la trace de l'Ordre Martiniste sans aucune interruption, et un des ouvrages du chevalier Arson nous montre une organisation très savante des Martinistes en plein fonctionnement en janvier 1818, c'est-à-dire après la

(1) Nous possédons dans les archives de l'ordre, les documents indiquant l'entrée et la sortie de S[t] Martin, avec les dates.

mort de Saint-Martin et la retraite de Willermoz.

CRITIQUES
OPINIONS SUR LE MARTINISME

Le nombre des Francs-Maçons Martinistes qui se sont opposés au progrès de l'anarchie surpasse de beaucoup le nombre de ceux qui les ont favorisés. En 1789, le vénérable d'une loge martiniste du Dauphiné, apprenant que des brigands s'étaient réunis à des cultivateurs trompés par de faux ordres du roi, pour piller et incendier les maisons des nobles dans les campagnes, fit, dans l'emploi civil dont il était revêtu, tous les efforts possibles pour mettre un terme à ces ravages. Il tâchait de communiquer aux autres son zèle pour le maintien du droit de propriété. Il ne se borna point à contribuer aux ordres sévères qui furent donnés contre les incendiaires et les voleurs ; il conduisit lui-même la force armée, combattit avec elle, et montra toujours autant d'intrépidité dans ses actions que de pureté dans ses principes (1).

OPINION DE JOSEPH DE MAISTRE

Pendant quarante années au moins, Joseph de Maistre a été en rapport intime avec les Martinistes et d'autres mystiques : il a pénétré leur esprit, leurs théories et leurs projets. Son jugement est donc d'un très grand poids. Sans doute, il leur reproche de haïr l'autorité, de s'attacher à des opinions origénistes ; mais il aurait protesté si ces mystiques chrétiens,

(1) J.-J. Mounier. *op.cit.*, p. 159.

qu'il connaissait à fond, avaient été quelquefois des satanistes ou des lucifériens.

« Il est déplorable qu'en France se soient trouvés des laïques et des prêtres même, assez ignorants du caractère du Martinisme pour le confondre avec la plus monstrueusement absurde des sectes modernes (1).

Il ne faut pas confondre les illuminés allemands, disciples de Weisshaupt et niveleurs acharnés, avec le « disciple vertueux de Saint-Mar tin, qui ne professe pas seulement le christianisme, mais qui ne travaille qu'à s'élever aux plus sublimes hauteurs de cette loi divine » (2).

Ces hommes de désir prétendent pouvoir s'élever, de grade en grade, jusqu'aux connaissances sublimes des premiers chrétiens.

BALZAC ET LES MARTINISTES

le romancier

Le curieux extrait suivant montre que Balzac avait appris presque sûrement, en séance d'initiation, la filiation réelle de l'Ordre Martiniste.

« La théologie mystique embrassait l'ensemble des *révélations divines* et l'explication des *mystères*. Cette branche de l'ancienne théologie est secrètement restée en honneur parmi nous. Jacob Bœhm Swedenborg, Martines Pasqualis, Saint-Martin, Molinos, Mmes Guyon, Bourignon et Krudener, la grande secte des Extatiques, celle des Illuminés, ont, à diverses époques, dignement conservé les doctrines de

(1) Saturninus, *Joseph de Maistre et les Martinistes, Initiation*, 39 volume, n° 7.

(2) Joseph de Maistre : *XIe Entretien*, cité par Saturninns.

cette science, dont le but a quelque chose d'effrayant et de gigantesque. (1)

UNION DES MARTINISTES ET DES ROSE-CROIX

La tendance de ces derniers Rose-Croix est de fondre la théorie kabbalistique de l'émanation avec les doctrines du christianisme, tendance qui prépara la voie à l'union des *Rose-Croix* avec les *Martinistes* et les *Illuminés.* » (2)

CRITIQUE DES MARTINISTES PAR LES FRANCS-MAÇONS.
F. Favre. Doc. Maç p. 48 et suiv.

« Un jeune officier, nommé Saint-Martin, que la ressemblance de son nom avec celui de véritable fondateur du martinisme a fait souvent confondre avec lui, et que ses écrits, publiés sous le pseudonyme de *Philosophe Inconnu,* ont rendu à juste titre plus célèbre que Paschalis, se fit initier, à Bordeaux, aux mystères de la secte martiniste. Nature tendre et timide, une des âmes les plus religieuses et les plus pures qui aient passé sur la terre, Saint-Martin préférant les voies intimes et secrètes aux œuvres violentes de la théurgie préconisées par Paschalis, fit bientôt scission avec son maître, et institua un nouveau rite dont le centre principal fut établi à Lyon dans la Loge des *Chevaliers bienfaisants,* et qui se composait de deux temples, comprenant le premier, les grades d'Apprenti, de Compagnon, de

(1) Balzac, *les Proscrits.*

(2) *Histoire de l'Ordre de la Rose-Croix* (d'après les archives de l'Ordre), par Carl Kieswetter.

Maître, d'ancien Maître, d'Élu, de grand Architecte, de Maçon du secret; et le second, ceux du Prince de Jérusalem, de Chevalier de Palestine, et de Kadosch. Quant aux doctrines de Saint-Martin, un mot de lui les résume : « Tous les hommes sont rois. » Et ce mot venait compléter celui de Luther, prononcé trois siècles auparavant : «Tous les chrétiens sont prêtres. »

« M. *de Saint-Martin* croit qu'elle (la Franc-Maçonnerie) est une émanation de la Divinité ; il la fait remonter à l'origine du monde.»

« M. de Saint-Martin, sectateur de Martines Paschalis, introduisit dans la Franc-Maçonnerie les principes et les pratiques du martinisme. Il distribua l'enseignement de ce système en dix grades, qui étaient conférés dans deux temples. Il a laissé à ce sujet un manuscrit en deux volumes in 4°, dans lequel on trouve la nomenclature de ces grades. La voici : 1er, apprenti ; — 2e, compagnon ; — 3e, maître; — 4e, ancien maître ; — 5e, élu ; — 6e, grand architecte ; — 7e, maçon du secret. Ces sept grades sont l'objet des études du *premier Temple*.

« Dans le *second Temple* on enseigne les derniers mystères du Martinisme dans trois grades dénommés : — *Prince de Jérusalem,* — *Chevalier de la Palestine,* — et *Kadosch,* ou *homme saint.* Ils forment les 8e, 9e et 10e degrés.

« On trouve ramassées dans les grades de Saint-Martin les superstitions les plus ridicules comme les croyances les plus absurdes.

« Il a donné plusieurs ouvrages de philosophie mystique ; les principaux sont : *Des Erreurs et de la Vérité* , et sa suite ; *l'Homme de désir,* le *Ministère*

l'homme-esprit, et autres écrits sous le nom du *Philosophe inconnu.* Il a traduit plusieurs de ouvrages allemands de Bœhme, dont les *Trois Principes des sciences divines*, *l'œuvre naissante* (c'est l'*Aurore naissante* qu'il veut dire), etc. Il est mort à Aunay près Paris, en 1804.

« A *Metz*, le chapitre de *Saint-Théodore* professait les grades de la réforme de Saint-Martin. »

Appendice

Note sur Martinez Pasqualis et Saint-Martin.

L'appréciation de Mirabeau, en ce qui concerne le livre du théosophe Saint-Martin, intitulé *des Erreurs et de la Vérité*, est de tous points inexacte. Le jugement de Voltaire que nous allons rapporter, beaucoup trop sévère encore, n'est cependant pas entaché de la même erreur et n'emprunte rien à cette méthode déplorable qui consiste à torturer un texte pour y découvrir toutes les interprétations, la plus naturelle exceptée.

« On connaît la lettre du philosophe de Ferney à d'Alembert, datée du 22 Octobre 1776.

« Votre doyen, dit-il, m'avait vanté un livre intitulé *les Erreurs et la Vérité* ; je l'ai fait venir pour mon malheur. Je ne crois pas qu'on ait jamais rien imprimé de plus absurde, de plus obscur, de plus fort et de plus sot. » Ce doyen était le duc de Richelieu, avec lequel M. de Saint-Martin entretint, pendant plusieurs années, des relations assez suivies, et qui désirait vivement présenter son protégé à Voltaire, alors arrivé à l'apogée de la gloire et de la popularité. La première fois qu'il avait été question du livre *des Erreurs et de la Vérité*, Voltaire avait déjà

répondu au duc qui lui faisait l'éloge de l'auteur et de son œuvre : «Le livre que vous avez lu tout entier je ne le connais pas ; mais, s'il est bon, il doit contenir cinquante volumes in-folio sur la première partie, et une demi-page sur la seconde. »

. . . .

« La doctrine de Martines Pasqualis repose tout entière sur la réintégration de l'homme dans son innocence primitive, et sur les rapports que cette réintégration lui permet d'établir, — ou de rétablir, puisque suivant la tradition religieuse acceptée par le mystagogue, ils existaient avant la chûte, — avec les agents intermédiaires d'abord, puis, enfin, après l'entier achèvement de l'œuvre, avec Dieu ou avec son Verbe. « Cela va beaucoup plus loin, dit avec raison M. Matter, que les ambitions les plus hautes du spiritualisme actuel. Celles-ci se bornent au commerce avec les défunts ; celles-là ramènent l'homme à sa primitive grandeur. »

Les opérations théurgiques, qui ont pour objet de mettre les adeptes en rapport avec les agents intermédiaires, prenaient une grandeplace dans l'enseignement de dom Martinez; elles paraissent au contraire avoir été négligées par Saint-Martin, qui les rejetait et les méprisait comme trop matérielles, et qui vivait dans la pure contemplation, dans un commerce tout spirituel avec les agents supérieurs et même avec Dieu. Les rapports de Martinez avec la Franc-maçonnerie furent aussi beaucoup plus fréquents et plus suivis que ceux de Saint-Martin. Thory attribue à chacun d'eux l'introduction ou la fondation d'un ordre particulier; mais le fait est bien moins ertain, en ce qui concerne Saint-Martin, qu'à l'é-

gard de Martinez. Les Loges qui, du nom de l'un et de l'autre furent appelées Loges Martinistes, étaient composées, il est vrai, de théosophes, de mystiques, mystagogues, d'individus adonnés aux opérations théurgiques, aux évocations et à toute les pratiques de la cabale hermétique et de la magie moderne ; mais leurs doctrines et souvent les formes extérieures de l'initiation, n'avaient aucun rapport avec les rituels de Martinez ou avec ceux attribués à Saint-Martin. Le premier introduit en France l'ordre des Elus-Cohen (1), dont Thory cite tout au long le formulaire de réception, dans son *Histoire du Grand Orient* (pp. 244 et suiv.); formulaire de tous points conforme (2) aux données principales de la doctrine de la réintégration. Mais aux cérémonies habituelles, s'ajoutaient des opérations théurgiques dont le secret n'a pas été révélé par les initiés.

L'Illuminisme, sous toutes ses formes, avait, à cette époque, envahi la Franc-maçonnerie ; et, à la veille de la grande réforme, du grand mouvement révolutionnaire qui se préparait, toutes les idées, toutes les imaginations, toutes les erreurs, toutes les vérités antérieures se pressaient à la fois dans les cervelles humaines, d'où elles débordaient sous les formes les plus disparates, tantôt brillant du plus vif éclat de la lumière, tantôt plus obscures que la nuit.

M. Joseph de Maistre, dans *les Soirées de Saint-Pétersbourg*, parle très au long et avec plus de bienveillance qu'on ne pouvait en attendre d'un pareil historien, des illuminés de France qui sont tous, d'après lui, des disciples de Martinez et surtout de Saint-Martin.

« Je les ai beaucoup vus dit-il, j'ai copié leurs écrits de ma propre main. Ces hommes, parmi lesquels j'ai eu des amis, m'ont souvent édifié, souvent ils m'ont amusé. » Et ailleurs, après avoir parlé de l'aversion de la secte pour toute autorité et hiérarchie sacerdotale, il ajoute : « Le plus instruit, le plus sage, le plus élégant des théosophes modernes, Saint-Martin, dont les ouvrages furent le code des hommes dont je parle, participait cependant de ce caractère général. » Du reste, M. de Maistre distingue fort bien les Illuminés des Franc-maçons.

« Je ne dis pas, répond-il à l'interlocuteur qu'il se donne dans l'ouvrage que nous venons de citer, que tout Illuminé soit Franc-maçon ; je dis seulement que tous ceux que j'ai connus, en France surtout l'étaient. »

. . . .

« Martinez Pasqualis quitta subitement l'Europe après avoir vu ses doctrines rejetées par la Grande Loge de France, par un arrêté du 12 Décembre 1765. Il mourut oublié et délaissé à Saint-Domingue, en 1779 Saint-Martin mourut à Aunay, le 13 octobre 1803, et nonpas en 1804, comme Thory l'a rapporté par erreur

. . . .

« Au contraire de Martines Pasqualis, Saint-Martin voyait le monde et écrivait beaucoup ; mais, dans ses écrits, il semble aussi désireux de voiler sa pensée, que son maître l'avait été de cacher sa vie. Le théosophe traversa la Révolution Française, sans s'y mêler et sans la comprendre ; tout entier aux rêveries transcendentales de son mysticisme, il vivait de la seule passion de Dieu, « étranger sur la terre et s'y trouvant déplacé. » Esprit dévoyé, sans doute, honnête et de bonne foi cependant, comme il

s'en trouve parmi les mystiques, et moins dangereux que la plupart de ceux-ci, toujours trop disposés à dénoncer, à calomnier et à torturer le prochain par excès de zèle et de dévouement. Porté par ses rêves « bien au-dessus du soleil », «enseveli dans l'amour de Dieu, qui ne cesse de lui accorder des grâces supérieures et de lui révéler les plus sublimes vérités » il ne sacrifia cependant point trop fréquemment, comme tant d'autres purs spiritualistes, aux plus grossières exigences de la matière. Son biographe déjà plusieurs fois cité, M Matter, lui rend le témoignage suivant : « Sous le point de vue des idéalités et des aspirations morales,je ne connais pas de vie contemporaine, si haut que je la cherche, qui puisse être mise au-dessus de la sienne, encore qu'elle soit défectueuse, en fin de compte.»

Nous avons, très impartialement, publié ces critiques pour permettre à tous de voir combien le vrai caractère des Martinistes a toujours été peu compris et comment les adversaires actuels utilisent toujours les mêmes arguments — que leurs devanciers.

Et tout cela n'a pas empêché l'Ordre de Saint-Martin et de Martines de progresser et de se multiplier dans les classes les plus élevées de la société.

TABLES

Les chiffres indiquent les pages de l'ouvrage de Matter sur Saint-Martin ; les dates se réfèrent aux lettres publiées dans le présent volume.

A

Abbadie, auteur de l'art de se connaître soi-même, 2, 185, 420, 433.
Miss Adams, 231.
Comtesse d'Albany, 163, 339.
d'Alembert, 89.
Alfieri, 147, 163, 190.
Jean d'Altorf, diplomate et historien, 150.
Louis Ancillon, concurrent de St-Martin pour le Mémoire à l'Académie, 123, 124, 304.
Frédéric Ancillon, son fils, président du Conseil et ministre des Affaires étrangères, 123.
Cardinal Aquaviva, 141.
Archebold, 230.
D'Arquelay, 231.
Famille d'Aumont, 149.

B

Madame de B..., 97, 98.
François de Baader, 332, 434.
Bachelier d'Agès, 230.
Bacon, 60, 129, 236, 240, 303, 381, 420, 433.
Bailly, 118, 124, 125, 377, 421.
Famille de Baltazar, 149.
De Balzac (12 août 1771).
Le frère de l'apôtre du Ban de la Roche, 150.

F. Barberin (1er décembre 1786).
Abbé Barthélemy, 202.
Bartherin, 231.
Basilide, gnostique, 19.
Milord Beauchamps, fils de milord Erfort, ci-devant ambassadeur de France, 133.
Beaupuy, 231.
Bélabre, 74.
Bernardin de St-Pierre, 228.
Cardinal de Bernis, 141.
Bernouilli, 194.
Comte de Berntorstf ou Bernsdorf, 72, 217.
M. Best, 132.
Madame de Bezon, 78.
Blessig, 150.
Bodin, 231.
Mme de Bœcklin de Bœcklinsau, née Charlotte de Rœder, l'amie de St-Martin, IX, 155, 156, 157, 162, 164, 165, 166, 167, 169, 170, 185, 194, 224, 256, 278, 279, 292, 310, 311, 316, 339.
Jacob Bœhme, cordonnier allemand, auteur mystique, 10, 23, 26, 51, 52, 106, 131, 145, 147, 155, 157, 159, 160, 165, 168, 169, 172, 173, 177, 178, 183, 194, 196, 209, 210, 214, 215, 224, 235, 236, 262, 269, 270, 271, 272, 281, 292, 296, 309, 310, 311, 313, 314, 317, 219, 321, 322, 323, 329, 330, 331, 333, 334, 335, 350, 360, 377, 379, 387, 390, 392, 395, 406, 416, 433, 434, 435.
Boisroger, 92.
Charles Bonnet, 322.
Princesse Borghèse, 141.
M. de Bory (29 avril 1788).
Bossuet, 15.
Chevalier de Boufflers, 82, 83.
Duc de Bouillon, 100, 101.
Boulanger, auteur de l'« Antiquité dévoilée », 69.
Duchesse de Bourbon, 98, 99, 131, 152, 154, 155, 170, 179, 193, 198, 202, 203, 224, 275, 279, 286, 316, 326, 339, 360, 448.

Mme de Brancas, (23 mars 1777).
Duc et duchesse Braschi, 141.
Bailli de la Brillane, ambassadeur de Malte, 141.
Mlle Frédérique Brion de Sessenheim, 163.
Brunet, médecin, 83.
F. Bruysset (28 mars 1779).
Cardinal Buoncompagnon, 141.
Burlamaqui, 90, 188, 236. 303.
M. Bury, 335.
Anne de Bussang, (26 juillet 1787).

C

Cadet de Gassicourt, 288, 289.
Cagliostro, 49, 84, 94, 142, 147, 173, 376.
Caignet, (23 mars 1777).
Citoyen Calmelet, procureur de la commune à Amboise, 206.
Carpentier, (24 mai 1771).
Cazotte, 34, 39, 54, 55, 56, 57, 58, 59.
Marquise de Chabanais, 95, 97, 98.
Chaise, 231.
M. Chandin, IX, 263.
Chasseloup, 150.
Chateaubriand, 326, 336, 337, 423, 425.
Chérin, généalogiste, 74.
Duc de Choiseul,5, 8, 202, 74.
Duchesse de Choiseul, 202.
Clermont, 74.
Marquise de Clermont-Tonnerre, disciple de St-Martin, 77.
Marquise de Coislin, femme de notre ambassadeur à Londres, 133, 154.
Prince de Condé, 275.
Condillac, 235. 28, 240, 297
Condorcet, 228, 551.
Corberon, 230.
La Côte, 74.

Court de Gébelin (8 mai 1781).
Abbé de Crillon, (23 mars 1777).
Crisson 74.
Culan 74.

D

Damiens, 101.
Dampierre (abbé de), 74.
Abbé Danbez, 74.
Les Davanse ou Davaux, 230.
David, (19 juillet 1771).
Delaage, (7 juillet 1782).
Delange, (15 janvier 1787).
Mme Delatour, 288.
Famille Delort.
Desaugers, (9 juin 1776).
Les Desbordes, 230.
Descartes, 11, 60, 185, 235, 236, 306, 332. 381, 401, 404, 420, 423.
Destutt de Tracy, 235, 423.
Diderot, 49, 138.
Comte de Divonne, ami de St-Martin, IX, 132, 138, 202, 278, 282, 285, 292, 310, 316.
Commandeur Dolomiu, 141.
Cardinal Doria, 141.
F. Doyen (15 Janvier 1787).
Mme Dubarry, 100.
Famille Dubourg, à Toulouse, 87.
Mademoiselle Dubourg, projet de mariage avec St-Martin, 87.
Duchanteau, (8 mai 1781).
Dulan, 73.
Les Dumesniel, 78.
Dutens. 134.
Dutoit-Mambrini, prédicateur, 209.
Duval, 78, 79.
Duvivierd'Argenton, 74.

E

Conseiller d'Eckartshausen, auteur mystique, IX, 81. 144, 260, 262, 263, 279, 293, 216, 387, 389, 421, 423.
Des Ecottais, 74.
M. et Mme d'Effinger, 313, 314, 316.
Princesse Elisabeth, 404.
Marquise d'Estenduère, sœur de saint Martin, 200.
Madame d'Etteville, 80.

F

Falconet, 231.
Famille Falkenheim, 149.
Félise, 78.
Fénélon, 15, 160, 161, 276, 433.
Feuerbach, 434.
Fichte, 11, 218.
Mme de Fitzherbert, 288.
Flavigny, 74 140.
M. de Fleischbein, 209.
Fontanes, 326.
Comte et Comtesse de Fortia, 141 142.
Famille Foster, 63.
Abbé Fournier, 11, 18, 30, 34, 35, 36, 37, 39, 40, 43, 45 47, 48, 49, 50, 53, 58, 59, 64, 65, 260, 360.
Famille de Frank. 149.
Baronne de Frank, à la tête d'une maison de banque, 149.
Franklin, 421.
Frédéric le Grand, 118.
Frémicourt, un de ceux allés le plus loin dans l'ordre opératif, 78.
Baron de Frisching, 231.

G

Prince Galitzin, 134, 135, 138, 141, 142, 144, 151.
Garat, 235, 237, 240, 241, 294, 295, 433.

Gense ou Gence, biographe de St-Martin, 3. 31, 72, 93, 94, 115, 340, 341.
M. de Gérando, 297, 327, 399, 400.
F. Gérard, (26 juillet 1787).
Gesner, président de l'Eglise de Zurich, 225.
Gichtel, mystique 209 201, 211, 226, 234, 261, 309, 366, 392.
Gilbert, ami de St-Martin, IX, 278, 289, 316.
Giraud, (10 septembre 1787).
Baron de Gleichen, 231, 232, 279.
Gœthe, 56. 65, 147, 163, 190, 281.
Gombaut, 208, 231, 278, 316.
De Grainville, (4 mars 1771).
Gros, 231.
Grosjean, 231.
Madame Guyon, mystique, 51, 52, 160, 161.

H. I. J. K.

Haffner, 150.
Comte de Hauterive, 34, 39, 59, 60, 61, 62, 63, 64, 65, 80 85, 150, 199, 316, 317, 373, 374, 385.
Heisch, 230.
M. d'Herbort de Berne, ami d'un des plus chers correspondants de St-Martin, 47, 364.
Lord Hereford, 139.
Herschell, 133.
Le jeune homme d'Hervier, 230.
Prince de Hesse, 72, 217.
Baron d'Holbach, 288.
Horseley, 134.
Hume, 49.
M. Huschke, 418.
Le P. Ildefonse, bénédictin d'Ettenheim, 160.
Isabeau, 231.
M. et Mme de Joinville.
Citoyen Justice, 207.
Kachelof ou Kochelef, 135, 143, 144.
Kant, 11, 49, 118, 187, 194, 237, 238.

Kirchberger, baron de Liebisdorf, 179, 193, 202, 211, 215, 221, 257, 317.
Famille de Klinglin, 149, 150.
Koch, législateur et tribun, 151.
Krambourg, 231.
Baronne de Krudener (auteur mystique), X 339.

L

Labadens, 87.
Laborde, officier, 150.
Les Lacorbière, 231.
Lacroix, le mathématicien, 231.
Marquise de Lacroix, 34, 59, 60, 81, 99, 103, 154, 199 360.
Laharpe, 338, 423.
Mme de Lahousse, 339.
Lakanal, 293.
Lalande, astronome, 81. 442.
Lamettrie, 423.
La Ramière, 230.
Laromiguière, 235.
Laroque, 231.
La Tapye, 231.
Lauran, 74.
De Lauzun, 134.
Lavallette (père), Procureur général des Jésuites, 56.
Lavater, 56, 72, 130, 144, 173, 183, 217, 218, 219, 265, 266, 279, 281, 316, 336, 364, 423.
Mlle Lavater, IX, 225, 293, 362. 363.
William Law, auteur, 49, 52, 131, 132, 139, 159, 160, 209, 218, 292, 336.
Jane Leade, contemporaine de Bœhme, 131, 160 209, 215, 216, 350.
Lebas, 189.
Famille Lefort, 149.
Leibnitz, 15, 235, 237.

Lenoir-Laroche, sénateur, 340.
Prince de Lichtenstein, 141,
Baron de Liebisdorf, ami de St-Martin, IX, 20, 21, 22, 23, 26, 27, 145, 161, 183, 193, 194, 195, 200, 203, 210, 214, 217, 218, 219, 230, 231, 232, 244, 260, 263, 266, 274, 275, 276, 281, 284. 287, 291, 309, 311, 314, 323, 360 364, 366, 367, 373, 380, 385, 387, 389, 390, 392, 396.
Lizonet, 230.
Locke, 240, 297.
Louis XV, 101.
Marquis de Lusignan, 74, 82, 83.
Madame de Lusignan, 75, 76, 83, 99, 103, 140, 154.
Famille de Lutzelbourg, 149.

M

Macdonald, 101.
Clémentine Maglasson, 230.
Mailly, 231.
Maine de Biran, 249, 297, 332, 399, 400, 405, 434.
M. de Maistre, 28, 29, 249, 250, 253, 284, 340.
Malebranche, 11, 15, 176, 235, 406, 433.
Mallet, 92.
Manbach, ami de St-Martin, IX, 231, 285, 309,
Marade, 87, 230.
Sylvain Maréchal, 423.
Sœur Marguerite du St-Sacrement, 223.
Marie-Antoinette, 124.
Mendelssohn, 118.
Mme de Menou, 166, 231.
Mercy, officier, 150.
Merence, 288,
Mesmer, 61, 62, 124, 376.
Metternich, 151.
Major de Meyer, 156, 158.
Frédéric de Meyer, 158.
Milanais, (29 avril 1788)
Les Mion, 230.

Mirabeau, 229.
Modène, 74.
Madame Molé, 286.
Montaigu, 74.
Prince de Montbarey, 200, 448.
Comte de Montbrison, 150.
Montesquieu, 3, 18, 251, 303.
Les Montijean, 231.
M. de Montrichard, lieutenant-général, 164.
Montulé, 74.
Colonel de Morat, 211.
Frères Moraves, 342.
Mouet, (ou Monet), 92, 93.
Famille de Mouilleseaux, 149.
Moulard, 231.
Murat, officier, 150,
Mme de la Musanchère, 166.

N.

Narbonne, 151.
Le grand Narbonne et son neveu, 141.
Neveu le peintre, 236, 237.
Nicolas, libraire, 119.
Nieul, 74.
Nioche, 231.
Maréchale de Noailles, 74, 99, 100.

O.

Mme de Nyon, 76,
Famille d'Oberkirch, 149.
Baronne d'Oberkirch, 147, 149.
Oberlin, antiquaire, 150.
Madame d'Opensi, 78.
Duc d'Orléans, 82, 83, 131, 202.
Les Orsel, 231.
M. Orsel, (2 octobre 1774).

P.

Palissot, 6.

Paganucci ou Paganini (29 décembre 1784).
Prince de Pentecorvo, 238.
M. de Percin (6 juillet 1776).
F. Perisse du Luc (30 juin).
Persy (15 janvier 1787).
Philon, 17.
M. Platon, évêque de Moscou, 138.
Pleyel, 150.
Poissi, lieutenant des Invalides du Château, 74.
Madame de Polomieux (la Grande Minette), (1er décembre 1786.)
Le jeune Polignac, 141.
Maison de Pontcarré, 80.
Ponteau, secrétaire de la Liste civile, 58.
Pordage, 160, 209.
Comtesse Potoka, 152.
Puymandau, aïeux du marquis de Pimodau, 74.
M. de Puységur, 157, 179.

Q

Quellus, 87.

R

Relud, 231.
Comtesse de Reventlow, 72, 363.
Revoise, (6 juillet 1776).
Mademoiselle Rian, projet de mariage avec St-Martin 87.
Famille Ricé de Dombez, 74.
Maréchal de Richelieu, 81, 83, 87, 135.
La Rivière, 74.
Rochemontès, 87.
Roger, 92.
Prince de Rohan, (8 juin 1771).
Baronne de Rosemberg, 152, 446.
M. de Rossel, 341.
J. J. Rousseau, 3,6, 15, 21, 49, 90, 91, 92, 113, 118, 121, 147 185, 188, 194, 211, 219, 239, 251, 267, 303, 309, 336, 404, 442.
Royer-Collard, 249, 297, 399, 400.

Baron de Rozenried ou Razenried, 156, 157.
Madame de Rozenried ou Razenried, 158, 165
Abbé Rozier, 378.
Ruffé, 74.

S

Sage, chimiste, 74.
Madame de Saint-Didier, (29 avril 1788).
Saint-Georges de Marsay, 209, 281.
Saint-Germain, 49.
Saint-Just, 189.
Famille de Saint-Marcel, 149.
Daniel Salzmann, X, 154, 157, 158, 197, 316, 342, 364, 391.
Rodolphe de Salzmann, son cousin, 158, 159, 160, 161, 197.
Madame Salzmann, 161.
Princesse de Santa-Croce, 141.
Mademoiselle Sarazin, IX, 363, 225.
Savalette, (6 juillet 1776).
Schauer, 263.
Schelling, 11, 177, 218, 321, 332, 406, 434.
Schleirermacher, 418.
Schopenhauer, 114.
Schubert, mystique, 159.
Mademoiselle Schwing, visionnaire, 156.
Ségur, 231.
Comtesse Julie de Sérent, 208, 279, 285.
Baronne de Sérent, 208.
Madame de Sévigné, 312
Abbé Sicard, 230, 233.
Abbé Siéyès, 228.
Chevalier Silferhielm, neveu de Swedenborg, 172, 173, 174.
Les de Sombreuil, 288.
Mademoiselle de Sombreuil, cousine de St-Martin, 201.
Soulzer, 295.

Sperber, 310.
Spinosa, 11, 176.
Stall, 231.
Baron de Stein, ministre de Prusse, 159.
Baron de Stenglin IX.
Suffren, 74.
Swedenborg, mystique suédois, 40, 45, 48, 49, 51, 52 53, 63, 114, 115, 160, 173, 174, 178, 179, 281, 360, 433.

T

Les Taisan, 74.
Duc de Tarente, 101.
M. Taschereau, X, 206.
F. de Tavannes, (8 mai 1781).
Comte de Tchernichef, 141.
Tersac, curé de St-Sulpice, 83, 150.
Théophraste, 11.
M. de Thiange, 74.
Thiéman, 134, 135, 142, 144, 183.
Thomé, 83.
Tieman, (15 janvier 1787).
Tiroux, 231.
Famille de Turckheim, 149, 150.
Turpin, 74.

U

Upfeld ou Ueberfeld, 309, 366.

V W

Valentin, gnostique, auteur de la Pistis-Sophia, 14.
Baron de Valdizard (6 juillet 1776).
Comte de Vaudreuil, 141.
Vialettes, 230.
Villenondet, 87.
Charles de Villers, 238.

Alexandre Vinet, 209.
F. Virieu (29 avril 1788).
De Vogué, 150.
Voltaire, 3, 6, 15, 21, 49, 57, 70, 88, 89, 90, 131, 147, 336, 442.
Comte de Welsberg, 150.
Madame Westermann.
Withe, 231.
De Witt, ambassadeur, 257.
M. Wittenkof, 150.
De Worms et de Marjelai, 74.
Prince Woronzoff, ambassadeur de Russie à Londres, 134, 154.
Duchesse de Wurtemberg, 142, 143, 144, 147.

X. Y. Z.

Young-Stilling, mystique ami du Grand-Duc régnant X, 56, 144, 156, 161, 197, 279, 281, 293, 308, 316, 336, 423.
Zinovieff, (15 janvier 1787).

FIN

TABLE DES MATIÈRES

Vie de Saint-Martin. 5

Période préparatoire (5) — L'initiation (6) — Influence de Martinès (8) — Rencontre avec Villermoz(14) — Voyage en Italie (15) — Toulouse (18) — Versailles et Paris (21) — Réussite de Villermoz, voyage à Lyon (25) — Londres (28) — Paris, Amboise, l'Italie (30) — Influence de Jacob Bœhme (34) — La Révolution (36) — Mort de Saint-Martin (42).

Commentaires sur la Vie de Saint-Martin 45

La voie mystique (45) — Les communications actives (51) — Vie patente et vie cachée (57) — Saint-Martin et les influences féminines (59) — L'initié et les lois sociales (62) — Les nombres (64) — La mort de l'initié (70).

Références pour la Vie de Saint-Martin, *50 lettres inédites de Claude de Saint-Martin.* . . . p. 83 à 209

L'Œuvre de Saint-Martin. 209

Bibliographie (211) — Des erreurs et de la vérité (214) — Le tableau naturel (215) — L'homme de désir (216) — Ecce homo (217) — Le nouvel homme (217) — De l'esprit des choses (218) — Lettre à un ami (219) — Discours (221) — Le ministère de l'homme-esprit (222) — Traduction d'ouvrages de Jacob Bœhm (223) — Œuvres posthumes (226) — Inédits (227).

L'Œuvre Orale (227) — Le Martinisme et les martinistes (236).

Table *des personnes avec qui Saint-Martin a été en relation ou qui se sont occupées de Martinisme* . . 259

PETITE IMPRIMERIE VENDÉENNE — LA ROCHE-SUR-YON



